

Le Monde

Dessine

Carte blanche au rêve. Nous avons demandé à six parents d'élèves et à six enseignants d'imaginer l'école idéale. De livrer

moi

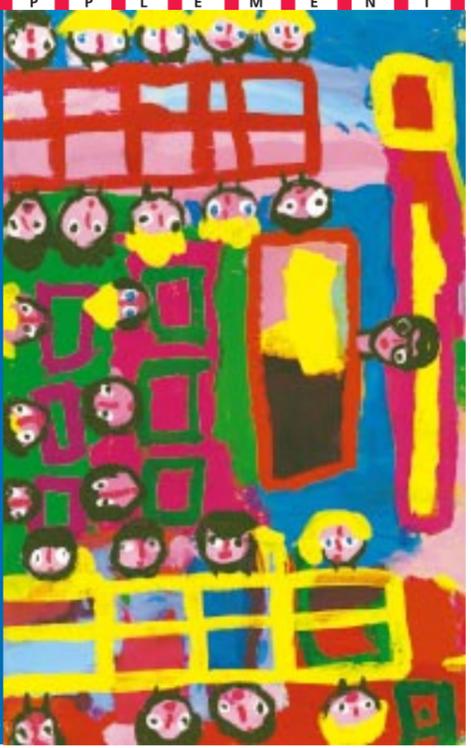
publiquement quelques fragments de leur utopie scolaire. Parents et professeurs s'expriment. Avec les

une

chroniques de Roger Establiet, de Nelycia Delanoë et de Patrick Grainville, ainsi que des dessins d'enfants

école

La salle de classe.



Carte blanche au rêve. A la veille de la manifestation nationale des enseignants, samedi 20 mars à Paris, des professeurs, des parents d'élèves, des enfants et des intellectuels esquissent leur école idéale.

La justice face au cas Chirac

● L'enquête sur le financement du RPR pose la question de la responsabilité pénale du chef de l'Etat ● Cette situation est inédite sous la V^e République ● M. Dumas dément les accusations de M^{me} Deviers-Joncour

JAMAIS, sous la V^e République, un chef de l'Etat ne s'est trouvé dans la situation vécue par Jacques Chirac depuis une semaine. La découverte, dans le cadre d'une instruction menée à Nanterre sur le financement du RPR, d'une lettre de sa main établissant qu'il savait que des permanents du parti gaulliste étaient rémunérés par la Ville de Paris, à une époque où il était à la fois maire de la capitale et président du RPR, oblige la justice à se prononcer sur son cas. Cette mise en cause de M. Chirac crée un véritable casse-tête juridique. Trois solutions s'offrent au procureur de la République de Nanterre, saisi par le juge d'instruction : soit recommander des poursuites contre le chef de l'Etat devant une juridiction de droit commun ; soit estimer que le président bénéficie d'une immunité ; soit demander au juge de se dessaisir au profit de la Haute Cour de justice. Mais un rebondissement pourrait entraver ce processus : un député européen, membre du RPR, a écrit, jeudi, au juge pour préciser les conditions du recrutement de l'employée auquel faisait référence la



lettre de M. Chirac. Par ailleurs, les nouvelles accusations de l'ancienne compagne de Roland Dumas, Christine Deviers-Joncour, ont entraîné la réouverture de l'instruction judiciaire qui les vise tous deux. Le président du Conseil constitutionnel

« dément en bloc [ce] roman de mythomane » et envisagerait de porter plainte pour « dénonciation calomnieuse ».

Lire page 8 et notre éditorial page 18

François Pinault prend 40 % de Gucci et achète Saint Laurent

LA GUERRE entre François Pinault et Bernard Arnault (LVMH) a commencé. Le groupe PPR (Pinault-Printemps-Redoute) a conclu, vendredi 19 mars, une alliance avec la société de luxe italienne Gucci, convoitée par LVMH. Le groupe français prendra 40 % de l'italien pour 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros). La participation de LVMH dans Gucci est ramenée de 34 à 18 % à la suite des diverses opérations menées par la société italienne pour se défendre. Artemis, la holding personnelle de François Pinault, acquerra aussi Yves Saint Laurent. Avec ces acquisitions, PPR, jusque-là dans la distribution, se lance dans le luxe, avec Gucci comme navire amiral. Domenico De Sole, président de Gucci, et Tom Ford, styliste de la maison de luxe appelée à grandir, en garderont les commandes.

Lire page 22

Kosovo : vers l'épreuve de force

Une mise en garde est lancée à Belgrade, après l'ajournement, vendredi, des négociations en raison de l'obstruction serbe. L'évacuation des observateurs de l'OSCE au Kosovo est envisagée. p. 2

Congo-Kinshasa : économie moribonde

En République démocratique du Congo, pays en guerre depuis huit mois, l'économie, déjà moribonde, est étouffée. p. 7

Bonnes à Hongkong

140 000 femmes des Philippines travaillent comme employées de maison à Hongkong. Les mauvais coups des patrons, la solitude, l'exploitation : notre enquête. p. 16

Le discours sécuritaire atténué

Lors des Rencontres nationales de la prévention de la délinquance, le gouvernement a souhaité un rééquilibrage entre prévention et répression. p. 12

Loups et bergers : la cohabitation

Le rapport sur la cohabitation entre les bergers et les loups en France propose des aides au pastoralisme et une augmentation des crédits d'indemnisation aux éleveurs. p. 15

Le béton à Paris

Au Pavillon de l'Arsenal, une exposition explore toutes les façons dont la ville peut utiliser ce matériau. Un exemple fracassant, rue Pelleport. p. 35

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 320 - 7,50 F



Franjo Tudjman, président croate, révisé ses écrits antisémites

ZAGREB de notre envoyée spéciale

Le passé est imprévisible, disait-on dans l'ancien bloc de l'Est. Alors qu'a repris le 15 mars à Zagreb le procès de l'oustachi Dinko Sakic, ancien commandant du camp de concentration de Jasenovac - « l'Auschwitz croate » - pendant la dernière guerre mondiale, l'attention est attirée par les modifications apparues dans une récente réédition des écrits du président croate, Franjo Tudjman.

En 1989, avant d'accéder au pouvoir à la faveur de l'éclatement de la Yougoslavie, M. Tudjman avait publié *Les Errements de la réalité historique*, que des organisations juives ont taxé de « révisionnisme ». La cinquième édition du livre, datant de 1994, a récemment été traduite en anglais sous un nouveau titre, *Les Horreurs de la guerre*. Les passages incriminés y ont été supprimés. Ils concernaient précisément Jasenovac, où des dizaines de milliers de déportés serbes, juifs, tsiganes, croates anti-fascistes et musulmans ont été massacrés de 1941 à 1945 par l'Etat oustachi

croate. C'est pour avoir dirigé ce camp que Dinko Sakic, extradé l'an dernier d'Argentine, est actuellement jugé pour « crimes contre l'humanité » devant le tribunal régional de Zagreb.

Voici quelques-unes des phrases supprimées dans le texte de M. Tudjman : à Jasenovac, écrit-il en 1989, « toutes les places dans la direction du camp étaient occupées par des juifs ». « Certains dirigeants juifs du camp, ajoute-t-il, étaient armés et ont participé aux tueries. Qui plus est, la "sélection" des prisonniers pour qu'ils soient liquidés était entre leurs mains. » Franjo Tudjman cite un certain « M. Perniatovic », selon lequel « les Serbes ont souffert non seulement aux mains des Oustachis, mais aussi des juifs. Un juif reste un juif même au camp de Jasenovac. Ils y ont gardé tous leurs défauts, devenus plus évidents : égoïsme, ruse, avarice et dénonciation sont leurs caractéristiques principales ». Le futur président croate apportait quelques nuances : « Ce jugement de M. Perniatovic est exagéré, mais certains autres témoins disent la même chose. »

On trouve plus loin d'autres lignes opportunément supprimées depuis : « Leur essence particulière fait que les juifs pensent qu'en étant le peuple élu, il leur est permis de faire ce que d'autres ne peuvent faire. Ils s'imaginent pouvoir tromper le monde entier. »

Franjo Tudjman a été, dans sa jeunesse, général de l'armée de Tito, engagé dans la résistance anti-nazie. Depuis 1990, il s'est rapproché des milieux croates extrémistes, notamment émigrés, qui ne cachent pas une certaine nostalgie pour l'époque oustachie. Réélu à la tête de la Croatie en 1997, M. Tudjman ambitionne de rapprocher son pays de l'Union européenne. Après avoir présenté des excuses pour l'antisémitisme croate, il a établi voici deux ans des relations diplomatiques avec Israël.

La Croatie « démocratique » d'aujourd'hui condamne les crimes commis par le régime oustachi, a-t-il encore récemment déclaré, ajoutant que le procès Sakic serait « impartial et objectif ».

Natalie Nougayrède

Lire pages 20 et 21

Triple entente pour la défense européenne

APRÈS avoir raté le premier train, les Allemands mettent les bouchées doubles. Ils avaient été pris de court par la déclaration franco-britannique sur la défense européenne. Pour la première fois, à l'occasion du sommet de Saint-Malo, début décembre, Londres se

ralliait officiellement à une organisation de la défense européenne au sein de l'Union européenne, dans le deuxième pilier de Maastricht, qui traite de la politique extérieure et de sécurité commune (PESC). La France, de son côté, réaffirmait le lien entre la défense

européenne et l'OTAN, ce qui n'était pas une nouveauté, mais avait pour but de chasser le soupçon récurrent pesant sur Paris : en parlant de défense européenne, les Français se prépareraient à évincer les Etats-Unis d'Europe.

Depuis Saint-Malo, les Alle-

mands ont été associés aux conversations entre les diplomates français et britanniques, discussions qui ont débouché sur la rencontre, jeudi 18 mars à Bonn, entre les responsables de la diplomatie et de la défense des trois pays. Une première. Les Allemands avaient présenté, le week-end dernier, à la réunion informelle des ministres des affaires étrangères d'Elville (...), un « papier » qui, s'il avait été soumis auparavant aux partenaires, a tendance à brûler les étapes. Le chef de la diplomatie française, Hubert Védrine, l'a laissé clairement entendre.

L'Allemagne, qui assume pendant six mois la double présidence de l'Union européenne et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), voudrait présenter un rapport au Conseil européen de Cologne, en juin, pour suggérer des mesures pratiques aboutissant à intégrer l'UEO dans l'UE, comme le prévoit, à terme, le traité d'Amsterdam. Par exemple, la nomination de la même personnalité comme haut représentant pour la politique extérieure et de sécurité commune (« M. PESC ») et comme secrétaire général de l'UEO.

Daniel Vernet

Lire la suite page 18

Défi à Twickenham



THOMAS CASTAIGNÈDE

L'équipe de France de rugby joue, samedi 20 mars, à Twickenham, face à l'Angleterre, un match capital. Une défaite anéantirait ses dernières chances de bien figurer dans le Tournoi des cinq nations 1999, une victoire mettrait les coéquipiers de Thomas Castaignède en confiance, quelques mois avant la Coupe du monde.

Lire page 31

International.....	2	Carnet.....	30
France.....	8	Aujourd'hui.....	31
Société.....	12	Météorologie, jeux..	34
Régions.....	15	Culture.....	35
Horizons.....	16	Guide culturel.....	37
Entreprises.....	22	Kiosque.....	38
Communication.....	25	Abonnements.....	38
Tableau de bord.....	27	Radio-Télévision.....	39

Thomas Adams arriva le soir au village et mourut avec l'aube...

YANN APPERRY

roman Grasset

Paradoxe du ciel nocturne roman

DIPLOMATIE Les négociations sur le plan de paix au Kosovo, commencées lors de la réunion de Rambouillet le 13 février, ont été ajournées vendredi 19 mars par les

coprésidents Robin Cook et Hubert Védrine, qui vont saisir le secrétaire général de l'OTAN. Sauf si le régime de Belgrade change d'attitude très vite et renonce à remettre en cause

les acquis de Rambouillet, il s'exposera à la menace de frappes aériennes de l'Alliance atlantique. ● LES 1 400 OBSERVATEURS de l'OSCE qui se trouvent au Kosovo pourraient

être bloqués sur place par les forces serbes. Devant cette menace, le commandant suprême des forces de l'OTAN, le général Wesley Clark a mis en garde le président Milosevic en in-

diquant qu'il commettrait ainsi « sa plus grande erreur ». ● À BELGRADE, la population est partagée entre l'indifférence et l'agacement face aux pressions occidentales.

Les négociations de paix sur le Kosovo sont ajournées

Devant le refus des Serbes de signer le plan de paix proposé par le Groupe de contact, les Occidentaux ont décidé d'arrêter les pourparlers et de saisir le secrétaire général de l'OTAN

L'AJOURNEMENT des pourparlers de Paris sur le Kosovo a été annoncé vendredi 19 mars. Compte tenu de l'attitude de la délégation serbe depuis la reprise des discussions, lundi à Paris, les pays organisateurs sont convenus qu'il était inutile de les poursuivre et même de proposer leur reprise après une nouvelle pause. Il ne s'agit donc pas d'une suspension mais de la fin des négociations. Les conséquences, indique-t-on, « devront être tirées rapidement, y compris à l'OTAN ».

Autrement dit si, dans les quelques jours qui viennent, le régime de Belgrade ne revient pas sur son refus du plan proposé par les pays membres du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie, il doit s'attendre à des frappes aériennes contre des cibles serbes, au Kosovo et ailleurs en Serbie. Sauf retournement

serbe rapide, la clôture de la réunion de Paris marquera l'échec des intenses efforts déployés par la diplomatie internationale pour tenter de faire aboutir un règlement par des voies pacifiques. Elle fait entrer la crise dans une phase extrêmement critique.

CÉRÉMONIE DE SIGNATURE

La réunion de Paris, qui faisait suite à celle de Rambouillet en février (et qui pour cette raison fut qualifiée de « Rambo 2 » par les Américains), n'a pas été totalement infructueuse, puisqu'elle a permis d'entériner l'accord de la délégation albanaise à l'ensemble du plan proposé. Une petite cérémonie de signature a même été organisée jeudi, au Centre de conférences internationales de l'avenue Kléber à Paris, au cours de laquelle trois membres de la délégation - Has-

him Thaqi, Ibrahim Rugova et Vetton Surroi - ont apposé leur signature sur le document de 82 pages qui décrit dans le détail le statut d'autonomie du Kosovo et les dispositions qui doivent être prises pour y parvenir.

Cet accord de la partie albanaise était loin d'être acquis à la fin de la réunion de Rambouillet, en raison de la vive réticence des combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) à déposer les armes sans la contrepartie d'une promesse d'indépendance pour la province, même à terme. La cérémonie de signature organisée jeudi avait donc manifestement pour objet, dans l'esprit des organisateurs de la conférence, de graver dans le marbre, aux yeux du monde entier, cet engagement de la partie albanaise qui fut si difficile à obtenir.

Mais comme le faisait remarquer

la veille le négociateur russe Boris Maïorski, qui n'a pas voulu participer à cette cérémonie, « il faut être deux pour danser le tango ». Le partenaire serbe manque ; reculant par rapport à son attitude à Rambouillet, il n'a fait que se durcir, ces derniers jours, sur une ligne de plus en plus récalcitrante. On s'attendait lundi, quand s'est ouverte la réunion de Paris, que les Serbes confirmer leur accord sur la partie politique du plan de paix, mais qu'ils continuent de refuser les mesures de mise en œuvre par une force de l'OTAN.

Cette situation aurait été difficile ; celle d'aujourd'hui est pire, puisque les Serbes refusent désormais tout en bloc, y compris les dispositions politiques du plan, auxquelles ils avaient donné un accord de principe à Rambouillet. Le président de Serbie, Milan Miluti-

novic, dans une conférence de presse jeudi soir à Paris, s'est élevé contre « le scandale et la tromperie de la signature unilatérale, par les partis du mouvement séparatiste albanaise, d'un faux, un prétendu "accord sur le règlement du problème du Kosovo" ». « Ce document n'a jamais été discuté avec le groupe de contact », a-t-il ajouté, contre toute évidence.

PARIS OUVERTS, ET RISQUÉS

Slobodan Milosevic, qui commande à tout cela depuis Belgrade, paraît inébranlable ; les paris sur sa stratégie - cèdera-t-il à l'approche de la menace militaire, ne cèdera-t-il qu'après une première salve de l'OTAN, est-il prêt à l'escalade ? - sont ouverts, et risqués.

Des milliers de soldats de l'armée fédérale ont été déployés au

Kosovo et massés aux abords de la province. Les opérations contre l'UCK se poursuivent, jetant à nouveau des milliers de personnes sur les routes. Un officier de l'armée fédérale, le général Nebosja Pavkovic, a dit tout haut mercredi ce que beaucoup redoutent tout bas : une attaque de l'OTAN « serait pour nous le signal de nous occuper des terroristes ». Autrement dit, elle pourrait déclencher une offensive sans retenue des forces serbes contre les villages et la population kosovars, face à laquelle l'aviation de l'OTAN n'est pas forcément le meilleur instrument pour répliquer.

Des observateurs internationaux, sans armes, se trouvent d'autre part au Kosovo et doivent être évacués avant toute mise à exécution de la menace militaire de l'OTAN. Le département d'Etat américain s'est inquiété jeudi que des chars yougoslaves et des barrières de béton aient été placés dans au moins deux endroits, qui pourraient être destinés à bloquer l'entrée de troupes de l'OTAN au Kosovo ou le départ de ces observateurs. Le Département d'Etat a aussi invité jeudi les ressortissants américains qui se trouvent en Yougoslavie « à quitter le pays en raison d'une possible intervention militaire ».

En dépit des risques, les Occidentaux ont opté, lors des consultations qui ont eu lieu entre eux jeudi, pour la fermeté : pas question d'organiser un troisième cycle de négociations. Au-delà d'un délai de quelques jours, dont la durée ne sera pas mentionnée et au cours duquel des pressions vont encore être exercées sur Belgrade, on entrera dans la phase militaire de la gestion de la crise. Les négociateurs internationaux devaient informer les délégations serbe et kosovar, encore présentes à Paris vendredi, de cette décision dès qu'elle aurait été formalisée.

Claire Tréan

La déclaration d'ajournement

L'ajournement de la conférence de Paris sur le Kosovo devait être annoncé en fin de matinée, vendredi 19 mars, par un communiqué conjoint des deux coprésidents, Hubert Védrine et Robin Cook. Dans ce texte, les ministres soulignent que l'accord de Rambouillet constituait la seule chance d'une solution pacifique au conflit, que les Kosovars l'ont saisie, contrairement à la partie serbe. « Dans ces conditions, nous estimons qu'il n'y a plus lieu de poursuivre les discussions » sauf si Belgrade revient sur son refus des « accords de Rambouillet », disent les deux ministres après concertation avec leurs partenaires du Groupe de contact. Ils déclarent saisir le secrétaire général de l'OTAN. « Nous mettons solennellement en garde les autorités de Belgrade contre toute offensive militaire et toute entrave à la liberté de circulation et d'action des observateurs de l'OSCE », poursuivent-ils, en indiquant qu'ils saisissent le président de l'OSCE pour que soient prises les décisions concernant la sécurité de ces observateurs.

Les vérificateurs de l'OSCE pourraient être bloqués

SELON le département d'Etat, à Washington, les Serbes ont prépositionné d'énormes barrières de béton, près de Nelanay, le long d'une route que devraient emprunter les vérificateurs de l'OSCE pour quitter le Kosovo avant d'éventuelles frappes aériennes de l'OTAN. De tels obstacles, s'ajoutant au fait que des blindés serbes ont investi l'aéroport de Podujevo, pourraient aussi entraver l'entrée au Kosovo de la K-FOR, la force internationale d'interposition sta-

tionnée en Macédoine. Des informations de source française font état du minage probable de certains accès, Belgrade n'ayant pas signé le traité d'interdiction des mines antipersonnel.

Le porte-parole du département d'Etat a affirmé que les Etats-Unis et leurs alliés tenaient le président yougoslave pour responsable de la sécurité des observateurs de l'OSCE, qui risqueraient d'être ainsi pris en otages, bloqués sur place par ces nouvelles dispositions de la Serbie.

ordres opérationnels du général britannique Michaël Jackson et du général français Marcel Valentin. A cette occasion, le général Clark a averti Slobodan Milosevic qu'il commettrait « sa plus grande erreur » s'il menaçait la vie des 1 400 vérificateurs de l'OSCE au Kosovo. Il a réaffirmé que les avions de l'OTAN, stationnés en Italie ou embarqués sur porte-avions, sont prêts à exécuter des frappes si elles sont ordonnées.

A l'heure actuelle, le dispositif de l'OTAN, outre les soldats déjà basés en Macédoine, comprend environ 400 avions de combat fournis par six pays, une demi-douzaine de bâtiments de combat américains armés de missiles de croisière Tomahawk, des navires britanniques et un groupe aéronaval français autour du *Foch*. Le projet de K-FOR, discuté à Rambouillet, puis à Paris, devrait réunir 26 000 hommes au total. - (AFP)

400 AVIONS DE COMBAT

Le général Wesley Clark, commandant suprême des forces de l'OTAN et, à ce titre, « patron » de la K-FOR depuis son PC de Bruxelles, a achevé, jeudi 18 mars, une inspection des forces alliées en Macédoine, qui comptent désormais 10 000 hommes de cinq pays différents et qui sont sous les

Belgrade partagée entre indifférence et agacement

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Tout est calme au Centre d'action contre la guerre de Belgrade fondé, en 1991, par l'opposant

REPORTAGE

Sur la question du Kosovo, les Serbes se retrouvent derrière leur président

Vesna Pesic, au début des guerres de l'ex-Yougoslavie. Pas de branlebas de combat au siège de cette organisation non gouvernementale alors que l'armée fédérale masse des troupes au Kosovo et que les menaces de bombardement de l'OTAN reviennent à l'ordre du jour avec le refus des Serbes de signer, jeudi 18 mars, l'accord de paix. Car sur la question du Kosovo, les Serbes balancent entre l'indifférence et l'agacement face aux pressions occidentales, perçues comme une agression. « Après la mauvaise expérience des manifestations d'opposition de l'hiver 1996-1997, l'objectif principal des gens est d'assurer leur existence. Ils ne réagissent plus comme des citoyens parce qu'ils sont assommés par la somme des difficultés matérielles quotidiennes », explique Stevan Dimitrijevic, jeune membre du Centre d'action contre la guerre.

Il y a deux ans, des centaines de milliers de manifestants avaient fait trembler pendant plusieurs semaines le pouvoir de Slobodan Milosevic en réclamant que le pouvoir reconnaisse sa défaite aux élections municipales. Depuis, la coalition d'opposition menée, entre autres, par Vesna Pesic a éclaté et le pouvoir du président yougoslave paraît plus fort que ja-

mais. Pour le moment, ce n'est pas la question du Kosovo qui fera chuter Slobodan Milosevic. « Les Serbes ont un fort sentiment d'attachement pour cette province. C'est une partie de notre histoire », explique Branislava, jeune diplômée en langues et membre du Centre d'action contre la guerre. Peu importe si peu d'entre eux ont fait le « pèlerinage » dans cette « Jérusalem serbe », comme la qualifie la réthorique nationaliste reprise par le pouvoir. « De toute façon, on n'entend parler d'aucune autre plate-forme de règlement de la crise que celle proposée par le pouvoir », poursuit-elle.

PROPAGANDE OFFICIELLE

Ils ne peuvent guère échapper à la propagande officielle martelée par la télévision nationale et ils sont peu nombreux à avoir lu le texte de l'accord de paix que Belgrade refuse résolument de signer. Ces jours-ci, il n'y a d'ailleurs personne pour reprocher au pouvoir de bloquer les discussions ou d'envoyer des renforts armés au Kosovo au risque d'embraser la région. Il n'y en avait pas plus pour critiquer la violence de l'intervention policière de l'année dernière qui s'est soldée par la mort de plus de 2 000 personnes, albanaises pour la plupart. Si critique il y a, elle porte sur le traitement des quelque 10 % de Serbes du Kosovo. « Ils ont été oubliés. Or, si les Albanais obtiennent l'autonomie, les Serbes du Kosovo partiront. Milosevic aurait dû les associer aux négociations », lui reproche Stevan. « Mais dès que l'on critique la position du pouvoir, on est considéré comme un traître et un ennemi à la nation », remarque-t-il.

Pour le reste, les Serbes se retrouvent derrière leur président. Avec le temps, ils se sont habitués

à vivre avec des sanctions et les affrontements au Kosovo leur paraissent relativement loins. « Avec l'ajournement des discussions de Paris, Milosevic a encore gagné du temps. Il teste et prend le pouls de la détermination de la communauté internationale et il ne manquera pas de resserrer davantage les rangs de la population en exploitant à fond les menaces de frappes aériennes », affirme un diplomate occidental. « Une bonne partie de la population a une admiration pour le pouvoir personnel fort », confirme Branislava. « Les menaces occidentales ne font que le renforcer, déplore-t-elle. Des bombardements confirmeraient la thèse officielle selon laquelle le monde entier veut du mal à notre pays. »

L'entêtement du président yougoslave est souvent perçu comme un acte de résistance de la Serbie face au reste du monde, d'avantage qu'une dangereuse bravade bloquant pour le moment tout espoir de règlement pacifique au Kosovo et aggravant l'isolement du pays. Selon un sondage réalisé par l'agence Ipress et publié, jeudi 18 mars, par le quotidien *Glas Javnosti*, environ neuf habitants de la Serbie sur dix se déclarent ainsi opposés à un dépeuplement de l'OTAN au Kosovo et estiment que l'armée yougoslave devrait riposter en cas de frappes aériennes. Dans un pays où nombre de médias sont contrôlés par le pouvoir, ce type de sondage est à prendre avec des pincettes mais il n'en reflète pas moins un sentiment partagé par la plupart, jusque dans les locaux du Centre d'action contre la guerre : « Si l'accord est aussi bon qu'on le dit, il n'a pas besoin d'être garanti par des militaires de l'OTAN. »

Christophe Châtelot

SALON DU LIVRE - PORTE DE VERSAILLES - ESPACE M60

Café Littéraire de la Fnac Les esprits sont là

Le Café Littéraire de la Fnac c'est 100 auteurs, 100 rencontres, du 19 au 24 mars, de 10h à 19h et le 23 mars jusqu'à 22h.



Tous les rendez-vous du Café Littéraire de la Fnac seront retransmis en direct sur le site Internet www.fnac.fr

Finlande : Internet s'impose comme le deuxième média de la campagne électorale

HELSINKI

de notre envoyé spécial

La Finlande étant devenue l'un des grands fiefs mondiaux des internautes, il était inévitable que les candidats aux élections législatives du dimanche 21 mars envahissent la Toile pour y faire campagne. Plus de la moitié des quelque deux mille candidats disposent d'un site personnel sur Internet, sans parler des vitrines virtuelles dont sont dotés tous les partis en lice.

Il n'y a qu'à consulter les affiches et les encarts publicitaires des candidats pour prendre la mesure du phénomène. Les slogans politiques doivent désormais rivaliser avec les adresses de sites, dont la taille varie selon l'importance que les intéressés entendent accorder à ce nouvel outil de communication. A l'autre extrémité de la ligne : un bon demi-million de Finlandais surfant plus ou moins régulièrement sur le réseau, soit 10 % de la population. Le pays nordique possède le plus grand nombre de connexions Internet au monde proportionnellement à sa population, qui, par tradition, a un faible pour les technologies.

Entre deux appels sur son téléphone mobile, Antti Kuronen fait l'apologie du mariage entre Web et politique. « C'est parfait pour les candidats qui, comme moi, ne bénéficient pas d'une couverture médiatique suffisante. Là, nous nous retrouvons tous sur un pied d'égalité. En plus, c'est facile d'accès et pas cher d'utilisation », explique ce candidat à Helsinki du petit parti de la minorité suédophone. « Les temps changent », proclame-t-il sur la page d'accueil de son site - www.kuronen.net -, qu'il a conçu avec un ami travaillant à New York pour une entreprise multimédia. Fond noir, photo portrait sépia encadrée d'orange, pointillés blancs clignotant au-dessous de son nom : la présentation est sobre, mais élaborée.

Mariage du Web et de la politique

Les visiteurs - « plus de cinquante par jour » -, peuvent cliquer sur différentes têtes de chapitre, allant de « mon idéologie » à « mes amis », incluant une série de citations à la gloire du candidat... Combien de voix obtiendra-t-il dimanche ? Il suffit d'envoyer un pronostic par courrier électronique : celui qui se rapprochera le plus de son score gagnera un cadeau, « quelque chose de drôle, mais je n'ai pas encore décidé quoi », dit-il. A vingt-huit ans, cet échelon en blue-jeans et col roulé se fait volontiers le porte-parole d'une génération pour laquelle l'usage de nouvelles technologies est entré dans les mœurs quotidiennes. « Mais tout le monde doit pouvoir y avoir accès, y compris au fin fond du pays, sinon la nation risque de se diviser en deux. »

Le site d'Antti Kuronen n'est toutefois pas représentatif de celui du candidat moyen, loin s'en faut. Jus si Luukkonen, l'un des gourous de la scène multimédia d'Helsinki, a surfé sur « plusieurs dizaines de sites » à la demande d'un journal, pour en évaluer le niveau. « La quasi-totalité d'entre eux sont d'un ennui ! La classe politique a encore beaucoup à apprendre, elle n'a toujours pas compris l'esprit interactif du Web ni son potentiel novateur », assène ce spécialiste. Contacté par des candidats pour convoier leur site, il a refusé : « Ils n'étaient pas prêts à y mettre le prix. Résultat, ils font appel à des amateurs... »

Göran Djupsund approuve. Pour ce politologue de l'université de Turku, qui s'est lancé dans l'étude de sites, la Finlande en est encore aux balbutiements. « Cette année, il y a un effet de mode ; il est de bon ton de montrer qu'on "est" sur la Toile, ça fait moderne. Mais, ajoutez-il, si Internet joue un rôle dans la campagne électorale, la télévision reste largement dominante. »

Antoine Jacob

Après le départ d'Oskar Lafontaine, les Verts s'interrogent sur leur place dans la coalition

Le chancelier allemand, Gerhard Schröder, est en quête d'un second souffle

La première période de l'ère Schröder tire à sa fin : jeudi 18 mars, le ministre des finances démissionnaire, Oskar Lafontaine, a été officielle-

ment déchargé de ses fonctions par le président de la République, Roman Herzog. Son successeur, Hans Eichel, prètera serment, le 21 avril.

Par ailleurs, plusieurs responsables Verts s'interrogent sur les conséquences du virage au centre opéré par le chancelier.

BONN

de notre correspondant

Le Bundesrat, la Chambre représentative des Länder, devait, sauf incident, adopter définitivement, vendredi 19 mars, trois lois fiscales, grâce aux voix du gouvernement régional sortant de Hesse (social-démocrate - Verts), battu par l'opposition aux élections de février. In extremis, le gouvernement Schröder va donc faire passer le premier volet de sa réforme fiscale, les deux principales consistant à introduire une taxe sur l'énergie qui servira à financer en partie les retraites, et assujettir à cotisations sociales les « petits boulots » payés moins de 630 marks (315 euros) par mois. Début avril, ce ne sera en effet plus possible : le nouveau gouvernement de Hesse entrera en fonction, faisant perdre à la gauche sa majorité absolue au Bundesrat. Pour faire adopter ses projets, le chancelier devra à l'avenir composer avec l'opposition, - ou au moins avec le Parti libéral (FDP), qui dirige la Rhénanie-Palatinat avec le SPD. Une telle alliance vient d'être nouée pour réformer le code de la nationalité, qui devait être débattu, ce vendredi, en première lecture au Bundestag.

L'aile gauche des Verts est « assommée » par ce virage au centre et la perte de l'allié qu'était M. Lafontaine : « Le projet de réforme Rouge-Vert est mort. Avec le SPD, il subsiste tout au plus un somme d'intérêts communs », a déclaré à l'hebdomadaire Stern le ministre Vert de l'environnement, Jürgen Trittin, qui a dû renoncer à une sortie rapide du nucléaire.

L'Allemagne se retrouve avec



deux partis du centre, qui se distinguent à peine l'un de l'autre, a-t-il affirmé, expliquant même que « à moyen terme l'idée d'un partenariat avec la CDU [l'Union chrétienne-démocrate] se défend tout autant ou tout aussi peu qu'avec le SPD », a affirmé M. Trittin. Il a été soutenu par Antje Radcke, co-présidente des Verts, représentante de l'aile gauche du parti, qui a affirmé que le SPD n'était plus un parti de réformes et que la formule « Rouge-Vert » avait échoué. Côté social-démocrate, le président du groupe parlementaire, Peter Struck, a estimé que les propos de M. Trittin ne « servent pas à grand-chose », tout en précisant qu'il n'avait jamais considéré l'alliance comme un

« mariage d'amour », mais comme une communauté d'objectifs de quatre années au-delà desquelles chacun pouvait décider de continuer ou non.

Devant le tollé provoqué par ses déclarations, y compris dans ses propres rangs - l'aile droite des Verts est en matière économique plus proche de M. Schröder que de M. Lafontaine -, M. Trittin a tempéré ses propos. En temps normal, on n'y aurait vu le coup de pied de l'âne au chancelier, qui avait déclaré après la défaite de Hesse : « Nous avons besoin de plus de Fischer [le ministre Vert des affaires étrangères] et moins de Trittin ». Mais la gauche allemande est tellement traumatisée par ses échecs et le dé-

part de M. Lafontaine que nul n'exclut un naufrage de la coalition à Bonn. La capitale bruit de rumeurs, qui augmentent la nervosité. Ainsi, le ministre de la défense, Rudolf Scharping, aurait mis sa démission dans la balance si son budget était de nouveau amputé, ce qui a été démenti par le gouvernement.

« MINI-ÉPREUVES »

Sur le papier cependant, l'éclatement de la coalition n'a guère de raison d'être : celle-ci dispose d'une majorité pour quatre ans confortable ; les Verts ont beau être plus à l'aise dans l'opposition, ils savent que claquer la porte du gouvernement signifierait leur mort politique ; le SPD n'envisage pas sérieusement de s'allier avec les libéraux ou de former une grande coalition avec les chrétiens-démocrates.

Toutefois, de nouveaux revers politiques pourraient faire perdre à la majorité au pouvoir son sang froid. Car d'autres « mini-épreuves » attendent le gouvernement : la reprise des transports de convois de déchets nucléaires ainsi que d'éventuelles frappes en Yougoslavie ou l'intervention de la Bundeswehr au Kosovo pourraient faire tanguer la gauche des deux partis de gouvernement, même si le débat politique sur ces sujets a déjà été tranché. Le chancelier a absolument besoin d'un succès pour repartir de l'avant. C'est pourquoi il ne peut pas se permettre d'enregistrer un échec au sommet européen de Berlin, les 24 et 25 mars, portant sur la réforme des finances de l'Union européenne.

Arnaud Leparmentier

La RDA a rêvé d'embaumer Goethe

BONN

de notre correspondant

L'Union soviétique avait embaumé Lénine. La RDA avait le tombeau de Goethe et de Schiller. La Frankfurter Allgemeine Zeitung (FAZ) a révélé, jeudi 18 mars, « comment la RDA voulait rendre les restes mortels de Johann Wolfgang von Goethe immortels », qualifiés de « Trophée pour le socialisme ». Au cours d'une opération restée secrète durant près de trente ans, des chercheurs de l'ex-Allemagne de l'Est ont exhumé le corps du poète allemand afin de préserver son squelette pour l'éternité. Cent trente-huit ans après sa mort, dans la nuit du 2 novembre 1970, une équipe de sept archéologues et de pathologistes ont ouvert le sarcophage de Goethe dans la crypte du Prince, à Weimar, devenue centre de la vie culturelle allemande au XVIII^e siècle.

LE RETOUR DU SQUELETTE

La dépouille du père de Faust, qui repose aux côtés de celle de Friedrich von Schiller, a été « débarrassée » de toutes ses « chairs » par une tech-

nique de macération et a subi ensuite un traitement de conservation. Trois semaines plus tard, le 21 novembre, le squelette de Goethe regagna la crypte, ainsi que sa couronne de lauriers, précise le document des autorités est-allemandes. En revanche, le linceul, qui avait été envoyé pour examen à Berlin n'était pas de retour à Weimar, ce qui explique selon la FAZ, que l'opération ait été tenue secrète.

Les chercheurs est-allemands souhaitaient à l'origine seulement remplacer un verrou sur le cercueil du poète. Inquiets d'une décomposition accélérée en raison de l'air qui pouvait entrer dans le sarcophage, ils décidèrent d'exhumer le corps et de le traiter. Selon la FAZ, les cercueils de Goethe et de Schiller avaient déjà été ouverts par le passé : les restes de Schiller furent « traités » dès 1959. Lorsque les chercheurs réouvrirent son sarcophage en 1970, ils virent que le squelette de l'ami de Goethe était dans un « état matériel et visuel excellent... On proposa immédiatement de traiter les ossements de Goethe de la même manière et d'entreprendre le sauvetage

comme pour Schiller », explique le protocole secret révélé par le quotidien. Les notes contenues dans le dossier révèlent que le squelette de Goethe mesurait 166,5 centimètres, ce qui signifie que de son vivant le poète mesurait probablement 169 centimètres. Vendredi, le quotidien populaire Bild Zeitung s'émerveillait de la capacité crânienne de l'écrivain, qui atteignait 1550 millilitres contre 1350 millilitres pour les hommes normaux.

La vie de la dépouille de Goethe et de Schiller, symboles de l'âme allemande et objets de culte, avant et après la deuxième guerre mondiale, est mouvementée. En 1944, les nazis avaient placé le corps de deux grands hommes en lieu sûr, dans un bunker à Jena. Ordre fut donné en 1945 de les détruire, avant l'arrivée des Américains, mais il ne put être exécuté. Ces derniers ordonnèrent de ramener les cercueils dans la crypte. D'aucuns parlèrent alors du « deuxième enterrement de Goethe ».

Ar. Le.

Jacques Isnard

Ultime mise au point franco-allemande avant le sommet européen de Berlin

LES PRÉPARATIFS du sommet européen des 24 et 25 mars à Berlin ont été discutés, vendredi matin 19 mars à l'Élysée, à Paris, entre le président de la République, Jacques Chirac, le premier ministre, Lionel Jospin, et le chancelier allemand, Gerhard Schröder, arrivé en France au terme d'une tournée des capitales des Quinze. Aux dossiers de l'Agenda 2000, concernant le financement de l'Union, qui font encore l'objet de tractations délicates, est venu s'ajouter, après la démission de la Commission Santer, la question tout aussi complexe de sa succession qu'il faut régler d'urgence.

Face au Parlement européen, qui insiste pour la mise en place d'une Commission intérimaire avant les élections européennes du 13 juin, les gouvernements hésitent encore. On estime ainsi « absurde » à Paris de bâcler une procédure pour nommer une Commission chargée d'assurer seulement la fin du mandat du collègue Santer, qui s'achève en janvier 2000, tout en sachant qu'il faudra en entreprendre une autre avec le nouveau Parlement élu en juin... pour nommer celle qui lui succédera pour les cinq années à venir. « Le mieux,

en tout cas le moins mauvais, serait qu'une décision soit prise après les élections », a lui-aussi estimé, jeudi José Maria Aznar, le chef du gouvernement espagnol, s'exprimant aux côtés du chancelier allemand avec lequel il venait de s'entretenir à Madrid.

Une solution intermédiaire serait de nommer un président de Commission à la fois chargé de gérer la transition et de préparer la mise en place du futur collège. Un nom pourrait, peut-être, mettre tout le monde d'accord, celui de l'Italien Romano Prodi, qui a l'avantage d'être démocrate chrétien et d'avoir dirigé un gouvernement de centre gauche, profil qui le rend acceptable par les deux grands groupes politiques du Parlement.

Gerhard Schröder, qui devait s'entretenir vendredi à Bruxelles avec le président de l'Assemblée de Strasbourg, José Maria Gil-Robles, a laissé entendre qu'une décision ne serait sans doute pas prise à Berlin, mais très vite après. Un nouveau sommet extraordinaire pourrait être convoqué à tout moment pour entériner une décision.

D'ici là, les Quinze doivent boucler leurs négociations sur l'Agenda

2000. La crise institutionnelle les a confortés dans leur détermination à conclure à Berlin. Une détermination réaffirmée par le chancelier allemand comme par Pierre Moscovici, le ministre français des affaires européennes, qui était lui aussi à Madrid et Lisbonne.

Les derniers ajustements à faire font monter la pression sur les gouvernements. Portugais et Espagnols ont encore des exigences sur les fonds structurels. En Allemagne, un débat houleux a eu lieu au Bundestag entre le ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, et l'opposition chrétienne-démocrate qui réclame une diminution draconienne de la contribution allemande et accuse Bonn d'avoir cédé aux Français sur le cofinancement des aides agricoles. A Paris enfin, le ministre de l'Agriculture, Jean Glavany, qui a clos leur congrès, a assuré les syndicats agricoles que les dirigeants français feraient tout pour améliorer le compromis sur la PAC proposé par la présidence allemande, qui est vivement attaqué par les néogaullistes.

Henri de Bresson

Huit hélicoptères franco-allemands pour équiper la police turque

LA TURQUIE et le groupe franco-allemand Eurocopter vont signer un contrat, d'un montant de 600 millions de francs (soit 91,5 millions d'euros), qui couvre, moyennant un crédit encore à définir, l'achat par la police turque de huit hélicoptères Cougar Mk1. Les forces spéciales de la police turque sont déjà dotées d'hélicoptères français Puma. Le Cougar Mk1 transporte une vingtaine de commandos sur les lieux d'une action.

Face à la concurrence de Boeing-Sikorsky, le choix de la police turque s'est porté sur l'hélicoptère franco-allemand, comme le reconnaît la représentante d'Eurocopter à Ankara, Sedef Demirel. Le groupe turc Tusas Aerospace Industries (TAI) a reçu, en 1997, la licence de fabrication du Cougar Mk1. A cette époque, l'armée turque a acheté, pour ses troupes et leur logistique, trente Cougar Mk1 qui sont produits par TAI et dont les trois premiers exemplaires viennent d'être assemblés sur place. Ce contrat est estimé à 2,5 milliards de francs (381 millions d'euros). Dès lors que les hélicoptères sont identiques et où c'est TAI qui les fabrique, le choix de la police est cohérent avec celui de l'armée.

LA QUESTION DU GÉNOCIDE

Début mars, la Turquie a fait savoir qu'elle remettait, après l'en avoir exclu fin 1998, l'hélicoptère de combat Tigre conçu par Eurocopter en compétition avec des modèles américains, italiens et russo-israéliens (Le Monde du 11 mars). Le marché turc, qui porte sur 145 hélicoptères et dont la conclusion est attendue pour la fin de cette année, est estimé à 4 milliards de dollars (3,6 milliards d'euros). Peu après l'annonce, par Ankara, de la décision sur le Tigre, Lionel Jospin a rappelé que son gouvernement ne soutiendrait pas la proposition de loi, présentée par des députés socialistes, sur la reconnaissance du génocide arménien de 1915. Le Tigre fera prochainement des essais en France au profit des Turcs.

Au Sénat, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, a expliqué, mercredi 17 mars, que « la France redoute que l'adoption de ce texte par le Parlement serve, avant tout, ceux que tentent le repli sur soi, le nationalisme autoritaire et la répudiation des valeurs de progrès ». Il a rejeté la perspective de l'inscription d'une telle proposition de loi à l'ordre du jour du Sénat, invoquant des raisons d'« opportunité ».

Rendre l'administration plus accessible

- 13000 responsables
- 11500 organismes et services



L'annuaire complet de vos interlocuteurs au sein des administrations. **Le répertoire de l'administration française 1999** 624 pages, 32€ - 209,91F

En vente en librairie et par correspondance à La Documentation française

Fax commandes : 01 40 15 68 00 3615 ou 3616 la doc (1,29 F/mn) www.ladocfrancaise.gouv.fr

La documentation Française

L'Union européenne appelle la junte birmane à délivrer un visa au mari malade d'Aung San Suu Kyi

RANGOON. L'Union européenne (UE) a appelé, jeudi 18 mars, les autorités birmanes à accorder un visa au mari mourant de la dirigeante de l'opposition, Aung San Suu Kyi, pour qu'il puisse venir de Grande-Bretagne lui rendre visite. L'UE a invoqué des « raisons humanitaires » à l'appui de sa demande en faveur de l'époux du Prix Nobel de la paix, le Britannique Michael Aris, un spécialiste du Tibet et du bouddhisme, qui n'a pas vu sa femme depuis trois ans.

Atteint d'un cancer de la prostate en phase terminale, M. Aris ne serait cependant pas en état de voyager. La junte militaire birmane s'est dite disposée à autoriser Aung San Suu Kyi à se rendre au chevet de son mari en Grande-Bretagne, mais il est hautement improbable que l'opposante accepte de quitter la Birmanie, de crainte de ne pas être autorisée à rentrer. — (AFP)

Des militants maoïstes massacrent 35 personnes de hautes castes en Inde

NEW DELHI. Un nouvel épisode de la « guerre des castes » dans l'Etat indien du Bihar a fait trente-cinq morts, vendredi 19 mars. Pour se venger de deux massacres récents d'« intouchables » par une milice de propriétaires de hautes castes, des militants armés, appartenant à un mouvement maoïste, ont massacré ces trente-cinq personnes de hautes castes dans un village voisin des deux précédentes tueries.

Cette affaire intervient alors que le gouvernement du Bihar, destitué récemment par le gouvernement central pour « son incapacité à faire respecter la loi et l'ordre », a repris sa place grâce au soutien du Parti du Congrès. Près de soixante-dix personnes ont été tuées dans des affrontements intercastes dans cet Etat depuis le début de l'année. — (Corresp.)

Le président élu du Nigeria en visite à Paris

PARIS. La France et le Nigeria « doivent travailler ensemble en Afrique » et « substituer la coopération » à leur « compétition rampante d'autrefois », a déclaré, jeudi 18 mars, le président élu du Nigeria, l'ex-général Olusegun Obasanjo, qui effectuait à Paris sa première visite hors d'Afrique depuis son élection, le 27 février. M. Obasanjo, qui doit prendre ses fonctions à la tête de l'Etat fédéral le 29 mai, s'est entretenu avec le président Jacques Chirac et le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine.

Le Nigeria est le troisième partenaire commercial de la France en Afrique sub-saharienne, avec des échanges qui ont atteint 7,7 milliards de francs en 1998.

L'armée turque se prononce contre un report des législatives

ANKARA. Le chef de l'état-major de l'armée turque, le général Huseyin Kivrikoglu, a lancé, jeudi 18 mars, une mise en garde aux députés islamistes, qui tentent de faire modifier une loi ayant interdit à leurs dirigeants de faire de la politique pour incitation à la haine raciale et religieuse. « Une modification de cet article pourrait augmenter davantage la menace fondamentaliste (...). Le pays ne pourrait tolérer une telle éventualité, qui le mènerait au chaos », déclare Huseyin Kivrikoglu dans un entretien au quotidien *Hürriyet*. Le général a estimé qu'un « report des élections mènera le pays à l'instabilité ». — (AFP)

DÉPÊCHES

■ **IRAK : des coupes dans le budget du programme « Pétrole contre nourriture »**, financé par les recettes des exportations irakiennes, a entraîné à l'annulation de plusieurs projets, notamment dans le secteur des télécommunications, ont indiqué, jeudi 18 mars, les Nations unies. Le directeur exécutif du programme, Benon Sevan, estime que le total des réductions atteindra 950 millions de dollars (près de 863 millions d'euros) sur un budget global de 2,7 milliards de dollars (2,45 milliards d'euros). — (AFP)

■ **Un troisième avion irakien transportant des pèlerins** est arrivé, jeudi 18 mars, en Arabie saoudite. Vendredi, des milliers de pèlerins irakiens sont entrés en territoire saoudien et attendaient l'octroi de visas par les autorités pour effectuer le pèlerinage à La Mecque. Par ailleurs, un avion de la compagnie nationale Libyan Airlines, transportant des pèlerins, a violé l'embargo imposé au pays pour se rendre également à La Mecque. — (AFP)

■ **AUTORITÉ PALESTINIENNE : des diplomates étrangers, notamment européens, ont rencontré**, jeudi 18 mars, des responsables de l'Autorité autonome palestinienne au siège officiel de l'OLP à Jérusalem-Est, en dépit des injonctions du gouvernement israélien. Celui-ci a réagi en supprimant les sauf-conduits dont bénéficiaient plusieurs responsables palestiniens, qui leur permettaient d'entrer librement dans le pays. — (Reuters.)

■ **ALGÉRIE : le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) va pouvoir reprendre ses visites des prisons, suspendues depuis six ans**, a annoncé, jeudi 18 mars à Genève, la mission algérienne auprès de l'ONU. Le CICR avait tenté à plusieurs reprises de reprendre ces visites, à condition d'avoir un libre accès aux détenus, de façon répétée et sans la présence de tiers. — (AFP)

■ **INDONÉSIE : trois jours d'émeutes interethniques** ont fait au moins cinquante-neuf morts dans la province de Kalimantan, la partie indonésienne de l'île de Bornéo, a révélé la police, vendredi 19 mars. Deux mille personnes environ ont fui la région de Sambas, à 875 kilomètres au nord-est de Djakarta, pour échapper aux émeutes, a précisé un policier. Les émeutes ont commencé, mardi, entre Malais, qui composent 40 % de la population locale, et immigrants de l'île de Madura. (Reuters.)

■ **SOMALIE : de violents combats entre les milices rivales** de Musa Sudi Yalahow et celles loyales au chef de guerre Hussein Ali Ahmed, gouverneur de Mogadiscio, ont fait au moins quarante morts et soixante-dix blessés, vendredi 19 mars dans la capitale somalienne. — (AFP)

Républicains et démocrates se lancent dans la course à la succession du président Clinton

George W. Bush et Al Gore sont favoris dans les sondages

L'élection présidentielle américaine se tiendra en novembre 2000. Dans le camp démocrate, l'actuel vice-président, Al Gore, apparaît comme le

candidat le mieux placé dans son parti pour braver la succession de Bill Clinton. Chez les républicains, le fils de l'ex-chef de la Maison Blanche,

George Bush, devance pour le moment Elizabeth Dole, l'épouse de l'ancien sénateur Bob Dole. Les trois cherchent à séduire l'électorat du centre.

WASHINGTON

de notre correspondant

L'affaire Lewinsky étant entermée et le procès en destitution de Bill Clinton pratiquement oublié, la campagne pour l'élection présidentielle de novembre 2000 a démarré comme une fusée. Ou du moins son premier étage, celui de la candidature à la candidature. A onze mois de la série de primaires qui, au début de l'an 2000, déterminera les deux prétendants à la magistrature suprême, chaque camp fourbit ses armes. Chez les démocrates, l'avance d'Al Gore, qui a su tirer profit de sa position et de ses six années à la Maison Blanche, est considérable face à son rival, l'ex-sénateur Bill Bradley. Mais les sondages donnent le vice-président battu par les deux têtes de liste républicaines, George W. Bush, gouverneur du Texas et fils de l'ex-président George Bush, et Elizabeth Dole, épouse de l'ancien sénateur Bob Dole, rival de Bill Clinton en 1996.

Pendant que M. Dole fait de la publicité pour le Viagra, Elizabeth — alias Liddy — a franchi le pas en annonçant la formation d'un « comité exploratoire » à sa candidature, le meilleur moyen d'attirer ses partisans et de voir si les bailleurs de fonds seront au rendez-vous. Car, face à George W. Bush, qui a déjà fait le plein et n'a pas à craindre de manquer d'argent pour les primaires (il faut environ 25 millions de dollars, 23 millions d'euros), M^{me} Dole a fort à faire. D'autant que plusieurs autres « petits » candidats représentant la droite républicaine liée aux fondamentalistes de la droite chrétienne ont aussi leur trésor de guerre. Car, derrière les deux chevaux de tête, ils sont une dizaine à se disputer les restes.

Aucun d'eux n'a, bien entendu, de chances d'être élu. Mais la capacité de nuisance de cette droite extrême est grande ; en 1996, elle avait tellement affaibli Bob Dole qu'il n'avait pu résister aux coups de boutoir de Bill Clinton. Or huit de ces petits candidats en sont issus ou cherchent à en séduire les électeurs, qui représentent un tiers de l'électorat républicain traditionnel. Le dernier, le sénateur John McCain, ancien pilote prisonnier au Vietnam du Nord, est un individualiste qui fait figure de modéré. Tous confondus, ils représentent, selon un sondage récent, 20 % des intentions de vote du Parti républicain, face à 25 % pour Elizabeth Dole et 52 % à George W. Bush.

CLINS D'ŒIL

On retrouve, dans ce groupe, pêle-mêle l'ancien vice-président Quayle, qui a des références conservatrices impeccables ; le milliardaire Steve Forbes, qui dépense sans compter pour sa candidature ; le commentateur de CNN, Pat Buchanan, sur la liste pour la troisième fois ; John Kasich, président de la commission budgétaire de la Chambre et dont le programme se résume à une baisse de 10 % des impôts ; l'ambassadeur Alan Keyes ; l'ancien gouverneur du Tennessee, Lamar Alexander ; Gary Bauer, fondateur d'un des principaux groupes de pression de la droite chrétienne ; et le sénateur du New Hampshire,

au nom prédestiné pour un anonyme de la politique, Bob Smith. L'explosion de la galaxie conservatrice lui enlève toute chance de figurer à la présidentielle.

Mais le Parti républicain est dans une situation délicate : il a été tellement infiltré par son aile fondamentaliste qu'aucun candidat n'a de chance d'être choisi s'il ne donne pas de gages, en particulier sur l'interdiction de l'avortement. Par contre, la majorité de ses électeurs, et ces centristes dont le vote est crucial, ne sont pas des extrémistes. George W. Bush et Elizabeth Dole devront donc à la fois éviter de s'aliéner ces faiseurs de rois tout en donnant à l'opinion une image de modération. Car ce que les Américains recherchent, c'est une sorte de Clinton républicain face à un Al Gore qui peine à établir le contact avec ses compatriotes et que certains jugent compromis avec une présidence marquée par les scandales.

Ce louvoiement risque toutefois de donner l'image de candidats inconsistants, sans guère d'idées. George W. Bush vante son « conservatisme à visage humain » tout en évitant de prendre un parti tranché sur l'avortement et en restant vague sur de nombreux thèmes de la campagne. Il joue de son image de gouverneur qui a su s'attirer le soutien de Noirs, d'hispaniques et de démocrates et qui est resté en dehors de la croisade républicaine pour la destitution de Bill Clinton tout en s'entourant de « reaganiens », plus conservateurs que son père. Un clin d'œil au centre, un autre à droite. Il re-

fuse de faire campagne avant la clôture de la session parlementaire au Texas, fin mai, et reçoit dans sa résidence d'Austin ceux qui sont prêts à se rallier à lui.

LES THÈMES QUI PRÉOCCUPENT

Elizabeth Dole joue de sa popularité. Ancienne ministre des présidents Reagan et Bush, elle avait été le principal soutien de son mari en 1996, au point que l'on s'était demandé si les républicains n'avaient pas choisi le mauvais Dole comme candidat. Elle a démissionné de la présidence de la Croix-Rouge américaine pour se lancer dans la bataille. Très médiatique, habile politicienne, elle a jusqu'à présent réussi à ne se prononcer sur aucun sujet, à commencer par celui — piégé — de l'avortement. Reste à savoir combien de temps les principaux candidats parviendront à faire campagne sans rien dire sur les thèmes qui préoccupent les Américains, en semblant coller également au centre tout en faisant entendre leur différence...

La popularité de George W. Bush et de Liddy Dole tient à ce qu'ils n'ont encore fait aucune erreur tactique. Mais il leur faudra bien se découvrir un jour sans irriter ceux qui voient en eux de nouveaux pragmatiques ni ceux qui exigent une plate-forme électorale pure et dure. Sinon, ils risquent de perdre le centre au profit d'Al Gore, tout comme avant eux George Bush, en 1992, et Bob Dole, en 1996, face à Bill Clinton.

Patrice de Beer

« Vache folle » : les cas de maladie de Creutzfeldt-Jakob augmentent

LES RESPONSABLES britanniques du réseau de surveillance épidémiologique de la nouvelle forme de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ), affection neurodégénérative toujours mortelle due à l'agent infectieux de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la « vache folle »), annoncent dans le prochain numéro du *Lancet* (daté du 20 mars) un accroissement inhabituel du nombre des décès dus à cette maladie. Au total, en Grande-Bretagne, 39 personnes sont mortes des suites d'une MCJ. L'inquiétude des responsables britanniques tient à la progression observée. On a ainsi recensé 3 décès en 1995, 10 en 1996 et 1997 et 15 en 1998, dont 9 durant le dernier trimestre. Un autre décès a d'ores et déjà été confirmé depuis le début de cette année.

Les spécialistes britanniques estiment ne pas être en mesure de dire si cette augmentation, pour l'heure inexplicable, constitue les prémices d'une épidémie massive. Selon eux, seule la poursuite des observations épidémiologiques sur plusieurs années permettra de

faire des prévisions scientifiquement fondées.

Pour autant, ces dernières observations constituent selon Simon Cousins, l'un des membres du réseau de surveillance britannique, un « motif d'inquiétude ». Pour le professeur John Collinge, membre de la commission des experts scientifiques chargés de conseiller le gouvernement britannique, « il est encore trop tôt pour savoir ce que cela signifie ». « Personnellement, je crains que le pays ne subisse une épidémie sérieuse, cela est tout à fait possible », a ajouté le professeur Collinge.

UNE NOUVELLE FORME DE MCJ

Les observations britanniques sont, pour l'heure, limitées au seul nombre des cas de décès pour lesquels le diagnostic a pu être officiellement confirmé. Les experts français chargés de ce dossier de santé publique regrettent notamment de ne pas disposer d'éléments sur les facteurs de risque auxquels ont été exposées, par voie alimentaire, les victimes de la nouvelle forme de MCJ. « Il s'agit là d'une question difficile, mais dont l'importance est es-

sentielle en termes de prévention et de santé publique, souligne un expert français. Il faudrait en particulier savoir si les victimes n'ont consommé que de la viande bovine ou de la viande reconstituée dans laquelle on retrouve des éléments du système nerveux central bovin. »

La publication de ces observations coïncide avec les premières interrogations médicales sur l'existence de la nouvelle forme de MCJ aux Etats-Unis, où cette affection aurait été diagnostiquée chez des chasseurs de cerfs, un animal qui peut être atteint par l'agent de l'ESB. Elle survient également au moment où les services de la Commission européenne effectuent les derniers contrôles préalables à la levée de l'embargo sur les viandes bovines britanniques et où les pays de l'Union européenne ne parviennent à rendre homogènes ni les mesures de surveillance épidémiologique de l'ESB ni les pratiques industrielles concernant la fabrication des farines animales.

Jean-Yves Nau

L'Equateur est paralysé par une grève générale

LIMA

de notre correspondante

Depuis le 15 mars, l'Equateur est paralysé par une grève générale indéfinie. Rues et routes ont été coupées par les manifestants et certains produits commencent à faire défaut sur le marché. A la grève des chauffeurs de taxis, s'est ajoutée celle du Front patriotique,

qui assure représenter trois millions d'indigènes, un million de paysans et la plupart des syndicalistes, parmi lesquels les quinze mille employés du secteur pétrolier. Le Front patriotique exige la démission du chef de l'Etat si celui-ci n'abroge pas le train de mesures promulgué le 11 mars, comprenant une hausse des car-

burants de 150 %, le gel des dépôts bancaires et l'accélération des privatisations.

« On se trouve dans la même ambiance qu'en février 1997 [lorsque l'ex-président populiste, Abdala Bucaram, fut obligé à démissionner après trois jours d'émeutes], écrit Mauricio Mulder, l'envoyé spécial du quotidien péruvien *La Republica* : « Un président isolé, abandonné de façon opportuniste par ses alliés, et mis au pied du mur par le peuple pour avoir décrété des mesures économiques antipopulaires. Un président sans pouvoirs. »

ÉTAT D'URGENCE

« Le président Jamil Mahuad ne va pas démissionner. Il ne va pas non plus fermer le Congrès », assure le vice-président Gustavo Noboa, qui dénonce le complot contre le régime ourdi par les syndicats, les indigènes, les paysans et certains hommes politiques. Il est catégorique : « Nous n'allons pas admettre les appels à la rébellion ! » Mais, bien que l'armée ait lancé un deuxième appel au calme « afin de parvenir à une trêve politique », le chef d'Etat semble isolé dans son palais de Carondelet, en compagnie de ses proches collaborateurs. Depuis que ses ex-alliés du Parti social-chrétien sont pas-

sés à l'opposition, la semaine dernière, le gouvernement ne parvient pas à recomposer un système d'alliances au Congrès. Une majorité des parlementaires exigerait la suspension de l'état d'urgence et celle du train de mesures, jusqu'à ce que celles-ci soient discutées par l'Assemblée.

Face à la crise sociale, politique, économique et financière, et aux rumeurs d'« auto-putsch » (une supposée fermeture du Congrès), le président Bill Clinton a écrit à Jamil Mahuad pour le féliciter de son courage et lui offrir son appui. Tout en l'exhortant à maintenir son indéclinable engagement pour la démocratie et l'ordre constitutionnel, le président américain estime que « les efforts à faire seront très durs, mais je vous encourage à poursuivre vos travaux avec le Fonds monétaire international afin de parvenir à un accord »... qui représenterait un ballon d'oxygène de 400 millions de dollars (près de 366 millions d'euros) pour l'exsangue économie équatorienne. Le FMI, comme la Banque mondiale, reconnaît que la situation de l'Equateur est l'une des plus délicates de l'Amérique latine.

Nicole Bonnet

Le Monde DE L'ÉDUCATION DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION

Au sommaire de mars

Dossier spécial : 30 pages

LE CAS ALLÈGRE

100 PAGES 30 F - 4,57 €

Alexandre Kwasniewski, président de la République de Pologne

« Nous donnons autant d'importance au pilier européen qu'au pilier atlantique de l'OTAN »

L'entretien accordé au *Monde* par le président polonais, Alexandre Kwasniewski, a eu lieu dans l'actuel palais présidentiel - là où, quarante-

quatre ans plus tôt, avait été signé le pacte de Varsovie et où, il y a dix ans, les dirigeants du régime communiste (dont M. Kwasniewski) et

ceux de l'opposition démocratique se sont entendus lors d'une négociation sur les principes d'une transition.

Un réseau électrique reliera l'Afrique à l'Asie en contournant Israël

A l'origine, le tracé incluait l'Etat hébreu

VARSOVIE

de notre correspondant

« La Pologne a toujours dit que son entrée dans l'OTAN, paradoxalement, améliorerait ses relations avec la Russie. Pourquoi ?

— Nous voulons que cela nous permette d'avoir d'aussi bonnes relations avec la Russie que les autres membres de l'OTAN. Il n'y a pas de raison que ces relations soient alors différentes de celles liant la Russie et la France, l'Allemagne, l'Italie, le Canada, etc. Je crois qu'après une première période psychologiquement difficile pour la Russie arrive l'heure du pragmatisme. Il est, par exemple, très important pour moi que le premier ministre, Evgueni Primakov, ait prévu de venir à Varsovie très peu de temps après le sommet de l'OTAN [à Washington], en avril.

— Votre présence dans l'OTAN va-t-elle augmenter ou diminuer la menace que fait peser sur la Pologne l'enclave de Kaliningrad, et rendre plus ou moins probable une renucléarisation de la Biélorussie ?

— Le redéploiement d'armes nucléaires en Biélorussie susciterait en tout état de cause une crise internationale. Il y a des accords internationaux et il n'y a pas de raison de les changer, d'autant que notre entrée dans l'OTAN ne menace en rien nos voisins. Nous voulons seulement nous assurer les meilleures garanties de sécurité et nous avons de bonnes raisons de le vouloir : pendant des siècles, notre territoire a été le champ de bataille le plus populaire de l'Europe, avec, pour le seul XX^e siècle, deux guerres mondiales et la guerre polono-bolchevique.

» Pour Kaliningrad, ce sera, je l'espère, l'un des principaux sujets de nos conversations avec M. Primakov. Nous devrions tout faire pour associer Kaliningrad aux processus européens en cours. Il n'y a aucune raison pour que cette enclave soit isolée, qu'on ne puisse développer avec



ALEXANDRE KWASNIEWSKI

elle des échanges commerciaux, une navigation et un tourisme normaux. Nous ne voudrions pas voir en Kaliningrad un port-avions terrestre, mais une zone profitant de sa situation exceptionnelle. (...) La Russie a le droit d'y avoir des troupes et de profiter de ses ports, mais il n'y a aucune raison qu'elle ait le statut d'une région militaire particulière.

— Envisageriez-vous une sorte de marché : les Russes y réduisent leur présence militaire et la Pologne leur accorde le corridor qu'ils demandent à travers son territoire ?

— Il ne peut être question de « corridor » et je me réjouis que la partie russe ait renoncé à utiliser ce terme. Mais nous avons intérêt à ce que les voies de communication permettent un développement de Kaliningrad. Il y a des problèmes d'environnement (nous avons dans cette région de transit un parc national, qui doit être protégé), mais le réseau de transports doit être développé, éventuellement en coopération avec la Russie. Nous pouvons aussi parler de réduction des effectifs à Kaliningrad, mais outre ce problème, il y a celui du matériel, en particulier usagé : c'est une vaste décharge militaire.

— La Pologne souhaite une poursuite de l'élargissement de l'OTAN. Mais il y a peu d'enthousiasme côté occidental.

— Nous en discuterons à Washington. Mon objectif, et celui du gouvernement, est que soit établi

le principe de la politique de la porte ouverte, qui suppose l'établissement de critères nécessaires pour un nouvel élargissement, qui, à notre avis, se fera.

— Des responsables en Europe de l'Ouest craignent que la Pologne ne devienne, dans l'OTAN, une sorte de porte-parole des Etats-Unis, alors que nombre de Polonais considèrent plus sûr d'être aux côtés des Etats-Unis que de la France ou d'un autre pays européen.

— Nous voulons être un allié sérieux, et sommes heureux d'avoir de bonnes relations avec tous les membres de l'OTAN, et des relations excellentes, de caractère stratégique, avec certains. C'est le cas de l'Amérique, mais aussi de l'Allemagne et de la France, ne serait-ce que dans le cadre du triangle de Weimar. Mais il est vrai qu'il y a en Pologne un très fort sentiment pour les Etats-Unis, issu de l'Histoire. Des Polonais ont combattu pour l'indépendance américaine, 11 % des Américains disent avoir des racines polonaises, la seconde communauté polonaise au monde, après Varsovie, vit à Chicago (...). Nos relations avec la France ont aussi un caractère sentimental, mais certains se demandent si, dans des conditions extrêmes, on ne risquerait pas de se retrouver dans une situation comparable à celle de 1939. (...) Mais nous sommes très attachés à nos relations avec la France, nous sommes sensibles à beaucoup des principes posés par la France. Il faut aussi souligner les progrès réalisés dans nos rapports avec l'Allemagne, où se situait le problème « historique » majeur. Dans nos sondages, l'Allemagne apparaît comme un pays « ami » et c'est une unité polono-germano-danoise, stationnée à Szczecin, qui sera le premier signe tangible de notre appartenance à l'OTAN.

— Estimez-vous que la Pologne devrait soutenir automatiquement la politique américaine à l'égard de l'Irak ?

— Automatiquement, non. Nous nous attendons à être informés, dans le cadre de l'Alliance, des actions et des intentions des uns et des autres. Il ne serait pas bon que les membres, même les plus récents, soient informés par la télévision. Il y a des actions suscitant plus ou moins de controverses, mais jusqu'à présent, nous avons compris les motifs des attaques contre les dépôts d'armes biologiques ou chimiques en Irak.

— Pensez-vous que l'OTAN doit pouvoir agir en dehors de sa zone de défense sans l'accord de l'ONU ?

— C'est une question très difficile. Je suppose qu'il en sera question au sommet de Washington. Il faut concilier deux impératifs : celui de la rapidité de réaction, nous en avons eu la démonstration en Yougoslavie, où le retard s'est traduit par un grand nombre de victimes ; mais le mandat des Nations unies est aussi très important, il faut un équilibre.

— Le concept de « défense européenne » ne commencera-t-il à avoir un sens pour la Pologne qu'après son entrée dans l'Union européenne ?

— Non, et nous n'avons pas à nous demander qui nous aimons le plus, l'Amérique ou l'Europe. Au sein de l'OTAN, le facteur atlantique est indispensable. Les cinquante dernières années comme les événements plus récents l'ont prouvé. Il continuera à l'être. On ne peut se limiter au continent européen pour combattre le terrorisme, la prolifération, voire la « privatisation » des armes nucléaires. En même temps, l'Europe a son identité, ses structures, et peut jouer un rôle beaucoup plus important qu'en 1949 ou il y a trente ans. C'est pourquoi, même en restant pour l'instant en dehors de l'UE, nous appuyons ce processus. Nous donnons autant d'importance au pilier européen qu'au pilier atlantique de l'OTAN. »

Propos recueillis par Jan Krauze

LE CAIRE

de notre correspondant

L'Etat d'Israël a été court-circuité dans le premier grand projet de développement économique régional au Proche-Orient. Le président égyptien, Hosni Moubarak, et le roi Abdallah II de Jordanie ont donné, mardi 16 mars, le coup d'envoi de la première phase d'un réseau électrique reliant l'Afrique et l'Asie. Ce réseau, qui sera rattaché à l'Europe via la Turquie, raccordera tous les pays du Proche-Orient - à l'exception d'Israël.

A l'origine, le projet, visant à relier les réseaux électriques du Proche-Orient, comprenait les territoires palestiniens et Israël. Il s'agissait d'un des programmes lancés, sous le haut patronage américain, au cours des conférences de développement économique régional. Israël avait même participé aux études de faisabilité aux côtés de l'Egypte, de la Jordanie et de la Syrie. Toutefois, le raccordement de l'Etat hébreu au réseau électrique proche-oriental a été exclu après l'arrivée de Benyamin Nétanyahou au pouvoir en Israël en 1996. Le processus de paix israélo-palestinien subissait un coup d'arrêt et le volet israélo-syrien régressait.

DEUX ENORMES TOURS

Or la participation de Damas est indispensable à la réalisation du projet, qui vise à relier le réseau électrique proche-oriental à l'Europe par le biais d'un raccordement de la Syrie à la Turquie. Israël a fait les frais de l'opération, tout comme l'Irak, soumis aux sanctions des Nations unies, lui aussi écarté en attendant des jours meilleurs.

Le projet, qui a coûté jusqu'à maintenant 229 millions de dollars (149 millions pour l'Egypte et 80 millions pour la Jordanie), a été financé dans sa plus grande partie par le Fonds arabe pour le développement économique et social. Deux énormes tours de plus de 20 mètres de haut ont été construites pour faire passer les câbles de haute tension au-dessus du canal de Suez. La ligne passe en-

suite par la ville balnéaire de Taba, dans le golfe d'Akaba en mer Rouge. Quatre câbles traversent le golfe à 850 mètres de fond, pour resurgir, 13 kilomètres plus loin, dans le port d'Akaba, en Jordanie, et éviter ainsi la ville d'Eilat en Israël. Les câbles permettent actuellement de véhiculer 130 mégawatts, qui grimperont à 350 mégawatts quand le projet sera terminé.

Le coût total du projet, quand le réseau jordanien sera raccordé à la Syrie et au Liban, d'ici à la fin de l'année, et à la Turquie, dans le courant 2000, est évalué à près de 600 millions de dollars. A ce moment, le réseau électrique africain sera raccordé à l'Asie et à l'Europe. Il permettra notamment d'exporter ou d'importer de l'électricité et de mieux adapter la production d'électricité à la consommation, afin d'éviter les pertes dues à la surproduction et aux pannes provoquées par les pics de consommation.

Au stade actuel, l'Egypte est appelée à jouer les exportateurs, grâce à une production qui dépassait de près de 20 % la consommation locale en juillet (5 760 mégawatts pour 4 449 MWh). Ce surplus d'énergie électrique, produite à faible coût grâce au haut barrage d'Assouan et surtout aux centrales thermiques utilisant le gaz extrait de la vallée du Nil, permette à l'Egypte, depuis le raccordement de son réseau à la Libye en mai, d'exporter de l'électricité à la Jamaïriya voisine.

Avant la fin de l'année, le réseau libyen devrait être lui-même connecté à la Tunisie, et dans un deuxième temps à l'Algérie, au Maroc et de là à l'Espagne et l'Europe. Le ministère égyptien de l'électricité projette enfin un raccordement à l'Afrique centrale, où devraient se concrétiser des projets de production d'électricité à partir des chutes d'eau du Nil et des autres grands fleuves. Un projet pharaonique, mis en veilleuse au vu des conflits dans cette région d'Afrique.

Alexandre Buccianti

L'ABS,
LE DOUBLE AIRBAG⁽¹⁾,
L'AIR CONDITIONNÉ,
LE DÉTECTEUR DE PLUIE⁽²⁾
ET L'ANTI-DÉMARRAGE CODÉ SONT ACQUIS.
VOTRE SENS DES AFFAIRES DOIT ÊTRE INNÉ.

Peugeot 605 à partir de 135 000 F TTC. Prix spécial pour une 605 Pléiade - 2.0i, essence, A.M. 99 au lieu de 160 000 F TTC (tarif conseillé au 4/01/99). Offre spéciale valable du 01/03/99 au 30/04/99 dans le Réseau Peugeot affichant l'opération. (1) Coussins gonflables de sécurité. (2) Essuie-vitre avant à détecteur de pluie. Modèle présenté : 605 Exécutive, 2.0i, essence, A.M. 99 avec option peinture métallisée.

605 PEUGEOT

Les indices économiques permettent d'envisager une timide sortie de la récession au Japon

L'atonie persistante de la demande intérieure impose la prudence

Après avoir connu une récession historique en 1998, le Japon semble renouer timidement avec la croissance, grâce à la relance et à la restructuration

du secteur bancaire. La croissance est attendue à +0,5 % pour l'année budgétaire 1999-2000 contre -3 % l'année précédente. Mais la

prudence reste de mise. Le directeur général du FMI prévoit une deuxième récession pour 1999. (Lire aussi page 24.)

LES DISCOURS optimistes s'accumulent au Japon. Les dirigeants de Tokyo expliquent, pour la première fois depuis plusieurs mois, que le pire de la récession est passé et que la reprise est en vue. « L'économie a cessé de décliner rétrogradement et je suis convaincu qu'elle va se redresser et s'améliorer », a déclaré le premier ministre Keizo Obuchi à l'occasion du débat parlementaire consacré au budget 1999-2000, mercredi 17 mars. Au prix d'un déficit budgétaire très élevé (celui-ci va atteindre cette année 8 % du PIB), le Japon est en train de renouer timidement avec la croissance après avoir connu, en 1998, une récession historique.

La croissance pourrait être de +0,5 % au cours de l'année budgétaire 1999-2000, qui commence en avril, a indiqué jeudi 18 mars à Hanoi le vice-ministre japonais des finances Eisuke Sakakibara. L'an dernier, le recul du PIB avait été de près de 3 % : le dernier trimestre, beaucoup plus mauvais que prévu, a marqué le point le plus bas atteint par la seconde économie de la planète depuis 1945.

Le Japon serait donc en train de sortir, grâce à une succession de plans de relance et à la restructuration de son secteur bancaire, de « la crise la plus grave subie par une économie développée depuis la dépression des années 30 » selon une

analyse de la banque Lehman Brothers à Tokyo. Le conseil de stratégie économique, qui conseille le premier ministre, prévoit une croissance de 2 % en 2001.

Cet éclaircissement ne suffira pas à écarter les incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale depuis l'été 1997. Certains analystes estiment que le pays n'est pas encore sorti du creux de la vague : « Le Japon connaît encore une récession » en 1999, selon le directeur général du FMI, Michel Camdessus, interviewé par *Les Echos* jeudi 18 mars.

La prudence est donc de mise. Taichi Sakaiya, le directeur de l'Agence de planification économique (EPA), parle d'« embryons de reprise ». « L'économie est toujours dans une situation très difficile, la demande privée stagne encore, mais elle se redresse progressivement, soutenue par les mesures du gouvernement », pouvait-on lire dans le dernier rapport mensuel de l'EPA, publié mardi 16 mars.

Les modestes indices disponibles sont observés à la loupe par les observateurs : il s'agit de la baisse du nombre des faillites (-40 % en un an, chiffres de février), et de la légère progression des ventes de détail. Les dépenses de consommation, bien que très basses, sont en « voie de redressement », selon

l'EPA. Même léger frémissement du côté de la production industrielle.

La Bourse de Tokyo salue ce timide regain d'optimisme. En milieu de semaine, l'indice Nikkei a connu son plus haut niveau depuis le mois de juillet 1998, avant de reculer légèrement jeudi. Le redressement des valeurs japonaises est un bon indicateur des évolutions futures de l'économie.

RESTRUCTURATIONS À VENIR

Quant aux taux d'intérêt, à court terme, ils obéissent désormais à une baisse contrôlée. La Banque du Japon a ramené les taux courts à zéro et le ministère des finances a stoppé la hausse des taux à long terme en reprenant ses achats de titres obligataires.

La relance de la consommation sera un des éléments essentiels d'une éventuelle reprise. Or celle-ci n'est pas solide. « La détérioration attendue du marché de l'emploi entretiendra le pessimisme des ménages, qui resteront prudents dans leurs plans d'achat », estiment les économistes de la Caisse des dépôts et consignations dans leur dernière étude consacrée au Japon, publiée le 16 mars.

Cette atonie persistante de la demande intérieure va peser sur la rentabilité des entreprises, un élément qui à son tour ne nourrira

pas le dynamisme des investissements. Ceux-ci sont particulièrement faibles dans certains secteurs clés comme les télécommunications, ainsi que le faisait remarquer il y a quelques jours Stuart Eizenstadt, sous-secrétaire d'Etat américain à l'économie.

Le Japon est en train de réduire ses surcapacités industrielles : c'est là l'élément qui influe le plus négativement sur la consommation, comme l'admet la Banque du Japon dans son dernier rapport mensuel (paru le 16 mars). De vastes restructurations sont à l'ordre du jour : Sony vient d'annoncer la suppression de 17 000 emplois (10 % de sa main d'œuvre totale), ce qui représente autant de consommateurs en moins.

L'une des principales clés de la reprise japonaise se trouve aux Etats-Unis. Si les consommateurs américains cessent d'absorber les exportations japonaises, le Japon aura plus de mal à s'en sortir. Or les pressions protectionnistes montent à Washington : la Chambre des représentants a voté mercredi pour l'imposition de quotas aux importations d'acier (surtout japonais) malgré l'opposition de la Maison Blanche, qui a promis d'y mettre son veto.

Lucas Delattre

Le Burkina Faso enquête sur la mort de Norbert Zongo

Le corps carbonisé du journaliste avait été retrouvé dans sa voiture calcinée à 100 km de Ouagadougou en décembre 1998

OUAGADOUGOU de notre envoyé spécial

Dans les salles de cours de l'université, dans les rédactions et dans les bureaux de la capitale du Burkina Faso, les tracts fleurissent. Certains paraissent régulièrement, comme *Borry Bana*, qui en est à son trentième numéro. D'autres ne sont diffusés qu'une fois, comme le *Tract des officiers*. Tous sont anonymes, tous parlent du journaliste Norbert Zongo.

Ouagadougou n'avait pas connu pareille floraison depuis douze ans. En 1987, la lutte pour le pouvoir qui aboutit à l'assassinat du président Thomas Sankara et à l'avènement de l'actuel chef de l'Etat, Blaise Compaoré, avait été précédée d'une féroce bataille de tracts. Aujourd'hui, le malaise provoqué par la disparition de Norbert Zongo s'exprime aussi dans ces feuilles photocopiées qui mélangent sans scrupule informations inédites et affabulations.

Le directeur de l'hebdomadaire *L'Indépendant* est mort le 13 décembre 1998, à Sapouy, à 100 kilomètres au sud de la capitale. Son corps et ceux de trois compagnons de voyage ont été retrouvés dans sa voiture incendiée. Cette mort, d'abord présentée par les autorités comme un accident, a déclenché un processus de contestation, de répression et de négociations comme le Burkina Faso n'en avait pas connu depuis la mort de Thomas Sankara.

PERVERSIONS DU RÉGIME

Après que des dizaines de milliers de Burkinabés eurent suivi les obsèques de Norbert Zongo, après de violentes manifestations qui ont abouti à la mise en détention, pour quelques heures, des dirigeants de l'opposition, le pouvoir a fini par accéder aux revendications des associations de défense des droits de l'homme et des syndicats, regroupés au sein d'un collectif. Fin janvier, une commission d'enquête était créée. Composée de onze membres, elle ne compte que trois représentants de l'Etat, les autres sièges étant occupés par les associations, dont l'organisation non gouvernementale française, Reporters sans frontières. Elle est présidée par un magistrat membre du Mouvement burkinabé de défense des droits des peuples et de l'homme. De plus, la commission dispose de pouvoirs qui feraient envie à bien des magistrats instructeurs de par le monde. Elle peut contraindre les personnes qu'elle souhaite entendre à comparaître et leur interdire le recours au « secret défense ».

Déjà ont comparu devant la commission des personnalités que l'on croyait intouchables au Burkina, comme le riche entrepreneur Oumarou Kanazoé, ou des responsables de la sécurité présidentielle. C'est que, au fil des révélations et des recoupements, la



mort de Norbert Zongo apparaît comme la conséquence des perversions d'un régime qui, s'il jouit encore d'une bonne réputation internationale en matière de gouvernance et de droits de l'homme, ne s'est jamais départi tout à fait de la brutalité et de l'arbitraire qui présidèrent à sa naissance.

Il semble désormais acquis que Norbert Zongo est mort parce qu'il enquêtait et publiait depuis presque un an sur la disparition de David Ouedraogo, le chauffeur de François Compaoré, frère cadet du chef de l'Etat. Au fil de son enquête, le directeur de *L'Indépendant* avait affirmé que le chauffeur était mort sous la torture, dans les locaux de la sécurité présidentielle, après avoir été accusé de vol par son employeur.

Les amis de Norbert Zongo affirment que celui-ci a fait l'objet de toutes sortes de pressions, l'encourageant à abandonner ses investigations. Oumarou Kanazoé aurait été en garde le journaliste. Deux semaines avant sa mort, ce dernier publiait d'ailleurs un article dans lequel il envisageait son assassinat.

Une fois publiées les conclusions de la commission, les procédures judiciaires relatives aux morts de David Ouedraogo et de Norbert Zongo devraient suivre leur cours. Ce sera le moment de l'épreuve de vérité pour le régime du président Compaoré. Réélu avec plus de 80 % des suffrages en novembre 1998, le président semble avoir été pris de court par la violence des réactions populaires à la mort du journaliste.

L'alternance entre répression et conciliation reflète les divisions du camp présidentiel. Certains proches du chef de l'Etat envisagent sereinement une réforme des forces de sécurité et la condamnation des exécutants, tout en affirmant que François Compaoré sera rapidement mis hors de cause. D'autres préféreraient la manière dure. L'opposition et la presse ont accusé un dirigeant du parti présidentiel d'avoir distribué des armes à certains de ses militants. Le Burkina Faso n'est pas sorti de sa zone de turbulences.

Thomas Sotinel



Eridania Béghin-Say

Résultats 1998

Chiffre d'affaires : + 1,9 %
Résultat d'exploitation : + 2,4 %
Résultat net : + 2,8 %

Le conseil d'administration d'Eridania Béghin-Say, réuni le 17 mars 1999 sous la présidence de Stefano Meloni, a arrêté les comptes consolidés du groupe et les comptes sociaux de la société-mère pour l'exercice 1998.

COMPTES CONSOLIDÉS

En millions	1998		1997		Variation 1998/1997
	FRF	€	FRF	€	
Chiffre d'affaires	64 866	9 889	63 650	9 703	+ 1,9 %
Résultat d'exploitation	4 074	613	3 978	606	+ 2,4 %
Résultat courant avant impôt	2 963	452	2 839	433	+ 4,4 %
Résultat net - part du groupe	1 958	298	1 904	290	+ 2,8 %
Capitaux propres de l'ensemble	22 593	3 444	20 980	3 198	
Endettement financier net	14 939	2 277	15 496	2 362	
Ratio dettes nettes/fonds propres		0,66		0,74	

Les principales variations de périmètre de consolidation entre 1997 et 1998 sont la conséquence, d'une part, de la croissance externe des secteurs Transformation des Oléagineux & Commercialisation et Nutrition Animale et, d'autre part, de la cession d'activités non-stratégiques au cours des deux derniers exercices.

Le chiffre d'affaires est en augmentation de 1,9 % par rapport à 1997. A taux de change et périmètre de consolidation constants, il a été en baisse de 1 % car la hausse des volumes vendus a été plus que compensée par la répercussion sur les prix de vente de la baisse des prix des matières premières agricoles.

Le résultat d'exploitation est en augmentation de 2,4 % par rapport à 1997. L'impact positif des entrées de périmètre de consolidation a été inférieur à l'effet négatif des variations de change, d'une part, et des sorties de périmètre de consolidation, d'autre part. En conséquence, à taux de change et périmètre de consolidation constants, la hausse a été de 3,5 %. La croissance interne provient principalement des améliorations des performances des activités Sucre en Italie, Amidon aux Etats-Unis, Nutrition Animale et Poivres-Herbes-Epices/Aides aux Desserts. Celles-ci ont été atténuées par la moindre contribution des activités Sucre en France et en Hongrie et Amidon en Europe (notamment au second semestre).

Le résultat net - part du groupe est en augmentation de 2,8 % par rapport à 1997. Cette progression est due à l'amélioration de la performance opérationnelle et à l'impact sur le résultat exceptionnel des plus-values de cessions réalisées au cours de l'exercice (notamment de titres Koipe et Eridania Lievito), et ce malgré une hausse du taux d'imposition.

La réduction de l'endettement financier net entre le 31 décembre 1997 et le 31 décembre 1998 a été obtenue, malgré le rythme soutenu des investissements industriels et financiers de la période, grâce à un cash-flow élevé auquel s'est ajouté le produit des cessions.

Ce communiqué est également disponible sur le site Internet d'Eridania Béghin-Say : <http://www.eridania-beghin-say.com>

AGENDA :

Assemblée Générale des Actionnaires
mardi 11 mai 1999

Au 31 décembre 1998, le ratio endettement financier net/fonds propres s'est établi à 0,66 (contre 0,74 au 31 décembre 1997).

COMPTES SOCIAUX 1998

Le bénéfice net d'Eridania Béghin-Say, société-mère du groupe, s'est élevé à 1 394 millions FRF ou 212 millions € (contre 1 516 FRF ou 231 millions € en 1997).

DIVIDENDE 1998

Il sera proposé à l'Assemblée Générale des actionnaires de distribuer un dividende net (hors avoir fiscal) de 5,34 € (soit 35,03 FRF), voisin de celui de l'année précédente (35,00 FRF).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 11 MAI 1999

Le Conseil d'Administration a décidé de soumettre à l'approbation des actionnaires, dans le cadre de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 1999, deux résolutions portant sur :

- la mise en place d'un programme de rachat d'actions propres pour la gestion financière du capital, dans le cadre de la nouvelle réglementation prévue par la loi du 2 juillet 1998 ;
- l'autorisation à accorder au Conseil d'Administration de procéder à une ou plusieurs émissions de valeurs mobilières pouvant donner accès à terme à des actions existantes de la société.

PERSPECTIVES 1999

Le contexte décrit lors de l'annonce des résultats préliminaires reste inchangé : insuffisance des prix des produits amyliacés en Europe et faiblesse des marges de transformation des oléagineux. En conséquence, le premier semestre 1999 risque d'être pénalisé par la persistance de ces deux difficultés conjoncturelles. En outre, les résultats souffriront de la comparaison avec un premier semestre 1998 dont les performances étaient particulièrement bonnes. Dans ce contexte, Eridania Béghin-Say a pris les mesures nécessaires non seulement pour résister à ces adversités conjoncturelles, mais aussi pour profiter pleinement et rapidement du retournement de ces tendances lorsqu'il se produira.

GRUPE
MONTEDISON

19^e Salon du Livre

Livres - Revues - Multimédia

19-24 mars 1999

le Québec à l'honneur

Paris expo • Porte de Versailles • Hall 1

Journées grand public du vendredi 19 au mercredi 24 mars de 10h à 19h
Nocturne : mardi 23 mars jusqu'à 22h

Journée professionnelle
Lundi 22 mars de 9h30 à 19h

Prix d'entrée : 30 Frs

Entrée gratuite pour les libraires, bibliothécaires, les enfants de moins de 12 ans et les groupes scolaires accompagnés.

Le temps fort...
• Forum des auteurs
• Café Littéraire
• Espace scènes
• Espace jeunes
• Espace BD
• Livres anciens & modernes de collection - Bibliothèque

Espace Multimédia
• Espace revues
• Pavillon Québec
• Espace régions
• Carré des arts
• Le Petit Théâtre - Bibliothèque

Renseignements : 08 36 68 00 51 (hors 20h) (LDF) (LDF) (LDF)
<http://salondulivre.recd-oip.fr>

Le programme exhaustif de 48 pages - les dédicaces, les auteurs, les conférences - se trouve dans **Jelarama PARIS** en kiosque le 17 mars 1999.

Le Salon du Livre est organisé par l'OTF - Société GIP - 11, rue du Colonel Pierre Avia - BP 571 - 75726 Paris Cedex 13

La guerre étouffe l'économie moribonde du Congo-Kinshasa

Deux décrets-lois restrictifs, signés par le président Laurent-Désiré Kabila, interdisant l'usage des devises convertibles et limitant le commerce des matières précieuses, mettent en péril les plus grosses entreprises du pays

La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) est en guerre depuis huit mois contre ses voisins ougandais, rwandais et burundais, qui soutiennent un mouvement de rébellion interne. Laurent-Désiré

Kabila, président autoproclamé du pays, qui vient de nommer un nouveau gouvernement, n'a pas ouvert la porte à l'opposition politique, comme le souhaitaient ses alliés (au plan militaire) et les pays occiden-

taux. Il gouverne le pays quasiment seul. Aucune décision importante n'est prise sans son assentiment personnel. Depuis presque deux ans (il a pris le pouvoir en mai 1997), M. Kabila dirige la RDC à coups

de décrets-lois et de mesures autoritaires. Le 9 janvier, il a signé deux textes interdisant toute transaction en devises dans le pays et transférant le commerce des matières précieuses à Kinshasa, la capitale.

Ces mesures nuisent gravement à l'activité. L'économie, déjà moribonde, est étouffée. De nombreuses entreprises ont fermé leurs portes. Les autorités consacrent les revenus de l'Etat à l'effort de guerre.

KINSHASA

de notre envoyé spécial

Les « mamans » ont déserté « Wall Street ». Le haut lieu de la finance kinoise, courant le long de

REPORTAGE

Les revenus de l'Etat sont essentiellement consacrés à l'effort de guerre

L'avenue des Aviateurs et bordé par les ambassades belge et américaine, est désespérément calme. Les dames replètes, en pagnes multicolores, qui agitaient d'énormes liasses de billets locaux en vociférant, ont disparu. De manière informelle, mais avec une grande précision, elles participaient à la fixation quotidienne du taux de change entre le dollar et le franc congolais – successeur du nouveau zaïre, la dernière monnaie de Mobutu Sese Seko.

Avec l'aide de leurs rabatteurs déguenillés, elles pesaient l'offre et la demande. Elles savaient précisément quel jour du mois les entreprises cherchaient de la monnaie locale pour payer leurs salariés. Elles connaissaient aussi l'impérieux besoin des importateurs de trouver les dollars nécessaires à leurs activités. Comme n'importe quelle place financière, le « Wall Street » de Kinshasa avait ses fixings, la valeur du dollar fluctuant parfois au cours de la journée.

Les temps étaient devenus plus difficiles depuis l'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila, en mai 1997, mais la volonté d'imposer une parité fixe pour le billet vert n'avait pas altéré l'activité des « bureaux » de change sauvage, les « mamans » s'appliquant à respecter, au plus près, le cours officiel. Ce contrôle des changes à la kinoise avait contribué à maîtriser de manière spectaculaire l'inflation, qui avait plafonné à 12,5 % au second semestre 1997 alors qu'elle avait atteint quelque 650 % l'année précédente.

Fruit d'une réforme intrépide, le lancement du franc congolais, en juillet 1998, couronnait les efforts déployés par la banque centrale pour remettre de l'ordre dans les finances d'un pays où subsistaient encore trois zones monétaires distinctes. Le Kasai-Occidental et le Kasai-Oriental, les deux provinces diamantifères, n'acceptaient que les zaïres (antérieurs à la réforme Birindwa de 1993) ; les autres provinces s'accommodaient du nouveau zaïre, tandis que le seul Katanga, la province cuprifère aux confins de la Zambie, absorbait les coupures de 500 000 nouveaux zaïres entrées en vigueur dans les derniers mois du régime Mobutu.

FORMULE MAGIQUE

La réforme de la banque centrale tenait de la formule magique puisqu'elle prévoyait la coexistence du franc congolais, du zaïre et du nouveau zaïre pendant un an, le temps de parvenir à l'unification monétaire du pays, préalable à la restructuration d'une économie ruinée par trente-deux ans de prédation mobutiste. Le franc congolais devait donc s'échanger, selon les directives officielles, contre 100 000 nouveaux zaïres, 14 millions de zaïres ou encore 0,8 dollar.

« L'introduction du franc congolais fut une réussite politique, commente un cadre de la banque centrale, car l'ensemble de la population l'a accepté. Il aurait dû en être de même sur le plan économique si le budget de l'Etat avait été contrôlé, si nos relations avec le FMI et la Banque mondiale s'étaient normalisées et si les investisseurs étrangers avaient débarqué en nombre. » Mais « la guerre, estime-t-il, a été l'alibi, le bon argument pour dépasser les budgets prévus, perdre nos objectifs de vue en matière d'orthodoxie financière et forcer la banque centrale à l'émission monétaire sans contrepartie ».

Le gouverneur de la banque centrale, Jean-Claude Masangu, s'était pourtant engagé, le 19 oc-

tobre 1998, à stopper toute émission de monnaie pour tenter d'enrayer la chute du franc congolais. « La monnaie nationale a perdu 64 % de sa valeur par rapport au 30 juin, le taux de l'inflation a atteint 81 % au 10 octobre contre 7,3 % à la fin juin », estimait-il à l'époque, en expliquant à la presse kinoise que « la guerre a entraîné une baisse drastique des recettes de l'Etat, contraignant ce dernier à financer une bonne partie de ses dépenses par le recours aux avances de la banque centrale ».

M. Kabila propose « un débat national » avec la rébellion

Le président Laurent-Désiré Kabila a proposé, mardi 16 mars, à toute l'opposition (incluant la rébellion) un « débat national » sur la « légitimité du pouvoir ». « Je suis plus que jamais disposé à parler aux soi-disant rebelles (...) Mais comment allons-nous leur parler ? Le gouvernement croit qu'il faut organiser un grand débat national avec trois thèmes : la légitimation du pouvoir, le projet de Constitution et le décret-loi sur les partis politiques », a déclaré M. Kabila lors d'une rencontre avec la presse nationale retransmise en direct par la télévision officielle. Sans annoncer aucune date, le chef de l'Etat a indiqué qu'un tel débat pourrait être organisé à l'étranger, si les rebelles, qui contrôlent l'est du pays, « se sentent menacés » en venant à Kinshasa. « Veulent-ils aller en Italie, à Sant'Egidio, qu'ils y aillent », a-t-il simplement lancé.

Jusqu'à présent, M. Kabila avait exclu tout contact avec les rebelles à l'extérieur de la RDC et refusé toute négociation directe avec eux, estimant qu'ils sont de simples « marionnettes » du Rwanda et de l'Ouganda. La communauté religieuse italienne de Sant'Egidio a organisé à plusieurs reprises des médiations dans des conflits, notamment africains.

Pour faire face à cette situation préoccupante, « il n'y aura plus de nouvelles émissions, lesquelles se traduisent par l'accroissement de la masse monétaire », avait décidé le gouverneur.

ARRESTATION DES « MAMANS »

Mais, en dépit des efforts de la banque centrale, à la fin décembre 1998, les « mamans » de « Wall Street », prenant en compte la réalité du marché, échangeaient 1 dollar contre 4,8 francs congolais. Une situation inacceptable pour les adeptes du dirigisme économique, regrou-

pés derrière le directeur de cabinet adjoint de Laurent-Désiré Kabila, Georges Buse Falay, et le ministre des finances, Mawampanga Mwana Nanga. Samedi 9 janvier, deux décrets-lois étaient publiés par la présidence : le premier concerne les opérations en monnaie nationale et interdit toute transaction en devises dans le pays ; le deuxième officialise la création d'une Bourse congolaise des matières précieuses (BCMP), transférant à Kinshasa toutes les transactions sur les diamants.

Le gouverneur est absent. Il se livre quelques heures plus tard. Jean-Claude Masangu, un ancien dirigeant de la Citibank, un financier respecté, jouissant d'une grande notoriété internationale, est incarcéré. Il reste cinq jours détenu dans l'immeuble GLM, la « prison privée » du chef de l'Etat, aux dires des Kininois.

M. Masangu est interrogé sur un virement de 17 millions de dollars (15,4 millions d'euros) destiné aux alliés zimbabwéens de M. Kabila, qui n'est pas arrivé à bon port. Mais les soupçons sont bientôt dissipés : l'informatique locale n'arrivait pas à intégrer les deux chiffres de la clé du compte destinataire. Le grand argentier congolais est libéré. Mais le mal est fait. Le ministre des finances a, entre-temps, obtenu du chef de l'Etat qu'un comité de gestion comprenant quatre ministres soit placé à la tête de la banque centrale. L'établissement perd l'autonomie dont il jouissait jusqu'alors. Les proches de Jean-Claude Masangu – ceux qui partagent son attachement à l'orthodoxie financière et à l'économie de marché – considèrent que le gouverneur a payé les réticences qu'il avait manifestées à propos des décrets présidentiels sur la monnaie nationale et les matières précieuses.

Les Kininois se réjouissent de voir le cours du franc congolais autoritairement maintenu. Ils ont le sentiment que cette décision « nationaliste » leur est favorable. La banque centrale fixe le taux de change à 2,5 francs congolais pour 1 dollar, laissant aux bureaux de change agréés la latitude de pousser jusqu'à 3 francs. Mais l'embellie ne dure pas. Les produits de consommation courante « prennent l'ascenseur », se plaignent dans les quartiers populaires. « Un sac de riz coûtait 30 dollars, il devrait coûter 90 francs, mais il est vendu 120 francs, grogne le plan-ton d'une entreprise privée, ça signifie bien que le vrai cours du dollar est à 4 francs, non ? »

Les milieux d'affaires manifestent d'emblée leur inquiétude.

Les mesures restrictives touchant le dollar mettent en péril des pans entiers de l'activité économique. Les importateurs disposant d'une importante trésorerie en francs congolais ont un impérieux besoin de monnaie convertible pour financer leur activité. Or le marché du dollar est asséché et les autorités refusent de décaisser leurs devises.

NAVIGATION À VUE

De grosses entreprises ont fermé leurs portes. Les pétroliers ne veulent plus financer seuls l'approvisionnement du pays. L'Etat leur devait collectivement quelque 22 millions de dollars (20 millions d'euros) début février, et les besoins mensuels sont de l'ordre de 6 millions (5,4 millions d'euros) pour approvisionner le pays, sans reconstitution des stocks, qui sont inférieurs à quinze jours. Le plus gros importateur de denrées alimentaires (son entreprise nourrit Kinshasa) est dans l'impossibilité d'accéder aux 16 millions de dollars (14,5 millions d'euros) bloqués sur ses comptes, alors que l'approvisionnement du marché en vivres, frais et secs, nécessite quelque 18 millions de dollars chaque mois...

Le décret-loi sur les matières précieuses a, lui aussi, fait sentir ses effets négatifs, dès la fin janvier, sur le marché du diamant. Les achats réalisés par les comptoirs agréés au cours de ce mois ont plafonné à 18,3 millions de dollars, alors qu'ils étaient encore de 27,8 millions en décembre 1998.

Les autorités congolaises naviguent à vue et consacrent les revenus de l'Etat – qui se recroquevillent au même rythme que l'activité – à l'effort de guerre. En février, les recettes ont à peine atteint 15 millions de dollars, pour les mêmes besoins qu'en 1997. A l'époque, quelque 50 millions de dollars entraient dans les caisses chaque mois, et le pays n'était pas en guerre.

Frédéric Fritscher

Nouveau CR-V : Vivez l'inédit au quotidien.



Une nouvelle motorisation avec un moteur 2.0i 147 chevaux pour encore plus de puissance. Un nouveau dessin de sièges et une meilleure précision dans les réglages pour encore plus de confort. Une ligne redessinée pour encore plus d'élégance. Nouveau CR-V, vivez l'inédit au quotidien ! Venez vite l'essayer chez votre concessionnaire.

Le concessionnaire le plus proche sur 3615 HONDA (2.23 F/mn).

A partir de

131 800^F

Prix TTC hors option du CR-V 2.0i S au 01.03.99 - AM 99

Modèle présenté CR-V 2.0i ES 156 800 FTTC avec peinture métallisée 2 000 FTTC - Tarif au 01.03.99 - AM 99. Consommations en l/100 kms, boîte manuelle : 11.9 (urbain)/8.4 (extra urbain)/9.7 (mixte)

CR-V

L'innovation au service de l'homme.

JUSTICE Pour la première fois dans l'histoire de la V^e République, un magistrat se trouve dans la situation de pouvoir engager des poursuites pénales contre le chef de

l'Etat. ● **SAISI POUR AVIS** par le juge Desmure, qui instruit l'affaire du financement du RPR, le procureur de Nanterre Yves Bot peut soit recommander des poursuites contre le

chef de l'Etat devant une juridiction de droit commun ; soit estimer que le président bénéficie d'une immunité ; soit demander au juge de se dessaisir au profit de la Haute Cour

de justice. ● **PAR AILLEURS**, interrogée, mercredi 17 mars, par les juges Joly et Vichnievsky, Christine Deviers-Joncour a lancé de nouvelles accusations contre Roland Dumas.

Réagissant, le 19 mars, sur Europe 1, le président du Conseil constitutionnel a démenti « en bloc » les déclarations de son ancienne compagne. (Lire aussi notre éditorial page 18.)

Casse-tête juridique autour de la responsabilité pénale de Jacques Chirac

Le procureur de la République de Nanterre, Yves Bot, s'appête à rendre l'avis sollicité par le juge Desmure, chargé d'instruire l'affaire du financement du RPR. Un document mettant en cause l'actuel chef de l'Etat pourrait lui valoir des poursuites pour prise illégale d'intérêts

AUCUNE CONSIGNE, aucun commentaire. La position de la chancellerie sur le « cas Chirac » se limite, pour l'heure, à cette double négation. Informé par le parquet général de Versailles (Yvelines) de l'existence d'un document susceptible d'impliquer le président de la République dans l'enquête du juge Patrick Desmure sur le financement du RPR via la Ville de Paris (*Le Monde* du 18 mars), le ministère de la justice s'est plus que jamais retranché derrière la doctrine imposée par Elisabeth Guigou : les « instructions particulières » aux procureurs sont désormais proscrites. Le procureur de la République à Nanterre (Hauts-de-Seine), Yves Bot, auquel le juge a promptement transmis le fameux document, devra donc trouver tout seul la réponse à cette question cruciale : peut-on envisager des poursuites pénales contre le chef de l'Etat ?

Un nouvel élément est toutefois venu s'ajouter au dossier de M. Desmure, que le procureur devra prendre en considération pour rendre cet avis tant attendu : le député européen Jean-Claude Pasty, cité par M. Chirac dans sa lettre du 16 décembre 1993 et auprès de qui travaillait Madeleine Farard, l'employée dont le cas est désormais au cœur du dossier, a adressé jeudi une lettre au juge Desmure, dans laquelle il lui précise les conditions du recrutement de M^{me} Farard. Proche de M. Chirac, M. Pasty exerçait à ses côtés, au RPR, la fonction de « conseiller spécial pour les questions agricoles » jusqu'en 1992. Bénéficiaire de l'immunité des parlementaires européens, il ne peut être mis en examen sans un vote du Parlement de Strasbourg. Or, les indications contenues dans son courrier

pourraient imposer au juge de l'interroger avant toute décision concernant le président de la République. Sur ce point-là comme sur les autres, l'Elysée n'a fait aucun commentaire, pas plus que le ministère de la justice. Les services de la chancellerie n'ont pas été sollicités, assure-t-on Place Vendôme, pas même pour une « analyse technique ». « Un point de vue technique sur le sujet apparaîtrait aussitôt comme une consigne déguisée », assure un haut magistrat. A la question épineuse de la responsabilité pénale du chef de l'Etat, le garde des sceaux avait toutefois publiquement répondu. Le 17 mai 1998, sur Europe 1, elle avait estimé que le président de la République pouvait,

« comme tous les Français », être « traduit devant les tribunaux s'il a commis des délits ». Outre que son caractère lapidaire avait suscité la perplexité de nombreux juristes, cette déclaration iconoclaste avait attiré à M^{me} Guigou les réprimandes du premier ministre, fâché de cet accroissement gratuit au pacte de non-agression avec l'Elysée qu'impose la cohabitation.

L'interrogation sur l'immunité présidentielle ne reposait alors, il est vrai, que sur les déclarations au juge de l'ancien trésorier du RPR Robert Galley, qui avait spontanément mis en avant le nom de M. Chirac lors d'un interrogatoire consacré aux finances du parti gaulliste, dont des extraits avaient été publiés dans *Le*

Monde du 5 mai 1998. La question est autrement brûlante aujourd'hui, dès lors qu'une lettre signée de la main de M. Chirac paraît attester la connaissance qu'avait le maire de Paris et chef du RPR, d'un système de financement du parti grâce aux fonds de la ville. L'actuel président du RPR, Philippe Séguin, a prudemment déclaré à ce propos, jeudi 18 mars, que la presse accordait « une place "tout à fait excessive" » à cette affaire.

Après cinq années d'enquêtes diverses convergeant vers la capitale, et toutes relatives à des faits remontant à la triple mandature de Jacques Chirac, la découverte d'une lettre datée de 1993 dans laquelle le maire de Paris demandait la promo-

tion d'une employée municipale en excipant de ses mérites au service du RPR a fait de l'hypothèse d'école un scénario plausible, quoique inédit. Jamais, en effet, un président de la V^e République n'a été aussi près d'être visé par des poursuites pénales, voire d'être mis en examen. Publiquement mis en cause, en 1990, à propos du financement de sa campagne présidentielle par le bureau d'études Urba-Gracco, François Mitterrand n'avait nullement été inquiété par la justice.

L'enquête du juge Desmure, elle, semble l'avoir entraîné presque sans entrave jusqu'à l'émergence de soupçons précis contre M. Chirac, alors même que l'inquiétude grandissait dans les rangs du RPR. En

1996, le procureur Bot avait déjà dû affronter l'ire de la chancellerie, alors dirigée par Jacques Toubon, pour avoir ouvert une information judiciaire contre Louise-Yvonne Casetta, directrice administrative du RPR, alors présentée comme la « trésorière officieuse » du parti de la rue de Lille. Le garde des sceaux de l'époque préconisait, lui, une citation directe qui aurait permis de juger M^{me} Casetta sans qu'un juge d'instruction fût saisi. De fait, c'est en partant des relations entre cette dernière et une série d'entreprises que l'enquête devait mettre au jour un véritable système de prise en charge des permanents du RPR par des sociétés privées ainsi que par la Ville de Paris – au mépris de la loi régissant le financement des partis. Au printemps 1998, l'entourage du chef de l'Etat avait concentré ses efforts pour tenter d'éviter à Alain Juppé une mise en examen qui semblait déjà inéluctable.

Dirigeant du RPR en même temps qu'adjoint aux finances de la capitale, l'ancien premier ministre apparaissait, au fil de l'enquête, comme ayant exercé la responsabilité du financement des permanents, dès lors qu'aucun des trois trésoriers mis en examen – Robert Galley, Jacques Oudin et Jacques Boyon – n'avait accepté d'en assumer la responsabilité devant le juge. « J'assume mes responsabilités durant toute cette période » avait déclaré M. Juppé sur TF 1, le 25 août 1998, au lendemain de sa mise en examen. Cette position semblait pouvoir bloquer le cours de l'enquête sur le chemin de l'Elysée. La découverte de la lettre de M. Chirac peut avoir fait sauter cet obstacle.

Cécile Prieur

H. G.

Le président de la République peut-il être poursuivi ?

LE CHEF DE L'ETAT peut-il être pénalement poursuivi pour des actes qu'il aurait commis antérieurement à sa prise de fonction ? En possession d'un document qui pourrait motiver l'engagement de poursuites contre Jacques Chirac dans l'affaire du financement du RPR, le juge d'instruction Patrick Desmure a saisi le parquet de sa juridiction, pour avis, de cette épineuse question. Il revient donc au procureur de la République de Nanterre, Yves Bot, de prendre position sur ce dossier en estimant s'il est ou non de la compétence des juridictions de droit commun d'engager des poursuites contre le premier personnage de l'Etat.

L'article 68 de la Constitution dispose que le « président de la République n'est responsable des actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions qu'en cas de haute trahison » et qu'il est « jugé devant la Haute Cour de justice ». Le texte reste cependant silencieux pour les cas d'infractions pénales commises par le chef de l'Etat avant son entrée en fonctions. Alors qu'il n'était pas saisi directement de cette question, le Conseil constitutionnel a estimé, le 22 janvier, que « le président de

la République, pour les actes accomplis dans l'exercice de ses fonctions, et hors les cas de haute trahison, bénéficie d'une immunité ». Le Conseil constitutionnel a ajouté qu'« au surplus, pendant la durée de ses fonctions, sa responsabilité pénale ne peut être mise en cause que devant la Haute Cour de justice ».

Plusieurs voies s'offrent au procureur Bot : soit il estime que l'avis du Conseil constitutionnel ne s'impose pas à la justice pénale, et dans ce cas des poursuites sont possibles si les faits sont constitués ; dans cette hypothèse, il reviendrait à la Cour de cassation, saisie en dernier recours par les avocats du président de la République, de trancher la question de la responsabilité pénale ; soit il se sent lié par la décision du Conseil constitutionnel et l'interprète dans le sens d'une immunité totale du chef de l'Etat pendant l'exercice de ses fonctions.

Une troisième voie s'offre au procureur. La seconde phrase de l'avis du Conseil constitutionnel est en effet ambiguë. En estimant qu'« au surplus, pendant la durée de ses fonctions, [la] responsabilité pénale [du président de la République] ne peut être

mise en cause que devant la Haute Cour de justice », le Conseil pourrait avoir ouvert une brèche, impliquant que, hors les actes commis dans l'exercice de ses fonctions, couverts par l'immunité, la responsabilité pénale du chef de l'Etat peut être engagée devant cette juridiction d'exception. M. Bot pourrait ainsi considérer qu'il revient au juge d'instruction, saisi de faits commis avant l'entrée de Jacques Chirac à l'Elysée, de se dessaisir au profit de la Haute Cour de justice. Ce qui reviendrait à renvoyer le dossier sur les bureaux des deux Assemblées, qui seraient alors chargées de décider d'une éventuelle mise en accusation du président de la République.

Aussi important soit-il, l'avis juridique que s'appête à rendre le procureur de Nanterre ne lie pas le juge d'instruction. M. Desmure reste libre de décider des suites qu'il entend donner à ce dossier. S'il décide d'une voie différente du parquet, celui-ci pourra cependant faire appel de la décision du juge.

Christine Deviers-Joncour lance de nouvelles accusations contre Roland Dumas

LE DOSSIER de l'instruction menée contre Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour a été rouvert, mercredi 17 mars, par les juges d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky, afin de consigner sur procès-verbal de nouvelles déclarations de l'ancienne compagne du président du Conseil constitutionnel. M^{me} Deviers-Joncour avait elle-même sollicité cet interrogatoire, auquel elle a répondu seule, son nouvel avocat, M^{me} Michel Laval, ayant renoncé à assurer sa défense. Comme lors de sa précédente démarche auprès des juges, qui préluait à la publication, dans l'hebdomadaire *Paris-Match*, d'un entretien relatant l'achat d'un lot de statuettes antiques qu'elle aurait offertes à M. Dumas en 1990 (*Le Monde* du 5 mars), l'ex-« chargée de mission » d'Elf-Aquitaine a prononcé plusieurs graves accusations contre l'ancien ministre des affaires étrangères.

Elle a notamment affirmé que M. Dumas n'ignorait rien de l'origine de ses ressources. Entre 1989 et 1993, alors qu'elle partageait l'intimité du ministre, M^{me} Deviers-Joncour a perçu quelque 66 millions de francs extraits des fonds du groupe Elf, sous la forme de salaires – en France et en Suisse –, de loyers, d'achats réglés grâce à une carte de crédit, d'honoraires consentis à sa société de communication et de commissions occultes, dont une partie au moins semble liée à la vente, en 1991, des frégates fran-

çaises à la marine taïwanaise. Une partie de ces sommes avait servi à l'achat, au mois de juin 1992, de son luxueux appartement de la rue de Lille, vaste de 320 mètres carrés et situé dans un hôtel particulier, au prix de 17,5 millions de francs.

« NID D'AMOUR »

Evoquant cette transaction, M^{me} Deviers-Joncour a assuré aux juges que M. Dumas en avait été informé. Le président du groupe pétrolier, Loïk Le Floch-Prigent, et son bras droit d'alors, Alfred Sirven – aujourd'hui sous le coup d'un mandat d'arrêt international –, avaient, selon elle, voulu « remercier » le ministre des affaires étrangères de François Mitterrand pour son intervention lors de la nomination du PDG d'Elf. Cet appartement, a-t-elle confié, devait constituer le « nid d'amour » du couple.

M. Dumas a toujours formellement contesté avoir été impliqué dans l'achat de l'appartement de la rue de Lille, de même qu'il a soutenu ne s'être jamais interrogé sur l'origine du train de vie de sa compagne parisienne après son recrutement par Elf-Aquitaine. Au cours d'un interrogatoire, le 18 septembre 1998, le président du Conseil constitutionnel avait ainsi assuré n'avoir « pas remarqué un changement de train de vie » chez M^{me} Deviers-Joncour, allant jusqu'à estimer que son appartement constituait « un logement de fonction » dans lequel elle aurait pu demeurer après

sa démission du groupe pétrolier en vertu de la « loi de 1948 » protégeant les locataires démunis (*Le Monde* du 9 octobre 1998).

M^{me} Deviers-Joncour a toutefois apporté des précisions sur la mise en œuvre de ce projet immobilier, né selon elle du désir de M. Dumas d'acquiescer, en 1991, l'hôtel de Beauvais, immeuble du vieux Paris dans lequel Mozart avait donné un concert et dans lequel le ministre, épris d'histoire et de musique, souhaitait installer une fondation Chagall, en s'y réservant le dernier étage pour abriter un appartement privé. Cet immeuble étant propriété de la Ville de Paris, M^{me} Deviers-Joncour a raconté qu'une visite en avait été organisée pour M. Dumas en présence d'un fonctionnaire municipal. Le ministre, a-t-elle ajouté,

lui avait demandé de solliciter le groupe Elf pour financer cette acquisition prestigieuse.

Ce récit, qu'aucun élément probant ne permet, pour l'heure, d'attester, fournirait pour la première fois aux juges un début d'explication sur la destination du premier virement important crédité sur le compte suisse de Christine Deviers-Joncour : 14 278 000 francs, le 15 mars 1991, en provenance d'un compte d'Elf au Luxembourg. Cette somme, à propos de laquelle l'ex-compagne de M. Dumas n'avait jamais proposé de justification réellement convaincante, aurait constitué l'apport de l'entreprise publique au projet immobilier du ministre. L'un des défenseurs de M. Dumas, M^{me} François Tosi, a indiqué au *Monde* que ce récit comportait

« plusieurs invraisemblances », signalant notamment que le bâtiment en question était destiné, depuis plusieurs années, à abriter une cour administrative. « M. Dumas l'a bien visité une fois, a-t-il confirmé, mais il n'a jamais été question d'un tel projet. »

FONDS SUISSES

Dans le souci évident de démontrer sa bonne foi, à l'heure où elle modifiait une nouvelle fois sa version des événements qui ont conduit à sa mise en examen, en novembre 1997, M^{me} Deviers-Joncour a livré aux juges l'identité et les coordonnées du gestionnaire de fonds suisse à qui aurait été confié le solde de ses comptes helvétiques. En juillet 1997, soit quelques mois avant sa mise en cause, l'ex-compagne de M. Dumas avait retiré en argent liquide la totalité des fonds qui restaient entreposés à Genève, soit 22,5 millions de francs. Elle avait affirmé s'être aussitôt rendue, en compagnie de son ami et complice, l'homme d'affaires Gilbert Miara, dans un grand hôtel de la ville pour y remettre l'argent, dans des sacs, à un émissaire d'Alfred Sirven – « un type insignifiant, pas très grand, bedonnant et chauve » –, porteur d'un mot de passe : « Aujourd'hui, la montagne est belle. » Mercredi, M^{me} Deviers-Joncour a affirmé avoir en fait gardé ces millions pour elle, avançant qu'elle caressait l'idée d'une « fondation » destinée à aider certains

Roland Dumas : « Je démens tout en bloc »

« Ce que j'entends ce matin relève du roman, du roman de mythomane », a déclaré Roland Dumas, vendredi 19 mars, sur Europe 1. Réagissant aux déclarations de Christine Deviers-Joncour, il a ajouté : « Je démens tout en bloc. Il y a cependant une bonne chose dans ce que j'ai entendu, c'est qu'on a retrouvé l'argent, et pas une petite somme : 21 millions de francs, ce n'est pas rien, et j'espère que cette somme, qui est le produit de détournements, sera bientôt entre les mains des juges d'instruction. Je le souhaite de tout cœur. » « Tout est faux dans cette interprétation des choses, a ajouté le président du Conseil constitutionnel. C'est la énième version que nous entendons. Pendant des mois et des mois, c'était autre chose. Après, il y a eu l'épisode, qui a tourné court, des statuettes. Et maintenant, c'est une version encore plus accentuée. Tout cela relève ou de la manipulation ou de la mythomanie. (...) Heureusement, tous les bruits de cette campagne systématique s'arrêtent aux portes du Palais-Royal. »

Hervé Gattegno

QUESTIONS ORALES SUR RADIO CLASSIQUE

M. Pierre FAURRE

Président-Directeur Général du Groupe SAGEM

Samedi 20 mars 1999 de 12 heures à 13 heures



M. Rossi et M. Baggioni réélus à la présidence de l'Assemblée de Corse et de l'exécutif de l'île

La gauche et les listes dissidentes se sont réfugiées dans le vote blanc

L'Assemblée de Corse a élu, jeudi 18 mars, José Rossi (DL) à sa présidence et Jean Baggioni (RPR) à la tête de l'exécutif de l'île. La reconduction des deux sortants, pourtant affaiblis, témoigne de la difficulté des élus corses à prendre en compte l'aspiration au renouvellement apparue lors du scrutin du 14 mars. Jamais la majorité de droite n'aura été aussi fragile depuis la création de l'Assemblée territoriale.

AJACCIO

de notre correspondant

On prend les mêmes et on recommence. La poussée des nationalistes et l'affaiblissement des forces de droite et de gauche traditionnelles, lors du renouvellement, le 14 mars, de l'Assemblée de Corse, n'y a rien changé. L'élection, jeudi 18 mars, du président du Conseil exécutif et du président de l'Assemblée territoriale s'est soldée par la reconduction des deux sortants, respectivement Jean Baggioni (RPR) et José Rossi (DL), en dépit de leur majorité très relative.

En effet, au premier tour de scrutin, jeudi 18 mars, vingt voix seulement sur cinquante et une se sont portées sur M. Baggioni à la présidence de l'exécutif et sur M. Rossi à celle de l'Assemblée de Corse. Dans les deux cas, il a fallu recourir à trois tours de scrutin, et ce n'est qu'à l'issue du dernier que les présidents sortants ont été réélus par les dix-sept élus de la liste Baggioni-Rossi (RPR, DL, div. d.), renforcés par les trois élus de la liste de Jean-Louis Albertini (div. d.).

« MEILLEURE LISIBILITÉ »

Pour la présidence de l'Assemblée, six des sept listes ayant obtenu des sièges ont présenté leur candidat à chacun des trois tours, Toussaint Luciani (div.) et ses amis ayant apporté leurs voix à Philippe Ceccaldi (div. d.). José Rossi a recueilli seize voix au premier tour, dix-sept au deuxième et, à la faveur du désistement de M. Albertini, vingt au troisième. Laurent Ferrandi (PRG, pour la gauche « plurielle ») a recueilli onze voix à chaque tour, Mireille Lanfranchi

(Corsica Nazione) huit, Philippe Ceccaldi sept, et Simon Renucci (div. g.) cinq.

Pour le conseil exécutif, M. Baggioni (RPR) et ses six colistiers n'avaient d'adversaire que la liste nationaliste de Jean-Louis Talamoni, avec ses huit voix. Le président sortant a obtenu dix-neuf voix aux deux premiers tours et vingt au troisième, contre les huit de M. Talamoni et vingt-trois bulletins blancs. Lors de ce tour décisif, la gauche, qui n'avait pas participé au scrutin jusque-là, a décidé de voter blanc, « pour une meilleure lisibilité des résultats », selon l'expression de l'ancien député Nicolas Alfonsi. Ces vingt-trois suffrages regroupés sur un vote blanc sont ceux que les promoteurs de l'alternative à la droite classique avaient imaginé de réunir en vue d'accéder au pouvoir régional et qui n'a pas su s'organiser.

Paul Giacobbi (PRG), président du conseil général de Haute-Corse, n'a pas été le dernier à le regretter. « Au second tour des élections terri-

toriales, il était clair que le corps électoral exigeait un changement profond dans la vie publique insulaire : renouvellement des hommes, changement dans les méthodes, construction d'un vrai projet pour l'avenir de la Corse. Il était clair, aussi, que ce changement était possible. » Rappelant son souhait de construire « une alternative au vieux système en place », M. Renucci a confirmé : « Nous avons rencontré, à sa demande, Paul Giacobbi, qui nous a proposé de participer à une démarche de rassemblement d'une majorité nouvelle élargie autour d'une plate-forme de travail et de gestion. Nous avons fait part de notre disponibilité pour discuter dans la transparence, à partir de notre projet, avec l'ensemble de la famille progressiste et tous les partenaires susceptibles de nous rejoindre. Il apparaît aujourd'hui que les conditions de mise en œuvre de cette initiative ne sont pas réunies. »

M. Luciani, qui était, avec M. Giacobbi, l'initiateur de la tentative, s'est montré, en revanche,

très sévère pour les communistes et, à un moindre degré, pour une partie des radicaux de gauche, « des conservateurs qui ont tout fait pour que cette tentative échoue ». Quant à M. Ceccaldi, il se borne à dire qu'il a vu « ceux qui voulaient (...) le voir », mais qu'il n'a discuté avec personne. « Il reste que les vingt-trois votes blancs des élus des quatre listes portent en germe un possible renversement de majorité : ce qui n'a pas été réalisé devra être construit entre tous les hommes de progrès et dans la plus grande clarté lors des prochaines échéances. Pour ma part, je n'aurai de cesse d'y travailler », affirme M. Giacobbi.

« MAJORITÉ EFFICACE »

Jamais la majorité de droite n'aura été aussi fragile depuis que la Corse a été dotée de son assemblée représentative. Relative à une voix près en 1984 et 1986, elle était absolue en 1987 et 1992. Aujourd'hui, il s'en faut de six voix et, en raison de son statut particulier, la réforme du « 49-3 régional » dont bénéficient les conseils régionaux du continent n'a pas encore été étendue à la Corse. « Cette majorité relative sera une majorité efficace », a pourtant assuré M. Rossi, tout en admettant que personne n'était en position de pavoiser. M. Baggioni, enfin, a assuré avoir « rarement vécu une élection aussi complexe », ajoutant avoir « senti la société corse désemparée, au bord de la lassitude ». « Notre communauté a souffert, ces derniers mois, a déclaré le président de l'exécutif, il nous faut trouver les voies du rapprochement. »

Paul Silvani

M. Glavany estime possible d'améliorer le compromis sur la PAC

Le ministre de l'agriculture rassure la FNSEA

MINISTRE de l'agriculture et de la pêche depuis cinq mois, Jean Glavany savait que sa venue à Versailles, le 18 mars, pour la clôture du congrès de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), serait un « baptême du feu un peu pénible ». En fait, il est parvenu, non seulement à ne pas se faire siffler – dans une période délicate –, mais encore à susciter quelques applaudissements parmi un auditoire studieux. Dans un discours improvisé et pédagogique, il a expliqué comment se sont déroulées les négociations entre les Quinze sur la réforme de la politique agricole commune (PAC), a reconnu publiquement qu'il avait « essuyé des échecs » – sur le lait, les céréales et les oléagineux – « après s'être battu pied à pied », mais a également souligné qu'il avait « obtenu des avancées significatives et des progrès » à propos de la baisse des prix, le marché du vin ou la question cruciale de la viande bovine.

Le compromis sur la PAC du 11 mars, que Luc Guyau, président de la FNSEA, avait qualifié de « détestable », ne peut être tenu pour un « accord », a insisté M. Glavany. Même s'il l'a « refusé », il est moins mauvais que les propositions qu'avait avancées la présidence allemande, à la fin février, « nettement antifranchaises » et relevant de la « provocation ». Battant la coulpe de l'ensemble des responsables européens, le ministre a considéré comme « un autre échec, celui-là d'ordre politique », l'incapacité des Quinze à réorienter les aides européennes vers le développement rural, soit par la dégressivité, suggérée par Paris, soit par le

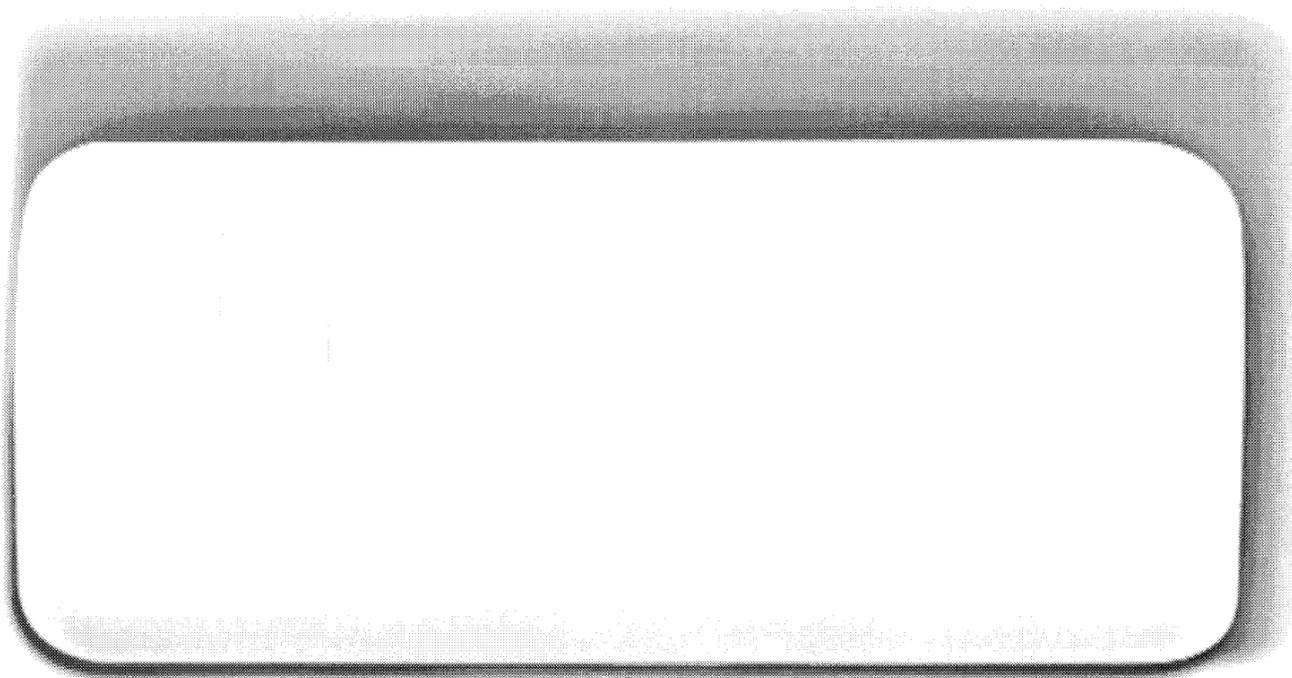
plafonnement, une idée de l'Autriche. « Mais il est encore temps, puisque rien n'est signé, pour améliorer le paquet. Si les chefs d'Etat et de gouvernement pouvaient le faire à Berlin, ce serait la meilleure solution. »

M. Guyau, pour sa part, a brocardé la Commission européenne et, notamment, le responsable agricole Franz Fischler, « ultralibéral en chapeau tyrolien ». « Santer est par terre et Fischler en l'air ! Alors, aux politiques de reprendre la main ! », a-t-il lancé en s'adressant à Gerhard Schröder, Lionel Jospin et Jacques Chirac. Le président de la FNSEA a été applaudi lorsqu'il a lancé des flèches contre « la grande distribution qui édifie des fortunes sur le dos des paysans », les Etats-Unis qui « imposent au monde leur dictature commerciale » ou « les ayatollahs de l'environnement ».

A ce propos, M. Glavany a voulu rassurer quant au projet de taxe générale sur les activités polluantes préparé par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement : « Il n'y aura pas de taxes tous azimuts ; je veillerai à ce que le projet soit intelligent. D'ailleurs, à Bercy, on n'aime pas beaucoup ce qui aggrave les prélèvements obligatoires. » Il s'est aussi dit d'accord pour étudier un système de retraite complémentaire obligatoire.

La FNSEA sera-t-elle encore « cette formidable machine à affronter les crises », selon la formule de Dominique Chardon, son secrétaire général ? Le sommet de Berlin et la façon dont réagiront les campagnes apporteront la réponse.

François Grosrichard



Le Sénat vote la reconnaissance « a minima » du concubinage dans le code civil

Les socialistes veulent préciser que le couple peut être homosexuel

La majorité sénatoriale de droite a rejeté, jeudi 18 mars, le pacte civil de solidarité. Les sénateurs ont, en revanche, adopté un amendement

définissant le concubinage dans le code civil comme « le fait pour deux personnes de vivre en couple sans être unies par le mariage ». Ils se

sont cependant opposés à la précision que les socialistes voulaient y introduire pour indiquer que le couple peut être homosexuel.

CINQ petits mots auront dominé le débat sur la proposition de loi créant le pacte civil de solidarité (PACS) au Sénat, qui s'est achevé jeudi 18 mars : « *Quel que soit leur sexe* »... Déposé par Robert Badinter (PS, Paris), ce sous-amendement visait à compléter la définition du concubinage retenue par la commission des lois du Sénat : « *Le fait pour deux personnes de vivre en couple sans être unies par le mariage* », destinée à remplacer le PACS, que le Sénat a rejeté, jeudi, par 216 voix (RPR, UDF et DL) contre 99 (PS et PCF).

Patrice Gélard (RPR, Seine-Maritime), rapporteur de la commission des lois, a voulu mettre fin à la jurisprudence de la Cour de cassation, qui ne reconnaît le concubinage – et les droits associés – qu'à l'égard des couples hétérosexuels. Sa définition de l'union libre vise, selon lui, le couple homosexuel, bien qu'elle ne contienne aucune précision quant au sexe des partenaires. Parallèlement, M. Gélard a jugé « *nécessaire* » de verrouiller le caractère hétérosexuel du mariage, défini, dans son rapport, comme

« *l'union d'un homme et d'une femme célébrée par un officier d'état civil* ». « *N'oublions pas que les mariages homosexuels vont bientôt être légalisés à 350 kilomètres de chez nous !* », s'est alarmé, jeudi en séance, Jean Chérioux (RPR, Paris), évoquant le cas des Pays-Bas (*Le Monde* daté 13-14 mars). C'est grâce à cet « *équilibre* » que le rapporteur a réussi à convaincre ses collègues de la majorité d'ouvrir la discussion sur les droits des couples non mariés. L'inscription du concubinage dans le code civil permet, de plus, de régler le cas des couples homosexuels qui ne veulent pas ou ne peuvent pas « *passer* ». La gauche a été prise de court...

MAJORITÉ SÉNATORIALE DIVISÉE

L'habileté du rapporteur s'est toutefois heurtée à sa propre majorité, divisée sur le sujet, et très hésitante chez les centristes. Jeudi, le débat sur la reconnaissance du concubinage homosexuel s'annonçait serré, le sous-amendement du PS ayant reçu le soutien du PC et de quelques centristes. Jean-

Jacques Hiest (UDF, Seine et Marne) avait lui-même déposé un sous-amendement identique à celui du PS, avant de le retirer à la demande du rapporteur. La gauche a toutefois ouvert le débat en séance, sans illusion... et avec le secret espoir que la droite ne le voterait pas. Lors de la seconde lecture du texte à l'Assemblée nationale, du 30 mars au 1^{er} avril, la majorité devrait reprendre le sous-amendement des sénateurs socialistes, sans lequel la jurisprudence, jugée-t-elle, ne sera pas amenée à évoluer.

« *Ces cinq mots, cela sert beaucoup !* », a longuement plaidé M. Badinter. « *Ce texte n'est pas un texte indifférent, mais le fruit d'une longue histoire* », a-t-il ajouté. Elisabeth Guigou, garde des sceaux, a accueilli « *avec bienveillance* » la proposition du PS. « *Si je défends un tel amendement, j'ai la moitié du Sénat sur le dos* », a plaidé M. Gélard. Jean-Pierre Fourcade (RDSE, Hauts-de-Seine) a dit qu'il ne voterait que dans le cas où la loi interdirait expressément l'adoption et la procréation médicale assistée

aux couples homosexuels. Alain Lambert (UC, Orne), tout en étant favorable au sous-amendement, a regretté que le concubinage soit inscrit au chapitre de l'état des personnes et non des biens... Jeudi soir, l'amendement de M. Gélard a été adopté par 192 voix (RDSE, RPR, UDF, DL) contre 116 (16 PCF, 77 PS, 4 RDSE, 9 UDF et 5 DL). La majorité sénatoriale a obtenu le report des explications de vote au mardi 23 mars, au matin.

Dans la soirée, une quinzaine de personnalités, parmi lesquelles Michèle Perrot (historienne), Jack Lang, François de Singly (sociologue), Adeline Hazan (magistrat), Patrice Chéreau (metteur en scène), Frédéric Martel (écrivain), ont déploré, dans un communiqué, que les sénateurs aient « *voté l'introduction du concubinage dans le code civil, tout en excluant implicitement les homosexuels* ». Et de juger « *nécessaire* » le rétablissement du PACS et la reconnaissance du concubinage « *quel que soit le sexe* » du couple.

Clarisse Fabre

Les associations homosexuelles refusent toute solution de compromis

Les associations homosexuelles sont sur le qui-vive. Vendredi 19 mars, ou lundi 22 au plus tard, devrait être rendu public le premier rapport de l'observatoire du Pacte civil de solidarité (PACS). Constitué dans l'urgence, après le rejet du PACS par la droite, le 9 octobre 1998, à l'Assemblée nationale, ce groupement informel rassemble dans sa majorité des associations défendant les droits des homosexuels (Act up, Aïdes, le Centre gay et lesbien (CGL), l'Association des parents gays et lesbiens (APGL), Pro-choix, l'ARDHIS (homosexuels sans papiers), SOS-homophobie), mais aussi AC !, et s'est donné comme mission de défendre l'égalité des droits entre hétérosexuels et homosexuels.

Jusqu'au 9 octobre 1998, ces associations, petites et divisées, n'étaient pas montées au créneau pour défendre le PACS, ne se reconnaissant pas dans un projet gouvernemental qu'elles jugeaient frileux. La communauté homosexuelle ne s'est pas mobilisée. Aucune manifestation d'envergure n'est venue en soutien du PACS. Seuls le Collectif pour le contrat d'union sociale et le PACS, de Jean-Paul Pouliquin, en grande partie inspirateur du texte, et l'association Homosexualité et socialisme ont défendu d'emblée la proposition socialiste.

Le réveil des « *anti-PACS* », avec notamment la manifestation du 31 janvier qui avait fortement mobilisé dans les rangs de la droite, a entraîné un changement de comportement des associations réunies au sein de l'observatoire. « *Le PACS est soutenu, parce que c'est mieux que rien* » résume Philippe Mangeot, président d'Act up. Défendant un point de vue « *d'usager du PACS* », ces associations entendent désormais apporter un « *soutien critique* » à la proposition de loi des députés. Leur ciment commun est de permettre aux couples – hétérosexuels ou homosexuels – d'avoir le choix entre le plus de modes d'unions possibles (union libre, concubinage, PACS ou mariage).

LE PACS, « UN CONTRAT GLOBAL, LISIBLE »

Avec la réouverture du débat sur le PACS au Sénat et la proposition des sénateurs de droite d'introduire le concubinage dans le code civil, les associations gays et lesbiennes restent très méfiantes. Caroline Fourest, de l'association Pro-choix, responsable du premier rapport de l'observatoire, explique que le PACS a comme avantage de « *résumer en un contrat global, lisible, toute une série de droits liés à la vie de couple* ». Le PACS met en avant « *une solution contractuelle* », précise-t-elle, alors que le

concubinage même élargi ne serait que la reconnaissance d'un état de fait. « *Nous ne sommes pas d'accord pour substituer le concubinage élargi au PACS* », explique Stani Groslet, vice-président d'Act up, en revanche nous sommes favorables au cumul des deux solutions », précise-t-il.

Dans la proposition des sénateurs de droite, les membres de l'observatoire du PACS voient surtout poindre « *le retour de la solution d'Irène Théry, qui est une solution profondément conservatrice, car elle ferme notamment le volet de la filiation* ». « *Irène Théry permet à la droite de raboter le droit des homosexuels, sans tomber sous le coup de l'homophobie* », poursuit M. Groslet. Les sénateurs de droite restent en fait largement en deçà des propositions de Mme Théry, en ne retenant que la reconnaissance du concubinage dans le code civil. Ils laissent en revanche de côté les deux autres axes de réforme préconisés par la sociologue : un partenariat réservé aux homosexuels, et une extension des droits des concubins, notamment en ce qui concerne les règles d'imposition commune et de transmission du patrimoine.

Alain Beuve-Méry

Les défenseurs des sans-papiers s'invitent dans le débat électoral

Ils seront présents sur trois listes aux européennes

LE 18 MARS 1996, l'occupation de l'église Saint-Ambroise, dans le 11^e arrondissement de Paris, marquait le début du mouvement des sans-papiers. Une partie de la gauche a saisi l'occasion de cet anniversaire, jeudi, pour continuer à réclamer un « *geste* » politique et la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande. Alors que la « *circulaire Chevènement* » de juillet 1997 a permis 80 000 des 140 000 régularisations réclamées, le mouvement des sans-papiers, divisé, est en perte de vitesse. A trois mois des élections européennes, la gauche radicale a néanmoins tenu à se rappeler à la mémoire d'une gauche militante, avant la manifestation européenne de soutien aux sans-papiers, le 27 mars, à laquelle appellent de nombreux syndicats, associations et partis de gauche, à l'exception du PS, du MDC et des radicaux de gauche.

Jeudi soir, Daniel Cohn-Bendit avait choisi Trappes, une ville des Yvelines dont la population compte 21 % d'immigrés, pour réclamer le droit de vote des étrangers aux élections locales et européennes. « *Il faut arrêter de parler de l'immigration comme d'un sujet insoluble* », d'autant que la France a « *tort de croire que l'immigration va s'arrêter* », a lancé la tête de la liste des écologistes français. « *Il faut dire à nos partenaires de la gauche "plurielle" qu'une régularisation rapide est un pas vers plus de cohésion sociale* ».

Un peu plus tôt, en fin de matinée, Nicole Borvo, sénatrice communiste de Paris, et Serge Guichard, responsable de l'immigration au PCF – et défenseur, depuis 1996, de la régularisation de tous les sans-papiers qui en font la demande, quand Robert Hue manifestait des atermoiements – ont

également plaidé, en compagnie de candidats de la liste, comme Yasmine Boudjenah, Nadia Amiri, Malika Zediri, devant l'église Saint-Ambroise, pour « *la régularisation de tous les sans-papiers qui en ont fait la demande* » et le droit de vote des immigrés.

SIGNE DE DÉSARROI ?

Cinquième candidat de la liste communiste, Fodé Sylla était officiellement retenu. Quelques jours plus tôt, certains soutiens de la coordination nationale des sans-papiers s'étaient émus de sa venue éventuelle : entre les militants de Saint-Bernard et l'ancien président de SOS-Racisme, qui défend une politique de quotas d'immigration, les rapports ont souvent été tendus. « *Pourquoi restez-vous sur la même liste que Fodé Sylla ?* » ont lancé jeudi des participants aux orateurs communistes. « *Nous n'accepterons pas que quiconque parle à notre place, et surtout pas ceux qui ont traité les sans-papiers de "manipulés" ni ceux qui participent à un gouvernement qui continue à expulser les sans-papiers* ».

Signe du désarroi du « *mouvement social* » avant les élections européennes ? Ceux qui s'étaient engagés auprès des sans-papiers ont choisi de soutenir, le 13 juin, trois listes différentes. Stanislas Nordey, l'un des animateurs des pétitions d'artistes en faveur des sans-papiers, et la députée sortante Aline Pailler ont rallié la liste de Robert Hue. Le professeur Léon Schwartzberg a déclaré à France 3-Sud, samedi 13 mars, qu'il soutenait la liste conduite par Arlette Laguiller et Alain Krivine. Quant au généticien Roland Jacard, il sera candidat sur la liste des Verts.

A. B.-M. et Ar. Ch.

Jack Lang chargé d'organiser six grands meetings européens du PS

LE PARTI SOCIALISTE a annoncé, jeudi 18 mars, l'organisation de six grands meetings européens, en présence de chefs de gouvernement : le 15 avril à Madrid, le 22 avril à Lisbonne, le 25 mai à Naples et le 27 mai à Paris. Deux meetings restent à préciser : le 31 mai en Grande-Bretagne et le 7 juin en Allemagne. François Hollande, tête de liste, a présenté l'organisation de sa campagne, mardi 16 mars, aux parlementaires socialistes, en présence de Lionel Jospin et de Laurent Fabius. Le directeur de campagne, Alain Claeys, a précisé, jeudi, que Jack Lang a accepté « *avec enthousiasme* » la proposition de M. Hollande d'organiser ces réunions. La campagne européenne du PS, avec des meetings dans chaque région, sera lancée après la convention du 10 avril, qui ratifiera la liste et le programme. Le 20 mars, à midi, le PS mettra en ligne un site spécifique de campagne www.parti-socialiste.fr.

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES** : Charles Pasqua a déclaré, jeudi 18 mars à l'Institut d'études politiques de Grenoble, qu'il n'était pas « *contre le principe d'une monnaie unique* ». « *Le problème*, a expliqué le sénateur RPR des Hauts-de-Seine, *c'est qu'il aurait fallu commencer par harmoniser les politiques sociales et les politiques fiscales*. » – (Corresp.)

■ **LOI PML** : les maires de Paris, Lyon et Marseille, Jean Tiberi (RPR), Raymond Barre (UDF) et Jean-Claude Gaudin (DL) ont affirmé, jeudi 18 mars à Paris, leur opposition à une réforme de la loi PML, qui régit le statut des trois villes. Ils voient dans les propositions du PS, du MDC et du PC des « *projets pleins d'arrière-pensées* » et « *les germes d'un éclatement de la commune* ».

■ **SANG CONTAMINÉ** : le sénateur PS de la Loire-Atlantique François Autain, qui avait rendu public son vote lors du procès du sang contaminé, a démissionné, mercredi 17 mars, de la Cour de justice de la République.

■ **FRONT NATIONAL** : six personnes ont été interpellées, jeudi 18 mars à Rouen, à la suite d'affrontements entre des manifestants opposés à la présence du président du Front national-Mouvement national, Bruno Mégret, et les forces de l'ordre.

■ **SYNDICATS** : Michel Jalmain, secrétaire national de la CFDT chargé de l'action revendicative, a affirmé, jeudi 18 mars à l'AFP, qu'il « *ne faut rien exclure* » quant à un éventuel report de la date d'entrée en vigueur des 35 heures, demandé par le patronat.

■ **AGRICULTURE** : le conseil des ministres du 17 mars a décidé de prononcer la dissolution de l'assemblée des membres élus de la chambre d'agriculture de la Haute-Corse, en raison des nombreuses irrégularités qui ont marqué sa gestion.

■ **POLICES MUNICIPALES** : l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 18 mars, le projet de loi sur les polices municipales, dans la version établie en commission mixte paritaire. L'opposition a voté contre. Le texte dispose notamment que les policiers municipaux pourront être armés, après autorisation du préfet, « *lorsque la nature de leurs interventions et les circonstances le justifient* ».

Avec AOL
votre modem
pour

ce n'est pas une utopie.

Voilà pourquoi AOL vous rembourse le modem de votre choix si vous vous abonnez pour une durée d'un an**.

3 écoles de commerce :
BAC + 5
Concours en terminale

ESSCA IÉSEG ESDS
Angers - Paris Lille Lyon
N° 03 20 54 58 92 04 72 32 50 48

Inscriptions
concours 99
jusqu'au 21 avril

Climat de tension avant l'élection législative partielle d'Aubagne

Les accusations de fraude lors du scrutin de 1998 dominent la campagne

Les électeurs de la 9^e circonscription d'Aubagne (Bouches-du-Rhône) voteront, une nouvelle fois, les 21 et 28 mars. Le Conseil constitutionnel avait estimé que

l'élection d'Alain Belviso (PCF), le 27 septembre 1998, avait donné lieu à « une fraude organisée ». La campagne se déroule dans un climat tendu.

AUBAGNE

de notre correspondant régional
Le 21 août 1998, jour de la traditionnelle cavalcade, le maire (PCF) d'Aubagne, Jean Tardito, traversait la fête en calèche. A son côté, il avait installé Alain Belviso, son troisième adjoint, qui se présenterait un mois plus tard au siège de député de la 9^e circonscription des Bouches-du-Rhône : le député et maire le lui léguait en provoquant une élection partielle. Cette intronisation publique était destinée, selon M. Tardito, à « devancer la loi sur le cumul des mandats ». Le moment semblait bien choisi : le vent soufflait à gauche ; les partielles avaient bien réussi au PCF qui, en 1997, avait obtenu trois nouveaux conseillers généraux dans le département.

Mais le 27 septembre, au second tour de scrutin, Bernard Deflesselles (DL) se révélait un adversaire plus dangereux que prévu : le dauphin de M. Tardito ne l'emportait que d'une courte majorité (60 voix, que la commission de recensement des Bouches-du-Rhône devait ramener à 20 voix). Le Conseil constitutionnel jugeait, le 3 février, que les opérations de vote avaient donné lieu à « une fraude organisée » dans trois bureaux de vote d'Aubagne et annulaient le résultat de l'élection partielle.

Elle se rejoue donc, les 21 et 28 mars, dans une ambiance détestable et une configuration politique nouvelle. Le juge Patrick Ardid a inculpé neuf fonctionnaires municipaux et en a emprisonné trois - dont une a été remise en liberté, mercredi 17 mars - pour

« fraude électorale aggravée », une première judiciaire pour une affaire de ce type. M. Deflesselles parcourt les marchés en répétant qu'« il faut battre les tricheurs ». « Chaque voix compte contre la malhonnêteté », titre son journal de campagne, qui rappelle quelques termes choisis de la décision du Conseil constitutionnel. La candidate FN lepéniste, Joëlle Melin, mène campagne sur le thème : « La gauche fraude, la droite trahit. »

« CITADELLE ASSIÉGÉE »

Les communistes, tous courants confondus, ont décidé de renouer avec les vieux réflexes de « citadelle assiégée ». Ils protestent contre le viol du secret de l'instruction et s'insurgent contre l'irruption de la justice sur le terrain électoral. Le PCF a organisé des manifestations devant le palais de justice et le commissariat de police de Marseille. Une sorte de paranoïa semble frapper la ville : quand la sirène des pompiers retentit, des militants viennent à la mairie pour empêcher une éventuelle arrestation du maire. Quant aux ministres socialistes ou communistes qui s'étaient déplacés, nombreux, en septembre 1998, ils figurent, cette fois, aux abonnés absents.

Du coup, les autres composantes de la gauche « plurielle » ont décidé de jouer leur propre carte au premier tour. Le PS présente Patrick Arnoux, conseiller municipal. Carmen Heumann, elle aussi conseillère de M. Tardito, se présente pour les Verts. Quant aux membres de Ballon rouge, petit groupe situé « à gauche de la

gauche », ils ont fait savoir, par la voix de leur porte-parole au conseil municipal, Jean-Paul Mignon, qu'ils ne pouvaient « s'engager avec une équipe qui se met hors jeu des règles essentielles de la démocratie ».

Le jour du conseil municipal convoqué, le 4 mars, pour la discussion d'orientation budgétaire, des centaines de personnes avaient pris place autour de la petite salle où il se déroulait : pour l'essentiel, des militants communistes. Costume et regard sombres, M. Tardito a dénoncé les accusations dont il est l'objet, tandis que M. Deflesselles évoquait un rapport de la chambre régionale des comptes sur les finances de la ville, rédigé par « des magistrats qui jugent en toute impartialité ». Un mouvement houleux a agité les bancs du public. M. Tardito a demandé le silence. La séance a continué, lourde d'allusions, sans que jamais l'orage n'éclate vraiment. Mais il pèse sur cette campagne tourmentée.

Michel Samson

Michel Vauzelle recourt au « 49-3 » pour le budget de la région PACA

Le projet présenté par le président (PS) de Provence-Alpes-Côte d'Azur n'a recueilli que les 48 voix des conseillers de la gauche « plurielle ». La droite et l'extrême droite ont voté contre

MARSEILLE

de notre correspondant
Comme en Ile-de-France et en Rhône-Alpes, le budget de Provence-Alpes-Côte d'Azur sera adopté selon la procédure dite du « 49-3 régional ». Michel Vauzelle, président (PS) du conseil régional, l'a engagée jeudi 18 mars, après le rejet de son projet de budget, qui n'avait recueilli que les voix des 48 conseillers régionaux de la gauche « plurielle » (PS, PCF, Verts, MDC et PRG). Les 37 élus de la droite RPR-UDF-DL et les 37 membres des deux groupes de l'extrême droite (27 lepénistes et 10 mégrétistes) l'ont repoussé, sans surprise. Le débat s'est limité aux justifications de vote des présidents de groupe et, sur les bancs de la droite, à une vive critique d'une politique désignée comme la « courroie de transmission du gouvernement ».

L'opposition n'a eu de cesse de dénoncer l'usage du « 49-3 », qualifié par Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes) de « machine à gaz juridique ». « Le budget de la région relève du simple fait de

prince, a indiqué le président du groupe RPR. Les 122 conseillers régionaux de PACA ne servent plus à rien. » Jean-François Mattéi (DL, Bouches-du-Rhône) a justifié le vote de son groupe UDF-DL par l'« absence de risque de blocage ou de paralysie » du conseil régional.

L'« EXEMPLE DE DE GAULLE »

L'élu marseillais répondait ainsi par avance à la critique que n'a pas manqué d'adresser à la droite Sylvie Andrieux. La présidente du groupe socialiste a, en effet, souligné que, durant la précédente mandature, Jean-Claude Gaudin (DL) avait fait passer ses budgets grâce à l'abstention des socialistes. « Nous ne voulions pas bloquer l'institution. Cette démarche positive vous est-elle à ce point insupportable ? », a-t-elle lancé. Pour M. Vauzelle, le vote de la droite - qui avait retiré, la veille, ses amendements - traduit une volonté de « masquer ses désaccords ». « Derrière les déclarations à l'emporte-pièce, le désarroi de la droite apparaît clairement », a-t-il soutenu.

Justifiant le recours au « 49-3 », M. Vauzelle a souligné que « les socialistes se sont inspirés de l'exemple du général de Gaulle, qui, dans sa grande sagesse, avait veillé au bon fonctionnement de la V^e République ».

Installé à l'extrême droite de l'hémicycle, le Front national-Mouvement national de Bruno Mégret a contesté sa situation géographique à la droite du groupe dirigé par Jean-Marie Le Pen, et a « réclamé [sa] juste place sur d'autres bancs ». Habituellement plus disert dans les assemblées plénières, M. Le Pen a gardé le silence, mais n'a cessé de fulminer contre les mégrétistes : « Vous n'êtes pas le Front national, ne vous appelez pas ainsi ! »

En l'absence de demandes de modification du budget, le projet sera adressé dans sa forme initiale aux conseillers régionaux et, cinq jours plus tard, sera considéré comme adopté en l'absence d'un contre-budget qui obtiendrait l'aval de la majorité des voix.

Luc Leroux

La succession du maire de Cannes est d'ores et déjà ouverte

NICE

de notre correspondant

Les talents de diplomate de Maurice Delauney (RPR) ont fait merveille lorsqu'il a pris, le 26 février 1997, la succession à la tête de la mairie de Cannes de Michel Mouillot (UDF-PR), qui était mis en examen et incarcéré depuis huit mois. L'ancien ambassadeur en Afrique, âgé de soixante-dix-neuf ans, a su mêler courtoisie et fermeté pour tenter d'assainir la gestion de son prédécesseur en évitant toute crise. Mais cette attitude provoque aujourd'hui l'impatience d'élus de sa majorité : alors que M. Delauney a annoncé qu'il ne se présentera pas à l'élection municipale de 2001, trois candidatures se sont déjà déclarées à droite.

La photographie du conseil municipal n'a guère de quoi réjouir les Cannois. Ils y voient cinq élus mis en examen, dont certains ont conservé leurs délégations, comme la première adjointe, Jeanne Meslier de Rocan, et un sixième déjà condamné dans une affaire d'urbanisme. « C'est fâcheux », reconnaît M. Delauney, tout en refusant leur mise à l'écart. A quoi Georges Varaldi, conseiller RPR, rétorque : « L'équipe en place est incapable de gérer la ville, avec les bombes à retardement de Mouillot. Il n'y a que le maire qui a changé et il a gardé la même équipe. »

Les recours devant le tribunal administratif contre l'extension du Palais des festivals sont significatifs. La municipalité a lancé des travaux, à l'été 1998, malgré un permis de construire juridiquement contestable. A l'automne, le tribunal a annulé le permis, provoquant un arrêt momentané du chantier, et il vient de rejeter le transfert de gestion du terrain de l'Etat à la ville.

Ce n'est qu'un dossier parmi d'autres. Ainsi, la chambre régionale des comptes s'intéresse aux activités de la Semcas, chargée des affaires sociales et dont l'ancienne présidente, actuelle première adjointe au maire, a été mise en examen dans le cadre de l'attribution d'un marché. De même, la préfecture s'est interrogée sur une

délibération qui apure les comptes de la Semcad, chargée de l'extension de la ville à l'ouest ; pour éviter une liquidation judiciaire qui risquait de soulever un nouveau scandale, la ville, contre l'avis de ses services juridiques, a racheté des terrains à un prix supérieur à celui des Domaines.

Malgré tout, M. Delauney assure qu'il ira « au bout de [son] mandat, sauf handicap physique », assure-t-il. Le vote du budget, le 30 mars, sera un test de la cohésion de la majorité. Qu'il y ait ou non une crise municipale, la campagne électorale est bel et bien lancée. L'adjoint au tourisme, Gilles Cima (UDF), chef d'entreprise, est sur les rangs.

INTERDIT DE CROISSETTE

Il rejoint sur la ligne de départ Bernard Brochand. Le publicitaire n'appartient pas au RPR, mais il est un ami intime de Jacques Chirac. Charles Giscard d'Estaing, centriste sans étiquette, consultant, neveu de l'ex-président de la République, est lui aussi présent sur le terrain. Ami de Michel Mouillot, il ne pourra pas participer à une éventuelle élection anticipée car il est inéligible jusqu'au 10 janvier 2001, après avoir été condamné pour abus de biens sociaux dans l'affaire Botton. Quant au FN, le seul à réclamer ouvertement une démission du conseil municipal, il profite électoralement des affaires cannoises. Mais son candidat, Albert Peyron, dentiste, fidèle de Jean-Marie Le Pen, vient, dans une cantonale partielle, à Théoule-sur-Mer, de faire les frais des dissensions dans son parti, en perdant sept points.

Et Michel Mouillot ? Il est revenu plusieurs fois à Cannes, cet hiver, jusqu'à ce que les autorités le rappellent à son contrôle judiciaire qui l'interdit de Croisette. Certains le créditent encore d'une influence auprès de services de la mairie, ce qui pourrait expliquer, en partie, la gestion douce des dossiers. Mais son influence politique diminue au fil des ralliements de ses anciens amis aux trois candidats de droite.

Jean-Pierre Laborde

Alors que Dublin célèbre la Saint Patrick, John Jameson explore les catacombes. Ici, loin des regards indiscrets, son whiskey pourra vieillir en toute sérénité.

JAMESON® L'IRLANDAIS...
Depuis 1750

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, CONSOMMEZ AVEC MODERATION.

DÉLINQUANCE Des Rencontres nationales des acteurs de la prévention de la délinquance ont eu lieu, mercredi 17 et jeudi 18 mars à Montpellier, à l'initiative du ministre

de la ville, Claude Bartolone. Le premier ministre ainsi que les ministres de la justice et de l'intérieur y ont participé. ● LE RÉÉQUILIBRAGE du discours gouvernemental, où domi-

nait la répression, en faveur des actions de prévention était à l'ordre du jour. ● UNE RÉFORME des conseils communaux de prévention de la délinquance visant à élargir leur champ

de compétence a été annoncée par Lionel Jospin. ● DEUX ACTRICES de la politique de la Ville interrogées par *Le Monde*, insistent sur la nécessité d'encourager financièrement

l'innovation sociale. ● LES JEUNES promoteurs du manifeste « Stop la violence », salués avec insistance à Montpellier, craignent la récupération politique et médiatique.

Le gouvernement veut allier prévention et répression contre la délinquance

Des rencontres nationales organisées à Montpellier ont été l'occasion d'équilibrer le discours sécuritaire de M. Chevènement en rassurant les travailleurs sociaux et en rappelant les causes économiques de l'insécurité

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Non, « vous ne sentez pas la naphthaline » – selon les propos, en aparté, d'un officiel. Non, le travail que vous avez réalisé sur le terrain depuis une quinzaine d'années n'a pas été vain. Non, ce gouvernement qui prône la fermeté depuis le colloque de Villepinte, en octobre 1997, ne se préoccupe pas uniquement de sécurité. Mais vous devez toutefois renouveler vos pratiques, vous adapter aux mutations de la société. Tel est, en substance, le message que les 1 500 participants aux rencontres nationales des acteurs de la prévention de la délinquance ont entendu, mercredi 17 et jeudi 18 mars, à Montpellier.

Il s'agissait de rééquilibrer le balancier. De rassurer ceux qui, à la suite des deux derniers conseils de sécurité intérieure, craignaient que la répression prenne le pas sur la prévention. Le premier ministre lui-même et trois membres du gouvernement s'y sont employés lors de la clôture de ces rencontres, alors même que les travaux des deux journées ont bien montré que les acteurs de terrain ont dépassé ce débat simpliste.

Magistrats, policiers, gendarmes, élus, travailleurs sociaux, éducateurs, responsables associatifs et – fait nouveau – habitants lambda de quartiers sensibles ont plus échangé sur leurs pratiques et leurs difficultés que sur le débat idéologique. Mais puisqu'il fallait qu'ils entendent le message gouvernemental, ils l'ont entendu : « prévention et sanction sont inséparables », a dit Lionel Jospin. Pas question pour autant, pour le gouvernement, de se renier. « La sanction aussi a une valeur éducative », a affirmé Jean-Pierre Chevènement, ajoutant que « la prévention de la délinquance ne suffit pas à garantir la sécurité de tous ».

« Nous maintenons l'ordre public – c'est le devoir de tout gouvernement. Mais nous voulons aussi traiter les causes sociales de cette violence – c'est là la vocation d'un gouvernement de gauche », a rassuré le premier ministre, selon lequel « si la prévention doit toujours être privilégiée, la sanction doit intervenir chaque fois que nécessaire ». Pourtant, si la prévention est reconnue, elle se doit, aussi,

d'évoluer, puisque la délinquance a changé de nature et d'ampleur.

Sans doute Elisabeth Guigou, qui intervenait en vidéo-conférence, a-t-elle été la plus claire sur ce point : « Notre tournant à tous doit être un tournant vers le principe de réalité. Qui ne voit que certaines méthodes de prévention entretiennent, parfois par inadvertance, une certaine culture de l'indulgence qui déresponsabilise les individus ? Peut-on construire l'autonomie d'un jeune en lui concédant sans arrêt que ses infractions ont des causes sociologiques, voire politiques – auxquelles bien souvent il n'aurait pas pensé tout seul – et alors qu'une masse de ses semblables, placés exactement dans les mêmes conditions sociales, ne commettent aucun délit ? »

Il n'empêche... Les causes sociologiques et politiques de la délinquance ont bel et bien été abordées. D'abord, par un exposé du sociologue Michel Wieviorka qui a fait mouche dans la salle. Pour le chercheur, qui résumait l'une des thèses de son dernier livre collectif (*Violence en France*, éditions du Seuil), les institutions – école, police et autres services publics – sont la cible de violences parce que, étant elles-mêmes en crise, elles génèrent de la violence. Cette idée a été développée par maints participants lors des



travaux en ateliers, où l'on a même pu entendre un procureur de la République se demander « comment sortir de l'autisme judiciaire ». Le ministre délégué à la ville, qui organisait ces rencontres, s'est fait bruyamment applaudir en allant dans ce sens, qui appelle implicitement à une réforme des institutions. Pour Claude Bartolone, il existe un

« sentiment d'injustice généralisé fondé sur des inégalités réelles » qui concerne l'ensemble des institutions publiques.

Et de citer, tel un sociologue, les contrôles d'identité répétitifs, les familles mal reçues aux guichets d'aide sociale, les prévenus que le juge n'écoute pas, etc. : « toutes ces situations sont vécues comme l'expression de l'arbitraire du plus

fort et non comme l'application du principe d'égalité devant le service public ». M. Bartolone a annoncé le lancement d'un programme de formation d'animateurs, chargés d'accompagner les acteurs locaux confrontés aux violences urbaines, en particulier les agents des services publics.

« RÉVOLANTE » DISCRIMINATION

Il a également abordé la question des discriminations raciales, tout comme Jean-Pierre Chevènement, qui a qualifié de « révolante » la situation vécue par les jeunes de quartiers difficiles, notamment lorsqu'ils sont d'origine maghrébine, « trop souvent exclus des mécanismes de l'intégration et de l'ascension sociale ».

Une institution ne peut pas travailler seule face à la délinquance. Cette idée avait présidé au lancement des conseils communaux de prévention de la délinquance (CCPD), mis en place en 1984 sous l'impulsion de Gilbert Bonnemaison. Ces structures, qui réunissent autour d'une même table tous les partenaires de la politique de la ville – élus, police, éducation nationale, bailleurs sociaux, transporteurs, commerçants, etc. –, se sont cependant essouffées. Lionel Jospin a annoncé leur rénovation. Les CCPD vont devenir les « conseils locaux de prévention et

de sécurité » (CLPS), nouvelle appellation marquant un élargissement de leur champ d'intervention.

« Je souhaite que ces conseils soient renouvelés afin qu'ils puissent mieux définir, suivre et évaluer la mise en œuvre des contrats locaux de sécurité », a affirmé Lionel Jospin. Les contrats locaux de sécurité (CLS), lancés par le ministère de l'intérieur, étaient jusqu'à présent pilotés par les seuls préfets, et réunissaient élus, magistrats et policiers. Les mesures annoncées par le premier ministre supposent un élargissement aux intervenants sociaux et donc un déplacement de la tutelle, jusqu'à présent assurée par le ministère de l'intérieur.

La présence d'habitants dans les nouveaux CLPS sera une condition sine qua non de la signature des nouveaux contrats de ville, a ajouté Claude Bartolone. L'idée d'une reconnaissance de l'« habitant » comme acteur de la décision politique a été sans cesse martelée. Reste à transformer l'injonction en réalité, à associer la population aux décisions. Certaines associations y parviennent, quelques – rares – municipalités s'y emploient. Généraliser leurs méthodes relève de la gageure.

M.-P. S.

« Il faut des lignes budgétaires pour l'innovation sociale »

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Chef de projet aux Mureaux (Yvelines), Sylvie Savina a dix ans d'expérience de terrain. Secrétaire générale de l'association Espoir Goutte d'Or, qui lutte contre la toxicomanie dans le XVIII^e arrondissement de Paris, Lia Cavalcanti travaille depuis une quinzaine d'années dans des quartiers difficiles. Toutes deux sont membres du Conseil national des villes (CNV), une instance qui réunit des élus et des personnalités qualifiées et émet des avis en matière de politique de la ville. Elles répondent aux questions du *Monde*.

« Quelle doit être, selon vous, la priorité de la politique de la ville ?

– Lia Cavalcanti. – La crise est globale. Pour y faire face, il faut s'attaquer à l'empilement des dispositifs, mettre en cohérence les acteurs et les actions. Ainsi, on ne peut pas lutter contre la toxicomanie sans lutter contre d'autres phénomènes comme l'échec scolaire. Il y a une fragmentation du champ qui cloisonne les réponses. Il faut réfléchir à des transversalités.

– Sylvie Savina. – Toutes les réponses locales qu'on peut trouver sont souvent adéquates mais extrêmement limitées. Jusqu'où va-t-on les multiplier ? Il faut, non pas expérimenter – une institution peut très bien expérimenter en restant repliée sur elle-même – mais innover. Et l'innovation, c'est

la co-production entre habitants, institutions et politiques.

– Comment, concrètement, peut-on pratiquer cette co-production ?

– S. S. – Un exemple. Un gamin casse quelque chose à l'école. On le convoque avec sa mère. On le reçoit à quatre : un policier municipal, la directrice de l'école, un flotier et moi. Et on discute. On arrive, au bout de ces rencontres, à faire des préconisations, en disant par exemple à la mère d'aller voir l'instituteur tous les quinze jours. Ça peut paraître être de la dentelle, mais pour l'instant, c'est la solution. On apporte à des gamins une cohérence d'adultes. Aux Mureaux, on a fait 150 rappels aux règles de vie en un an.

Quel est le résultat ?

– S. S. – On ne voit plus ceux qui sont passés par là... Mais ce n'est possible que s'il y a un vrai travail entre partenaires. Si ça se passe bien, c'est parce que nous travaillons ensemble depuis dix ans, d'où une parole institutionnelle avec un dénominateur commun. Il s'agit d'organiser l'écoute de la parole

des habitants, de l'installer dans la durée. Pas seulement dans les moments de crise.

– Qu'est-ce que cette façon de travailler implique pour les institutions ?

– L. C. – Cela suppose une révolution copernicienne des institutions, qui ne doivent plus être au centre, mais des médiateurs. Dans les années 90, elles ont échoué dans le pari d'être accessibles aux exclus. Il faut remettre en cause les méthodes de travail. Dans mon association, par exemple, trois sortes de compétences sont réunies : celles des techniciens, qui ont un savoir technique, des habitants, qui ont un savoir culturel, et des ex-usagers de drogue, qui ont un savoir empirique. Ce sont les trois, ensemble, qui ont une légitimité. Dans un premier temps, cette mosaïque de savoirs engendre du conflit. Mais il faut du conflit. Ensuite, l'action devient légitime.

Les agents des services publics sont-ils prêts à se lancer dans de telles actions, qui supposent une grande disponibilité ?

– S. S. Il y a, dans les services pu-

blics, des personnes qui n'attendent que ça pour sortir de leur routine. Elles ne sont mobilisables en dehors des heures de bureau que s'il existe un projet. Je n'ai jamais vu un fonctionnaire refuser de participer à une réunion le soir, avec des habitants, dans le cadre d'un projet.

« Comment les autorités peuvent-elles participer à ce type d'innovation sociale ?

– L. C. – La sortie du débat idéologique [entre répression et prévention] suppose que ces innovations soient évaluées. Longtemps, on m'a dit qu'on ne pouvait pas m'aider financièrement parce que l'association ne relevait ni du club de prévention, ni de la lutte contre la toxicomanie. Il faut ouvrir des lignes budgétaires pour l'innovation sociale. Il faut que ces innovations ne s'appuient pas sur la générosité citoyenne mais sur des dispositifs, dont les institutionnels n'auront pas seuls la maîtrise. La maîtrise doit être collective. »

Propos recueillis par Marie-Pierre Subtil

Aer Lingus:
la seule
compagnie
à vous
proposer un
aller-retour
Paris
Shannon
quotidien
à partir
du 28 mars.

Pour réserver ou pour obtenir des informations sur notre prix de lancement de 1.534F taxes comprises pour deux, contactez Aer Lingus, tél: 01 55 38 38 42, ou votre agence de voyages.

Aer Lingus

« Stop la violence » veut échapper à toute forme de récupération

MONTPELLIER

de notre envoyée spéciale

Ils ont fait un « tabac » dès l'ouverture, mercredi, des rencontres des acteurs de la prévention de la délinquance. Invités par le ministre délégué à la ville, sept des jeunes gens à l'origine du manifeste « Stop la violence » (*Le Monde* des 3 et 17 mars) ont lu leur texte à la tribune dans un silence ému, entrecoupé de bruyants applaudissements. Le texte récité, l'un d'entre eux, Nicolas, a lancé un appel à la salle, l'invitant à se servir de cet outil pour entamer le dialogue avec la jeunesse. « On a la rage, pas la haine ! », a conclu Nicolas, après avoir usé du slogan : « La jeunesse n'est pas le problème, elle est une partie de la solution. »

Le lendemain soir, ils sont repartis en se posant une multitude de questions. C'est qu'entre-temps caméras et hommes politiques les ont plus qu'honorés. Pas moins de quatre équipes de télévision se sont bousculées dans la salle où ils

participaient, mercredi soir, à un débat avec des jeunes du quartier de la Paillade. D'où une première question : comment échapper à la vedettarisation ?

Dès l'origine, une autre interrogation était inéluctable : comment, tout en demandant le soutien des autorités, échapper à la récupération ? De fait, pas un membre du gouvernement ne les a oubliés dans son discours, hormis Jean-Pierre Chevènement, qui leur avait déjà rendu hommage à l'Assemblée nationale.

« TOPE LÀ ! »

En les félicitant, la ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a proposé qu'une journée contre la violence soit organisée. Proposition qu'ils ont immédiatement considérée comme leur étant volée, alors que, selon M^{me} Guigou, l'idée – pas vraiment nouvelle – revient au professeur Marc Gentilini, président de la Croix-Rouge française.

Lionel Jospin les a lui aussi assurés de son soutien : « Notre respon-

sabilité partagée, a-t-il dit, est d'aider ces jeunes à inscrire leur engagement dans la durée, à fournir un effort concret et quotidien, patient et déterminé, pour que recule la violence dans leur cité, leur quartier, leur ville. (...) J'ai envie de leur dire : "Tope là !" ». Quant à Claude Bartolone, il a souhaité « ne plus entendre parler de la "délinquance des jeunes", mais seulement de "jeunes délinquants" ». « Il faut en finir avec l'image qui identifie les jeunes à une menace pour la collectivité, a-t-il affirmé, alors qu'avec l'ensemble des citoyens ils sont des acteurs de la sécurité. »

Ils en sont conscients : une telle intronisation risque de les « griller » auprès d'une partie de la jeunesse ; une trop grande proximité avec l'une des parties peut mettre en péril le travail de médiateur qu'ils se proposent de jouer. Comme le résume Nicolas au moment du départ : « Et maintenant, qu'est-ce qu'on va dire aux caïds ? »

M.-P. S.

De nombreux obstacles empêchent les femmes d'accéder à l'interruption volontaire de grossesse

Un rapport dénonce des « refus de prise en charge » dans le service public hospitalier

Un rapport du professeur Israël Nisand a été remis, vendredi 19 mars, à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui dresse un ta-

bleau très sombre de l'accès à l'IVG dans le service public hospitalier. L'accueil des patientes est parfois « négligé », les « refus de prise en

charge » et les « contingentements » d'IVG ne sont pas rares. Vingt-cinq propositions sont formulées pour améliorer la situation.

« L'ACCÈS à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) reste parfois difficile pour les femmes, qui rencontrent encore, en 1998, des difficultés dans l'exercice de cette liberté. » Près de vingt-cinq ans après la loi du 17 janvier 1975 qui légalisait le recours à l'avortement, « la situation de l'IVG dans le secteur public est fragile », alerte un rapport réalisé par le professeur Israël Nisand (université Louis-Pasteur, Strasbourg), remis vendredi 19 mars à Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, et à Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale.

Entre 1976 et aujourd'hui, le nombre des IVG a connu une légère baisse en France. Avec 220 000 avortements pratiqués en 1994, contre 250 000 en 1976, la France occupe une place médiane en Europe. « La légalisation de l'avortement n'a pas entraîné sa banalisation. Pour la très grande majorité des femmes, le recours à l'avortement est accidentel et unique », rappelle d'emblée le professeur Nisand. L'IVG ne se substitue pas à une contraception. Elle en pallie les échecs. Si le recours à l'interruption volontaire de grossesse a globalement régressé, la proportion des moins de vingt-quatre ans chez les femmes qui avortent s'est élevée. Or « le risque d'une utilisation répétitive de l'avortement est plus grand lorsque le premier avortement a été subi avant vingt ans », souligne le rapport.

Dans ce cadre général, le professeur Nisand dresse un tableau très sombre de l'accès à l'IVG en France. A l'hôpital public tout d'abord, où il constate « l'absence totale d'IVG dans certains services de gynécologie-obstétrique ». S'élevant contre « le non-respect de l'obligation de pratiquer des avortements », M. Nisand énonce solennellement : « La direction d'un service public ne peut être confiée qu'à un médecin décidé à appliquer correctement les lois du pays ».

Pour la plupart, les structures accueillant les femmes qui souhaitent avorter occupent une position marginale au sein de l'hôpital. Les IVG incombent souvent à des vacataires mal rémunérés dont c'est la seule fonction hospitalière, et qui ne sont pas remplacés lorsqu'ils prennent des vacances. Le rapport dénonce le

contingentement systématique des IVG, qui ne sont acceptées qu'en fonction d'un nombre de lits dédiés arbitrairement à cette activité ; l'allongement des délais de rendez-vous ; le faible emploi de la procédure d'urgence, qui permet de réduire le temps de réflexion à deux jours pour les

moralisatrices dont la plus fréquente est le refus de prise en charge des patientes qui ont déjà eu une IVG ». Autre problème, à ses yeux, la faible disponibilité de l'IVG médicamenteuse en France. Et l'obligation, pour une jeune femme mineure, de fournir une autorisation parentale, « alors

« La direction d'un service public ne peut être confiée qu'à un médecin décidé à appliquer correctement les lois du pays »
Le professeur Israël Nisand

femmes proches du délai légal de 12 semaines d'aménorrhée.

Respecté « de façon très stricte » en France, ce délai conduit chaque année environ 5 000 patientes ayant pris une décision tardive à se rendre à l'étranger pour une IVG. « L'augmentation de deux semaines du délai légal ferait diminuer ce chiffre de près de 80 %, et alignerait la France sur le délai légal le plus courant chez nos voisins européens ». Ce déplacement à l'étranger « aggrave la détresse des femmes, sans compter le coût souvent prohibitif et parfois la mauvaise qualité de la prestation médicale fournie ». Or, ajoute le professeur Nisand, ce sont précisément les plus démunies, les plus fragiles, et les plus jeunes, qui tardent à consulter.

La « réponse insuffisante » du service public pousse par ailleurs un grand nombre de femmes à se reporter vers les établissements privés, où la prise en charge se révèle en général plus rapide. En 1992, 48 % des IVG ont été pratiquées dans le privé, les deux tiers en Ile-de-France. Ces structures privées sont « très inégales », constate M. Nisand. Le non-respect de la semaine obligatoire de réflexion, le recours très fréquent à l'anesthésie générale, l'absence complète de choix quant à la méthode abortive utilisée, font partie des « anomalies » relevées.

Dans le public comme dans le privé, « l'accueil des patientes, qui devrait être spécifique et compréhensif à l'égard de femmes souvent en grande souffrance, est parfois négligé », note encore le rapport. Le manque d'empressement est parfois masqué par des attitudes

qu'elle a la possibilité d'accoucher sous X... sans demander l'avis de ses parents... ». Obligation légale qui rend toute confidentialité impossible et laisse sans protection les jeunes filles ayant des parents maltraitants. « La solution réside donc dans l'affirmation d'un droit propre de la jeune fille à décider de l'IVG », avance l'auteur du rapport, pour qui l'IVG pourrait

être l'occasion de discuter d'une majorité sanitaire à quinze ans.

Vingt-quatre autres propositions sont avancées pour faire évoluer la situation. Parmi elles, l'intégration de l'IVG à l'activité quotidienne de tous les services publics de gynécologie-obstétrique. La création de postes de praticiens responsables d'unités fonctionnelles d'orthogénie. La généralisation de l'aide médicale gratuite pour l'IVG des femmes sans couverture sociale. La création de structures de coordination régionale ou départementale qui permettent aux associations d'informer les directeurs d'hôpitaux des difficultés que rencontrent les patientes dans leur établissement. Ou encore la désignation, dans chaque région, d'une structure hospitalière habilitée à recevoir les patientes qui dépassent le délai légal : après expertises, les « situations les plus dramatiques » pourraient bénéficier d'une interruption médicale de grossesse.

Pascale Krémer

Prison ferme pour neuf sans-papiers du vol Air Afrique 161

Un pourvoi en cassation est annoncé

LA LUTTE des sans-papiers a déjà ses « dates », même si celles-ci se marquent encore dans les prétoires. Ainsi, il y a un an, le 18 mars 1998, l'église Saint-Jean-de-Montmartre à Paris, occupée par un groupe de sans-papiers, était-elle évacuée par la police.

Après leur interpellation, douze Maliens faisaient l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière. L'intervention d'une dizaine de passagers du vol Air Afrique 161 à destination de Bamako (Mali), dans lequel les sans-papiers avaient été embarqués, le 28 mars, ayant empêché le décollage, ceux-ci furent poursuivis pour « refus d'embarquer » et relaxés. Le parquet faisait alors appel devant la douzième chambre de la Cour d'appel de Paris présidée par Jean Gouyette (Le Monde des 31 octobre et 28 novembre 1998).

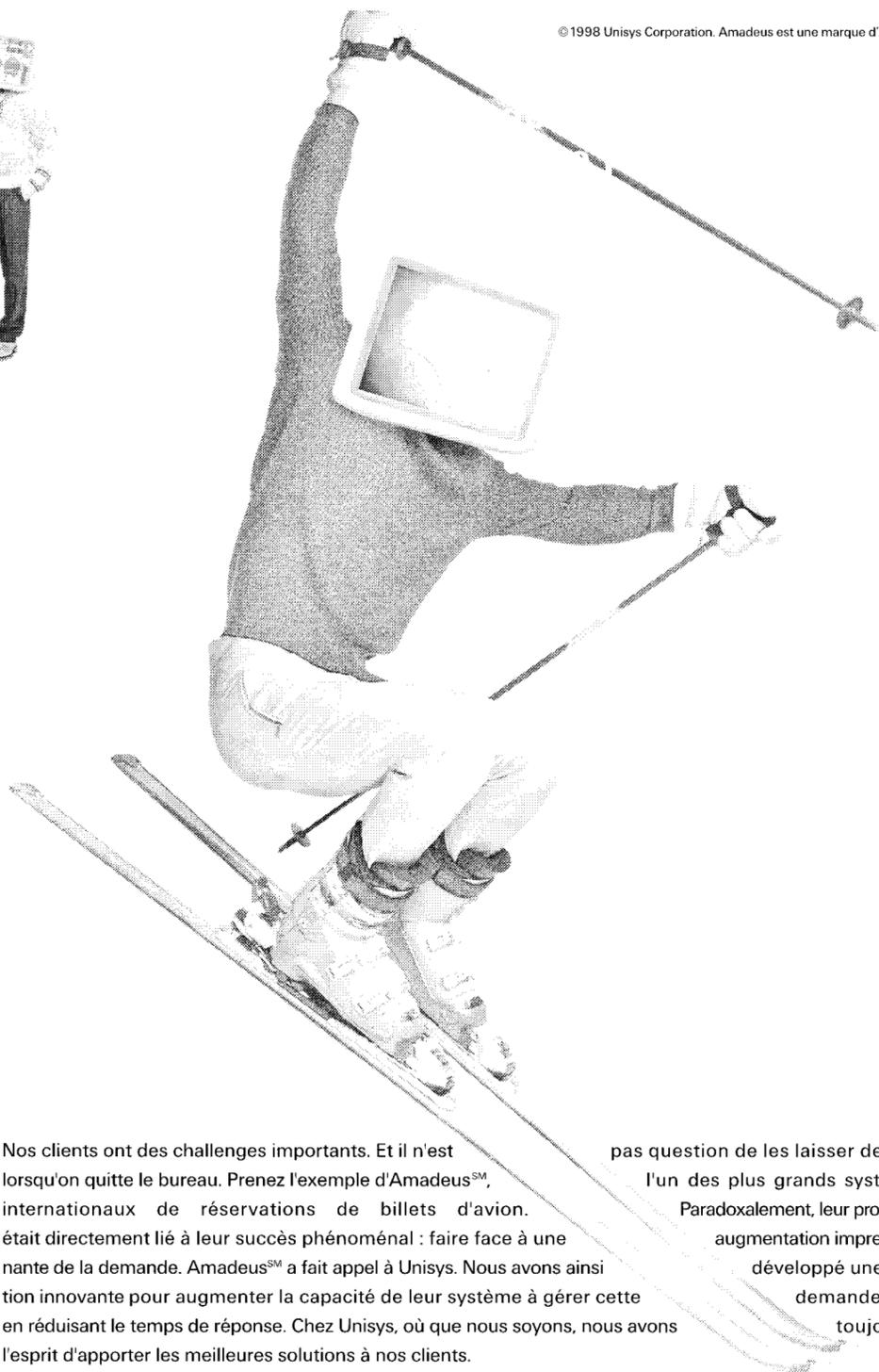
Jeudi 18 mars, cette cour a clos l'affaire par des peines sévères pour neuf d'entre eux. Deux des prévenus se sont vu infliger six et cinq mois de prison ferme assortis de trois ans d'interdiction du territoire ; trois autres quatre mois de

prison ferme et trois ans d'interdiction du territoire. Trois anciens sans-papiers devenus résidents légaux ont néanmoins été condamnés à deux mois de prison ferme. Tous ont annoncé leur intention de se pourvoir en cassation.

La coïncidence des calendriers a vu ce même 18 mars, au tribunal administratif de Paris, l'examen du recours en annulation de l'arrêté d'expulsion d'une autre église parisienne érigée en symbole du combat pour la régularisation : Saint-Bernard. Un arrêté pris par le préfet de police, le 22 août 1996, et exécuté dès le lendemain.

Pour les défenseurs des anciens occupants, la mesure d'expulsion n'était justifiée ni par l'urgence – l'église étant occupée depuis le 28 juin 1996 – ni « proportionnée ». Pour le commissaire du gouvernement, au contraire, l'urgence aurait répondu au souci de ne pas laisser se constituer une sorte de « fort Chabrol » au cœur de la capitale. Le jugement a été mis en délibéré.

Nicolas Weill



© 1998 Unisys Corporation. Amadeus est une marque d'Amadeus Marketing S.A.

TROIS QUESTIONS À...

MICHÈLE UZAN-COHEN

1 Le rapport Nisand préconise « l'affirmation d'un droit propre de la jeune fille à décider de l'IVG ». En tant que chef du service de gynécologie-obstétrique de l'hôpital Jean-Verdier à Bondy (Seine-Saint-Denis) et auteur d'une étude sur la prévention et la prise en charge des grossesses des adolescentes (Le Monde daté 22-23 novembre 1998), cela vous semble-t-il une bonne proposition ?

Une suppression de l'actuelle autorisation parentale quel que soit l'âge de la jeune fille ne me paraît pas une bonne mesure. Nous devrions introduire la notion de majorité sanitaire, par exemple à seize ans. Une IVG entre douze et quinze ans est très dangereuse sans autorisation, ne serait-ce que parce que devant une grossesse chez une jeune fille de cet âge notre regard de soignant est modifié par l'éventualité de violences sexuelles au sein de la famille. La présence d'un parent permet aussi de réinstaurer un dialogue au sein d'une famille.

2 Le rapport Nisand indique qu'en Ile-de-France les deux tiers des IVG ont lieu dans le secteur privé, alors que sur la France entière plus de 52 % des IVG sont pratiquées dans les établissements publics. Ce décalage est-il préoccupant ?

Du moment que l'IVG est bien faite et que les femmes sont bien accueillies, où est problème ? On peut imaginer que le registre de ces actes est mieux tenu dans le public, que

les délais y sont mieux respectés, et que les honoraires n'y connaissent pas trop de dérives. Mais la mission essentielle des hôpitaux publics réside plutôt dans l'accueil des malades lourds. Tout service de gynécologie-obstétrique du secteur public doit avoir une activité orthogénique, en respectant la clause de conscience pour les médecins et les internes.

3 Comment diminuer le recours à l'IVG, en particulier chez les adolescentes, dont votre étude a montré qu'elles sont 10 000 par an à subir une grossesse non désirée ?

Il faut former les médecins à la contraception d'urgence et informer le public sur ce sujet. En amont, cela implique le développement, dès le CM2, d'une éducation sur la sexualité, en impliquant les enseignants, les infirmières scolaires et les médecins, des généralistes aux gynécologues, en passant par les pédiatres. Une campagne d'information sur la contraception en direction des jeunes devrait démarrer au troisième trimestre de cette année.

Cependant, je ne suis pas favorable à la délivrance sans ordonnance de la contraception d'urgence. Certes, elle doit être rapidement et aisément accessible pour la femme. Mais, au-delà de la prescription, il faut s'assurer de son efficacité, instruire sur la contraception en général et informer sur le préservatif et les maladies sexuellement transmissibles. Un tel message médical ne saurait être transmis au comptoir de la pharmacie.

Propos recueillis par Paul Benkimoun

Nos clients ont des challenges importants. Et il n'est pas question de les laisser de côté lorsqu'on quitte le bureau. Prenez l'exemple d'AmadeusSM, internationaux de réservations de billets d'avion. Paradoxalement, leur problème était directement lié à leur succès phénoménal : faire face à une augmentation impressionnante de la demande. AmadeusSM a fait appel à Unisys. Nous avons ainsi développé une solution innovante pour augmenter la capacité de leur système à gérer cette demande, tout en réduisant le temps de réponse. Chez Unisys, où que nous soyons, nous avons toujours à l'esprit d'apporter les meilleures solutions à nos clients.

pas question de les laisser de côté lorsqu'on quitte le bureau. Prenez l'exemple d'AmadeusSM, internationaux de réservations de billets d'avion. Paradoxalement, leur problème était directement lié à leur succès phénoménal : faire face à une augmentation impressionnante de la demande. AmadeusSM a fait appel à Unisys. Nous avons ainsi développé une solution innovante pour augmenter la capacité de leur système à gérer cette demande, tout en réduisant le temps de réponse. Chez Unisys, où que nous soyons, nous avons toujours à l'esprit d'apporter les meilleures solutions à nos clients.

C'est dans notre nature.



La France comparait pour torture devant la Cour européenne des droits de l'homme

Les juges ont examiné la plainte d'un homme brutalisé par des policiers au cours d'une garde à vue

La Cour européenne des droits de l'homme a examiné, jeudi 18 mars à Strasbourg, la plainte d'un homme violemment maltraité durant quatre

jours par des policiers au cours d'une garde à vue dans un commissariat de Seine-Saint-Denis en 1991. Ce dossier pourrait valoir à la France d'être

le deuxième pays condamné pour torture après la Turquie. L'Etat français s'est défendu en invoquant des questions de procédure.

STRASBOURG

de notre envoyé spécial

L'atmosphère est aseptisée, la lumière cristalline. Le public écoute, studieux, presque scolaire. C'est qu'ici, sous les vitres immaculées du nouveau palais des droits de l'homme de Strasbourg, les éclats sont proscrits, les effets de manches soigneusement dosés. Comme si l'enjeu n'était que de pure forme. Pourtant, ce jeudi 18 mars, ce n'est rien moins que la réputation de la France qui est à l'ordre du jour. Les dix-neuf juges de la Cour européenne des droits de l'homme, réunis en grande chambre, doivent décider si la patrie des Droits de l'homme sera le second pays d'Europe, après la Turquie, à être condamné pour torture.

Les faits sont accablants. Le 25 novembre 1991, Ahmed Selmouni, ressortissant néerlandais et marocain, est interpellé à Paris. Présenté par deux dealers comme l'animateur d'un réseau de trafic international d'héroïne, il est placé en garde-à-vue dans les locaux de la brigade des stupéfiants de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Il y restera quatre jours. Quatre jours de sévices et d'humiliations, expliquera-t-il au juge, puis aux fonctionnaires de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) qui viendront l'entendre à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis. Coups de poing, coups de pied, coups de batte de baseball et de matraque : la première nuit est si violente qu'il sera transporté aux urgences d'un hôpital parisien. La seconde sera pire.

« 22 LOCALISATIONS TRAUMATIQUES »

A l'issue de nouveaux interrogatoires et de nouveaux coups, raconte-t-il, un des policiers lui a présenté son sexe et réclamé une fellation avant de lui uriner dessus. Menacé avec un chalumeau, puis une seringue, il affirme avoir finalement été violé avec une matraque.

Si ces derniers actes n'ont pas été retenus, faute de preuve, par la commission qui a instruit l'affaire, son délégué, Daniel Svaby, souligne devant les juges, les « vingt-deux localisations traumatiques relevées sur presque toutes les parties du corps »

par les médecins à l'issue de la garde-à-vue. Des coups portés « non seulement dans le but d'infliger souffrance et humiliation, mais également aux fins d'obtention d'aveux ». Ce traitement apparaît « d'une nature tellement grave et cruelle qu'on ne peut que le qualifier de torture ».

Dans la salle, le silence se fait lourd. En vingt minutes, le délégué vient d'écarter tous les arguments contenus dans le mémoire de défense du gouvernement français. L'administration y acceptait d'être condamnée en vertu de l'article 6.1 de la Convention européenne des droits de l'homme, qui impose qu'une décision de justice soit rendue dans un « délai raisonnable », ce qui, sept ans après les faits, pouvait difficilement être défendu. Mais pas question pour la France de subir l'infamie d'une condamnation sur le fondement de l'article 3, qui punit les faits de « torture ».

De l'horreur dans les commissariats, le débat bascule vers le droit. La convention prévoit en effet que la Cour n'est compétente qu'après « épuisement des voies de recours internes ». Or les cinq policiers accusés par Ahmed Selmouni ont comparu le 4 février 1999 devant le tribunal de grande instance de Versailles (*Le Monde* du 6 février). Le jugement est attendu pour le 25 mars. Rappelant que cette décision des tribunaux français est encore susceptible d'appel et de cassation, que la jurisprudence de la Cour européenne exige seulement la prise en compte des voies « efficaces et suffisantes » du droit interne, le délégué s'interroge : « Serait-ce une approche réaliste que d'attendre l'épuisement de la procédure sans tenir compte de la gravité des allégations et de l'ancienneté des faits ? »

« Nous sommes loin, très loin d'une décision définitive », insiste Marie-Alix Canu-Bernard, l'avocate d'Ahmed Selmouni, absent de l'audience car il purge une peine de treize ans de prison. Elle rappelle l'inertie suspecte de la procédure. L'IGPN a attendu un an avant d'entendre Ahmed Selmouni. Le parquet a encore attendu le dépôt

d'une plainte avec constitution de partie civile pour engager des poursuites. Un juge de Bobigny instruit l'affaire mais est dessaisi, en juin 1994, au profit d'un magistrat de Versailles. Le dossier s'enlise jusqu'à ce que la plainte d'Ahmed Selmouni devant la Cour européenne soit déclarée recevable en novembre 1996.

« MANQUE DE DILIGENCE »

Alors la justice française s'ébranle. Les cinq policiers sont mis en examen, mais maintenus en fonction. Un an après, lorsque la commission rend son rapport accablant, tout s'accélère. Les policiers sont renvoyés en octobre 1998 devant le tribunal correctionnel et l'affaire est audiencée en trois mois, un record. Pour l'avocate, cette hâte soudaine cache une « manipulation procédurale de dernière minute ».

Le procès devant le tribunal de Versailles constitue, il est vrai, le seul motif de défense du gouvernement français. « Torture » ? « Traitement inhumain ou dégradant » ? Jean-François Dobelle, directeur adjoint des affaires juridiques au

ministère des affaires étrangères, écarte le débat. « Porter un jugement sur ces faits reviendrait à atteindre à la présomption d'innocence » des cinq policiers. Reste donc la compétence de la Cour. « La procédure a été longue, trop longue », reconnaît le représentant du gouvernement français. Mais « le manque de diligence ne saurait être assimilé à une passivité totale ». Contrairement à la Turquie, la France n'a pas couvert ses fonctionnaires. Preuve en est, la procédure devant le tribunal de Versailles « a été menée jusqu'à son terme et une décision sera rendue prochainement ». « Il ne faut pas substituer la Cour européenne aux juridictions nationales », conclut-il.

Le président suisse de la Cour, Luzius Wildhaber lève la séance et quitte la salle. Au premier rang du public, le représentant des Pays-Bas observe la scène. Son pays s'est porté partie civile contre la France. Une première qui, avant même la décision de la Cour, qui pourrait prendre deux à trois mois, vaut presque condamnation.

Nathaniel Herzberg

242 affaires de violences sexuelles recensées à l'école en un trimestre

LES CONCLUSIONS de la première étude nationale sur les violences sexuelles entre élèves à l'école ont été rendues publiques, jeudi 18 mars, par Ségolène Royal, ministre déléguée à l'enseignement scolaire. Durant le seul premier trimestre de l'année scolaire en cours, 242 affaires de violences sexuelles entre élèves ont été recensées par les rectorats. Parmi elles, 7 % sont des viols. Quelque 70 % des affaires recensées ont fait l'objet d'un signalement au parquet pour des suites judiciaires. L'étude souligne également le rajeunissement des auteurs et des victimes dans ce type d'affaires : 30 % des auteurs et 35 % des victimes ont moins de 13 ans, 13 % des auteurs et 18 % des victimes ont moins de 11 ans. Outre le manque de surveillance des locaux, les phénomènes de bandes sont également en cause : dans près d'un cas sur cinq, les abus sexuels sont commis en réunion.

DÉPÊCHES

■ **TERRORISME : des peines de neuf ans de prison ont été requises contre deux nationalistes corses**, Jean-Laurent Leca et Joseph Santoni, jeudi 18 mars, devant la cour d'assises spéciale de Paris qui examine depuis mardi le projet d'attentat à l'explosif ayant visé le 23 mars 1996 la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio (*Le Monde* du 19 mars). Une peine de cinq ans de prison a été requise contre leur complice Pierre Confaix.

■ **CORSE : le président de la caisse du Crédit agricole de Ghisonaccia (Haute-Corse), Simon Fazi, a été mis en examen**, mercredi 17 mars, à Bastia, pour « recel de détournement de fonds publics » par le juge d'instruction bastiais Jean-Pierre Niel dans l'affaire des prêts abusifs du Crédit agricole de Corse. Vingt-trois mises en examen ont déjà été prononcées dans ce dossier.

■ **ÉDUCATION : les deux collégiennes du collège Jean-Monnet de Flers (Orne), qui refusaient d'ôter leur foulard islamique durant les cours, ont été définitivement exclues**. Jeudi 18 mars, le recteur d'académie de Caen a confirmé la mesure prononcée, le 11 février, par le conseil de discipline de l'établissement. Les familles des jeunes filles envisagent de déposer un recours devant la juridiction administrative.

■ **JUSTICE : le tribunal correctionnel d'Aix-en-Provence a condamné, mercredi 17 mars, le juge d'instruction toulonnais André Fontaine pour violation du secret professionnel à trois mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende**. Le juge Fontaine était jugé pour avoir transmis, en 1993, au maire (FN) de Toulon, Jean-Marie Le Chevallier, des documents judiciaires mettant en cause François Trucy, l'ancien maire (UDF-PR) de la ville (*Le Monde* du 18 février).

Les députés se penchent sur les effectifs de la police

QUE FAIT vraiment la police ? La mission d'évaluation et de contrôle de la commission des finances de l'Assemblée nationale a pu interroger Didier Cultiaux sur ce sujet, jeudi 18 mars, lors d'une audition du directeur général de la police nationale (DGNP) sur « la gestion des effectifs et des moyens de la police nationale ». Pris sous le feu des questions des députés alarmés par les conclusions pessimistes de la note d'Alain Bauer (*Le Monde* du 23 janvier), qui dénonçait notamment la faiblesse de la présence policière sur la voie publique, M. Cultiaux s'est efforcé de les convaincre que tout n'allait pas si mal.

Il a cependant reconnu de réels problèmes liés au départ en retraite de près de 25 000 fonctionnaires dans les années à venir. Il s'est félicité du recrutement de 8 250 adjoints de sécurité en 1998 dans le cadre des emplois-jeunes, et a annoncé que la police nationale en compterait 7 660 de plus dans ses rangs à la fin de l'année 1999. Leur formation sera portée de six à huit semaines à partir du 1^{er} septembre.

Globalement satisfaits du niveau des effectifs, les parlementaires se sont plutôt inquiétés du temps de travail effectué chaque semaine par les fonctionnaires de police. Pierre Méhaugnerie (UDF-FD) et Louis Mermaz (PS) ont tour à tour demandé des explications sur ce point. Officiellement fixée à 40 h 30, la durée hebdomadaire varie en réalité entre 33 h 10 et 38 h 44, a admis le DGNP. Ce chiffre est pourtant contesté par la Cour des comptes, qui élabore un rapport à paraître à la fin de l'été. Selon des estimations livrées

à la mission d'évaluation par Pierre Joxe, le premier président de la Cour, il oscillerait plutôt entre... 27 et 29 heures hebdomadaires.

Pour remobiliser les policiers sur le terrain, Didier Cultiaux a évoqué plusieurs pistes tracées par le ministère de l'intérieur. Il envisage notamment de réduire de manière importante les gardes statiques. Les fonctionnaires, confinés dans des tâches de « plante verte » devant les bâtiments publics ou officiels, seraient prioritairement remplacés par des dispositifs de vidéo-surveillance. Des petits postes de la police aux frontières (PAF) pourraient être fermés, les effectifs des états-majors revus à la baisse. Et, surtout, le ministère de l'intérieur envisage d'« externaliser » les tâches techniques. En clair, il s'agirait de confier à des sociétés privées, plutôt qu'à des fonctionnaires de police, les réparations des véhicules de service et la maintenance informatique. M. Cultiaux n'a toutefois pas précisé le nombre de policiers dégagé par ces mesures.

EXPÉRIENCES DE PROXIMITÉ

L'objectif principal reste cependant la mise en œuvre d'une véritable police de proximité, a rappelé Didier Cultiaux aux députés, notamment dans les vingt-six départements jugés les plus sensibles en matière d'insécurité. Dans ce cadre, il a annoncé la mise en place de quarante expériences de police de proximité, dont les quatre cinquièmes dans les départements sensibles, d'ici à la fin du mois de juin.

Pascal Ceaux

ON NE POURRA PAS DIRE QU'ON NE SAVAIT PAS.



Comment réconcilier les loups et les bergers ?

Lors de la réunion du Conseil national de la montagne, Dominique Voynet devait rendre public, vendredi 19 mars, un rapport sur la cohabitation entre les éleveurs et le grand prédateur. Le rapporteur propose d'améliorer les indemnités, tout en éliminant l'animal de certaines zones

VINGT à trente loups sont présents sur le territoire français, résultat de « la recolonisation engagée par cette espèce installée en Ligurie depuis le début des années 80 ». Leur présence demande une gestion organisée par l'Etat et une indemnisation pérenne des bergers. Telles sont les conclusions du rapport sur « la cohabitation entre l'élevage et le loup » que Pierre Bracques, inspecteur général de l'agriculture, vient de remettre à Jean Glavany et Dominique Voynet. La ministre de l'environnement devait dévoiler les conclusions lors du Conseil national de la montagne à Ax-les-Termes, vendredi 19 mars (*Le Monde* du 19 mars). Depuis l'apparition du loup dans les Alpes du Sud, c'est le troisième rapport rendu au gouvernement sur la gestion du canidé sauvage.

Les rapports se succèdent, en effet, sans parvenir à apaiser la grogne des éleveurs, peu préparés à devoir cohabiter avec un grand prédateur. Régulièrement, ils battent le pavé avec leurs troupeaux pour se faire entendre. M. Bracques reconnaît ainsi que, « pour nombre d'éleveurs, la ques-

tion de fond [est] de pouvoir continuer à vivre de leur métier et de l'exercer dans des conditions normales ». Or les efforts engagés par l'Etat leur semblent insuffisants. Afin d'arriver à une meilleure « acceptation du loup dans ces régions », le rapporteur suggère donc au gouvernement d'élaborer avec eux un « compromis » et d'en assurer « la concrétisation ».

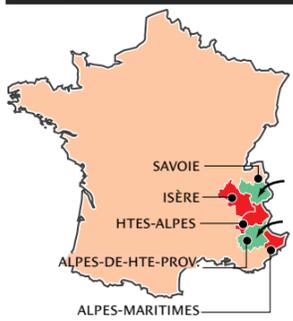
« Le troupeau est vulnérable aux attaques dans tous les cas »

Le rapport esquisse tout d'abord un état des lieux de l'expansion du loup en France. Depuis 1992, année où le canidé a entamé sa recolonisation de l'Hexagone, quatre meutes se sont installées dans le département des Alpes-Maritimes. Sa présence est également confirmée dans les Hautes-Alpes et en Isère, avec des incursions dans les Alpes de Haute-Provence et en Sa-

voie. C'est en effet dans les départements où les ongulés, domestiques ou sauvages, sont présents que l'animal sauvage décide de s'installer. Or ces zones montagneuses sont également des lieux de pâturage des troupeaux de moutons et brebis. Les éleveurs, face à une baisse des prix de la viande, ont eu tendance depuis vingt ans à réduire les coûts de production par des pratiques plus extensives et en diminuant le nombre de bergers. Résultat : peu ou pas gardé, « le troupeau est vulnérable aux attaques dans tous les cas ». « Ces modes de conduites pouvaient fonctionner en l'absence de prédateur. Avec le retour du loup, ce n'est plus le cas », estime M. Bracques.

Prenant comme principe intangible que le loup doit être strictement protégé – le rapport insiste ainsi pour « abroger » les dispositions du code rural et du code des communes qui autorisent encore l'élimination des bêtes fauves –, M. Bracques propose de renforcer les mesures d'aide au pastoralisme. Il s'agit notamment de constituer des « brigades de bergers », intervenant à la demande des éleveurs ;

5 départements touchés



PRÉSENCE PERMANENTE DE LOUPS
INCURSIONS

d'accroître le nombre des aides-bergers et des chiens de protection ; d'équiper les bergers de radio, téléphone, filets et parcs de contention ; et surtout de renforcer la formation des bergers et aides-bergers. Les crédits dégagés pour la protection des troupeaux doivent donc être revus à la hausse : « Un engagement fort de l'Etat est indispensable », insiste le rapport.

Mais la prévention ne suffit pas.

Pour restaurer le dialogue et la confiance des professionnels, le gouvernement doit également revoir sa politique de compensation des dommages. Les procédures d'indemnisation – 1 000 francs, 152,45 euros, par brebis attaquée –, menées à partir des constats effectués par l'Office national de la chasse et des analyses d'un laboratoire de biologie, sont trop longues. Le rapporteur propose donc la création d'un laboratoire public d'expertise génétique et la décentralisation vers les préfectures de la gestion des indemnités. De plus, au vu du nombre d'attaques enregistrées depuis deux ans, le rapporteur estime que le total des crédits d'indemnisation des éleveurs est « insuffisant ». Comme l'Etat ne peut pas assurer seul cette politique d'aide au pastoralisme, l'inspecteur général préconise la mise en place de « mesures de substitution pérennes » comme la création d'une « assurance risque grands prédateurs » par des entreprises d'assurances, l'Etat prenant en charge une partie du montant de la prime.

Enfin, parce que le loup « ne peut s'installer partout », le Comité na-

tional consultatif loup, chargé du suivi d'une stratégie nationale de conservation du loup, est appelé à définir les zones où la bête est indésirable. Trois types de territoires ont ainsi été déterminés selon des critères de présence de proies sauvages : les zones « inaptes », d'autres « refuges » et les « favorables ». Ce sont ces dernières qu'il faut identifier après information et concertation locales. Pour les zones « inaptes », un mandat doit être donné à l'ONC ou aux lieutenants de l'office pour « réguler la présence des loups » : en clair, éliminer les intrus.

Synthèse des solutions déjà à l'étude dans les différents ministères et directions chargés du dossier loup, les propositions de Pierre Bracques ne vont guère surprendre. « Ce rapport va nous permettre de faire avancer les discussions », assure-t-on au cabinet de M^{me} Voynet. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement est en tout cas attendue sur sa « stratégie », le 30 mars, après consultation du comité national.

Sylvia Zappi

Un véritable casse-tête, en Espagne également

MADRID

de notre correspondant

En Espagne, on est loin du temps où Madrid, bourgade endormie de Castille, devint capitale au XVI^e siècle, en partie, dit-on, en raison de ses forêts giboyeuses où abondaient ours et loups. Car si les loups n'ont jamais vraiment disparu du pays, ils sont aujourd'hui l'objet de polémiques sans fin.

Combien sont-ils ? Les derniers chiffres remontent à plus de dix ans, mais on estime qu'il en subsiste environ 2 000, dans des conditions d'habitat et de préservation très différents selon qu'ils sont au nord ou au sud d'une ligne de démarcation représentée par le fleuve Duero. La très grande majorité (95 %) vit au nord, dans des régions comme les Asturies, la Galice, la Castille et Léon, l'Alava, l'une des trois provinces basques, ou la Rioja. Là, quand ils le peuvent, ils se nourrissent de charognes ou de gibier naturel, mais dans des zones de bosquets clairsemés, peu aptes à la chasse, ils s'en prennent au bétail et les ennuis commencent.

COUPABLES AIDES

D'autant que le loup, au nord du Duero, est considéré comme « espèce vulnérable », mais sa chasse, bien que réglementée, est souvent permise. « D'où des abus difficilement vérifiables », explique Theo Oberhuber de Ecologistas en Accion. Comme les loups n'ont jamais disparu dans cette région, les éleveurs n'ont pas la sensation de mettre une espèce en péril lorsqu'ils mettent lacets, pièges et poison pour protéger le bétail. Le problème, c'est que si le loup n'a pas changé et reste un prédateur, les éleveurs, eux, ont modifié leur mode de vie : en Alava par exemple, ils emmènent les moutons sur les collines et vont travailler à Vitoria ou Bilbao, les laissant seuls, sans berger. Ils reviennent le week-end et, forcément, constatent les dégâts.

Que faire ? Indemniser. C'est l'une des solutions adoptées par le gouvernement des Asturies. Selon Juan Carlos del Campo, l'un des responsables intéressés, quinze hordes de sept loups chacune vivent dans la région, mais le gouvernement est saisi de 1 100 attaques par an, pour lesquelles il débourse environ 60 millions de pesetas (366 000 euros). « Dans certaines zones de montagne comme Somiedo, dit-il, on a essayé de développer l'usage des chiens "mâtins", qui sont habitués à vivre avec le bétail. C'est bien pour les moutons ou les brebis, mais ça ne fonctionne pas avec les chevaux. Or ici, 40 % des attaques concernent des poullains contre quelques-unes des

veaux. Et, par tradition, on n'a jamais gardé ni vaches, ni chevaux. » Les solutions ne sont pas simples : faute de vrais plans d'ensemble, chaque communauté autonome doit régler son problème.

Certaines, comme la Navarre, ont pris les devants. Pourtant, en Navarre il n'y a pas de loups, seulement quelques incursions de spécimens venus d'ailleurs. Il n'empêche, le gouvernement « rembourse » les moutons attaqués un tiers plus cher que le prix du marché. « A condition de prouver qu'il s'agit d'un loup et non de chiens sauvages ! », précise le responsable, Enrique Castien. Pour lui, une partie du problème vient des aides européennes : « Les gens travaillent et "font" du bétail en plus, juste pour toucher les aides [l'équivalent de 180 francs par tête, 27,4 euros], ils ne cherchent pas à le rendre rentable ou compétitif. C'est de l'argent facile ! Il faudrait n'aider que ceux qui font vraiment des efforts. »

Au sud du Duero (Andalousie, Estrémadure et dans la zone de la sierra Morena), la situation est critique. Les loups, officiellement, sont protégés, mais comment vérifier ce qui se passe dans des fincas (propriétés) ancestrales de 5 000 à 7 000 hectares où sont organisées de grandes chasses, comme autant d'événements sociaux, et où la survie du futur gibier compte avant celle de son prédateur ? Lequel prédateur, souvent, ne peut pas sortir de la propriété, ceinturée par une barrière infranchissable, et se reproduit difficilement. Ecologistas en Accion de Cordoue a dénoncé 69 fincas en quatre ans, pour « irrégularités ».

De même, les écologistes, qui ont déposé une plainte à Bruxelles contre l'Espagne pour non-respect de la directive « Habitat » sur les espèces protégées, estiment qu'il n'y a pas plus d'une poignée de loups au sud du Duero et demandent sa réintroduction. Initiative des plus polémiques : « Le loup n'est pas en extinction », affirme Juan Carlos Blanco, qui travaille depuis vingt ans sur la question, pour le ministère de l'environnement.

Quant à Joaquin Munoz, de l'université de Jaen (Andalousie), qui achève une étude exhaustive sur le sujet, il estime que les aides fiscales ou les primes ne font pas tout : au sud, la zone critique, il faudra toujours discuter avec les grands propriétaires et mieux vaut s'entendre avec eux et les « responsabiliser » que de les agresser. « La discrétion, dit-il, plus que la publicité, sera le meilleur allié du loup dans la région. »

Marie-Claude Decamps

CHAQUE ANNÉE, ACTION CONTRE LA FAIM SAUVE 3 MILLIONS DE VIES.

Depuis 20 ans, notre association se consacre exclusivement à l'assistance et à la protection des victimes de la faim. Cette expérience explique l'efficacité de nos volontaires sur le terrain.

Il faut moins d'un mois à nos médecins, à nos infirmières et à nos nutritionnistes pour ramener un enfant à la vie. Nos hydrauliciens et nos agronomes aident les populations à retrouver leur autonomie alimentaire. Nos logisticiens veillent à ce

que les secours parviennent bien à ceux qui en ont besoin. Mais, si déterminés soient-ils, ces femmes et ces hommes n'ont face à l'ampleur de leur mission, que leur obstination, leur courage, leur engagement... et votre aide.

Avec 250 F seulement, on sauve une vie. Pensez-y. Pour soutenir nos volontaires, envoyez vos dons à l'ordre d'Action contre la Faim - B.P. 73 - 75662 PARIS Cedex 14 ou téléphonez-nous au **N° Vert 0 800 800 700**



ON NE PEUT PAS DIRE QU'ON NE PEUT RIEN FAIRE.

Philippines de Hongkong

RENTRER chez moi ou rester un tout petit peu plus ? Retrouver mes enfants ou faire encore un dernier contrat à Hongkong ? » Cela fait onze ans que

Lorenza se pose ces questions. A chaque fois, elle rentre. Ou plutôt, elle va rentrer. Dans deux ans. A cinquante-deux ans, Lorenza aimerait bien en finir de cette vie dans les coulisses de ses familles d'emploi, pour rentrer chez elle, aux Philippines. Mais cette fois, il y a la crise dans son pays. L'année dernière, c'étaient les études de l'un de ses fils qui l'avaient retenue.

Rien ne destinait Lorenza Carag à devenir une *amah*, une employée de maison à Hongkong. Son père était un riche paysan de Tuguegarao, au nord de l'archipel. Elle a pu mener des études d'infirmière jusqu'à l'âge de vingt-trois ans. Ses amies Louisa et Rina, à Hongkong depuis plus de dix ans, sont elles aussi diplômées d'université : bac + 4. A vingt-sept ans, Lorenza part à Manille, pour suivre son mari, un conducteur de tricycle qu'elle vient tout juste d'épouser. En quatre ans naîtront trois enfants, Edgar, Erwin, puis une fille, Elizabeth. Mais la famille ne s'arrête pas là : sous le même toit de tôle vivent aussi deux de ses frères, une sœur, trois nièces et deux neveux. « Il y avait toujours du monde à la maison, se souvient Lorenza. Et mon mari gagnait mal sa vie. Moi, je lavais le linge des voisins pour gagner trois sous. »

Lorenza s'interrompt. Son visage porte ses années, mais ses cheveux lisses et brillants témoignent d'une féminité vivace. Elle regarde tout autour d'elle, en ce dimanche hivernal, dans la cour attenante à l'église Saint-Joseph, sur l'île de Hongkong, puis se concentre sur ses mains abîmées. « J'ai alors appris que mon mari avait une autre famille, lâche-t-elle. Avec un enfant, né juste après la naissance de ma fille. Il entretenait tout ce petit monde avec un deuxième boulot, après ses heures de tricycle. » Elle sourit, mais ses yeux restent immobiles. « Je l'ai supporté pendant huit ans. En 1986, ma sœur Fe, célibataire, est partie travailler à Hongkong. L'année d'après, je l'ai suivie. Ma fille avait dix ans. »

La présence de sa sœur à Hongkong, déjà employée chez une femme célibataire, lui facilitera l'entrée dans le réseau des Philippines. Lorenza n'a pas eu à passer par une de ces agences de placement à Manille, comme son amie Tesse, qui raconte : « J'étais comptable à Manille. Un jour, j'ai vu une annonce dans le journal : "Fly now, pay later" (Partez aujourd'hui, payez demain). Mes parents ont emprunté de l'argent pour payer l'agence avant mon départ. » Tesse passe les entretiens, explique qu'elle doit payer les études de ses frères et sœurs. Elle apprend à utiliser aspirateur, machines à laver et fer à repasser. Elle apprend aussi à tout accepter, à se fondre dans les désirs de ses futurs employeurs, à ne plus rien laisser paraître de son anxiété. A dire « Yes, ma'am » en toutes circonstances, les yeux vides. Elle doit couper ses cheveux, effacer le vernis de ses ongles et le rouge de ses lèvres. En une semaine, Tesse la comptable est transformée en une bonne à tout faire. Fin prête à être filmée, en uniforme, pour un entretien type, où elle donnera les réponses que l'agence attend d'elle. Tesse retournera à ses parents ses trois premiers mois de salaire pour les frais d'agence que, malgré la loi, ses nouveaux patrons ne rembourseront jamais.

Aux côtés de sa sœur Fe, qui s'occupe de la cuisine et des courses, Lorenza est en charge du ménage, du lavage et du repassage. D'abord, d'un appartement. Mais, bientôt, de deux, quand les deux frères de sa patronne s'installeront dans l'appartement voisin. « Une fois ma sœur partie, je suis restée seule en charge des deux maisons. On me réveillait souvent à minuit pour réchauffer le dîner quand un des frères rentrait tard. Après deux années, je n'ai pas voulu renouveler mon contrat. »

La situation de Lorenza n'a rien d'exceptionnel : nombre de ses pairs travaillent dans plusieurs appartements, et servent aussi parfois de secrétaire, vendeuse ou femme de ménage, dans l'affaire du patron. Logées chez l'employeur, elles ont perdu la fron-



et bonnes à tout faire

Plus de 140 000 femmes venues des Philippines travaillent comme employées de maison à Hongkong. Moins bien payées que les bonnes chinoises, souvent exploitées quinze heures par jour, elles subissent le contrecoup de la crise en Asie

tière entre le boulot et l'après-boulot, entre le lieu de travail et le « chez-soi ». « A l'usine, dit Maria, trente-trois ans, employée dans une famille chinoise de deux enfants, on peut travailler quinze heures par jour, mais après c'est fini. Ici, on n'a jamais fini. Si le bébé pleure, on m'appelle, même à 11 heures du soir. S'il y a une partie de mahjong, je sers les boissons jusqu'à tard dans la nuit, alors que ma journée commence à 6 heures. Mes journées ne font jamais moins de quinze heures. Parfois dix-huit. » Le contrat-type ne mentionne ni la durée de travail ni même la notion de temps libre.

LORENZA a toujours trouvé du travail facilement à Hongkong : elle a échappé à la tentation de la prostitution dans les bars à karaoké de Wanchai. La Filipino Connection, un fantastique réseau d'entraide et d'informations, qui passe par les groupes de prière apostoliques, les nombreuses sectes évangélistes ou les groupes de femmes originaires d'une même province, a toujours bien fonctionné. Le dimanche, avant ou après la messe où elles se rendent en rangs serrés, sur les places de Statue Square et Chater Garden à l'ombre de la puissante Hongkong Bank, on retrouve « ce coin des Philippines en plein cœur de Hongkong ». On s'installe pour grignoter des *adobos*, *pinapaïtan*, *dinakdakan* et autres *halo-halo*, ces douceurs du pays, dans des éclats de rire. Moulées dans leurs jeans ou la poitrine ajustée dans une robe décollée, elles ont les yeux

faits, les lèvres rouges, les cheveux relâchés : elles sont redevenues des femmes. On s'échange alors, dans un *tagalog* coloré, les mauvais coups des patrons ou des gamins, la solitude, les maigres espoirs, les projets sans cesse repoussés.

Une Bible à la main, Tesse, belle rondouillarde qui prêche la parole d'El Shaddai, une riche organisation internationale à qui elle verse 10 % de son salaire annuel, se retrouve aujourd'hui en concurrence avec Bella, témoin de Jého-

déjà grands. « La photo date de 1993 », dit-elle. En a-t-elle une plus récente ? « Nous n'avons plus été aussi unis depuis lors », dit-elle.

Conformément à la loi de Hongkong, Lorenza rentre dans son village une fois tous les deux ans. Deux semaines. Elle n'a pas vu ses enfants devenir des adultes. Ils ont été élevés par des tantes. « Je les appelle au téléphone de temps à autre, et l'on s'écrit. » Qui sont-ils, ces enfants dont elle semble si fière ? « Mon fils aîné a fait des études d'ingénieur de travaux

« Il faut réduire de 20 % le salaire des employées étrangères pour qu'elles partagent le fardeau de la crise avec les classes moyennes de Hongkong »
Jennifer Chow, conseillère municipale

vah. Et pas loin de Maria, membre d'Iglesia in Cristo, ou de la plantureuse Teresa, qui s'époumonne à transmettre le verbe de Jesus is Lord. On se raconte aussi le passé, là-bas, dans l'archipel. Car elles ont toutes sur elles, en ce dimanche de temps libre, la photo de famille, celle de leurs enfants, frères, parents, qu'elles se montrent et se remontrant. Lorenza sort de son sac une grande photo plastifiée, où ils sont tous là, endimanchés et souriants, elle, son mari, ses deux fils et sa ravissante Elizabeth, tous

publics à Manille, et travaille depuis cette année, dit-elle. Dans quelle entreprise ? « Je ne sais pas. » Que fait-il hors de son travail ? « Il s'intéresse à la politique locale, et joue au basket. » Qu'aime-t-il faire quand il n'a rien à faire ? Elle cherche longuement, et répond : « Je ne sais pas. » A-t-il une petite amie ? « Je ne sais pas. » Mais elle a entendu dire, cependant, que sa fille Elizabeth ne manquait pas de prétendants. Sa fille qui, un jour, lui a dit : « Ma vraie mère, c'est pas toi. »

Lorenza, qui, depuis trois ans, fait à la fois office d'employée de maison et de dame de compagnie auprès d'une veuve âgée, refuse de se plaindre, et se dit aujourd'hui « contente de son sort » : « Nous vivons toute la journée ensemble, dit-elle. J'emmène ma patronne faire du tai-chi le matin à l'aube. Nous prenons tous nos repas ensemble. Nous regardons la télévision ensemble. J'ai ma chambre, et elle me traite bien. Elle dépend totalement de moi. »

Lorenza est logée, nourrie, blanchie, et gagne, chaque mois, 3 860 dollars de Hongkong (2 700 francs), soit quatre fois ce que gagne son jeune fils ingénieur, ou son mari, devenu mécanicien. Et plus qu'un médecin ou un avocat établi de sa province. Le salaire minimum des employées philippines n'a toutefois pas suivi l'inflation de Hongkong ni les salaires de l'économie : il a progressé de moins de 30 % depuis la fin de 1990, pour une inflation cumulée de 80 %. Et il ne dépasse pas la moitié de ce que gagnent les employées chinoises. C'est grâce à une dévaluation de 45 % du peso contre le dollar depuis 1990 que les employées de maison philippines ont maintenu leur pouvoir d'achat dans leur pays. Lorenza garde la moitié de son salaire pour elle et envoie l'autre moitié à sa famille. Quand elle rentre au pays, elle est riche, enviable, invitée partout, choyée. C'est une reine. Cette position suscite toujours de nouvelles vocations : 63 000 en 1990, elles sont plus de 140 000 aujourd'hui à travailler à Hongkong.

Mais il y a des fois où rien ne va plus. Où la solitude face à une famille nombreuse et rassemblée, même aimable, pèse lourd. Où l'attachement maternel à des enfants dont le destin est de vous oublier au plus vite fait mal. Et où l'on n'en peut plus de ne plus être soi-même six jours sur sept. Seulement, cela ne se fait pas de le montrer. Cela agace. Ou pire : « Ne pleurez pas car cela porte malchance à votre employeur », dit une agence de placement dans sa table des 30 commandements de la « bonne modèle ». La plupart se réchauffent le cœur en écoutant à la radio les samedi et dimanche soir, de 9 heures à 11 heures, « Philippines Tonight », mélange d'encouragements, d'éveil de la conscience nationale philippine et d'humour féroce sur les employeurs. Elles s'arrachent *The Sun*, un mensuel gratuit sur leurs sœurs dans le monde, distribué aux guichets des banques où elles déposent leur salaire. Mais c'est surtout dans les retrouvailles mirrecueillies mi-festives du dimanche qu'elles pensent leurs plaies.

PARFOIS, cela ne suffit pas à sauver un sentiment de dignité si difficile à protéger. Poussées à bout, elles tentent de se défendre. Expérience éprouvante, car c'est à elles que revient la charge de la preuve. Pour démontrer au tribunal qu'elles ont été maltraitées, mais aussi qu'elles faisaient parfaitement leur travail : « J'étais dans une famille chinoise avec trois enfants en bas âge, raconte Rina, trente-neuf ans. La maîtresse de maison me traitait comme une esclave. Toute la journée, elle me harcelait, me suivait, me faisait laver trois fois de suite la même chose. Je devais me lever avant la famille, et me coucher après elle. Je n'avais pas de chambre, mais dormais sur un matelas dans l'espace de rangement. Elle me nourrissait de restes et de fruits pourris. Elle ne voulait pas que je sorte le dimanche, car elle craignait que je parle avec des amis. J'avais un jour à moi dans la semaine, mais je devais être rentrée à 6 heures du soir. Je n'avais pas de clé. Toutes les nuits, je pleurais. Je n'avais personne à qui parler. » Rina s'agite, parle de plus en plus vite, de plus en plus fort. « Elle criait toujours. Elle me faisait peur. Un jour, je suis partie en laissant mes affaires. Je l'ai poursuivie devant le département du travail. »

Rina rejoint alors l'abri de l'église Saint-Pierre-Paul, à Saikung. Dirigé par une religieuse, ce centre de Bahay Natin recueille en permanence quelque vingt-cinq Philippines en conflit avec leur employeur. Outre le gîte, l'habit et le couvert, il leur fournit gracieusement un avocat chargé de défendre leur cause. Rina y est restée un mois. Ses employeurs ont été condamnés à lui rendre ses affaires et à lui verser son mois de préavis.

Aujourd'hui, tout irait plutôt bien pour Lorenza et Rina si ne flottait la menace d'une réduction de 20 % de leur salaire. Jennifer Chow, une conseillère municipale qui n'a pas réussi à se faire élire lors du dernier scrutin au Conseil législatif, cherchait un cheval de bataille pour se remettre en selle. Elle en a trouvé un : « Il faut réduire de 20 % le salaire des employées étrangères pour qu'elles partagent le fardeau de la crise avec les classes moyennes de Hongkong », propose-t-elle à la fin du mois de septembre 1998. Avec, en sus, l'idée d'officialiser la journée de travail à seize heures par jour. « Il faut réduire le salaire de 35 %, a même surenchéri l'Association des employeurs d'employées de maison étrangères, constituée en 1986, pour faire face à la montée des exigences des employées de maison. »

Panique dans les rangs des Philippines. Pourtant, une fois de plus, elles l'ont à peine laissé paraître. Les rares manifestations n'ont guère rassemblé plus que quelques centaines d'entre elles. Elles savent que, actuellement, de jeunes Indonésiennes arrivent sur le marché pour des salaires moitié moindres que les leurs. « Je fais vivre six enfants et un mari, dit Fe Marquez, cinquante ans, qui survit grâce à des temps partiels depuis deux ans. J'ai besoin d'un boulot, je suis prête à travailler pour moins. »

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'exception française

CURIEUSE semaine que celle qui s'achève. Dans la nuit de lundi à mardi, à Bruxelles, la Commission européenne démissionne à l'issue d'un affrontement avec le Parlement de Strasbourg dont le point de départ est un cas désormais avéré de népotisme : le recrutement à la demande d'un commissaire européen d'un dentiste, aux compétences énigmatiques et au travail évanescents. La fautive est la Française Edith Cresson, ancienne premier ministre de la République.

Mardi, à Paris, la presse apprend qu'un juge d'instruction de Nanterre détient la preuve écrite qu'un ancien maire de la capitale était clairement informé de pratiques illicites dont il fut le premier bénéficiaire : la rémunération par la Ville de Paris – et donc les contribuables – de permanents du parti politique dont il était le président. Le mis en cause est l'actuel président de la République française, Jacques Chirac, dont la conquête du pouvoir s'appuya à la fois sur Paris et sur le RPR.

Mercredi, enfin, les nouvelles révélations accusatrices de l'ex-compagne d'un ministre des affaires étrangères entraînent la réouverture d'une instruction visant le détournement à des fins privées de sommes faramineuses prélevées dans les caisses d'Elf, à l'époque compagnie nationale. Le mis en examen est Roland Dumas, actuel président du Conseil constitutionnel et, à ce titre, plus haute autorité juridique française.

Ces trois affaires sont évidemment différentes. La gravité des faits, la chaîne de responsabilités, les montants financiers ne sont

pas du même ordre. Mais toutes ont un point commun qui explique leur effet désastreux sur l'opinion : elles dévoilent une culture française qui ne fait guère honneur au pays qui se targue d'avoir inventé la vertu républicaine. Sans l'aplomb de Jean Tiberi, qui s'était proclamé il y a quelques mois « *intouchable* », chacun des hauts personnages concernés se comporte néanmoins comme s'il l'était. M^{me} Cresson ne comprend pas ce qu'on lui reproche : pour elle, un responsable politique a le droit de s'entourer de proches, selon son bon vouloir. L'entourage de M. Chirac s'abrite derrière une récente et contestée décision du Conseil constitutionnel selon laquelle la fonction de président de la République met, durant sept ans, son détenteur hors d'atteinte de la justice ordinaire. Quant à M. Dumas, le débat éthique sur sa longue relation intime avec une femme, dont il connaissait le rôle de « *lobbyiste* » sonnante et rébuchante, lui semble incongru.

Les « *affaires* » dévoilent ainsi l'inconscient du débat politique français : cette culture monarchique qui se diffuse de haut en bas de la République, n'épargnant ni la gauche ni la droite. Elle entraîne un refus affiché de cette responsabilité politique dont l'Europe vient d'affirmer spectaculairement la nécessité. En apparence, nos institutions fonctionnent. Mais, si nous ne réagissons pas, cet entêtement persistant à ne pas prendre en compte l'exigence de transparence publique et de morale civique finira par les discréditer. Et par miner la confiance du pays en lui-même.

La Russie s'impose sur le marché mondial de l'espace

EST-CE la fin d'une époque ? Celle des conquérants de l'inutile, héritiers des Iouri Gagarine et des Neil Armstrong ? Les pionniers du spatial n'existent plus. En Russie, aujourd'hui, on brade. Le Français Jean-Pierre Haigneré, qui séjourne à bord de Mir depuis le 22 février, a bénéficié d'un « loyer » défiant toute concurrence : six mois pour le prix de trois. Moins de 120 millions de francs (18 millions d'euros) ! Afin d'attirer les « clients » et de faire durer un peu plus longtemps leur station spatiale vieillissante, les Russes sont prêts à tous les rabais. L'Agence spatiale russe (RKA) court désespérément après les dollars.

Pour le Centre national d'études spatiales (CNES), qui, depuis plus de quinze ans, a multiplié les vols habités avec les Soviétiques, puis avec les Russes, l'occasion était trop belle. D'autant plus que Jean-Pierre Haigneré jouera le rôle d'ingénieur de bord. L'expérience qu'il va ainsi acquérir est sans commune mesure avec le prix payé. Ce savoir-faire trouvera à s'employer quand l'Europe disposera de son laboratoire à bord de la future station spatiale in-

ternationale ISS, dont les deux premiers éléments ont été lancés à la fin de 1998 et qui devrait entrer en service actif à partir de 2004.

Le Français fait partie du corps des astronautes de l'Agence spatiale européenne (ESA) et, à ce titre, participera à l'exploitation de l'ISS, mais aussi à sa construction en orbite. La sortie dans l'espace qu'il effectuera durant son séjour constituera un bon entraînement pour cette tâche de mécanicien de l'espace. A part lui, deux autres Européens seulement ont déjà l'expérience de ce genre de sortie : l'Allemand Thomas Reiter et le Français Jean-Loup Chrétien.

Les Russes participent également à la construction de l'ISS, en coopération directe avec les Américains, et à un niveau bien supérieur à celui des Européens. A cet égard, Mir représente, pour eux aussi, un terrain d'entraînement inestimable. La station devrait, en principe, être « désorbitée » cet été pour brûler dans les hautes couches de l'atmosphère avant de s'abîmer dans les eaux du Pacifique. Mais les Russes aimeraient prolonger son exploitation pendant deux ou trois ans. Ils cherchent, pour

cela, des fonds auprès d'agences spatiales étrangères ou de sociétés privées désireuses de faire séjourner en orbite des hommes ou d'effectuer des expériences scientifiques et techniques, voire d'utiliser l'espace à des fins publicitaires. Au-delà de la recherche d'éventuels revenus supplémentaires, il s'agit avant tout pour l'Agence spatiale russe de justifier – et d'aider à financer – le maintien d'un corps de cosmonautes en vue du montage et de l'exploitation de l'ISS, estiment des experts.

Car les responsables des programmes de vols habités ont le plus grand mal à convaincre leur gouvernement et l'opinion publique de l'utilité de leurs coûteux projets. Dans la Russie en crise, mais aussi aux Etats-Unis et en Europe. L'intérêt de la station spatiale internationale est totalement contesté et par les scientifiques et par les financiers. Seuls les industriels qui fabriquent le matériel nécessaire à sa construction y trouvent leur compte. La seule justification de ce projet mené en coopération par les grandes puissances spatiales est indirecte et d'ordre économique-politique. La Russie a pu préserver en partie son industrie spatiale grâce à quelques contrats en devises fortes. De son côté, Washington a voulu récupérer à bas prix certaines des technologies spatiales développées dans l'ancienne Union soviétique. Par la même occasion, la NASA a trouvé à Moscou des arguments propres à convaincre un Congrès réticent de voter les crédits d'une station spatiale pharaonique (son coût est estimé à 100 milliards de dollars, soit 90 milliards d'euros). L'ouverture du programme à la Russie a permis d'utiliser sur place des compétences avérées et pas chères et aussi d'occuper une partie du complexe militaire-industriel russe pour éviter qu'il ne joue les mercenaires.

« L'ESPACE UTILE »

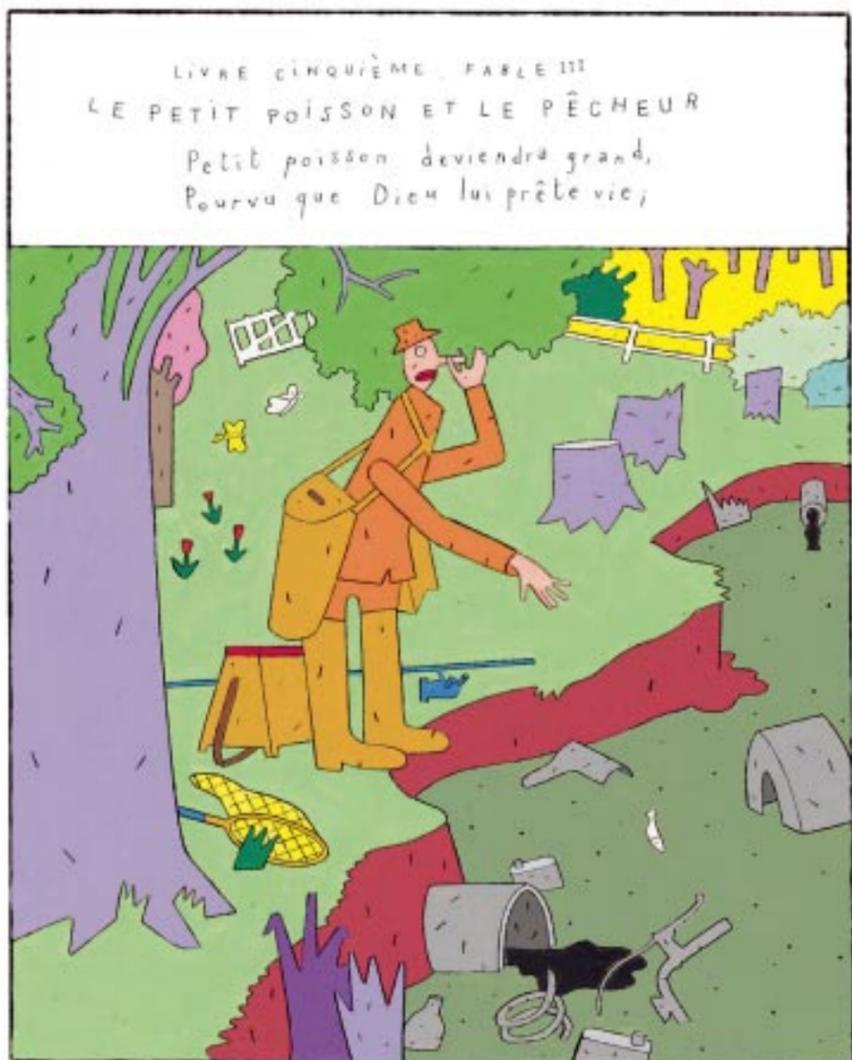
Avec les années, les échanges sont devenus plus équilibrés. Mise en place pour sauver des vols humains contestés, cette politique s'est élargie sous la pression des industriels qui ont noué avec les anciens combinats russes des accords plus durables. Ces nouvelles coopérations portent, cette fois, sur « l'espace utile ». Celui qui génère de solides profits avec la mise en place des réseaux modernes de télécommunications, gros consommateurs de satellites.

Lockheed et Boeing ont été les premiers à le faire en achetant des fusées Proton aux Russes pour commercialiser à bas prix des services de lancement sous l'égide d'une société en joint-venture, ILS (International Launch Services). Aérospatiale et Arianespace ont suivi en créant la compagnie Starsem avec les fabricants du Soyuz ; lanceur mythique aussi rustique que fiable, qui emporte les cosmonautes vers Mir, et met aujourd'hui en orbite une partie des satellites de télécommunications de l'américain Globalstar.

Cette coopération a permis à la Russie d'entrer de plain-pied dans le marché mondial. Impensable il y a une dizaine d'années, elle n'a été possible que grâce aux accords passés d'abord dans le domaine des vols habités. Grâce à leurs stations spatiales (les Saliouts, puis Mir), exploitées depuis 1971, les Russes y disposaient d'une expertise supérieure à celle des Américains. Une base solide pour établir petit à petit une collaboration plus large, fondée sur l'intérêt bien compris des deux parties.

Jean-François Augereau
et Jean-Paul Dufour

Les « Fables » de La Fontaine par Lionel Kœchlin



Triple entente pour la défense européenne

Suite de la première page

« Une décision de principe doit être prise à Cologne », explique le ministre allemand de la défense, Rudolf Scharping. « *Prématuré* », répliquent les Britanniques, qui ne veulent pas se perdre dans des querelles institutionnelles. Les Français non plus.

C'est pourquoi, si Paris et Londres sont d'accord pour renforcer la PES, pour la sortir d'une phase purement déclaratoire dans laquelle elle a tendance à se cantonner, en dotant l'Europe de moyens militaires propres à appuyer une action diplomatique, ils veulent avancer de manière pragmatique, concrète, comme ils l'ont fait en Bosnie et au Kosovo.

Il s'agit d'abord de se mettre d'accord sur les mots. Par « *défense européenne* », personne n'entend la défense collective de l'Europe contre une menace massive extérieure. Comme au temps de la guerre froide, celle-ci reste garantie par l'Alliance atlantique. Il s'agit de la gestion des crises qui risquent de déstabiliser le continent, ce qu'on appelle les « *tâches de Petersberg* » (missions humanitaires, opérations de maintien ou de rétablissement de la paix) qui ont été intégrées dans le traité d'Amsterdam.

Les ministères des affaires étrangères et de la défense français et britanniques ont donc cher-

ché à « *identifier les besoins* ». Comment permettre au Conseil européen de prendre des décisions en matière de défense sur la base de renseignements, d'une analyse des situations et d'une planification des opérations, « *autonomes* », c'est-à-dire sans dépendre systématiquement de l'OTAN ? Paris, Londres et Bonn envisagent la création d'un organe politico-militaire permanent, d'un comité militaire européen également permanent qui, en cas de besoin, pourrait se réunir au niveau des chefs d'état-major, et d'un état-major européen. Ces organes, comme le Conseil européen, seraient alimentés par une cellule d'analyse, dont la constitution a d'ailleurs été prévue par le traité d'Amsterdam.

AVEC LES CAPACITÉS DE L'OTAN

Pour la mise en œuvre de ses décisions, le Conseil européen pourrait faire appel soit à des moyens multinationaux ou nationaux spécifiques, soit aux moyens intégrés dans l'OTAN. Au Conseil atlantique de Berlin, en juin 1996, les alliés ont prévu la constitution d'une chaîne de commandement européenne à l'intérieur de l'OTAN et la possibilité de mettre des ressources de l'Alliance à la disposition des Européens. Français, Britanniques et Allemands voudraient aujourd'hui aller un peu plus loin que les décisions de Berlin, en renforçant les pouvoirs du commandant-adjoint des forces alliées en Europe (un général européen) et en trouvant une formule qui permette aux Européens d'utiliser les capacités de l'OTAN – en fait souvent des moyens militaires américains –, sans donner aux Etats-Unis un droit de veto sur

des opérations strictement européennes.

Il n'a pas été difficile pour Paris et Londres de tomber d'accord pour maintenir la défense européenne dans un cadre intergouvernemental, en dehors de toute interférence de la Commission de Bruxelles ou du Parlement de Strasbourg. Reste à savoir comment le Conseil européen serait en mesure de prendre des décisions à quinze sans s'exposer au blocage de la part de pays membres qui regardent la défense européenne avec beaucoup de suspicion ou qui seraient opposés à telle ou telle opération. Des procédures ont été introduites dans le texte d'Amsterdam pour traiter ce type de situation mais elles demandent à être précisées et étendues.

Une autre difficulté majeure est liée à l'existence au sein de l'UEO, la seule organisation européenne compétente aujourd'hui en matière de défense, de statuts divers. Certains Etats membres appartiennent à la fois à l'Union européenne et à l'OTAN, d'autres à l'OTAN mais pas à l'UE, d'autres à l'UE mais pas à l'OTAN. C'est un des principaux obstacles à la fusion de l'UEO dans l'UE. A propos de la disparition de l'UEO, dont l'existence ne serait plus justifiée si l'Union européenne elle-même prend en charge les questions de sécurité et de défense, des nuances sont apparues entre la France, la Grande-Bretagne et l'Allemagne. Les Britanniques ne cachent pas leur préférence pour la formation d'une coalition ad hoc, regroupant les pays qui peuvent et qui veulent assumer des opérations de défense portant le label européen.

Du côté français, on veut y réfléchir à deux fois avant de liquider

l'UEO. Certes, cette organisation est mal connue, mal aimée, et il ne serait pas difficile de trouver un consensus sur son utilité relative. Mais elle a le mérite d'exister, d'avoir réalisé la synthèse entre des pays aux traditions et aux intérêts très divers ; elle possède des moyens limités mais que la France ne voudrait pas voir disparaître dans l'OTAN. Le traité qui l'a créée possède un article 5, comme le traité de Washington sur l'OTAN, qui proclame la solidarité des pays membres en cas de menace extérieure. Pour des Etats qui sont en train de construire une union économique et monétaire, qui envisagent une union politique, c'est un engagement qu'il convient de préserver.

Il reste de nombreuses questions à régler avant qu'une défense européenne prenne vraiment corps. Français et Britanniques sont donc enclins à avancer pas à pas, même si les premiers sont sensibles à l'attention des Allemands qui souhaiteraient que le processus lancé au Conseil européen de Cologne trouve son aboutissement au cours du second semestre de l'an 2000, donc sous présidence française. Les trois protagonistes sont aussi soucieux de tenir leurs autres partenaires informés pour qu'ils n'aient pas l'impression de se trouver placés devant le fait accompli.

Reste une inconnue de taille : la réaction du grand allié américain, qui a toujours encouragé les Européens à prendre en charge une plus grande part de leur défense aussi longtemps qu'ils en étaient incapables, mais qui a toujours regardé avec suspicion leurs velléités de passer à l'acte.

Daniel Vernet

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon, Erik Izraelowicz (Editoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Franck Nouchi (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 985 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'indépendance des juges d'instruction

MERCREDI, Vincent Auriol, président de la République et donc du Conseil supérieur de la magistrature, faisait publier un communiqué annonçant que le conseil avait adopté un projet de texte législatif sur l'indépendance des juges d'instruction.

De quoi s'agit-il exactement ? Selon l'article 57 du code d'instruction criminelle, « *les juges d'instruction seront, quant aux fonctions de police judiciaire, sous la surveillance du procureur général* ». Autrement dit, sous la dépendance du gouvernement, par l'entremise du garde des sceaux, chef des parquets. Or, en France, les juristes ont toujours considéré que le juge d'instruction devait être une sorte d'arbitre entre les parties publique et privée, entre le parquet et le prévenu. Pratiquement, l'article 57 a permis aux procureurs généraux d'accroître leur rôle, et il est no-

toire que les juges d'instruction sont couramment convoqués chez le procureur.

La loi de 1897, qui assurait les droits de la défense, permet aux avocats d'être présents à tout moment des interrogatoires. Elle n'avait pas prévu le même droit en faveur des représentants du parquet : la réforme du code d'instruction criminelle souhaitée par le conseil parait à ce déséquilibre en permettant au procureur général d'être représenté à l'instruction.

Mais les nouvelles dispositions retireraient évidemment au gouvernement ses moyens de pression légaux sur les juges d'instruction. C'est à quoi Robert Lecourt, garde des sceaux, semble se refuser en raison des responsabilités du pouvoir exécutif devant le Parlement.

Camille Anbert
(20-21 mars 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

L'Europe et sa défense autonome par Lluis Maria de Puig

PAR le traité de Maastricht, les membres de l'Union européenne se sont donné pour objectif de mettre sur pied une politique de défense commune, pouvant conduire à une défense commune. Depuis lors, l'accès de trois pays neutres à l'Union n'a guère permis de progrès en ce sens et le traité d'Amsterdam n'a fait que répéter les intentions proclamées à Maastricht. C'est seulement à la suite de propositions du gouvernement britannique (automne 1998) que Français et Anglais se sont mis d'accord, à Saint-Malo, le 4 décembre, pour relancer l'affaire et présenter des propositions qui doivent être examinées en juin, à Cologne, par le Conseil européen.

La lenteur avec laquelle s'élabore le projet européen pourrait n'avoir pas trop d'inconvénients puisque l'organisation de sécurité et de défense dont dispose l'Europe, l'Union de l'Europe occidentale, a réalisé d'importants progrès au cours de la dernière décennie et dispose désormais de l'essentiel des moyens nécessaires à la mise en œuvre militaire d'une politique extérieure commune, dans une conjoncture où les conflits restent limités. Il suffirait que le Conseil européen décide de la façon dont les organes de l'UEO seront mis au service de l'Union pour que soit déclenché le processus par lequel l'UE se dotera d'une organisation de défense.

Entre l'actuelle juxtaposition de deux organisations autonomes et une éventuelle fusion, rendue difficile par les réserves des membres de l'Union qui souhaitent conserver

certaines formes de neutralité et par la participation à nombre d'activités de l'UEO de pays que l'UE n'est pas prête à accueillir immédiatement, la place est large pour une formule d'« insertion » qu'il faudra définir. L'essentiel sera que les acquis de l'UEO, notamment le traité de Bruxelles modifié en 1954 et les organes techniques et militaires dont elle s'est dotée, demeurent dans le patrimoine de l'Europe.

Il faut que les Européens se montrent moins soucieux de tirer les dividendes de la paix et plus décidés à accomplir les efforts nécessaires à son maintien

Une étape essentielle reste cependant à franchir avant que l'Europe puisse définir l'organisation de sa sécurité et de sa défense : le sommet de l'OTAN qui doit célébrer, en avril à Washington, le 50^e anniversaire du traité de l'Atlantique nord et adapter l'organisation qui en est issue à la situation nouvelle créée par la disparition de l'adversaire potentiel, l'Union soviétique, et par la multiplication des défis d'une autre nature que rencontre l'établissement d'un ordre pacifique dans le monde.

La perspective d'une globalisation de l'OTAN, même si elle ne comporte pas pour les Européens d'obligations contraignantes, devrait les rendre plus attentifs encore à celle d'une véritable identité européenne de sécurité et de défense. En écartant, en 1997, la proposition

française d'une répartition nouvelle des commandements de l'Alliance entre Européens et Américains, l'OTAN avait admis le principe d'une identité européenne dans son cadre. Celle-ci consiste, pour l'essentiel, à désigner des adjoints européens aux détenteurs américains de ces commandements afin de permettre à ces adjoints d'assurer la direction d'opérations de l'OTAN auxquelles les Américains ne parti-

ciperaient pas. C'est ce qui se passe actuellement au Kosovo. Cette formule présente l'avantage de laisser les Européens disposer des moyens de l'Alliance pour effectuer de telles opérations, mais elle ne résout pas le problème essentiel : celui d'une décision dans l'Alliance, c'est-à-dire du poids respectif des Européens et des Américains dans la politique de l'OTAN. Elle aboutit à soumettre toute action militaire de l'Europe à un contrôle américain.

De fait, le développement d'une identité européenne est une nécessité. Elle seule peut donner quelque assise à la politique étrangère et de sécurité commune de l'UE, parce que cette politique ne peut avoir de consistance que si elle s'appuie sur une force armée dont l'Europe ait la maîtrise. L'identité européenne est enfin indispensable si l'Europe veut

éviter que les Etats-Unis soient seuls à apprécier dans quelle mesure les résolutions des Nations unies peuvent être respectées, ou si les exigences d'un ordre international qu'ils seraient seuls à définir impliquent que l'Occident s'en affranchisse.

Toutefois, cette identité européenne ne saurait s'affirmer à l'intérieur de l'OTAN si elle n'a pas d'existence propre hors de l'Organisation. C'est dans la mesure où l'Europe prendra des décisions par elle-même et pourra les exécuter sans être contrainte de recourir à l'OTAN qu'elle pourra exercer une véritable influence sur les décisions de l'Alliance, de même que c'est par la maîtrise de l'euro qu'elle pourra imposer une réforme du système monétaire international. S'ils n'y parvenaient pas, il ne resterait aux Etats européens qu'à mener isolément de vaines actions retardatrices pour dégager leur responsabilité des initiatives américaines – ce que la France fait bien souvent, sans en tirer grand bénéfice.

Il s'agit donc que le sommet de Washington ne prenne aucune décision qui réduise l'espace où l'Europe pourrait revendiquer sa liberté d'action. Il n'est évidemment pas question d'opposer *a priori* l'Europe aux Etats-Unis dans le domaine de la défense comme dans celui des initiatives visant à maintenir ou à restaurer la paix, là où elle est compromise. Même dans les domaines visés par la globalisation, une entreprise commune des Européens et des Américains demeure infiniment moins contestable et plus efficace que celle d'un Occident divisé. Une défense de l'Eu-

rope n'est guère envisageable sans une active participation des Etats-Unis. Mais il est essentiel que l'Europe constitue, face aux Etats-Unis, un partenaire de plein exercice, libre de conformer son implication dans toute entreprise internationale à la vision qu'elle a de ses intérêts et de ses conceptions de l'ordre international. La désignation d'Européens à des postes d'adjoints aux chefs des grands commandements de l'OTAN peut être utile, mais elle ne constitue pas la base d'une identité européenne à même de décider et d'agir par elle-même.

De ce point de vue, le sommet de l'OTAN en avril sera un révélateur : l'attitude des Européens à l'endroit de la globalisation comme à celui de l'identité européenne dévoilera ce que l'on peut attendre du Conseil européen quelques mois plus tard. L'éventuel transfert des moyens de l'UEO à l'Union européenne constituera un progrès considérable vers la constitution d'une Europe de la politique extérieure et de la défense, s'il répond à une volonté partagée des Européens de prendre en main leur propre destin. Elle révélera vite sa vanité et représentera même un recul pour l'Europe si celle-ci renonce, au nom de la glo-

balisation des menaces, à poursuivre ce que l'UEO a déjà entrepris et, dans une large mesure, accompli pour lui assurer un minimum de capacités dans le domaine de la défense.

Il s'agit surtout que les Européens ne s'abritent pas derrière les impératifs de l'économie et les exigences imposées par l'euro pour abandonner aux seuls Américains la charge, les responsabilités et les bénéfices politiques de la mise au goût du jour de l'Alliance Atlantique. Ils perdraient alors les chances nouvelles que semblent leur donner aujourd'hui le ralliement apparent du Royaume-Uni à la cause d'une défense européenne et les espoirs fondés sur l'euro pour équilibrer enfin la puissance américaine dans le domaine politique, comme l'Europe est en voie de le faire dans le domaine économique. Il faut d'abord, pour cela, que les Européens se montrent moins soucieux de tirer les dividendes de la paix et plus décidés à accomplir les efforts nécessaires à son maintien.

Lluis Maria de Puig est président de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Etats-Unis : shérif ou bandit ?

par Pascal Boniface

L'UN des objectifs prioritaires de la politique étrangère des Etats-Unis est de lutter contre ce qu'ils appellent les Etats-bandits (*Rogue States*). Ils entendent par là les pays dont le comportement sur la scène internationale n'est pas compatible avec les règles généralement admises par la communauté mondiale. Sont compris dans cette liste : Cuba, la Corée du Nord, la Libye, l'Irak, etc.

Cette définition pose trois problèmes : les Etats-Unis fixent eux-mêmes les critères ; l'application est très sélective (en quoi Cuba est-il moins démocratique que l'Arabie saoudite ?) ; enfin, à bien regarder, les Etats-Unis pourraient eux-mêmes rentrer dans cette catégorie d'Etats s'embarrassant assez peu de règles admises par la majorité des Etats. Les Etats-Unis voudraient être le shérif de la planète, mais ils ont souvent un comportement de bandits.

Leur attitude en matière de peine de mort les place au niveau d'Etats comme la Chine, qui ne peut guère constituer une référence en la matière. Récemment, deux citoyens allemands ont été exécutés malgré les demandes de grâce formulées par le gouvernement allemand. Que se passerait-il si deux citoyens américains étaient exécutés en Allemagne malgré les demandes de Washington ?

Le pilote de l'avion militaire, qui, en volant imprudemment près d'un téléphérique, a précipité dans la mort vingt personnes en Italie, a été acquitté par une cour martiale américaine. Les enregistrements du vol ont été effacés « par erreur ». Certes, le président américain a présenté des excuses, ce dont il devient coutumier, et proposé une compensation financière. Question : que se passerait-il si un pilote italien ayant entraîné, par son imprudence, dans la mort vingt Américains était relaxé par une cour martiale italienne ?

En Irak, sans aucun mandat et sans doute aussi sans aucune politique, les Etats-Unis continuent des bombardements qui atteignent toujours plus les populations civiles que Saddam Hussein. Comment réagiraient les Etats-Unis si l'Irak ou tout autre pays adoptait un *USA Liberation Act* – à l'instar de l'*Irak Liberation Act* que vient d'adopter Washington – indiquant que la politique irakienne a pour but la chute du régime dirigé par Bill Clinton et prévoyait d'y consacrer 97 millions de dollars (88 milliards d'euros) ?

La plupart des pays ont signé une convention qui interdit la fabrication ou l'utilisation de mines antipersonnel. Les Etats-Unis, dont on peut s'étonner qu'ils aient besoin de ce type d'armes pour leur sécurité, refusent d'y souscrire. De même, ils souhaitent rester en dehors d'une

cour pénale internationale habilitée à juger les crimes de guerre. L'ONU, dont Georges Bush faisait le pivot incontournable du nouvel ordre mondial après la guerre du Golfe, est de plus en plus vue, à Washington, comme peu utile et ne pouvant qu'entraver l'action américaine.

Les Etats-Unis demandent à l'Inde et au Pakistan de signer le traité d'interdiction totale des essais nucléaires, traité que le Sénat américain n'a cependant toujours pas ratifié. Comment réagiraient les Etats-Unis si on prenait des sanctions économiques contre eux tant qu'ils n'ont pas signé le traité sur les mines antipersonnel ?

Alors que les pays européens, le Japon et les pays en développement s'accordent pour lutter pour la protection de l'environnement, Washington refuse d'accepter des contraintes pour participer à l'effort commun.

Ce n'est pas l'isolationnisme américain qu'il faut craindre, mais l'unilatéralisme américain.

Si ce qui est bon pour la General Motors est bon pour les Etats-Unis, ce qui est bon pour les Etats-Unis n'est pas forcément bon pour le reste du monde. Sûrs de leur « *destinée manifeste* » et d'être la seule « *nation indispensable* », certains d'incarner des valeurs universelles, ils ne comprennent pas que l'on puisse s'opposer à eux. Une telle attitude est inévitablement traduite comme une opposition à ces mêmes valeurs universelles et non pas à l'intérêt national américain. De même que l'URSS confondait les intérêts de l'Etat soviétique avec les intérêts supérieurs du socialisme, les Américains commencent à confondre les intérêts du monde occidental avec ceux des Etats-Unis.

Par leur succès dans la guerre froide et n'ayant plus ni adversaire ni partenaire à leur mesure, ils s'exonèrent de toutes les règles de concertation et ne semblent pas réaliser qu'à agir ainsi ils vont perdre leur pouvoir d'attraction et leur prestige moral. Dans les années 60, la guerre du Vietnam avait fait perdre aux Etats-Unis l'image de protecteur de la liberté qu'ils avaient gagnée dans la seconde guerre mondiale et dans leur lutte contre l'Union soviétique.

L'unilatéralisme risque de leur faire perdre leur image de protecteur de valeurs universelles dont ils font trop une application sélective, et qui se résume de plus en plus à la façon dont est perçu à Washington l'intérêt national américain. A long terme, ce dernier serait mieux défendu par la mise en place d'une plus grande concertation internationale.

Pascal Boniface est directeur de l'IRIS (Institut de relations internationales et stratégiques).

RESULTATS DEFINITIFS 1998

Le Conseil d'Administration du Groupe DANONE, réuni le 17 mars 1999, a examiné les comptes consolidés du Groupe, audités par les Commissaires aux Comptes, qui confirment les chiffres provisoires publiés le 26 janvier dernier.

En 1998, le chiffre d'affaires a progressé de 4,6% en données comparables. Il s'est élevé à 12 935 millions d'euros (84 848 MF). Le Groupe a doublé son rythme de croissance de 1997.

Le résultat opérationnel a atteint 1 293,2 millions d'euros (8 483 MF), en progression de 5,7%. La marge opérationnelle est passée de 9,1% du chiffre d'affaires en 1997 à 10% en 1998.

Le bénéfice net s'est élevé à 598,1 millions d'euros (3 923 MF), en progression de 7,1% par rapport à 1997.

Les résultats de l'année 1998 enregistrent pleinement les premiers effets positifs de la stratégie de recentrage définie en 1996. L'amélioration de la rentabilité opérationnelle résulte pour un tiers de la cession d'activités moins rentables que la moyenne. Elle reflète pour deux tiers l'amélioration de la rentabilité des sociétés présentes dans le périmètre du Groupe au 31 décembre 1998.

Le bénéfice net par action totalement dilué est en hausse de 6,8% à 8,15 euros (53,46 francs) contre 7,63 euros (50,07 francs) en 1997. Les rachats d'actions entrepris par le Groupe ayant été essentiellement réalisés sur la deuxième partie de l'année, leur impact sur le bénéfice net par action est limité en 1998.

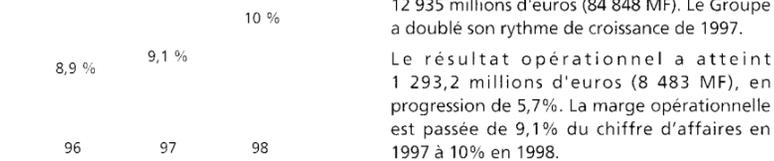
La situation financière du Groupe demeure solide. La dette financière nette représente fin 1998 39,4% des fonds propres totaux.

Le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de la société Groupe DANONE, société-mère du Groupe, pour l'exercice 1998 ; le résultat net s'est établi à 1 589 millions de francs.

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 19 mai 1999, de fixer le dividende à 3 euros (19,68 francs) par action au titre de 1998, en croissance de 6,4% par rapport à 1997, correspondant à un dividende global par action de 4,5 euros (29,52 francs).

Ce dividende sera exclusivement payé en espèces à compter du 26 mai 1999, date du détachement du coupon.

La société qui détient aujourd'hui environ 4 820 000 de ses propres actions (6,5%) demandera également à l'Assemblée d'Actionnaires du mois de Mai l'autorisation d'annuler tout ou partie des titres auto-contrôlés et de procéder à de nouveaux achats d'actions dans la limite de 10% du capital.



Les principales données consolidées pour les exercices 1997 et 1998 s'établissent ainsi :

	1997	1998	1998
Chiffre d'Affaires	13 488,1	12 935,0	84 848
Résultat opérationnel	1 224,0	1 293,2	8 483
Exceptionnels	6,1	-44,0	-289
Frais financiers	-170,1	-146,2	-959
Impôts	-451,6	-433,4	-2 843
Intérêts minoritaires	-82,0	-96,8	-635
Sociétés mises en équivalence	32,2	25,3	166
Bénéfice net par action (euros / francs)	7,63	8,15	53,46
MBA	1 229,3	1 327,2	8 706
Investissements industriels	796,7	710,8	4 663
Capitaux propres (y,c Minoritaires)	7 267,9	7 296,8	47 864
Dette financière nette	2 752,3	2 873,4	18 848

Le résultat opérationnel du Groupe se répartit, entre les différentes activités, de la manière suivante :

Produits	1997	1998	1998	1998	1998
Produits laitiers Frais	556,6	620,9	4 073	10,5%	11,0%
Boissons	326,8	368,3	2 416	11,9%	12,3%
Biscuits	181,6	203,4	1 334	6,8%	7,8%
Autres Activités Alim,	71,0	28,6	188	3,6%	3,2%
Emballage	89,8	90,6	594	9,5%	9,7%
Éléments centraux non répartis	-1,8	-18,6	-122	NS	NS
France	592,0	589,4	3 866	10,3%	11,7%
Reste de l'Europe	430,5	474,7	3 114	8,0%	9,0%
Reste du Monde	203,3	247,7	1 625	6,6%	7,5%
Éléments centraux non répartis	-1,8	-18,6	-122	NS	NS

L'OTAN, les humanitaires et la mort

par Jean-Christophe Rufin

DURANT la guerre froide, les humanitaires étaient seuls. Nul ne venait leur disputer les places dans les maquis afghans ou les jungles cambodgiennes. Depuis 1989, ils ont dû s'habituer à vivre avec l'Organisation des Nations unies. Sur la plupart des théâtres de crise et jusqu'en 1995, une présence internationale massive, sous forme de Casques bleus ou d'armées nationales (américaine, française...) habilitées par l'ONU, a transformé le paysage. De l'automne 1995 à maintenant, c'est-à-dire de la Bosnie au Kosovo, c'est avec l'OTAN que les associations caritatives sont amenées à cohabiter.

Cette implication internationale « musclée », les humanitaires l'ont souhaitée. Ils ont été les premiers à déplorer la passivité de la réponse politique face aux drames des Balkans ou de l'Afrique. Les voilà donc comblés, en apparence du moins. Car en pratique, voisiner avec l'OTAN pourrait bien se révéler une épreuve extrêmement dangereuse.

L'ONU, bien sûr, comportait déjà des risques : la neutralité humanitaire était mise à mal par le voisinage de soldats en armes. Le droit d'ingérence, brandi imprudemment, avait donné à beaucoup d'esprits, dans le tiers monde, le sentiment que les humanitaires pouvaient être le cheval de Troie d'un nouvel impérialisme armé.

Tout cela était resté finalement assez contrôlable. Les forces de l'ONU (mis à part les dérives somaliennes et la guerre du Golfe, qu'il faut distinguer) se sont montrées prudentes, respectueuses d'un certain équilibre, conformément à la tradition des opérations d'interposition. Elles ont tissé de nombreux liens pacifiques avec les humanitaires, à travers les départements « affaires civiles » notamment.

Si les humanitaires parlent et dénoncent, comme ils en ont l'habitude, ils doivent savoir que leur parole peut désormais tuer

Avec l'OTAN, tout change. Il s'agit d'une alliance purement militaire, opérationnelle, destinée à répondre à une menace, c'est-à-dire à un ennemi. Même si ses nouvelles actions (en Bosnie ou au Kosovo) sont placées hors article 5 – qui définissait sa mission de défenseur du monde libre –, la culture de cette organisation reste celle que l'on a connue pendant cinquante ans. L'OTAN définit un ennemi, le menace, puis éventuellement le frappe et le détruit.

La mise en branle d'une telle machine nécessite un détonateur. Il n'est plus militaire aujourd'hui (les Soviétiques n'attaqueront plus en

Centre-Europe). Il n'est pas non plus politique. L'évidence est là : la gâchette de l'OTAN, aujourd'hui, est... humanitaire. Il faut du sang, un massacre, quelque chose qui provoque le haut-le-cœur des opinions publiques et leur fasse accepter une riposte violente.

Ainsi, le lien tant redouté du temps de l'ONU, entre humanitaire et militaire, est aujourd'hui clairement établi : si les humanitaires parlent et dénoncent, comme ils en ont l'habitude, ils doivent savoir que leur parole peut désormais tuer. Cinquante morts dénoncés ici et ce pourront être cinq mille victimes là-bas, en représailles, quelque part autour de Belgrade.

Que ce soit souhaitable ou pas est une autre question : reconnaissons seulement que, en termes de mandat, la situation est singulière et nouvelle. Les défenseurs de la vie prescrivent désormais la mort. Lourde responsabilité dans un conflit aussi complexe. Elle explique peut-être le silence assourdissant qui monte des organisations non gouvernementales (ONG) depuis le début de cette crise.

La conséquence de cet état de fait est que les populations civiles n'ont jamais été aussi menacées potentiellement qu'au Kosovo aujourd'hui. Pourquoi ? Parce que ces victimes potentielles sont la clef de la réaction internationale. Soyons clairs : l'Occident veut des morts. Nous les avons attendus en Bosnie pour agir : ce fut le marché de Markallé ; nous les avons attendus au Rwanda : il en a fallu un demi-million pour que vienne une réaction ; nous les attendons au Kosovo. Nous les aurons.

Qui les tuera ? Mystère. Le sinistre montage de Raçak laisse craindre que la menace vienne de toutes parts.

Voilà pourquoi il est essentiel de réfléchir aujourd'hui aux nouvelles conditions de vie créées sur le terrain par l'OTAN. On connaît les qualités de cette organisation ; il faut en voir les effets pervers. On évitera ainsi de disqualifier trop vite les autres cartes dont dispose la communauté internationale. L'ONU, d'abord. On a pu déplorer ses échecs. Il reste qu'en matière de force d'interposition, elle présente certainement de meilleurs atouts que l'OTAN. L'OSCE et l'Union européenne ensuite. Bien sûr, en cas de nécessité offensive, ces organisations sont inadaptées. Reste que la présence de leurs observateurs est un complément indispensable dans les situations à haut risque. Si quelqu'un devait servir de gâchette pour l'OTAN, ce serait plutôt eux, dont la fonction de témoin objectif et de garant contre d'éventuelles manipulations macabres est essentielle. Délivrés de cette redoutable tâche qui menace leur existence même, les humanitaires pourraient peut-être, alors, aider les populations à vivre et non les envoyer à la mort.

Jean-Christophe Rufin, ancien vice-président de Médecins sans frontières, est médecin et maître de conférences à l'Institut d'études politiques.

des vingt prochaines années – à cet horizon, personne ne peut plus rien y changer. Contrairement à ce qu'affirme sans preuve M. Barreau, je ne m'en réjouis pas. Je le constate.

Je n'en déduis d'ailleurs pas que cela suffira à faire reculer sensiblement le chômage s'il n'y a pas, simultanément, une accélération de la croissance et des changements de comportement face au travail. Une plus grande solidarité entre peuples européens ne peut que favoriser cette croissance et ces changements de comportement. A plus long terme, si l'Europe se dépeuple, il est clair qu'elle deviendrait un foyer de forte immigration, comme je l'indiquais dans mon point de vue du 4 mars.

Pour conclure sur un sourire, je noterai à propos de mon prétendu « malthusianisme » que ma femme et moi avons tout de même eu trois enfants. Au fait, Jean-Claude Barreau, combien ?

Jean Boissonnat

Combattons les vrais ennemis ! par Salman Rushdie

IL y a quelques années, un festival littéraire britannique organisa un débat public sur le thème : « Le devoir de tout Européen est de résister à la culture américaine ». Avec deux journalistes américains (parmi lesquels Sidney Blumenthal, aujourd'hui plus célèbre comme collaborateur de Clinton et son témoin dans l'affaire de l'impeachment), je m'opposai à cette pétition de principe. J'ai le plaisir de vous informer que nous avions gagné, en ralliant environ 60 % des voix de l'auditoire. Mais ce fut une drôle de victoire. Mes alliés américains étaient surpris de la vigueur de l'antiaméricanisme du public : après tout, 40 % avaient soutenu le point de vue initial.

Sidney, remarquant que c'était la « culture américaine », incarnée par ses forces armées, qui avait libéré l'Europe du nazisme il n'y avait pas si longtemps, restait médusé par l'ingratitude apparente de la salle. S'y ajoutait le sentiment que les arguments de la « résistance » avaient une certaine force.

Depuis lors, le débat sur la mondialisation culturelle et son complice militaro-politique – l'intervention – n'a cessé de grandir et l'antiaméricanisme avec lui. Dans la cervelle de la plupart des gens, la mondialisation est matérialisée par le triomphe universel de Nike, de Gap et de MTV. De manière assez incohérente, nous désirons ces biens et ces ser-

vices dans notre rôle de consommateurs, mais, sitôt coiffés de nos casquettes culturelles, nous déplorons leur ubiquité.

Au sujet des mérites de l'intervention, la confusion est encore plus grande. Nous semblons incapables de savoir si nous voulons ou non un gendarme planétaire. Si la « communauté internationale » (euphémisme qui ne renvoie guère qu'aux Etats-Unis de nos jours) manque d'intervenir promptement au Rwanda, en Bosnie, au Kosovo, on lui reproche vivement cet échec. Ailleurs, on la critique tout aussi véhémentement lorsque, en effet, elle intervient : quand les bombes américaines tombent sur l'Irak ou que les agents américains aident à la capture du leader kurde Abdullah Öcalan.

Il est clair que ceux d'entre nous qui s'abritent sous la *pax americana* ont un sentiment fort ambigu à son égard. Et que les Etats-Unis continueront sans doute à s'étonner du niveau de l'ingratitude universelle. La puissance mondialisatrice de la culture américaine se heurte à une coalition improbable, qui va des libéraux partisans du relativisme culturel jusqu'aux fondamentalistes purs et durs, en passant par toutes sortes de pluralistes et d'individualistes, sans parler des nationalistes cocardiers ou des sécessionnistes sectaires.

On s'inquiète beaucoup aujourd'hui, dans les milieux écologiques, de la crise de la biodiversité

et du risque de voir disparaître à brève échéance un cinquième ou plus des espèces vivantes de la planète. Pour certains, la mondialisation constitue son équivalent social, une catastrophe aux conséquences tout aussi alarmantes pour la survie d'une vraie diversité culturelle, celle de l'« être local » si précieux : l'indianité de l'Inde, la francité de la France.

Dans ce brouhaha mondial défensif, on accorde peu d'attention à certaines des questions les plus importantes suscitées par un phénomène qui ne disparaîtra pas dans l'avenir proche, qu'on le veuille ou non : les cultures existent-elles vraiment comme des entités séparées, pures, retranchées ? Le mélange, l'altération, l'impureté, l'assaisonnement, ne sont-ils pas au centre de l'idée de modernité ? L'idée même de cultures pures, nécessitant d'urgence d'être affranchie de contamination étrangère, ne nous mène-t-elle pas droit et inexorablement vers l'apartheid, la purification ethnique et la chambre à gaz ? Ou, pour le dire autrement : y a-t-il d'autres universaux que les conglomérats internationaux et les intérêts des grandes puissances ?

Et s'il existait, par hasard, une valeur universelle qu'on puisse, par commodité, appeler Liberté, dont les ennemis – la tyrannie, le sectarisme, l'intolérance, le fanatisme – seraient nos ennemis à tous ; et si cette Liberté semblait exister plus abondamment dans

les pays occidentaux que partout ailleurs dans le monde. Et si, dans ce monde tel qu'il est réellement, par opposition à quelque utopie inaccessible, l'autorité des Etats-Unis était la meilleure garantie actuelle de cette Liberté, ne s'ensuivrait-il pas que s'opposer à l'avancée de la culture américaine reviendrait à prendre les armes contre le mauvais adversaire ?

Il y a des libertés fondamentales pour lesquelles combattre, et l'on ne saurait se satisfaire de rejeter dans les ténèbres extérieures les Afghanes terrorisées comme les contrées africaines où sévit l'excision en appelant « culture » leur oppression.

Le devoir de l'Amérique consiste bien sûr à ne pas abuser de sa prééminence, et nous avons le droit de critiquer semblables abus lorsqu'ils se produisent – quand, par exemple, des usines innocentes sont bombardées au Soudan ou des civils irakiens tués sans raison. Peut-être devons-nous, à notre tour, reconsidérer nos condamnations à l'exporte-pièce. Les ennemis ne sont pas les baskets, les blue-jeans et les vidéos musicales. Si la jeunesse d'Iran réclame aujourd'hui des concerts de rock, de quel droit critiquer sa contamination culturelle ? Il y a là-bas de véritables tyrans à vaincre. Ne nous trompons pas de combat.

Salman Rushdie est écrivain. (Traduit de l'anglais par Guillaume Villeneuve.)

MOI QUI NE ME TROMPE JAMAIS DANS LES TAILLES DE VÊTEMENTS, JE REVENDIQUE LE DROIT DE ME TROMPER DE TAILLE DE FORFAIT. Changement de forfait gratuit.



Pro

DES FORFAITS ET DES SERVICES QUI CHANGENT TOUT.

SFR Pro, c'est la **formule idéale** pour tous ceux qui veulent simplifier leur vie au quotidien. Idéale avec le choix parmi **7 forfaits de 100 à 600 minutes, à partir de 199 FTTC par mois (165 FHT)**. Idéale avec le

changement de Forfait gratuit autant de fois que souhaité. Idéale, avec tous les **services inclus**, le double appel, la présentation du numéro, TransContinents, la facture détaillée et signal conso. Idéale, pour avoir le droit à l'erreur. Pour en savoir plus, appelez le 0 800 426 426 et si vous êtes abonnés SFR, appelez votre service clientèle.

SFR est une marque de  cegetel

ALLIANCE Le groupe PPR (Pinault-Printemps-Redoute) a conclu, vendredi 19 mars, une alliance surprise avec la société de luxe italienne Gucci, convoitée par LVMH. ● LE

GROUPE FRANÇAIS de distribution va prendre 40 % de l'italien Gucci, pour 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros). Il sera le premier actionnaire devant les salariés de Gucci.

● **LVMH**, qui avait pris, contre l'avis de ses dirigeants, 34 % de Gucci, voit sa participation diluée autour de 18 %, à la suite des diverses opérations en capital menées par la société

italienne pour se défendre. ● **AVEC CES ACQUISITIONS**, PPR se lance dans le luxe. Gucci en sera le navire-amiral. ● **DOMENICO DE SOLE**, président de Gucci, et Tom Ford, le styliste de la

maison de luxe, garderont les commandes du groupe italien, appelé à se développer. ● **FRANÇOIS PINAULT** rachète également, toujours dans le luxe, le groupe Saint Laurent.

François Pinault conteste à LVMH sa suprématie dans le luxe

Le groupe Pinault-Printemps-Redoute prend 40 % du capital de l'italien Gucci, pour plus de 17 milliards de francs. M. Pinault rachète également Yves Saint Laurent pour 6 milliards. Les deux griffes étaient convoitées par Bernard Arnault

L'AFFAIRE Gucci-LVMH connaît un rebondissement spectaculaire : alors que les deux groupes de luxe, qui s'affrontent depuis plusieurs mois, s'apprétaient à renouer officiellement les discussions à Amsterdam, vendredi 19 mars au matin, le PDG de Gucci, Domenico De Sole, préparait en grand secret sa contre-attaque, à Paris même, sur les terres de son rival. Une contre-attaque massive. Le « chevalier blanc » trouvé par le groupe italien (coté à Amsterdam et New York), grâce aux bons offices de Morgan Stanley, n'est autre que le groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR), propriété de l'homme d'affaires François Pinault.

PPR a annoncé vendredi qu'il allait investir 2,9 milliards de dollars (2,6 milliards d'euros), soit plus de 17 milliards de francs dans Gucci, par le biais d'une augmentation de capital qui donnera au groupe, présidé par Serge Weinberg, 40 % de la firme italienne. Les actions seront émises à 75 dollars, ce qui représente une prime

de 13 % par rapport au cours moyen des dix derniers jours. PPR deviendra ainsi le premier actionnaire de Gucci, devant LVMH, qui avait lui-même ramassé, en Bourse et auprès de Prada, 34,4 % du capital depuis le début de l'année. Sa participation avait déjà été diluée autour de 25 % par le fonds de participation créé par Gucci pour ses salariés, afin de contrer LVMH. Elle se réduira autour de 18 %.

UN VRAI INVESTISSEMENT

M. Weinberg se défend de ne jouer qu'un rôle de chevalier blanc auprès de M. De Sole : « On ne fait pas un investissement de cette taille seulement pour défendre un management en place », a-t-il déclaré au Monde. Il y a deux semaines, pourtant, les deux hommes ne se connaissaient pas. Le président de PPR, qui est l'un des hommes de confiance de François Pinault, affirme que « cet accord est pour nous l'occasion d'entrer sur le marché mondial du luxe avec une des plus grandes marques du secteur.

C'est un domaine de plus en plus proche de nos métiers de distributeur ». Le groupe Pinault-Printemps-Redoute est, avec son enseigne de grands magasins Le Printemps et son groupe de vente par correspondance La Redoute, l'un des grands distributeurs français de produits de mode et de luxe. « C'est un univers international de forte croissance qui correspond parfaitement à notre stratégie de développement », souligne M. Weinberg.

M. De Sole, de son côté, se félicite que « le long chemin entrepris avec Tom Ford [le styliste maison] pour reconstruire un groupe de luxe » trouve avec PPR « les moyens de poursuivre notre développement. Il nous donne la puissance financière d'attirer d'autres marques du luxe et des hommes qui partagent nos valeurs ». Tom Ford a été associé aux discussions dès le départ et « il s'est montré enthousiaste sur le projet », affirme M. De Sole au Monde.

Soucieux de ménager le PDG de Gucci et son styliste, le groupe

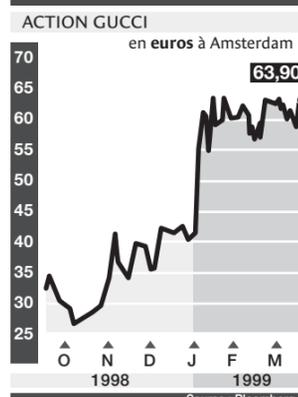
PPR a pris soin de limiter sa participation à un maximum de 42 % pour une période de cinq ans. Une clause qui « tombe dans un certain nombre de circonstances, notamment dans le cas d'une offre déposée par un tiers sur la totalité du capital de Gucci. Dans ce cas, PPR aura la possibilité de racheter des actions supplémentaires ». Le nombre de membres du conseil de surveillance de Gucci, que M. De Sole refusait d'augmenter pour faire une place à LVMH, sera porté de huit à neuf, dont quatre seront désignés par PPR. Enfin, « afin d'optimiser le potentiel de cette alliance stratégique », le conseil de surveillance de Gucci créera un comité stratégique et financier composé de cinq membres, dont trois issus de PPR. Ce comité passera au crible tout projet d'investissements majeurs, notamment d'acquisitions, dans le domaine du luxe.

PRIS EN TENAILLE

Car les deux alliés sont bien décidés à créer un véritable groupe, concurrent direct de LVMH. Deuxième revers pour Bernard Arnault : François Pinault, par le biais de sa holding personnelle Artémis va également racheter Sanofi Beauté, dont le joyau est la maison de couture et de parfums Yves Saint Laurent. Sanofi Beauté avait été mise en vente par Sanofi et Synthélabo depuis leur fusion, en 1998 ; LVMH s'y était intéressé de près avant de renoncer, estimant le prix et les exigences de Sanofi trop élevés.

Il reste à savoir ce que va faire - ce que peut faire - Bernard Arnault. La reprise des discussions avec Gucci, vendredi à Amster-

L'envolée du titre Gucci



Depuis que Bernard Arnault, le patron de LVMH, a manifesté de l'intérêt pour le designer italien, l'action Gucci s'est fortement appréciée.

dam, ne s'annonçait déjà pas sous les meilleurs auspices. Les deux groupes de luxe avaient été priés par la cour d'appel d'Amsterdam, au début du mois, de s'efforcer de trouver « leur propre solution » au conflit qui les oppose, en attendant l'audience de jugement sur le fond, le 22 avril. Les droits de vote attachés aux 34,4 % de capital achetés par LVMH, et ceux attribués aux actions émises par Gucci au nom de ses salariés pour contrer l'offensive du français, ont été suspendus jusqu'à nouvel ordre par la justice néerlandaise. Vendredi, M. De Sole confiait qu'il n'avait « pas l'intention de renoncer » à la création de ce fonds de participation des salariés. Histoire, probablement, de mieux prendre LVMH en tenaille.

« Il y a sur le marché assez peu de

marques mondiales qui ont la force de notre groupe. Gucci en fait partie », avait reconnu M. Arnault jeudi en présentant les résultats de LVMH. Une mise en parallèle des chiffres de 1997 montre que, cette année-là, le résultat d'exploitation du seul Louis Vuitton était, avec 4,2 milliards de francs, « trois fois celui de Gucci », pour un chiffre d'affaires supérieur de seulement 54 %. Ce qui donnait à Vuitton une rentabilité opérationnelle de 48 %, soit « deux fois supérieure à celle de Gucci ». LVMH souligne par ailleurs que « sur les neuf premiers mois de l'année 1998, on observe un très net décrochage de Gucci en maroquinerie (-21 %) et en souliers (-11 %), ses deux principales activités ».

« Gucci a fait jusqu'à présent le chemin le plus facile. La marque achève sa renaissance après une situation de quasi-faillite. Ce qui reste à faire sera beaucoup plus difficile », affirmait M. Arnault. Un pari que François Pinault et Serge Weinberg sont manifestement prêts à relever.

Pascal Galinier

Les trois acteurs

● Pinault-Printemps-Redoute

- Chiffre d'affaires (1998) : 108,3 milliards de francs (16,5 milliards d'euros).
- Résultat net : 3,3 milliards de francs (503,1 millions d'euros).
- Activités : Printemps, Conforama, la Fnac, La Redoute, le spécialiste de fourniture de bureau Guibert, Rexel (distribution professionnelle), CFAO (commerce international), Finaref (crédit et services financiers). Par ailleurs, François

Pinault, par l'intermédiaire d'Artémis, contrôle l'hebdomadaire *Le Point*, Château-Latour, Christie's, 40,1 % de TF 1 et Sefimeg (immobilier).

● Gucci

- Chiffre d'affaires (1998) : 6,216 milliards de francs (947,6 millions d'euros).
- Résultat net : 1,160 milliard de francs (176,8 millions d'euros).
- Répartition des activités (en 1997) : maroquinerie (56,6 %), chaussures (17 %), prêt-à-porter (9,7 %), montres (6,2 %), revenus des licences (4,8 %).

● LVMH

- Chiffre d'affaires (1998) : 45,9 milliards de francs (7 milliards d'euros).
- Résultat opérationnel : 7,76 milliards de francs (1,18 milliard d'euros).
- Principales activités : mode et maroquinerie (48 % du résultat opérationnel), champagne et vins (26 %), cognac et spiritueux (17 %), parfums et cosmétiques (9 %). Principales marques : Vuitton, Dior, Sephora, Givenchy, Hennessy, Moët et Chandon, Krug.

Hoechst se met en ordre de marche pour fusionner

FRANCFORT

de notre correspondant

Deux jours après avoir annoncé l'accélération de sa fusion avec Rhône-Poulenc (*Le Monde* du 18 mars), Hoechst a confirmé que « la stratégie commune n'était pas modifiée ». « Les préparatifs se passent avec un grand succès », a indiqué Jürgen Dormann, le président du directoire, jeudi 18 mars, lors de la présentation des résultats du groupe. Les 600 principaux dirigeants ont été désignés et plus de 200 groupes de travail mis en place, afin d'étudier toutes les conséquences de la fusion des activités sciences de la vie des deux partenaires, donnant naissance à Aventis.

Pour répondre aux souhaits de l'actionnaire koweïtien de Hoechst, Kuwait Petroleum Corporation (24,5 % du capital), d'abord sceptique sur l'intérêt du rapprochement, le groupe franco-allemand devrait être créé dès cette année, sans attendre 2001, comme le prévoyait le projet initial.

Les syndicats français ont une nouvelle fois exprimé leurs inquiétudes ces derniers jours, mais M. Dormann n'a pas voulu détailler davantage le processus qu'il compte suivre, et qui sera soumis à l'approbation des actionnaires fin avril ou début mai. Les économies de 1,2 milliard de dollars (1,09 milliard d'euros) liées aux synergies envisagées « restent prévues sur trois ans », a-t-il indiqué, tout en estimant que « différentes questions doivent encore être résolues dans les semaines à venir ». Le futur président du directoire du nouvel ensemble et Jean-René Fourtou, son homologue de Rhône-Poulenc, doivent ainsi reconstruire, dans les prochaines semaines, le président du syndicat allemand IG Bergbau Chemie Energie, pour aborder la délicate question de la cogestion.

Les représentants du personnel allemands et français souhaiteraient transposer à Strasbourg, futur siège du groupe, le dispositif social en vigueur en Allemagne. Jürgen Dormann, qui s'apprete à recevoir le soutien des

syndicats allemands, estime incontournable de respecter la cogestion dans les filiales allemandes (en particulier chez Aventis Pharma, basée à Francfort), mais ne juge pas possible de le faire en France (dans Aventis CropScience, qui devrait être installée à Lyon).

« PRÉVISIONS DIFFICILES »

Autre inconnue, la cession des activités chimiques. Selon M. Dormann, qui concède devoir modifier ses projets initiaux en raison de l'accélération en cours, « il existe de nombreuses possibilités pour valoriser ses filiales ». L'objectif est de s'en séparer rapidement, si possible avant trois ans, mais en gardant à l'esprit « l'intérêt des actionnaires », dit M. Dormann.

La participation dans Messer (gaz) pourrait être cédée avant la fin de l'année ; Air Liquide et son concurrent allemand Linde sont sur les rangs. Jürgen Dormann repousse l'idée de marier Rhodia, la filiale chimique de Rhône-Poulenc, à Clariant, dont Hoechst dé-

tient 45 %. Le patron du groupe allemand reconnaît que « ces cessions sont un exercice délicat, mais Hoechst a une grande expertise dans ce domaine ».

En 1999, le chiffre d'affaires devrait représenter une trentaine de milliards de deutschemarks (15,34 milliards d'euros), contre 43,7 milliards de marks fin 1998 (pour un résultat net de 1,9 milliard de marks). En partie du fait des cessions, 21 000 personnes ont quitté le groupe l'an passé et les effectifs comptent 97 000 salariés.

L'année 1999 s'annonce difficile dans le domaine de la chimie, même si les sciences de la vie, concernées par la fusion avec les Français, devraient se porter mieux. Jürgen Dormann ne veut pas faire de pronostic : « Les désengagements des activités chimiques et les conséquences du projet Aventis sur les structures de Hoechst rendent difficiles les prévisions sur les ventes et le résultat ».

Philippe Ricard



Nous sommes
leaders dans près de
250 métiers.

**SALON MONDIAL
DU TOURISME**

Pour partir
dans le
monde entier,
suivez les pointillés!

**18-21
mars**

Tarif réduit 40 F au lieu de 50 F
sur présentation de cette annonce à l'entrée.
Offre valable pour une personne.

PARIS EXPO - PTE DE VERSAILLES
10 H À 19 H - NOCTURNE VENDREDI 21 H



Philippe Ricard, qui exerçait ses fonctions depuis 1991. M. Cazes a l'expérience du domaine financier comme de celui de la politique étrangère. Il a passé huit ans à la direction des relations économiques extérieures (DREE) au sein du ministère des finances puis au centre d'analyses et de prévisions du ministère des affaires étrangères. Il intègre la Coface en 1989, comme secrétaire général. Il deviendra par la suite directeur général adjoint puis directeur général délégué, avant d'être nommé directeur général.

■ **EUROSTAR GROUPE** : les trois sociétés ferroviaires en charge de l'exploitation d'Eurostar, la SNCF, le britannique Eurostar et les chemins de fer belges (SNCFB), ont créé une structure de gestion unifiée : Eurostar Groupe. Si le siège est à Londres, à Waterloo Station, la présidence revient à un Français : David Azema (38 ans, ENA). Après avoir été au cabinet de Martine Aubry, au ministère du travail, en 1991, il a rejoint la SNCF (comme Guillaume Pépy, directeur du cabinet de M^{me} Aubry), où il était dernièrement responsable de la direction des filiales et des participations.

■ **PMU** : Jacques Mougnot (51 ans, Institut supérieur d'électronique de Paris), ancien directeur informatique d'Axa Assurances, rejoint le PMU comme directeur du projet « Pegase », nom donné au nouveau système informatique du Pari mutuel urbain.

■ **THOMSON-CSF** : Olivier Lafaye (43 ans, Harvard Business School) est nommé directeur des relations extérieures et institutionnelles de Thomson-CSF. Entré dans le groupe en 1985, M. Lafaye était depuis 1995 directeur de la zone Asie-Pacifique. Il est président de l'association France-Coface.

★ Cette rubrique est hebdomadaire. Merci d'envoyer vos informations à Martine Picouet. Fax : 01-42-17-21-67 ou par e-mail : entreprises@lemonde.fr.

La Comit cherche des alliés après l'échec de sa fusion avec la Banca di Roma

Le paysage bancaire italien en pleine recomposition

Après quatorze mois de négociations à rebondissement, le mariage entre la Comit (Banca commerciale italiana) et la Banca di Roma, qui

devait donner naissance au plus grand groupe bancaire italien, a échoué. Privatisée en 1994, la Comit n'a pas encore participé à la recomposition

du paysage bancaire italien. Elle est restée totalement isolée et doit se trouver rapidement de nouveaux alliés italiens ou étrangers.

ROME

de notre correspondant

Après quatorze mois de négociations, de revirements, d'intrigues, la fusion entre la Comit (Banca commerciale italiana) et la Banca di Roma a vécu. Au terme de cinq heures de discussions, jeudi 18 mars, le conseil d'administration de la Comit a donné mandat à son président Luigi Lucchini « d'examiner toutes les possibilités offertes par le marché en vue de parvenir à une fusion importante ». Il n'est donc désormais plus question de privilégier une alliance avec la Banca di Roma. Ainsi a pris fin le feuilleton d'un mariage tant de fois annoncé qui devait donner naissance au plus grand groupe bancaire italien. Les péripéties ont été nombreuses et se sont notamment soldées par l'éviction, fin septembre 1998, du président Luigi Fausti, opposant de cette alliance qu'il estimait défavorable à la Comit.

Cette rupture entre la septième banque italienne et la cinquième constitue un nouvel échec pour Mediobanca. La banque d'affaires d'Enrico Cuccia - dont la Comit et la Banca di Roma sont d'importants actionnaires - avait tout mis en œuvre pour faciliter cette union d'autant plus nécessaire que

le projet d'alliance avec Credito italiano, son autre actionnaire, avait échoué. Aujourd'hui, ce nouveau revers de Mediobanca marque définitivement la fin d'une époque dorée pour le banquier incontournable qu'était le désormais nonagénaire Enrico Cuccia. Quel sera l'avenir du géant décadent de la finance italienne ? Déjà, des bruits courent sur une possible OPA, ainsi que l'a évoqué *The Financial Times*.

UN ISOLEMENT DANGEREUX

C'est que le paysage financier de la péninsule est en pleine recomposition et que celle-ci va inévitablement s'accélérer dans les mois à venir. Comme le signale le quotidien économique *Il Sole/24 Ore*, « dans le monde bancaire italien, entre 1990 et 1997, il y

a eu 14 fusions, 74 incorporations et 78 acquisitions pour un total de 166 opérations. Le nombre de banques, à l'exclusion de celles de crédit coopératif, a chuté de 327 à 253 ». Ce journal cite une étude de la Banca Nazionale del Lavoro selon laquelle, en dix ans, la part de marché des cinq premiers groupes, qui était inférieure à 30 %, est passée à la fin de 1998 à 45 %.

La Comit, privatisée en 1994, est restée totalement isolée. Les fiançailles de la banque milanaise et de l'institut romain étaient donc considérées comme la voie du salut. L'entrée de la Deutsche Bank dans le capital de Comit à hauteur de 4,5 % et la réplique de son concurrent Commerzbank, qui a à son tour augmenté sa participation, sont venues tout compliquer. Finalement, tout le monde a

compris que les jeux étaient faits lorsque la Banca di Roma a annoncé, début mars, que la banque hollandaise ABN Amro avait acquis une participation de 8,9 % dans son capital. La Comit va donc désormais chercher ailleurs un allié. La fiancée reste malgré tout attrayante si l'on en juge par les résultats annoncés jeudi et les objectifs proposés pour cette année. Le bénéfice net consolidé se monte à 462 millions d'euros en 1998 (augmentation de 116 % par rapport à 1997) et l'objectif 1999 a été fixé à 570 millions d'euros.

Reste à savoir quel partenaire va désormais choisir Comit pour éviter de devenir la proie d'un rival ? La semaine dernière, Unicredit, numéro deux italien, a démenti une OPA sur Comit. La Deutsche Bank a annoncé qu'elle était en faveur d'un dialogue avec IMI-San Paolo, le premier groupe bancaire italien, qui a fait part de son intention d'augmenter son capital de 7,6 milliards d'euros et prépare donc ses munitions. Giovanni Agnelli œuvre en faveur de la création d'un axe Milan-Turin. Banca di Roma choisira-t-elle plutôt Unicredit ? Pour le moment, les jeux sont totalement ouverts.

Michel Bôle-Richard

La Deutsche Bank « prête à agir » en France

La Deutsche Bank a indiqué, jeudi 18 mars, ne pas avoir été sollicitée par la BNP pour jouer un rôle dans l'opération en cours sur la Société générale et Paribas. Mais la banque allemande, qui lance une augmentation de capital de 3 milliards d'euros, observe « avec le plus grand intérêt » la situation française. « Si une occasion de se développer de manière ciblée se présente, alors nous sommes prêts à agir », a dit Rolf Breuer, le président du directoire. En attendant, la banque mène en France une stratégie de croissance interne, prévoyant d'ouvrir une dizaine de succursales de gestion de patrimoine. - (Corresp.)

Nissan examinera l'offre de Renault le 27 mars

L'OFFRE DE RENAULT de prendre une participation de 35 % dans le capital de Nissan sera examinée par le conseil d'administration du constructeur japonais samedi 27 mars. Le président du groupe français, Louis Schweitzer, a souligné, en confirmant cette date, que « Renault a pris la mesure exacte de la situation de Nissan. Si son conseil d'administration accepte notre offre, j'ai la conviction que Renault et Nissan, sous l'impulsion d'un management déterminé, pourront, en combinant leurs forces, dégager des synergies significatives et constituer un des acteurs majeurs de l'industrie automobile mondiale ». Renault pourrait déboursier entre 32 et 35 milliards de francs (entre 4,88 et 5,3 milliards d'euros) pour cette opération.

Communications locales : France Télécom conforté en justice

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANCY a donné tort à la communauté urbaine du grand Nancy, qui projetait d'étendre son réseau de fibres optiques aux entreprises et d'en confier la gestion à un opérateur privé (*Le Monde* du 19 mars). Cette décision juridique a conforté la position de France Télécom, qui redoutait de voir la concurrence s'étendre aux communications locales.

Charles Choné, président de la communauté urbaine du grand Nancy, s'est déclaré surpris d'une décision « qui va à l'encontre des vœux du premier ministre, du conseil de la concurrence et de la Commission européenne ». La communauté urbaine du grand Nancy saisira le Conseil d'Etat en appel, ainsi que la Commission européenne.

Hélicoptères : Westland et Agusta se regroupent

LE BRITANNIQUE GKN ET L'ITALIEN FINMECCANICA vont créer une société commune à 50/50 dans les hélicoptères. Les deux groupes avaient engagé des négociations exclusives en avril 1998. L'accord, conclu jeudi 18 mars, prévoit la fusion de Westland (GKN) et d'Agusta (Finmeccanica) au sein de la nouvelle société. 4 800 personnes sont concernées chez Westland, qui produit notamment le Lynx et l'Apache (sous licence Boeing). Du côté italien, 5 200 personnes travaillent chez Agusta. Ses parts dans deux programmes internationaux - l'un, le NH90, avec la France, l'Allemagne et les Pays-Bas, l'autre avec l'Américain Bell Helicopter Textron - seront transférées à la nouvelle société.

CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES :

31,7 Mds€ (208 MdsF).

RÉSULTAT D'EXPLOITATION :

1,39 Mds€ (9,1 MdsF), chacun des métiers ayant apporté une contribution positive.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT :

3,53 Mds€ (23,1 MdsF).

RÉSULTAT NET :

1,12 Md€ (7,4 MdsF).

DIVIDENDE PROPOSÉ :

2,75 € par action (18,04 F).

1998 a été pour Vivendi une année de développement exceptionnel tant au travers d'acquisitions que de la croissance interne de ses métiers.

CHIFFRE D'AFFAIRES : près de 10 Mds€ conquis

En 1998, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe a atteint 31,7 Mds€ en hausse de 24,6 % intégrant pour la première fois, Havas dans sa nouvelle configuration pour 3 Mds€ : à périmètre et change constants, l'évolution a été de 9,1 %. La croissance a été de 7,5 % dans les services liés à l'environnement, dont 12,6 % à l'international et de 78,3 % dans le domaine des télécommunications en France.

À l'étranger le chiffre d'affaires du Groupe a atteint 10,3 Mds€, en progression de 26 % (7 % à périmètre et change constants). Il a été réalisé pour 75 % en Europe (dont 3 Mds€ en Grande-Bretagne, 1,5 en Allemagne et 1,6 dans la péninsule ibérique) et 15 % en Amérique où il a atteint 1,47 Md€ (1,3 Md€ en Amérique du Nord), en progression de 15,2 % à périmètre et change constants : dans le reste du monde, il a été de 1,1 Md€, avec un doublement dans l'environnement.

DES RÉSULTATS SUPÉRIEURS AUX PRÉVISIONS

Résultat d'exploitation : 1,39 Md€, plus que doublé (+52 % à périmètre méthodes et change constants). Cette très forte hausse provient d'une amélioration des performances de chacun de nos métiers.

Avant changement de méthode, le résultat d'exploitation de l'environnement ressort à 1,02 Md€ en hausse de 17 % (9,2 % à périmètre méthodes et change constants).

La réorganisation des métiers de l'eau en France et à l'étranger a permis une croissance du résultat d'exploitation du métier de 9 %. A l'étranger, les résultats en Grande-Bretagne ont pu être maintenus grâce aux efforts de productivité.

Dans l'énergie, l'amélioration du résultat d'exploitation provient pour l'essentiel du développement à l'étranger de Dalkia (+49 %), alors que la production indépendante d'électricité (Sithel) a maintenu son résultat d'exploitation au niveau antérieur.

Dans la propreté, le résultat d'exploitation a progressé de 53,3 % et de plus de 23 % à périmètre, méthodes et change constants.

L'activité transports a continué d'enrichir les effets positifs de son développement à l'international (Allemagne, Portugal, intégration de Linjebuss).

Les entreprises du bâtiment et des travaux publics ont enregistré un résultat d'exploitation positif de 136 M€, contre 8 M€ en 1997. Cette évolution résulte de la bonne tenue des marchés de travaux électriques

et routiers. La contribution de l'activité de bâtiment - génie civil reste stable dans un environnement économique encore fragile. Dans l'immobilier, la CGIS a confirmé son redressement avec un résultat d'exploitation désormais légèrement positif grâce notamment à la forte progression du secteur logement (+35 %). Tous les secteurs d'activité de la CGIS ont connu une évolution positive de leur résultat d'exploitation.

Cegetel a dégagé, malgré la poursuite des efforts d'investissements tant techniques que commerciaux, un résultat d'exploitation positif de 23 M€. SFR a enregistré un résultat supérieur aux prévisions à plus de 268 M€. En sens inverse, les coûts de démarrage du "7" et des services aux entreprises ont pesé sur le résultat d'exploitation. Havas, après son absorption par Vivendi et son recentrage sur ses métiers de l'édition (en particulier l'information professionnelle) et le multimédia a contribué pour près de 260 M€ d'euros au résultat d'exploitation en 1998.

Résultat financier : 9,3 M€ contre -301 en 1997.

Résultat exceptionnel : 221 M€ contre 645 M€ en 1997.

Résultat net consolidé part du groupe : 1,1 Md€ contre 822 M€ en 1997, en progression de 36 %.

UNE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT PLUS QUE DOUBLÉE

La capacité d'autofinancement a été multipliée par 2,4 pour atteindre 3,5 Mds€. La marge brute d'autofinancement, qui inclut le résultat des cessions, s'est élevée à 3,8 Mds€. L'endettement financier économique ressort à 7,4 Mds€. La variation économique a été de 527 M€ de hausse. Les fonds propres totaux, incluant les minoritaires, sont passés de 8,6 Mds€ à 10,3 Mds€ (fusion avec Havas, intégration de FCC).

PERSPECTIVES 1999 : NOUVELLE PROGRESSION

Vivendi, désormais recentré autour de ses deux pôles de croissance, Environnement et Communication, devrait connaître à nouveau en 1999 un fort développement de son activité avec notamment l'incidence, en année pleine, de FCC, l'intégration de Cendant Software et la mise en œuvre de l'accord de rachat des actifs de GPU (General Public Utilities).

Pour 1999, les objectifs sont :

- un chiffre d'affaires en augmentation d'au moins 10 %,
- un résultat d'exploitation en hausse d'au moins 45 %,
- un résultat net en croissance de 10 %.

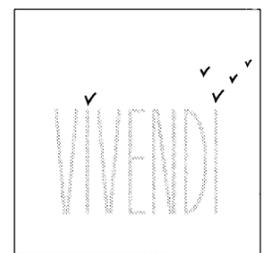
DIVIDENDE : +20 %, SOIT 39 % DU RÉSULTAT NET

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale du 11 mai de porter le dividende de 2,29 € à 2,75 € par action (hors avoir fiscal) en hausse de 20 %. La distribution globale s'élèverait ainsi à 439,7 M€, soit 39 % du résultat net consolidé.



Pour en savoir plus sur Vivendi :

Numéro vert
0 800 05 55 66 (appel gratuit)
ou <http://www.vivendi.com>



CRÉER CE QUI VOUS CHANGE LA VIE

Les petites entreprises japonaises, victimes désignées de la crise

Les ateliers de quartier, ouverts aux quatre vents et où travaillent une poignée d'ouvriers, ont fait la réussite de l'industrie nipponne. Contraints de se plier aux exigences des donneurs d'ordre, ils ont de plus en plus de mal à survivre à la récession

Au sud et au nord de Tokyo, les arrondissements d'Ota-ku et d'Edogawa-ku regroupent des milliers d'entreprises plus proches de l'artisanat que de la PME européenne. Ces ateliers de quartier sont le

creuset, souvent oublié, de la puissance économique nipponne. Ces micro-entreprises fabriquent ainsi une part non négligeable des pièces incorporées aux produits des grandes marques japonaises mondiale-

ment connues. Ce tiers-monde de la machine productive, déjà fragilisé par la hausse vertigineuse du prix du terrain et la hausse du yen, est le premier touché par la récession. Malgré les mesures d'aide

publique mises en place, dont une PME sur six a demandé à bénéficier, les faillites sont nombreuses. Les structures qui s'en sortent doivent souvent leur salut aux « niches » technologiques dans lesquelles elles se

sont engagées. Ces petites entreprises parviennent alors à inverser le rapport de force avec les donneurs d'ordre, à les mettre en concurrence et à refuser certaines de leurs exigences.

TOKYO

de notre correspondant

A moins d'une heure du centre de Tokyo retentit dans les rues le bruit des fraises à usiner les plaques de métal qui dévorent l'acier, le martèlement des presses et des cisailles ou le grésillement des soudures qui sort de petits ateliers ouverts aux quatre vents, où travaillent trois à cinq ouvriers. Sur une feuille de papier collé avec un Scotch sur la machine ou sur un plan étalé à même le sol, ils suivent les instructions écrites en syllabaire nippon pour les mots étrangers. Au sud et au nord de Tokyo, les arrondissements de Ota-ku et d'Edogawa-ku sont des creusets souvent oubliés de la puissance économique nipponne : c'est dans les ateliers de quartier (*machikoba*), à l'extrémité inférieure de la chaîne de sous-traitance de ces arrondissements, que sont forgées les pièces incorporées aux produits des grandes marques japonaises mondialement connus.

Fabriques et habitations se mêlent, formant un inextricable

tissu de petits immeubles, de maisons individuelles et d'ateliers. La majorité de la population vit et travaille sur place. Mais, aujourd'hui, beaucoup de rideaux de fer sont tirés. « La récession se fait durement sentir, et même si "l'enfant commence à remuer", à en croire l'Agence de planification, il faudra du temps avant qu'on sente une reprise », explique un patron.

AMOUR DE LA TECHNIQUE

A Ota-ku (636 000 habitants), le nombre des PME - dont 80 % emploient moins de dix ouvriers traitant le métal ou fabriquant des pièces détachées pour l'automobile et le matériel électrique - est tombé de 8 000 à 6 000 en l'espace de dix ans : l'envolée des prix du terrain, la valorisation du yen puis la récession ont mis plus d'une entreprise au tapis. Depuis la haute croissance des années 60, Ota-ku est connu comme la technopole de Tokyo. Ses maîtres-artistes et ses ouvriers spécialisés rivalisaient en ingéniosité pour forger les pièces de haute pré-

sion. Aujourd'hui, cette concentration d'énergie et de créativité fait encore la force du quartier.

La situation est plus dure à Edogawa-ku. Ce quartier, qui compte 27 000 ateliers et 610 000 habitants, n'a jamais été une technopole. Ce fut plutôt un grand établi de bricolage, où la débrouillardise palliait souvent le retard technologique. Ici aussi, la spéculation foncière et la récession ont chassé des ateliers. Le quartier, né après la guerre autour de petites aciéries, a été le théâtre en 1965 de féroces luttes ouvrières, dont fut tiré un film, *L'Usine des esclaves*.

Les usines se sont déplacées mais les petits ateliers sont restés. Traitement du métal et du plastique sont les principales activités d'un quartier qui fut une destination des immigrés clandestins (Philippines, Iraniens, Bengalis), venus à la fin des années 80 « faire du yen ».

A Ota-ku ou à Edogawa-ku, on se sent loin du centre de Tokyo, de ses salariés et de ses bureaucrates en complets sombres, ou des

envolées des financiers sur la globalisation. Dans les *machikoba* perdure la sensibilité populaire des gagne-petit, des gens de peu : celle de l'artisan alliant pragmatisme et amour de la technique. « La mentalité de l'artisan, fier de sa compétence et de son métier, l'emporte ici sur la solidarité ouvrière », estime Masaaki Kodama, ancien président du centre des syndicats indépendants d'Edogawa-ku. Le soir, la machine est lourde dans les bras, les reins peinent et l'on vit « *giri giri* » (onomatopée signifiant « sur le fil »). Le mot endurance revient comme un leitmotiv dans les réponses aux questions sur les conséquences de la récession sur la vie de chacun.

« ON SERRE LES DENTS »

Dans le secteur de la sous-traitance, sorte de tiers-monde de la machine productive, on ignore les avantages offerts par les grandes entreprises (garantie de l'emploi, entre autres), et les lois sur le travail n'y sont pas toujours respectées. Il n'y a ni contrat d'em-

bauche écrit ni règlement intérieur. Le salaire minimum est de 650 yens (35 francs) l'heure, mais l'ouvrier lésé n'a le plus souvent qu'à partir.

Les patrons sont placés sous une pression constante des donneurs d'ordres. « On serre les dents et on essaye de tenir. On explique aux ouvriers que, pour conserver les commandes, il faut abaisser les coûts et donc réduire les salaires. La plupart acceptent car celui qui part n'a guère de chances de retrouver un boulot », dit un fabricant de moules pour le plastique. Les patrons essayent de tenir l'atelier jusqu'à la dernière limite. Licencié ? « On ferme plutôt lorsqu'il n'y a plus d'espoir, et tout le monde s'en va », dit l'un d'eux. Avant d'en arriver à cette extrémité, les salaires sont souvent limités de 30 à 50 %, puis ne sont plus réglés du tout. Parfois, le patron demande à son ouvrier de se débrouiller pendant quelques mois en attendant que les commandes reviennent : il fera le gardien de nuit, des petits boulots... Il y a des suicides parmi

les patrons, rarement chez les ouvriers : « Ici, les revers de la vie font partie du quotidien, on s'y habitue », explique un métallurgiste. L'inspection du travail ? « On y a recours pour obtenir son dû : une prime de départ, un salaire non payé », poursuit-il.

Dans les petits ateliers, on dépose encore au Nouvel An des offrandes devant les machines (rites d'apaisement des divinités malfaisantes, causes des accidents). Fatalisme ? Les ouvriers des *machikoba* ont des opinions critiques de la société ou des puissants, héritées d'une tradition frondeuse du petit peuple. Ce qu'ils n'acceptent pas, c'est que l'on nie leur compétence. Cet esprit de l'ouvrier-artisan perdurera-t-il ? Dans le secteur manufacturier, il est difficile de recruter des jeunes, et, peu à peu, les *machikoba* disparaissent. Mais d'autres réapparaissent sous une forme plus moderne de société faisant appel au capital-risque.

Philippe Pons

« Il me reste mes machines et mes mains »

TOKYO

de notre correspondant

Au fond d'une cour, au rez-de-chaussée d'une branlante maison d'un étage dans le quartier

PORTRAIT

Dans son atelier, Kuwashi Otomo continue de croire en son savoir-faire

d'Ota-ku, le petit atelier ne fait guère plus de 60 m². Les murs de tôle ondulée suintent de crasse graisseuse et les quatre machines à commande numérique prennent toute la place. C'est dans cette cour que, voilà quarante ans, Kuwashi Otomo désossait des moteurs de 4 CV Renault ou de Fiat pour le compte de Hino ou de Honda, avides de savoir comment ils étaient faits. Et c'est dans cet atelier qu'il conçut des pièces pour les prototypes de ces constructeurs.

« À OTA-KU, RIEN D'IMPOSSIBLE »

Enjoué, le crâne dégarni et les yeux pétillants derrière ses grosses lunettes, M. Otomo, patron d'un atelier de quartier (*machikoba*) de pièces métalliques de précision, y travaille avec trois ouvriers. Du démontage des moteurs, il est passé aux pièces destinées à des générateurs nucléaires. Artisan itinérant, il a débarqué à Ota-ku de sa province à l'âge de dix-neuf ans. Le quartier avait été rasé par les

bombardements. Dix ans plus tard, il créait son atelier. Comme beaucoup, il a prospéré avec les commandes de l'armée américaine pendant la guerre de Corée (1950-1953).

Mais, depuis 1995, le chiffre d'affaires a fondu de moitié et, depuis 1998, M. Otomo ne peut plus se verser de salaire. Il puise dans ses économies et dans le capital de son assurance-vie pour faire tourner l'atelier, et ses traites ne sont plus honorées. « Nous utilisons des machines à commande numérique, mais c'est la main qui reste essentielle. La manufacture, c'est le dernier rempart du Japon. Tant qu'il y aura des *machikoba*, on ne pourra pas dire que l'économie japonaise est en faillite », estime-t-il. « A Ota-ku, rien n'est impossible », disait Soichiro Honda [fondateur de l'entreprise automobile qui porte son nom]. C'est toujours vrai. J'ai encaissé des revers pendant quarante ans. De ces quarante ans de travail, il ne me reste rien - l'atelier est loué, les économies ont fondu - mais j'ai mes machines et mes mains. »

A la grande satisfaction de M. Otomo, son fils de trente-deux ans, parti travailler chez le géant de la publicité Dentsu, est revenu à l'atelier : « Chez Dentsu, je n'étais personne, je ne voyais jamais le résultat de mon travail. Ici, il y a un plaisir sensuel au contact de la machine. »

Ph. P.

Les sous-traitants, secret de la compétitivité des grands groupes

TOKYO

de notre correspondant

« Si les grands noms de l'industrie japonaise sont compétitifs sur le marché mondial, c'est grâce à la

ANALYSE

Les « niches » technologiques sont la planche de salut des petites structures

puissante arrière-garde des sous-traitants : sans eux, ils sont comme le roi nu », estime l'historien de l'économie Tatsuo Wada, de l'université de Tokyo. Au début des années 90, Toyota produisait annuellement 4,2 millions de véhicules avec 70 000 employés parce que le premier constructeur automobile nippon avait dans sa mouvance une constellation de sous-traitants. A moyen terme, les incertitudes suscitées par la récession tiennent moins à la énième faillite d'un organisme financier qu'à la vitalité du tissu des petites et moyennes entreprises.

La grande majorité des entreprises nippones ont un capital inférieur à 100 millions de yens (750 000 euros) et moins de 300 employés ; mais elles emploient 79 % des salariés. Par rapport à l'Allemagne ou aux Etats-Unis, le Japon se caractérise par un grand nombre d'établissements aux effectifs faibles : le nombre moyen de salariés par entreprise oscille autour de 15.

Les petites structures ont été particulièrement malmenées par la

crise. A la récession, qui s'est traduite par une diminution des commandes des grandes entreprises, s'est ajoutée une raréfaction du crédit, qui s'est aggravée en 1998. La plupart des PME sont prises à la gorge et certaines furent contraintes de recourir au marché parallèle de l'argent, contrôlé par la pègre. Les mesures de soutien public au financement des PME prises ces derniers mois (20 000 milliards de yens [150 milliards d'euros] en garantie sur les emprunts et 27 000 milliards en lignes de crédit supplémentaires) témoignent de l'inquiétude des autorités devant la détérioration de la situation : une PME sur dix a demandé à bénéficier de ces mesures.

« En dépit du rationnement du crédit, les PME sont parvenues à s'en sortir jusqu'en 1997 en vivant sur les acquis technologiques et en réalisant des gains de productivité pour faire face à la flambée du yen. Les usines de quartier d'Ota-ku [à la périphérie de Tokyo], les plus avancées en ce domaine, ont commencé à diversifier leur gamme de produits et à lancer sur le marché des produits innovants afin de se trouver des niches », explique Nobuaki Yamada, directeur de l'organisme de promotion industrielle de la mairie de l'arrondissement. Celles qui ont réussi à se faire une niche instaurent un rapport de forces avec les donneurs d'ordre et refusent leurs exigences.

Parmi les PME qui échappent à une impitoyable sélection naturelle s'opère une double restructuration : d'une part, une plus forte

intégration d'un nombre réduit d'établissements dans la mouvance d'une maison mère ; de l'autre, une plus grande autonomie des PME les plus performantes, qui mettent sur le marché des produits innovants et traitent avec plusieurs donneurs d'ordre.

INNOVATION ET CAPITAL-RISQUE

« La pyramide se renverse : avant, la grosse entreprise jouait sur un réseau de sous-traitants mis en concurrence entre eux. Désormais, c'est la PME qui a au-dessus d'elle une pyramide de grandes entreprises, auxquelles elle propose ses produits », explique Yoshifumi Ohta, président de KSS. Le cas de cette PME (90 employés), qui figure parmi les cent plus performantes de Tokyo, est symptomatique de la mutation d'un atelier de matériel de mesures de haute précision en société financée par du capital-risque et connue à l'étranger, où elle réalise 20 % de son chiffre d'affaires. KSS a grandi avec le développement du marché des circuits intégrés. Aujourd'hui, elle

fabrique les pas de vis les plus fins du monde et des roulements à billes de haute précision, vendus en Suisse.

C'est aussi dans une PME nipponne qu'en 1991 Ferrari s'est procuré les machines-outils les plus précises du marché pour améliorer la chaîne de production de ses formule 1. C'est encore une PME d'une dizaine d'employés d'Ota-ku, Tanikei, qui a mis au point des boîtes de conserve au couvercle non coupant, dont elle a vendu le brevet à travers le monde.

Les dirigeants de ces petites entreprises sont sans doute aussi inventifs et fonceurs que l'étaient les entrepreneurs et ingénieurs héros de « Japan Inc. » : les Honda, les Matsushita ou l'infatigable Tadashi Sasaki, inventeur des minicalculatrices. Mais ils sont moins nombreux en raison du vieillissement de la population : une pénurie qui se traduit par un recul de l'esprit d'entreprise, qui avait justement fait la force de « Japan Inc. ».

Ph. P.

GRAND JURY
RTL Le Monde LCI

PHILIPPE SEGUIN

Président du RPR

Débat animé par
OLIVIER MAZEROLLE

avec **PATRICK JARREAU - LE MONDE**
et **ANITA HAUSSER - LCI**

DIMANCHE
18H30

SUR

RTL & LCI



Nous employons
2 300 000 personnes
en France.

Le Monde
A LA TELEVISION
ET A LA RADIO

Le Monde des idées

LCI

Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 9 h 10 et à 14 h 10

Le Grand Jury

RTL-LCI

Le dimanche à 18 h 30

Le Grand Débat

FRANCE-CULTURE

Les 3^e et 4^e lundis de chaque mois
à 21 heures

A la « une » du Monde

RFI

Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde

BFM

Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

La création publicitaire n'échappe pas toujours à la censure

L'édition 1999 de la Nuit des publivores livre des exemples croustillants de spots « interdits ». Où l'on constate que l'évocation d'ébats sous la couette continue de choquer les Français et que les Polonais n'ont pas encore d'humour sur la période de l'occupation russe

DANS LA SALLE du Grand Rex, vendredi 19 mars à Paris, deux émissaires envoyés par les autorités chinoises se mêleront à la foule venue assister à la 19^e édition de la Nuit des Publivores. Un stylo dans une main, la liste des cinq cents publicités diffusées lors de ce spectacle dans l'autre, ils traqueront le plus petit baiser, la moindre épaule dénudée, le premier couple enlacé, et toutes les références – même discrètes – au Tibet, à Taïwan, au sida, aux préservatifs ou aux droits de l'homme. Après élimination des spots jugés sulfureux – près d'un sur deux –, les dates de la tournée chinoise pourront être fixées : la durée du spectacle, en 1998, a été réduite de six à trois heures et demie.

Enervé par les entraves à répétition faites aux spots qu'il considère souvent comme les plus créatifs, Jean-Marie Boursicot, créateur en 1981 de la Nuit des Publivores, a décidé de consacrer son spectacle, qui débute à Paris et à Nîmes les 19 et 20 mars avant de partir en tournée dans le monde

entier, à ces publicités refusées. Il a donc extrait, de façon totale-ment subjective et sans prétendre à la moindre exhaustivité, sept films de sa collection – qui comprend plus de 480 000 spots venus de soixante-dix pays – afin de montrer à son public les différentes formes que peut prendre la censure publicitaire dans le monde.

Dans la famille des « indécentes », il y a cette maquette, réalisée en 1998 pour Virgin Cola, qui n'a pas dépassé, en France, le stade de la vidéo. Sous une couette rouge qui s'agite, on devine un couple en plein ébat. Pas un bout de chair ne dépasse, mais la voix off, branchée sur une musique hippie qui renvoie à l'époque de la libération sexuelle, bruite la scène sans équivoque. Ce projet de film, qui fut accepté par le client selon son concepteur, Frank Tapiro (agence Hémisphère Droit), n'a pas reçu l'avis favorable de l'autorité interprofessionnelle, le Bureau de vérification de la publicité (BVP), qui autorise la diffusion de la pub à la télévision.

La raison ? « Cette publicité plaçait le téléspectateur dans une position de voyeur », explique Lucien Bouis, le directeur du BVP. Interdit sur les chaînes hertziennes, ce spot est passé sur MTV puisque ni les pubs du câble, ni celles du satellite, de l'affichage ou du cinéma ne sont suspendues à l'autorisation du BVP.

Seuls les Belges ont le droit de se moquer d'eux-mêmes

Parmi les interdites, il y a aussi ces pubs qui « incitent » les téléspectateurs à un « comportement dangereux ». Dans le collimateur de l'autorité de régulation française, ce film – encore pour Virgin Cola –, réalisé juste après la Coupe du monde de football, en juillet 1998 : un homme, penché à sa fenêtre, une canette à la main, attend le moment précis où il pourra, en ouvrant les deux doigts,

lâcher la boîte en métal qui fera taitre, d'un coup sur la tête, le supporter qui vocifère sous ses fenêtres. Là, encore, pas de sang, pas de bosse, juste un plan fixe sur notre vengeur du soir, mais le risque, selon le BVP « d'induire directement ou indirectement un comportement pouvant porter atteinte à la sécurité des biens ou des personnes ». « Tout simplement ridicule », réfute l'auteur de la pub.

Au-delà des réglementations spécifiques – en France, par exemple, la loi Evin interdit depuis 1991 la publicité pour l'alcool et le tabac à la télévision –, les réclames « malsaines, c'est-à-dire celles risquant d'offenser le public par leur mauvais goût, voire leur outrance », sont systématiquement pourchassées dans notre pays. Mais la règle est sujette à des interprétations variées. Le BVP considère par exemple qu'un film pour des amortisseurs de voiture montrant des fourmis dans du vomit de bébé n'est pas choquant ; ni ce couple entrant par effraction pour voler l'argenterie posée sur la table d'une famille en train de dîner.

Encore plus subtiles et imprévisibles, les interdictions des pubs susceptibles de mettre en péril les relations diplomatiques internationales. Par exemple, cette publicité réalisée en 1985 pour le brasseur Stella Artois : « Savez-vous pourquoi, lorsqu'un Belge s'appuie sur un mur, le mur s'écroule ? Parce que c'est toujours le plus intelligent des deux qui cède ! » Cette histoire belge, racontée par des Belges dans une publicité belge diffusée en Belgique, a été retirée des écrans français. L'ambassade de Belgique en France estimait, selon Jean-Marie Boursicot, qu'elle dénigrerait ses ressortissants. La signature de cette campagne destinée à promouvoir le nouvel emballage en métal d'une bière – « ce n'est plus la peine de mettre les Belges en boîte, ils le font eux-mêmes » – a vite été oubliée.

Les Polonais, eux, ne sont pas prêts à jouer avec leur histoire récente. Le souvenir des troupes de l'armée rouge installées chez eux jusqu'en 1992 est encore trop frais. Pour preuve, ce spot réalisé en 1998 pour la bière polonaise EB in-

terdit par le gouvernement d'Aleksander Kwasniewski : il transformait une troupe de grands soviétiques en adeptes de beuveries sado-masochistes et son slogan – « une grande bière jusqu'en 1989, la première bière polonaise depuis » – faisait trop directement référence à la période d'occupation.

La publicité touche là une limite à la création de campagnes globales : tous les spots du monde ne peuvent pas être vus par tous les publics du monde. Même quand il s'agit de divertir le public lors de projections privées. A Hongkong, une affiche interdit l'entrée de la Nuit des publivores aux moins de dix-huit ans, en vertu d'un décret stipulant que le spectacle « n'est pas recommandé aux enfants et jeunes personnes ». Au Québec, s'il n'y a pas d'interdiction, l'archivage et la surveillance sont systématiques. Et en France, la bande-annonce promotionnelle a dû être modifiée trois fois pour pouvoir être diffusée sur France 2 et M 6 !

Florence Amalou

Le BVP s'inquiète de la promotion de l'incivisme

Dans son bilan d'activité pour 1998, le Bureau de vérification de la publicité (BVP) note une « augmentation nette du nombre de messages mettant en situation des activités criminelles avec ou sans le recours à une arme à feu » et craint, en conséquence, que la pub ne légitime des « actes inciviques ». On apprend par ailleurs qu'il est interdit, en France, de citer ou de faire référence, dans un message publicitaire télévisé, à un film en cours d'exploitation dans les salles de cinéma. Le BVP a aussi demandé le retrait de plans présentant des personnalités politiques en exercice ou des mentions du type « certifié contre l'extrême droite ». Au total, sur environ 10 000 campagnes télévisées examinées en 1998 par le BVP, 522 spots ont dû être modifiés après une première diffusion, la majorité des recommandations étant fournies avant la réalisation du film.

Publicis veut développer ses activités de régie aux Etats-Unis

LES DEUX GROUPES publicitaires d'origine française engagés dans la course au gigantisme sont au coude à coude. Quand Havas Advertising annonçait, le 25 février, une progression de 12,2 % de sa marge brute et de 53,8 % de ses profits à 408 millions de francs (62,2 millions d'euros), Publicis, son challenger, a annoncé, vendredi 19 mars, une progression de 28 % de

sa marge brute (5,581 milliards de francs, soit 850,8 millions d'euros) et de 41 % de son résultat net part du groupe à 380 millions de francs (57,9 millions d'euros).

Mais si Publicis est obsédé, comme Havas Advertising, par son internationalisation, il table aussi sur son activité de régisseur publicitaire (14 % de ses bénéfices) pour se développer outre-Atlantique. Sa fi-

liale Médias & Régies Europe, récemment constituée en société anonyme à directoire et conseil de surveillance, répond, ces jours-ci, à des appels d'offres dans des centres commerciaux et plusieurs villes aux Etats-Unis. L'idée est d'« étudier l'organisation de l'espace d'affichage », explique Maurice Lévy, le président du directoire de Publicis, en rappelant que son groupe gère déjà en France la régie publicitaire du métro (Métrobus) et de certaines salles de cinéma (Médiavision).

plus récemment en Asie. Son premier marché reste la France (26 % de son activité), devant l'Amérique du Nord, où la progression en 1998 a été la plus forte.

Outre des projets d'acquisitions dans la publicité en Asie, Publicis entend acheter des agences dans la communication multimédia comme dans le conseil en achat d'espace afin de développer Optimedia, notamment aux Etats-Unis. Pour financer cette politique de développement tous azimuts, Publicis dispose toujours d'une trésorerie de 850 millions de francs (129,6 millions d'euros) et d'un endettement nul. Mais sa marge de manœuvre financière dépendra, une nouvelle fois, de l'issue d'un procès en cours à Londres contre son ex-partenaire, l'américain True North (Le Monde du 31 décembre 1997). Ce dernier réclame encore 60 millions de dollars (54,5 millions d'euros) au groupe français.

Fl. A.

Le Journal du Dimanche
Nouvelle Formule

On a encore
amélioré le dimanche.



Le Journal
du Dimanche
Indispensable comme le Dimanche.

« La Voix du Nord » perd son statut de société en commandite

LILLE

de notre correspondant régional
Le tribunal de commerce de Lille devait statuer, jeudi 18 mars, sur la validité de l'assemblée générale qui avait permis à Jean-Louis Prévost, le 4 mai 1998, de transformer la société VNI, holding du groupe Voix du Nord, en société en commandite et d'en prendre seul le contrôle. Les juges ont repoussé leur décision à huitaine. En effet, est intervenu un élément nouveau qui devrait accélérer le processus de rachat du quotidien régional *La Voix du Nord* par le groupe belge Rossel et son actionnaire français à 40 %, la Socpresse (groupe Hersant) : Jean-Louis Prévost a officialisé auprès du tribunal de commerce la vente de ses parts dans VNI au groupe Rossel. Une chose connue depuis longtemps, mais qu'il niait avec véhémence (*Le Monde* du 12 février).

Cette cession entraîne la fin de la commandite. En effet, Rossel, premier groupe de presse belge francophone, qui publie notamment *Le Soir*, entré à 38 % au capital du journal nordiste en décembre 1998 à la suite d'une OPA déclenchée par d'anciens cadres de *La Voix du Nord*, ne peut pas exercer cette commandite. Les statuts prévoient qu'elle ne peut l'être que par un salarié de *La Voix du Nord* ou par un acteur du plan de reprise d'entreprise par les salariés (RES) déclenché en 1989 pour contrer un précédent raid sur le capital.

Une nouvelle assemblée géné-

rale extraordinaire devrait avoir lieu d'ici à deux mois pour assurer une nouvelle représentation sociale à l'entreprise. Il est probable que, d'ici là, on y verra beaucoup plus clair dans la vraie propriété des actions de *La Voix du Nord*.

Pierre Cherruau

PRÉSENCE MONDIALE

Ce faisant, Publicis poursuit la construction de son réseau d'agences pour atteindre une taille critique qui permette de concevoir des campagnes publicitaires sur les cinq continents. Le groupe aurait consacré, en 1998, environ 1 milliard de francs à l'achat d'agences, parfois de taille modeste, principalement aux Etats-Unis (Publicis SMW, Publicis Hal Riney, Evans Group), mais aussi en Amérique latine et



Nous réalisons
865 milliards
de chiffre d'affaires.

Le Monde
INTERACTIF

<http://www.lemonde.fr>

« L'actualité du sport
au quotidien. »

« The Independent » réussit à redresser ses ventes

Le dernier-né des quotidiens britanniques de qualité a connu une embellie en 1998, alors que ses concurrents ont souffert. Les choix de recrutement et de positionnement éditorial ont été payants, mais le succès reste à confirmer

Le quotidien anglais *The Independent*, passé en cours d'exercice sous l'entier contrôle du magnat irlandais des médias Tony O'Reilly, a connu une bonne année 1998. Il est le seul des quotidiens britanniques de qualité

(*broadsheet papers*) à avoir accru sa diffusion (+ 1,7 %). Ce résultat est le fruit notamment d'une politique d'investissement volontariste (recrutement de « plumes » prestigieuses et augmentation de la pagina-

tion) et de choix éditoriaux assumés (soutien à Tony Blair, campagne en faveur de l'adhésion de la Grande-Bretagne à l'euro et positionnement libéral sur les problèmes de société). Mais le succès reste à confirmer : le

nouveau lectorat qu'a séduit le journal, jeune et urbain, est réputé volatil, et la concurrence prépare la réplique. *The Guardian* va proposer une nouvelle maquette et *The Times* va relancer la guerre des prix.

LONDRES

de notre correspondant dans la City

En totale déconfiture lors de son rachat il y a un an par le magnat irlandais des médias Tony O'Reilly, le quotidien britannique *The Independent* a réussi le tour de force d'être le seul titre de la presse de qualité à avoir augmenté sa diffusion en 1998, alors que ses concurrents ont affiché un recul de leurs ventes malgré des efforts considérables de contenu, de présentation et de prix.

Comment expliquer cette hausse de 1,7 % de la diffusion du petit dernier des quotidiens britanniques (220 000 exemplaires en

moyenne) par rapport à février 1998, alors que, sur la même période, *The Times* (775 000), *The Daily Telegraph* (1 043 000) et *The Guardian* (400 600) ont vu leurs ventes chuter respectivement de 7, 2,5 et 1 % ? En mars 1998, Tony O'Reilly, président-fondateur du groupe Independent Newspapers, qui contrôlait déjà 46 % des actions du journal et de son édition dominicale, *The Independent on Sunday*, était devenu le seul maître à bord en rachetant la part du groupe Mirror.

Pour sortir le titre fondé par des journalistes en 1986 de l'ornière dans laquelle la gestion désastreuse du Mirror l'avait plongé, le

nouveau propriétaire, dont le groupe est présent en Irlande, en Australie, en Nouvelle-Zélande et en Afrique, n'a pas lésiné sur la dépense. Il a investi en un an plus de 20 millions de livres (29,9 millions d'euros) dans l'augmentation de la pagination, la refonte des deux cahiers, l'engagement de journalistes et d'éditorialistes de renom, etc. A l'évidence, le nouveau directeur de la rédaction, Simon Kelner, un ancien du tabloïd haut de gamme *Daily Mail*, s'est révélé le bon choix.

Sur le plan politique, *The Independent* a pris le contre-pied de son seul rival de gauche, *The Guardian*, en soutenant systéma-

tiquement Tony Blair contre la frange traditionaliste du Parti travailliste. Par ailleurs, ses éditoriaux favorables à une adhésion immédiate de la Grande-Bretagne à l'euro lui ont permis de se démarquer de ses concurrents de droite eurosceptiques. Cet ancrage au centre s'est accompagné d'un credo libertaire en matière de problèmes de société destiné à attirer les générations montantes urbaines et aisées que visent les publicitaires. Enfin, *The Independent* s'est résigné à entrer de plain-pied dans la guerre des prix lancée par Rupert Murdoch en 1993 et qu'il fut pourtant le premier à dénoncer.

Si *The Independent* nouvelle manière réalise un excellent score, les experts estiment qu'il est prématuré de crier victoire. Le titre aura courtisé un lectorat essentiellement jeune et masculin, réputé volatil. Les ventes au rabais aux compagnies aériennes, hôtels et ministères représentent 10 % de la diffusion. Enfin, le lancement, en avril, de la nouvelle maquette de *Guardian*, qui a du mal à se tenir au-dessus des 400 000 exemplaires, et la reprise de l'offensive du *Times* contre *The Telegraph* risquent de soumettre l'équipe O'Reilly à rude épreuve.

Marc Roche

Lettre ouverte au CSA à propos de la place du livre sur France Télévision

ENVIRON 150 éditeurs et écrivains ont dénoncé, jeudi 18 mars, dans une lettre ouverte adressée au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Hervé Bourges, le passage de plus en plus tardif des émissions littéraires sur les chaînes publiques. « A l'occasion du Salon du livre, les dirigeants de France Télévision multiplient les déclarations lénifiantes quant à la place du livre sur leurs antennes. La réalité est tout autre et, depuis quelques années, les émissions littéraires sont programmées à des heures de plus en plus tardives », écrivent-ils. Ils remarquent que le numéro de « Qu'est-ce qu'elle dit Zazie ? » (une émission de France 3 dont la durée a été réduite de moitié depuis quelques mois), consacré au Salon du livre, est annoncé à 1 h 20 dans la nuit de samedi 20 au dimanche 21 mars, tout en rappelant que l'émission « Apostrophes » de Bernard Pivot débutait naguère à 21 h 30.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : L'Expansion lance un quotidien sur Internet et revoit sa formule.** Le bimensuel organise sa ligne éditoriale autour de quatre axes : mondialisation, nouvelles technologies, management et idées. En complément, *L'Expansion* propose « un mini-quotidien » sur le Web reprenant l'essentiel des informations économiques de la journée.

■ **Le PDG de la Nouvelle République des Pyrénées, Joseph Besnaïnou, a annoncé sa démission** du journal qu'il dirigeait depuis 1995. L'intérim est assuré par Jean-Michel Baylet, PDG de *La Dépêche du Midi*, auquel appartient le quotidien de Tarbes.

Les journaux de jeunes de quartier, fruits de la révolte et graines de la socialisation

GRENOBLE

de notre correspondante

Loin des bus lapidés et des voitures incendiées, c'est l'image d'une banlieue où l'on est capable « de parler plus d'un quart d'heure sans dire de gros mots », où l'on peut « écrire des textes », « penser » et « avoir des jugements sur l'actualité » qui a été défendue, samedi 13 et dimanche 14 mars, à Grenoble, par les jeunes des cités lors de la « Rencontre nationale des journaux de jeunes de quartier et de ville » organisée par l'Association nationale de la presse d'initiative jeune (J. Presse). Celle-ci dénombre plus de cent vingt titres qui répondent à deux critères : être créés « par » et « avec » des jeunes. « Tout ce qui est journal municipal fait pour les jeunes est exclu », précise Frédéric Sem, l'un des responsables de cette association qui existe depuis près de vingt ans.

Les statistiques sont floues. Par rapport au fichier de l'association, valable il y a encore deux ans, plus de la moitié des titres

ont disparu. « La durée moyenne de vie d'un journal de jeunes de quartier est de quatre ans, avec un cap difficile au bout de deux ans », précise Frédéric Sem. De plus, nombre de publications échappent à toute identification. J. Presse date l'émergence du phénomène, à mi-chemin entre révolte et pacification, au début des années 90, avec pour souci commun la volonté de revaloriser l'image des quartiers dits difficiles. « Les journalistes professionnels cherchent la violence, pour faire du sensationnel, de l'info spectacle ; nous, nous recherchons le pourquoi de la violence », soulignait ainsi un jeune homme du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis).

La création d'un journal de jeunes de quartier est souvent liée à un événement de la cité, comme cela a été le cas de *United Colors of Parilly*, créé en 1994, dans la banlieue lyonnaise, à la suite d'une bavure policière. Créer un journal était alors apparu comme un acte de substitution à la violence. *Pourquoi pas ?*, créé en 1993 à

Grenoble, est tout simplement né d'un besoin de dialogue, commencé sur le mur du club des jeunes de La Bajatière, et qui s'est poursuivi sur le papier. Le journal, soutenu par l'Association des usagers des équipements socioculturels du quartier, est diffusé à 400 exemplaires (jusqu'à 1 000 pour les hors-séries), dont plus de 250 abonnements.

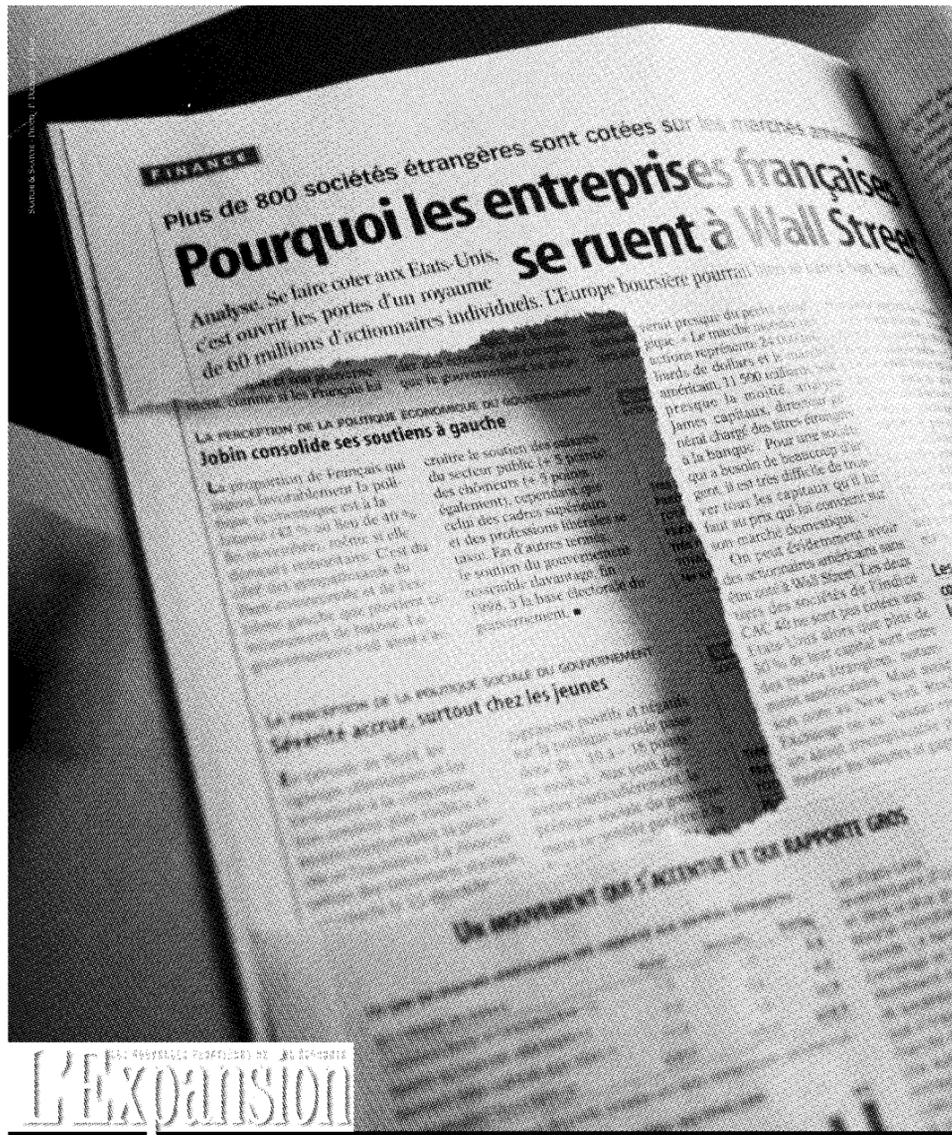
« DERNIER LIEN AVEC LA LECTURE »

La part importante des jeunes issus de l'immigration, notamment des filles, dans les équipes de rédaction est un autre trait commun à ces journaux, lesquels peuvent, comme à Grenoble, à La Bajatière, devenir partie intégrante de la vie sociale du quartier. Cette socialisation peut aussi prendre des accents pédagogiques. *Parole de jeune citoyen*, le journal des jeunes de Blois, réalisé dans le cadre d'un atelier cofinancé par la ville, la CAF et la Fédération des œuvres laïques, relève de cette démarche. « La solution pour vivre dans la so-

ciété française n'est pas dans la violence physique ou verbale », martèle l'auteur d'un texte intitulé « Parole de grand frère », publié dans le numéro de janvier.

Selon Frédéric Sem, il convient pourtant d'éviter l'« angélisme ». « Un journal de jeunes ne vaut que par le travail de construction qu'il permet de réaliser », estime-t-il. Reste qu'entre l'instrumentalisation d'une parole, dite « de jeunes », et la précarité financière, la voie est étroite. *United Colors of Parilly*, qui s'était inscrit contre toute logique de récupération, refusant toute périodicité et tout financement public, a duré deux ans. Quant à *L'Echo de la zup nord* de Nîmes, qui, selon J. Presse, représente pour beaucoup de jeunes « le dernier lien des jeunes avec la lecture ou l'écriture », il a, pour l'instant, échappé à la liquidation judiciaire qui a emporté l'association du quartier. Pour combien de temps ?

Nicole Cabret



L'Expansion

Et vous, qu'allez-vous faire avec ?

Tous les 15 jours dans *L'Expansion*, l'information économique est vivante et innovante. Chacun la consomme à sa manière : un article à garder, un autre à faire passer, une enquête à étudier... Au travers de grands rendez-vous, *L'Expansion* explore avec vous les nouvelles frontières de l'économie nationale et internationale. Dans chaque numéro, vous retrouvez la rubrique Focus qui décrypte les événements chauds de l'actualité, le Dossier, traitant des grandes questions économiques, notre Cahier high-tech dédié aux nouvelles technologies, ainsi qu'un forum, intitulé Idées Fortes, dans lequel des personnalités nourrissent et relancent les débats de fond sur l'économie et la société. >Un jeudi sur deux<

N'insistez pas, nous n'avons aucune action à vous vendre.

Nous ne serons jamais cotés en bourse. Les faits et les chiffres sont pourtant significatifs. L'artisanat représente un tiers des entreprises françaises et la moitié des créations d'entreprises. C'est aussi le premier employeur du secteur concurrentiel, doublé d'une véritable filière de formation professionnelle. Moderne, dynamique et actif sur l'ensemble du territoire, notre secteur joue un rôle décisif dans la vie économique et sociale de la France. Mais l'artisanat, c'est aussi 820 000 entreprises... et autant de patrons indépendants et fiers de l'être.

l'Artisanat.

Première entreprise de France.

Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat - 24 rue de l'Université, 75007 Paris

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **VLSI/PHILIPS** : le conseil d'administration de **VLSI Technology**, fabricant américain de semi-conducteurs, a rejeté, jeudi 18 mars, « à l'unanimité, l'offre inamicale » du groupe électronique néerlandais Philips, qui a lancé une offre de rachat de la totalité du capital de VLSI au prix de 17 dollars l'action, ce qui valoriserait la transaction à environ 900 millions de dollars.

● **GIAT INDUSTRIES** : l'entreprise publique a conclu avec la société britannique **Hunting Engineering** un accord pour la reprise en partenariat de son activité « shelters » (abris techniques, hôpitaux mobiles, bases-vies et structures pour radars) à Rennes, ce qui permettrait de sauver une centaine d'emplois dans le bassin rennais. Le plan de restructuration de Giat Industries prévoit toujours la fermeture totale ou partielle de cinq des quatorze sites du groupe et la suppression de 3 550 emplois d'ici à 2002.

● **SIEMENS** : le groupe allemand a annoncé, jeudi 18 mars, la suppression de 1 800 emplois sur 10 000 dans sa division d'équipements pour l'énergie (KWU). Le groupe justifie la nécessité de cette mesure par l'acquisition en août 1998 de l'activité de construction de centrales électriques de l'américain Westinghouse.

SERVICES

● **BT/ATT** : les deux opérateurs de télécommunications sont en négociation pour prendre 30 % du capital de l'opérateur interurbain japonais Japan Telecom, a affirmé la télévision publique NHK. L'opération représenterait un investissement de l'ordre de 150 milliards de yens (1,15 milliard d'euros).

● **CEGETEL** : la filiale de télécommunications de Vivendi prévoit de réaliser cette année un bénéfice d'exploitation de 2 milliards de francs (305 millions d'euros), grâce à l'explosion de la téléphonie mobile. Le téléphone fixe, regroupant le « 7 » et Cegetel Entreprise, atteindra un résultat positif d'exploitation en 2001.

● **TÉLÉCOMS** : un nouveau consortium, mené par la société **Autostade et British Telecom**, a annoncé, jeudi à Rome, sa constitution en vue d'obtenir la

quatrième licence de téléphonie mobile en Italie. Ce « consortium bleu » est issu du regroupement des deux consortiums, qui avaient été recalés pour l'obtention de la troisième licence italienne décrochée par Wind (Deutsche Telekom, France Telecom et Enel).

FINANCE

● **CHASE MANHATTAN** : la banque commerciale pourrait fusionner avec la maison de titres et banque d'investissement Merrill Lynch, affirme le magazine américain *Forbes* dans sa prochaine édition.

● **KBC** : le banquier belge, dont le résultat net a progressé de 12,8 % à 798 millions d'euros en 1998, n'exclut pas une augmentation de sa participation dans le CCF, dont il est, depuis le 4 mars, le premier actionnaire avec 12,5 % du capital.

● **CCF** : la banque envisage de procéder à un programme de rachat d'actions, qui pourra atteindre au maximum 10 % de son capital, a indiqué jeudi la Commission des opérations de Bourse.

● **BANQUES ALLEMANDES** : 4 000 salariés des banques de Rhénanie du Nord-Westphalie ont manifesté, jeudi à Essen (ouest), à l'appel des syndicats HBV et DAG pour appuyer leurs revendications salariales.

● **CRÉDIT AGRICOLE DE LA SOMME** : 400 à 500 salariés en grève illimitée ont manifesté jeudi après-midi à Amiens, pour réclamer de meilleures conditions de travail et une augmentation de salaire de 1 000 francs.

RÉSULTATS

● **ERIDANIA BEGHIN-SAY** : le groupe franco-italien d'agroalimentaire a enregistré pour 1998 un bénéfice net de 298 millions d'euros (1,95 milliard de francs), en hausse de 2,8 %, pour un chiffre d'affaires de 9,8 milliards d'euros. Le groupe a l'intention de supprimer 300 emplois en France d'ici à 2003 dans son activité sucrière.

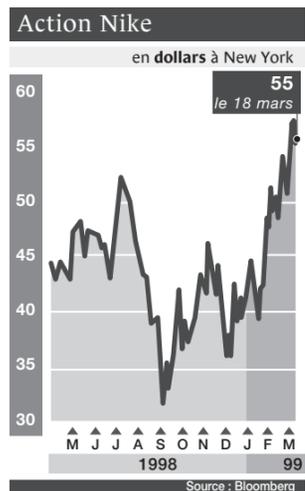
● **LA ROCHETTE** : le groupe papeterier a dégagé un résultat net de 7,73 millions d'euros (50,7 millions de francs) en 1998, contre 137 000 euros en 1997, grâce aux plus-values de cession de sa branche « enroulés ». Le chiffre d'affaires du groupe, affecté par la baisse des prix de la pâte à papier, a chuté de 9,27 % à 460 millions d'euros.

VALEUR DU JOUR

Nike surprend agréablement

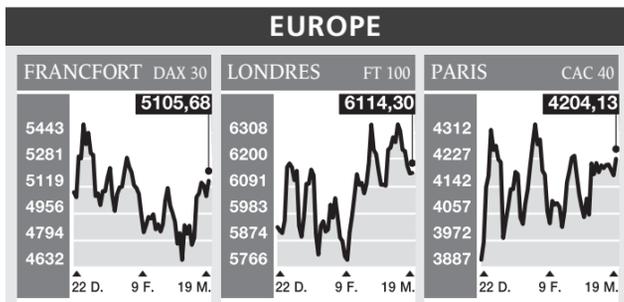
NIKE poursuit son exercice fiscal mieux qu'il ne l'avait commencé. Le premier fabricant d'articles de sport dans le monde a annoncé jeudi 19 mars que son bénéfice net au troisième trimestre de son exercice 1998-1999 avait progressé de 70 % à 124,2 millions de dollars (112,9 millions d'euros). Avant la publication de ces résultats, l'action reculait de 4,35 % à 55 dollars à la Bourse de New York.

C'est la première fois en cinq trimestres que la compagnie américaine affiche des résultats en progression. Avec un bénéfice par action de 0,44 dollar, nettement supérieur aux prévisions, Nike a surpris agréablement les analystes financiers. « Ils se dirigent dans la bonne direction », se félicite John Shanley, analyste chez First Security Van Kasper interrogé par Bloomberg. Les performances de Nike s'expliquent surtout grâce à une maîtrise des dépenses. Les frais généraux au troisième trimestre ont reculé de près de 30 %. Le fabricant de chaussures de sport originaire de l'Oregon a notamment annoncé en 1998 d'importantes réductions d'effectifs en Asie. Mais il doit toujours faire face à une baisse de ses ventes. Déjà en recul depuis plusieurs mois, le chiffre d'affaires s'est encore érodé de 2 % à 2,1 milliards de dollars (1,9 milliard d'euros). Et le carnet de commandes pour la période mars-juillet continue de décliner. Seule consolation, il baisse de seulement 4 % alors qu'il



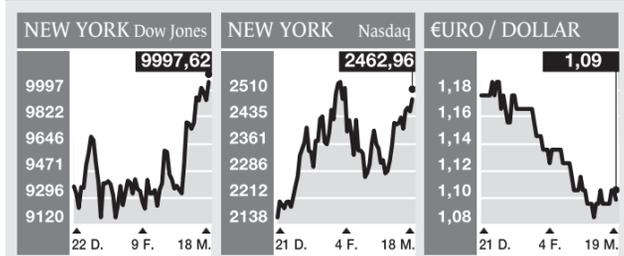
était en chute de près de 10 % début 1998. Mais le président du groupe se veut rassurant. « En dépit d'une situation toujours faible sur le marché américain de la chaussure et des vêtements de sport, nous commençons à percevoir les signes d'une hausse de la demande pour nos produits », assure-t-il. Des indicateurs viennent conforter cet optimisme. Sur le marché américain, les ventes de chaussures de sport ont progressé de 4 %. Le chiffre d'affaires global est en hausse de 1 % aux Etats-Unis et de 5 % en Europe. En revanche, Nike reste fortement affecté par la crise sur les marchés émergents. Les ventes se sont effondrées de 22 % en Amérique latine et de 19 % dans la zone Asie-Pacifique.

Joël Morio



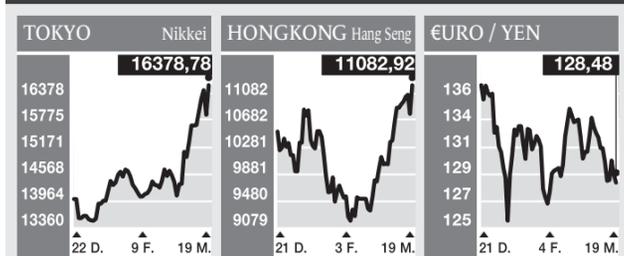
Europe 12h30	Indices sélection	cours 19/03	Var. % 17/03	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3610,69	0,88	8,03
EUROPE	STOXX 50	3569,75	0,89	7,51
EUROPE	EURO STOXX 324	311,52	0,72	4,41
EUROPE	STOXX 653	296,04	0,70	6,03
PARIS	CAC 40	4204,13	1,25	6,63
PARIS	MIDCAC	0,00
PARIS	SBF 120	2819,14	1,19	6,13
PARIS	SBF 250	0,00
PARIS	SECOND MARCHÉ	0,00
AMSTERDAM	AEX	545,41	1,45	1,31
BRUXELLES	BEL 20	3346,71	0,95	-4,77
FRANCFORT	DAX 30	5105,68	1,84	2,06
LONDRES	FTSE 100	6114,30	-0,43	3,94
MADRID	STOCK EXCHANGE	0,00
MILAN	MIIBTEL 30	37412,00	1,10	6,43
ZURICH	SPI	7280,60	1,18	1,67

AMÉRIQUES



Amérique 10h15	Indices sélection	cours 17/03	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9997,62	1,20	8,89
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1316,55	1,44	7,10
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2462,96	1,40	12,33
TORONTO	TSE INDEX	6586,44	-0,11	1,55
SAO PAULO	BOVESPA	10894,00	2,44	60,58
MEXICO	BOLSA	282,57	0,05	21,55
BUENOS AIRES	MERVAL	412,73	0,18	-4,03
SANTIAGO	IPSA GENERAL	115,76	0,61	50,34
CARACAS	CAPITAL GENERAL	3971,75	-0,27	-17,06

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 10h15	Indices sélection	cours 19/03	Var. % 17/03	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	16378,78	4,20	18,33
HONGKONG	HANG SENG	11082,92	3,97	10,29
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	0,00	5,76
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	70,25	4,77	8,18
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2984,50	0,57	6,08
BANGKOK	SET	27,11	1,08	5,57
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3670,86	-0,05	20,14
WELLINGTON	NZSE-40	2152,95	0,54	4,24

SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 de la Bourse de Paris progressait de 1,36 %, à 4 208,84 points, en milieu de séance vendredi 19 mars. La veille en clôture, il avait abandonné 0,42 %, à 4 152,37 points, réagissant au raffermissement de la Bourse américaine.

FRANCFORT

L'INDICE DAX de la Bourse de Francfort gagnait 1,51 %, à 5 101,76 points, vendredi 19 mars en milieu de journée, après s'être affaibli de 0,7 %, jeudi 18 mars. L'indice DAX avait fini la séance à 5 025,79 points.

LONDRES

L'INDICE FTSE-100 de la Bourse de Londres a clôturé jeudi 18 mars en baisse de 0,43 %, à 6 114,3 points, sous l'effet de prises de bénéfice dans un marché calme.

NEW YORK

L'INDICE DOW JONES de la Bourse de New York, qui avait ouvert en légère baisse jeudi 18 mars, s'est ressaisi, à la suite de la publication de statistiques encourageantes pour l'économie américaine. En février, les prix à la consommation n'ont augmenté que de 0,1 %, portant la progression de l'inflation à 1,6 % sur un an. Le Dow Jones a clôturé en hausse de 1,20 %, à 9 997,62 points. L'indice Nasdaq a fini en hausse de 1,4 %, à 2 462,97 points, tandis que le Standard and Poor's 500 a progressé de 1,44 %, à 1 316,55 points.

TOKYO

L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a grimpé de 4,20 %, vendredi 19 mars, pour atteindre 16 378,78 points, son plus haut niveau depuis plus de huit mois.

Les efforts du gouvernement pour assainir le secteur financier et pour relancer l'économie ont redonné confiance aux investisseurs étrangers, qui étaient prudemment restés à l'écart du marché japonais depuis de longs mois, sont nettement revenus à l'achat. Selon les statistiques du Tokyo Stock Exchange, les investisseurs étrangers sont acheteurs nets d'actions japonaises depuis huit semaines consécutives. En face, les vendeurs sont principalement des entreprises japonaises, qui profitent des cours élevés pour engranger des plus-values sur leur portefeuille de participation. Ces cessions viendront gonfler les résultats des sociétés, qui doivent être arrêtés à la fin de l'exercice fiscal, le 31 mars.

Le yen a également bénéficié de ce retour de la confiance. Durant les transactions de vendredi, la devise japonaise s'est élevée face au dollar à 117,29 yens, son plus haut niveau depuis le 16 février. Cette hausse est la conséquence directe des achats étrangers d'actions libellées en yens. Toutefois, les autorités nipponnes regardent avec attention cette appréciation du yen. « Il est préférable que les devises se stabilisent », a déclaré Haruhiko Kuroda, directeur général du bureau international du ministère des finances.

ÉCONOMIE

Déficit commercial record aux Etats-Unis

LE DÉFICIT COMMERCIAL américain a atteint le niveau record de 17 milliards de dollars (15,5 milliards d'euros) en janvier contre 14,1 milliards (chiffre révisé) en décembre, a indiqué jeudi le département du commerce.

Le déficit est nettement plus important que ne le prévoient les analystes, qui l'avaient fixé à 15,5 milliards de dollars. De plus, l'administration américaine a révisé à la hausse le solde négatif de décembre à 14,1 milliards de dollars, contre 13,8 milliards précédemment, ce qui porte le déficit pour l'ensemble de 1998 à 168,9 milliards de dollars.

Le creusement du solde négatif commercial s'explique par une hausse assez nette des importations (+ 2 %, à 93,8 milliards) et un recul des exportations (- 1,4 %, à 76,8 milliards). Le déficit avec le Japon s'est monté à 4,7 milliards, contre 4,4 milliards en janvier 1998. Le déficit avec la Chine s'est aggravé (4,9 milliards, contre 4,2 milliards un an plus tôt) sous l'effet d'un recul des exportations qui sont, avec 800 millions de dollars, au plus bas depuis septembre 1996.

« Je ne suis pas plus inquiet avec ce chiffre mensuel » du déficit commercial, a déclaré, jeudi, Robert Rubin à sa sortie du Congrès, en soulignant que les Etats-Unis étaient « la seule grande économie à croître à un taux notable ». De son côté, William Daley, secrétaire américain au commerce, a jugé que l'aggravation du déficit avec la Chine « devenait politiquement insoutenable ».

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,1 % en février par rapport à janvier aux Etats-Unis, a annoncé jeudi le département du travail. Sur un an, l'inflation se situe à 1,6 %.

Le conseil de la Banque centrale européenne a décidé, jeudi 18 mars, de maintenir à 3 % son principal taux de refinancement pour les trois semaines à venir, et non pas 2 % comme d'ordinaire, en raison des fêtes de Pâques. Cette décision était largement anticipée, surtout après la publication mercredi du bulletin de mars de la BCE, dans lequel elle indiquait que l'ensemble des conditions économiques et monétaires régnant dans la zone euro plaident en faveur d'un maintien des taux d'intérêt.

Les onze pays de la zone euro ont enregistré en 1998 un excédent commercial de 82,7 milliards d'euros avec le reste du monde, en baisse de 6 milliards par

rapport à 1997, a annoncé jeudi Eurostat, office statistique de l'Union européenne. Les échanges des quinze pays de l'Union européenne avec le reste du monde ont pour leur part enregistré un excédent de 20,5 milliards d'euros en 1998, en baisse de 28,3 milliards par rapport à l'année précédente. La croissance du commerce extracommunautaire a été plus faible en 1998 (entre 1 et 5 %) par rapport à 1997 (environ 15 %) tant pour la zone euro que pour l'Union européenne.

Les achats des ménages en produits manufacturés auraient fortement diminué en février par rapport à janvier (- 1,7 % en volume, en données corrigées des variations saisonnières), après s'être inscrits en forte hausse en janvier, selon les prévisions économiques rapides du GAMA (Groupe d'analyse macroéconomique appliquée), publiées jeudi. La consommation des ménages en produits manufacturés, qui représente 30 % de la consommation totale des ménages, avait progressé de 3,6 % en janvier, mois des soldes, par rapport à décembre 1998, selon les chiffres publiés le 24 février par l'Insee.

Le chômage constitue le principal obstacle à une réforme allongant la durée d'activité exigée pour bénéficier de la retraite, car il pousse à reculer l'entrée des jeunes dans la vie active et à accélérer le départ des plus âgés. On compte actuellement quelque 230 000 préretraités et 280 000 chômeurs indemnisés de plus de 55 ans, dispensés de recherche d'emploi. Seulement une personne sur trois exerce encore une activité professionnelle au moment où elle part à la retraite, selon la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV).

Le ministre des finances a pronostiqué vendredi une reprise sensible de la croissance d'ici au prochain sommet nippo-américain, en mai : « Je m'attends à ce que l'économie soit en reprise d'ici là », a indiqué Kiichi Miyazawa. Le ministre a précisé que le gouvernement allait concentrer sur la première moitié de la prochaine année fiscale (avril-septembre) les autorisations d'engagement de grands travaux, afin de soutenir la conjoncture dans l'archipel. Un montant record de 15 000 milliards de yens (115 milliards d'euros) de travaux va être autorisé sur ces six mois.

L'économie japonaise pourrait enregistrer une croissance de 0,5 % au cours de cette année fiscale, a indiqué, jeudi à Hanoï, le vice-ministre japonais des finances, Eisuke Sakakibara.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre		contre franc		Hors zone Euro	
Taux	Taux	Taux	Taux	18/03	
FRANC.....	6,55957	EURO.....	0,15245	COURONNE DANOISE..... 7,4321	
DEUTSCHEMARK.....	1,95583	DEUTSCHEMARK.....	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE..... 8,4790	
LIRE ITALIENNE (1000).....	1,93627	LIRE ITAL. (1000).....	3,38774	COUR. SUÉDOISE..... 8,9380	
PESETA ESPAG. (100).....	1,66386	PESETA ESPAG. (100).....	3,94238	COURONNE TCHÈQUE..... 37,990	
ESCUDO PORT. (100).....	2,00482	ESCUDO PORT. (100).....	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN..... 1,7458	
SCHILLING AUTR. (10).....	1,37603	SCHILLING AUTR. (10).....	4,76703	DOLLAR CANADIEN..... 1,6728	
PUNT IRLANDAISE.....	0,78756	PUNT IRLANDAISE.....	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND..... 2,0721	
FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS.....	2,97660	DRACHME GRECQUE..... 321,45	
FRANC BELGE (10).....	4,03399	FRANC BELGE (10).....	1,62607	FLORINT HONGROIS..... 254,60	
MARKKA FINLAND.....	5,94573	MARKKA FINLAND.....	1,10324	ZLOTY POLONAIS..... 4,3100	

Cours de change croisés

19/03 12h30	Cours DOLLAR	Cours YEN (100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR.....	0,85110	1,09295	1,66659	1,62675	0,68423
YEN.....	117,49500	128,48500	19,58500	191,18000	80,40500
EURO.....	0,91495	0,77830	0,15245	1,48780	0,62640
FRANC.....	6,00280	5,10555	6,55957	9,76150	4,10630
LIVRE.....	0,61472	0,52310	0,67215	0,10245	0,42070
FRANC SUISSE.....	1,46150	1,24345	1,59755	0,24355	2,37715

Taux d'intérêt (%)

Taux 18/03	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE.....	2,93	2,90	4,03	4,95
ALLEMAGNE.....	2,94	3,12	3,91	4,91
GDE-BRETAG.....	5,44	5,09	4,54	4,43
ITALIE.....	2,90	4,18	5,15
JAPON.....	0,13	0,09	1,71
ÉTATS-UNIS.....	4,72	4,50	5,10	5,48
SUISSE.....	1	1,16	2,34	3,82
PAYS-BAS.....	2,99	3	4,03	4,94

Matières premières

En dollars	Cours 17/03	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES) \$/TONNE		
CUIVRE 3 MOIS.....	1385	-0,43
ALUMINIUM 3 MOIS.....	1227,5	0,12
PLOMB 3 MOIS.....	501,5	0,10
ETAIN 3 MOIS.....	5250
ZINC 3 MOIS.....	1027	-0,19
NICKEL 3 MOIS.....	5173	-0,23
MÉTAUX (NEW YORK) \$/ONCE		
ARGENT A TERME.....	5,03	-0,40
PLATINE A TERME.....	80021,87	-0,39
GRAINES DENRÉES \$/BOISSEAU		
BLÉ (CHICAGO).....	266	-0,19
MAÏS (CHICAGO).....	213	-2,18
SOJA TOURTEAU (CHG.).....	132,4	1,46
SOFTS \$/TONNE		
CACAO (NEW YORK).....	1229	2,93
CAFÉ (LONDRES).....	1765
SUCRE BLANC (PARIS).....	233

Pétrole

En dollars	Cours 17/03	Var. % veille
BRENT (LONDRES).....	12,67
WTI (NEW YORK).....	15,14	0,93
LIGHT SWEET CRUDE.....	15,11

Or

En euros	Cours 18/03	Var. % 17/03
OR FIN KILLO BARRE.....	8310	-0,24
OR FIN LINGOT.....	8390	-0,94
ONCE D'OR (LO) \$.....	283,70	-0,35
PIÈCE FRANCE 20 F.....	51	-0,78
PIÈCE SUISSE 20 F.....	51	-0,97
PIÈCE UNION LAT. 20 F.....	51,70	-0,96
PIÈCE 10 DOLLARS US.....	280
PIÈCE 20 DOLLARS US.....	460,25	-1,66
PIÈCE 50 PESOS MEX.....	310,50	-1,04

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ».
www.lmonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

L'action Deutsche Bank a perdu 2,05 %, à 51 euros, jeudi 18 mars, après que la deuxième banque allemande a annoncé une augmentation de capital de 6 milliards de marks (plus de 3 milliards d'euros), destinée à financer l'acquisition de Bankers Trust.
Le titre Electricidade de Portugal a cédé 3,4 %, à 17,65 euros, après avoir atteint un plus bas niveau à 17,6 euros en cours de séance, jeudi. La compagnie d'électricité portugaise a estimé disposer des moyens nécessaires pour accroître son endettement à moyen et long terme de 36 %, afin de poursuivre son développement.
Le valeure Mannesman s'est affai-

blie jeudi de 3,71 %, à 114,3 euros, à la suite de l'annonce par le groupe d'une baisse de ses tarifs (téléphones mobiles et fixes) à partir du 1er mai.
L'action Siemens a clôturé en hausse de 1,32 %, à 62,1 euros, jeudi. Le troisième équipementier téléphonique a annoncé l'acquisition de Redstone Communication, un fournisseur de base de données américain.
Le titre ENI s'est apprécié de 3,5 %, à 5,94 euros, jeudi, malgré l'annonce d'une chute de 65 % des profits nets au second semestre 1998 de la troisième compagnie pétrolière européenne, qui a subi de plein fouet l'effondrement des cours du pétrole.



Table of stock prices for various companies including BERKELEY GROUP, BRITISH AIRWAYS, BRYANT GROUP PL, CHARGEURS RM, CLUB MED, etc.

Table for WOOLWICH PLC and DJ E STOXX FIN S P with values 5,62 and 257,62.

ALIMENTATION ET BOISSON

Table of food and beverage stocks including ALLIED DOMECQ, ASSOCIATED BRIT, BASS, BBAG OE BRAU-BE, etc.



Table of stock prices for various companies including BTR SIEBE, SITA/RM, SKF-A, SKF-B, etc.

Table of stock prices for various companies including GAMBRO-B, GETRONICS, GN GREAT NORDIC, etc.

ASSURANCES

Table of insurance stocks including AGF/RM, ALLEANZA ASS, ALLIANZ AG, etc.

Table of stock prices for various companies including DJ E STOXX IND G P, DJ E STOXX TECH P, etc.

SERVICES COLLECTIFS

Table of utility and service stocks including ANGLIAN WATER, BRITISH ENERGY, CENTRICA, etc.

19/03 12h 23

Table with columns: Code pays, Cours en euros, % Var. veille. Includes sections for AUTOMOBILE and BANQUES.

BANQUES

Table of bank stocks including ABBEY NATIONAL, ABN AMRO HOLDIN, ALLIED IRISH BA, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stocks including BRITISH TELECOM, CABLE & WIRELES, CABLE & WIRELES, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of commodity stocks including ALUMINIUM GREEC, ARJO WIGGINS AP, ASSIDOMAEN AB, etc.

CHIMIE

Table of chemical stocks including AGA-A, AGA-B, AIR LIQUIDE/RM, AKZO NOBEL, etc.

CONJOMÉRATS

Table of conglomerate stocks including AKER RGI-A, CGIP/RM, CIR, DI'ETEREN SA, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stocks including ASTRA-A, ASTRA-B, ELAN CORP, GLAXO WELLCOME, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment stocks including ABB AB-A, ABB AB-B, ABB BADEN, etc.

Advertisement for http://www.lemonde.fr with text: 'La Bourse au quotidien : les acteurs et les valeurs des marchés, les cotations en direct, les informations financières sur les entreprises...'

CONSTRUCTION

Table of construction stocks including AALBORG PORTLAN, ACCIONA, ACESA REG, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stocks including AKER MARITIME, ACESA REG, BP AMOCO, BURMAH CASTROL, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stocks including ZENECA GROUP, BAA, BBA GROUP PLC, BERGENSE, etc.

BIENS DE CONSOMMATION

Table of consumer goods stocks including AHOLD, ASDA GROUP PLC, ATHENS MEDICAL, etc.

COMMERCE DISTRIBUTION

Table of retail and distribution stocks including ARCADIA GRP, BOOTS CO PLC, CARREFOUR/RM, etc.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

Table for EURO NOUVEAU MARCHÉ with columns: Cours en euros, % Var. veille. Includes section for AMSTERDAM.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies including ENVIPCO HLD CT, FARDEM BELGIUM ABC, etc.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies including 1 & 1 AG & CO.KGAA, AIRTRON, AUGUSTA BETEILIGUN, etc.

CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

La cotation de l'action Pinault-Printemps-Redoute a été suspendue, vendredi 19 mars, jusqu'à 14 heures. Avant l'ouverture de la Bourse, le groupe a annoncé qu'il investirait 2,7 milliards d'euros pour acquérir 40 % du capital de l'italien Gucci.

RÈGLEMENT MENSUEL

VENDREDI 19 MARS Cours relevés à 12 h 30 Liquidation : 24 mars

Table of stock market data for France, including columns for stock names, previous and current prices in euros and francs, and percentage changes.

Table of stock market data for various sectors, including BIC, BIS, B.N.P., BOLLORÉ, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFFS., BULL.F., CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE LORRAINE, etc.

Table of stock market data for international companies, including GROUPE PARTOUCHE, GUILBERT, GUYENNE GASCOGNE, HACHETTE FILM, etc.

Table of stock market data for international companies, including S.I.T.A., SKIS ROSSIGNOL, SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, etc.

Table of international stock market data, including American Express, A.T.T., BARRICK GOLD, CROWN CORK, etc.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation...

NOUVEAU MARCHÉ

VENDREDI 19 MARS Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

Table of new market data, including AD PARTNER, AB SOFT, ALPHAMEA, ALPHA MOS, etc.

Table of stock market data for various sectors, including GROUPE D, GUILLEMOT, GUYANOR ACTI, HF COMPANY, etc.

(Publicité)

Advertisement for the Volkswagen Bora car, featuring an image of the car and the slogan 'Bora. Tous les prétextes sont bons'.

SICAV FCP

Une sélection. Cours de clôture le 17 mars

Table of SICAV FCP data, including AGIPI, ANTI-GONE TRÉSORIE, NATIO COURT TERME, etc.

Table of stock market data for various sectors, including MONÉJ D, OBLIFUTUR, OBLIFUTUR D, ORACTION, etc.

Table of stock market data for various sectors, including ARKOPHARMA, ASSUR.BQPOP, ASSYSTEM, etc.

Table of stock market data for various sectors, including HERMES INTL, HYPARLO, I.C.#, etc.

Advertisement for Banque Populaire Asset Management, including contact information and website.

Advertisement for Crédit Agricole, including contact information and website.

Advertisement for CIC, including contact information and website.

Advertisement for SG Asset Management, including contact information and website.

DISPARITIONS

■ **BOLESŁAW BARŁOG**, directeur de théâtre et metteur en scène allemand, est mort à Berlin mercredi 17 mars, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Né le 20 mars 1906 à Wroclaw (Pologne, anciennement Breslau), Loleslaw Barlog a régné sur le théâtre berlinois de 1945 à 1972. Écarté du théâtre par les nazis, pendant la seconde guerre mondiale, il a commencé sa carrière d'« *intendant* » (directeur) en prenant la tête du Schlosspark Theater dès sa réouverture, le 3 novembre 1945. En 1950, il a pris également la direction du Schiller Theater, poste qui lui a valu le surnom affectueux de « *général du Schiller* ». Loleslaw Barlog a su

s'entourer d'une troupe de fidèles : des comédiens-phares, comme Bernhard Minetti, et des metteurs en scène, comme Fritz Korner. Metteur en scène lui-même, il a signé plus d'une centaine de productions (dont des opéras), allant de *La Puce à l'oreille*, de Georges Feydeau, à *Qui a peur de Virginia Woolf?* d'Edward Albee, auteur qu'il a largement contribué à faire connaître en Allemagne. A partir de la construction du mur de Berlin, en 1961, il s'est imposé comme le maître des scènes de l'Ouest, et ce jusqu'à sa retraite, en 1972. Il avait réussi à convaincre Samuel Beckett de venir mettre en scène à Berlin *En attendant Godot*.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Le conseil des ministres de mercredi 17 mars a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** – Est élevé au rang et à l'appellation de général d'armée, le général de corps d'armée **Raymond Germanos**, nommé inspecteur général des armées (terre) à compter du 31 mars 1999 (*Le Monde* daté 18 mars).

Sont promus général de division, les généraux de brigade **Marcel Valentin** et **Gérard Coulon**.

● **Air.** – Sont promus commissaire général de brigade aérienne, les commissaires-colonels **Jean Lysimaque**, nommé directeur du service administratif du commissariat de l'air, et **Alain de Lespars**, nommé directeur adjoint au directeur central du commissariat de l'air.

Est nommé inspecteur du commissariat et de l'administration de l'armée de l'air, le commissaire général de brigade aérienne **François Aubry**.

● **Service de santé.** – Est promu médecin général, le médecin chef **Gilles Jeanpierre**.

Est nommé adjoint « santé » au général commandant la force logistique terrestre, le médecin général inspecteur **François Delorme**.

Est mis à la disposition du directeur central du service de santé des armées, le médecin général **Bernard Grosclaude**.

● **Armement.** – Sont promus ingénieur général de deuxième classe, les ingénieurs en chef **Dominique Déprez**, **Michel Dorrer**, **Pierre Boschet** et **Jean-Bernard Bouillet**, nommé chargé de mission auprès du directeur des programmes, des méthodes d'acquisition et de la qualité.

POLICE

Michel Bart, préfet, a été nommé directeur central de la sécurité publique (DCSP) au ministère de l'intérieur, mercredi 10 mars, en conseil des ministres. Il succède à Gilles Sanson, inspecteur général de l'administration, et est lui-même remplacé au poste de directeur du cabinet du préfet de police de Paris, par **Michel Delpuech**, préfet. Lors du même conseil des ministres, **Yves**

■ **GILBERT NOËL**, maire de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) de 1959 à 1977, est mort mercredi 17 mars au soir d'un arrêt cardiaque, à son domicile de Saint-Maur-des-Fossés. Suppléant du général Pierre Billote, il avait été deux fois député alors que celui-ci était ministre du général de Gaulle. Docteur vétérinaire, inspecteur général des Abattoirs, il avait dénoncé à l'Assemblée nationale l'infaisabilité des abattoirs de La Villette, dans le nord-est de Paris. Gaulliste de gauche (UNR-UDT), il avait soutenu la candidature de François Mitterrand en 1974. Il était chevalier dans l'ordre national du Mérite.

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, le conseil des ministres du 17 mars a adopté le mouvement préfectoral suivant : **Jean-Pierre Lacave**, préfet du Vaucluse, devient préfet de l'Ain. **Pierre Mongin**, préfet d'Eure-et-Loir, le remplace à Avignon. **Albert Daussin-Charpantier**, préfet de la Haute-Saône, va à Chartres. **Anne Merloz**, sous-préfet de Boulogne-Billancourt, est nommée préfet de Haute-Saône.

[Né le 13 mai 1939 à Fès (Maroc), **Jean-Pierre Lacave** est diplômé de l'École d'état-major. Il commence sa carrière en qualité d'officier de l'armée active (1962-1975). Il est ensuite directeur du cabinet du préfet des Deux-Sèvres (novembre 1975) et de l'Aisne (décembre 1976), sous-préfet de Saint-Martin - Saint-Barthélemy (Gua-deloupe) (juillet 1978) et secrétaire général de la préfecture des Landes (juin 1980). Il est détaché au titre de la mobilité à la Ville de Paris, où il s'occupe de la jeunesse et des sports (septembre 1982). Il est nommé sous-préfet de l'arrondissement du Raincy, en Seine-Saint-Denis (décembre 1986). En 1988 et 1989, il est auditeur à l'Institut des hautes études de défense nationale. Il est préfet adjoint pour la sécurité auprès des préfets de Corse-du-Sud et de Haute-Corse (juin 1993). En juin 1995, il est nommé secrétaire général de la préfecture de Paris. Depuis avril 1997, il était préfet du Vaucluse.]

[Né le 9 août 1954 à Marseille, **Pierre Mongin** est devenu administrateur civil au ministère de l'intérieur à sa sortie de l'ENA, en 1980. Il est nommé directeur de cabinet du préfet de l'Ain, puis secrétaire général de la préfecture de l'Ariège (1981) et directeur de cabinet du préfet des Yvelines (1982). En 1984, il effectue sa mobilité à l'inspection générale de l'administration. Il devient conseiller technique à la direction de la formation et de l'équipement de la police, qui relève de la direction générale de la police nationale (1984). Il est nommé conseiller technique au cabinet du secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales (Bernard Bosson), puis de son successeur (Yves Galland), dont il devient le directeur de cabinet. En 1988, il se charge de la sous-direction du budget de la préfecture de police de Paris. En 1993, il devient chef de cabinet du premier ministre, Edouard Balladur. Le 24 juin, il est nommé préfet chargé d'une mission de service public relevant du gouvernement. Depuis le 28 juin 1995, il était préfet d'Eure-et-Loir.]

[Né le 27 décembre 1940 au Mans (Sarthe), **Albert Daussin-Charpantier**, licencié en sociologie et en histoire, diplômé expert démographe et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, est d'abord assistant de démographie à la Sorbonne de 1967 à 1969. Elève de l'ENA (1971-1973), il devient conseiller de tribunal administratif, avant d'être nommé secrétaire général de la préfecture de Lozère en août 1978, secrétaire général de la préfecture de Guadeloupe en 1980. Il est détaché comme directeur des services du conseil général de Lozère puis comme directeur de cabinet du président du gouvernement de la Polynésie française (Gaston Flosse puis Jacques Téuira), en septembre 1985, puis comme conseiller du président Alexandre Léontieff en décembre 1987. Il est sous-préfet de Chalonsur-Saône en février 1988, secrétaire général de la préfecture du Morbihan en septembre 1988, secrétaire général de la préfecture d'Ille-et-Vilaine en avril 1991. Il était préfet de la Haute-Saône depuis juillet 1994.

[Née le 28 janvier 1946 à Entrains-sur-Nohain (Nièvre), **Anne Merloz**, titulaire d'une maîtrise de droit et de deux DESS, devient assistante des facultés de droit à Lyon-II en octobre 1982. Elle devient sous-préfet, directrice du cabinet du préfet de l'Ain, en mars 1983, secrétaire générale de la préfecture de Tarn-et-Garonne en juillet 1984, chargée de mission auprès du préfet du Pas-de-Calais en juillet 1987, chargée de mission auprès du directeur général de l'administration, Gérard Cureau, en septembre 1989. Elle devient directrice de cabinet de Jacques Mellick, ministre délégué chargé de la mer, en mars 1991, puis secrétaire d'Etat à la défense en mai 1991, et conseiller auprès de lui en mai 1992. Depuis octobre 1992, elle était sous-préfet de Boulogne-Billancourt.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Pierre et Jocelyne GALLEZOT partagent avec **Alain et Denise CHAPUIS** et avec **Alain et Nicole FUCHS**, la joie d'annoncer la naissance de

Marcelin, cousin de **Yukio**, chez **Martin et Agnès**, le 27 février 1999 à Aix-en-Provence, et de

Xavier, frère de **Charlotte**, chez **Benjamin et Magali**, le 8 mars à Paris.

4, rue de la Tourette, 69001 Lyon.
3, rue des Bouleaux, 78200 Magnanville.
4, rue Dufy, 78960 Voisins-le-Bretonneux.

Décès

– M. Jacques Berruyer, son époux, M^{me} Philippe Ventre, M^{me} Dominique Lecomte, M. et M^{me} Jérôme Ventre, M^{me} Véronique Ventre, ses enfants, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, M^{me} Michèle Berruyer, M^{me} Christine Vié, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jacques BERRUYER, née **Anne LE BRIS**,

survenu le 17 mars 1999.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 22 mars à 9 heures, en l'église Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau, à Neuilly-sur-Seine.

– Patrick Gaubert, président de la LICRA, Pierre Aidenbaum, président d'honneur, Et le comité directeur, ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean PIERRE-BLOCH, ancien ministre, président d'honneur de la LICRA, grand-croix de la Légion d'honneur, croix de guerre, six citations, médaille de la Résistance avec rosette, médaille des Evadés, croix du combattant volontaire de la Résistance, médaille de la France libre, médaille du roi d'Angleterre, médaille du Soviet suprême, croix de guerre polonaise, grand officier de l'Etat du Bénin,

survenu, le 17 mars 1999, à Paris, et précédent leurs condoléances émues à sa famille.

Ils appellent tous les membres et sympathisants à manifester leur attachement par leur présence aux cérémonies qui se dérouleront, le lundi 22 mars : à la **Grande Chancellerie de l'ordre de la Libération**, 51 bis, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris-7^e : Hommage public entre 12 heures et 13 heures, hommage officiel à 15 heures ; **Au cimetière du Montparnasse à 16 h 30** : rendre-vous à l'entrée principale.

– La Commission nationale consultative des droits de l'homme, M. Jean Kahn, son président, Et ses membres,

ont la tristesse de faire part du décès de leur président honoraire,

M. Jean PIERRE-BLOCH,

qui fut président de novembre 1986 à avril 1989, puis membre honoraire jusqu'à sa disparition.

Il laisse le souvenir exemplaire d'un militant engagé et courageux au service des droits de l'homme.

(*Le Monde* du 19 mars.)

SOUTENANCES DE THÈSE
83F TTC - 12,65 € la ligne
Tarif Etudiants 99

– Le baron et la baronne Elie de Rothschild, son beau-frère et sa sœur, Ses neveux et ses nièces, Ses petits-neveux et ses petites-nièces,

ont la tristesse d'annoncer le décès du

baron FOULD-SPRINGER, chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 mars 1999, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Il n'y aura pas de service commémoratif.

– Emmanuelle et Philippe Davin, Catherine et Pierre Bonnet, Isabelle Got et Jean-Paul Fichaux, Anne et Eric Emerlé, ses enfants,

Antoine, Vincent, Laurence, Clémence, Nathan et Nils, ses petits-enfants, Les familles Got, Miret, Joubin, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Denis GOT, née **MIRET**,

survenu le 11 mars 1999.

L'inhumation a eu lieu le 16 mars à Evreux, où elle repose au côté de son mari,

M. Roger GOT, décédé le 31 août 1980.

14, rue de Verdun, 27000 Evreux.

« Les oiseaux sont les plus grands musiciens qui existent sur notre planète. L'oiseau est d'ailleurs un être merveilleux à tout point de vue : le vol est une merveille encore inexplorée. »

Tu es parti plus haut encore que le vent, les étoiles et tes rêves pour l'éternité retrouvée.

Patrick PÉCHEUR, pilote,

s'est envolé le 16 mars 1999.

Candice Pécheur, sa fille, Corinne Delattre, 1, square Sainte-Roch, 78150 Le Chesnay.

– Le recteur de l'académie d'Amiens, président, et le conseil d'administration de l'IUFM

ont la tristesse de faire part du décès de

Raymond REGRAIN, professeur des universités, directeur de l'IUFM de l'académie d'Amiens, commandeur dans l'ordre des Palmes académiques.

Les obsèques ont eu lieu mercredi 17 mars 1999, en l'église Saint-Acheul d'Amiens.

– Charlotte-Georgette Jablanczy, sa fille, Hélène Schimel, sa sœur,

Geneviève, Clément, Simon, Jérôme Jablanczy, ses petits-enfants, Venise, Colombe, Jean-Gabriel, ses arrière-petits-enfants, Les familles Skreikes, Schuldiner, Schimel, Ses neveux et nièces et leurs enfants,

font part avec tristesse du décès, survenu le 16 mars 1999, de

Rose SIEGELMANN, née **SCHULDINER**,

dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu dans le caveau familial à l'ancien cimetière de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), lundi 22 mars à partir de 11 heures.

Anniversaires de décès

– Il y a neuf ans, le 20 mars 1990,

Antoine PINGAUD est mort du sida.

Nous pensons à lui, ainsi qu'à son ami.

Denis CADOUX, mort le 1^{er} novembre 1992.

– Le 20 mars 1989,

France POUIMIRAU disparaissait.

Souvent, nous parlons d'elle.

« Non pas dans les paroles que je trace : je resteraï dans tout ce qui s'enfuit et qui s'efface... » Rainer Maria Rilke

– Il y a dix ans, le 19 mars 1989, disparaissait accidentellement

Valérie QUENNESSEN.

Que ceux qu'elle aimait et qui l'ont aimée s'unissent à nous dans son lumineux souvenir.

Marie, Stéphanie, Elsa-Louise, Jean-Louis, Antoine, François.

Avis de messe

Mailyls RODIÉ-TALBÈRE,

lundi 22 mars 1999 à 12 heures.

Messe du jour à Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres.

Conférences

Initiative citoyens en Europe (ICE) **Rencontre sur le Kosovo** L'association ICE organise une journée de rencontre publique avec des Kosovars résistants au régime de Belgrade, à l'École normale supérieure.

Les organisateurs se proposent de réfléchir sur les moyens de pression à exercer sur le chef d'Etat Slobodan Milosevic, dans le cadre du conflit qui oppose la Serbie et le Kosovo. Samedi 20 mars, de 9 heures à 17 heures, Ecole normale supérieure, salle Dussane, 45, rue d'Ulm, Paris-5^e. M^e Cardinal-Lemoine. Participation : 80 F.

Colloques

LE MUSÉE TOURGOUENIEV DE BOUGIVAL organise du 29 au 31 mars un COLLOQUE INTERNATIONAL sur « Deux maîtres de Tourgueniev : Goethe et Pouchkine, poètes de l'amour ». Conférences, concerts (basse du Bolchoï), théâtre (MKHAT Tchekhov de Moscou), lecture de poèmes, buffet russe. Renseignements et réservations : 01-45-77-87-12 ou 01-46-12-92-72.

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE

Parution lundi daté mardi

TARIF ABONNÉS :
FORFAIT 5 LIGNES
(26 caractères ou espaces par ligne)

2 Parutions : 430 F TTC / 65,55 €
4 Parutions : 600 F TTC / 91,46 €
100 F TTC / 15,24 € la ligne suppl.

- Bouclage vendredi 12 h. -

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

CARNET DU MONDE
Tél. : **01-42-17-39-80 – 01-42-17-29-96**
01-42-17-38-42

Le Monde
au 19^e Salon du Livre

samedi 20 mars

Jean-Michel Dumay
José-Alain Fralon
Lorenzo Mattotti
Jean Plantu
Bertrand Poirot-Delpech
Philippe Simonnot

dimanche 21 mars

Jean-Jacques Bozonnet
Geneviève Brisac
Philippe Dagen
Roland Jaccard
Pierre Kyria
Hugo Marsan
Robert Solé
André Velter

Les journalistes du *Monde* ont rendez-vous avec leurs lecteurs et dédicaceront leurs ouvrages du 20 au 24 mars

mardi 23 mars

René de Ceccatty
Annick Cojean
Jean-Marie Colombani
Lucas Delattre
Jean-Luc Douin
Georgette Elgey
Dominique Fréard
Jean-Michel Frodon
Hervé Gattegno
Laurent Gréissamer
Serge Marti
Véronique Mortaigne
Roland-Pierre Paringaux
Emmanuel de Roux
Josyane Savigneau
Philippe Sollers

mercredi 24 mars

Avec *Le Monde de l'éducation* retrouvez les auteurs de la collection « Partage du savoir » (Grasset / *Le Monde*)

Ronald Searle exposera une sélection de dessins originaux et signera son livre, « Ronald Searle dans Le Monde, » le samedi 20 mars de 16 heures à 18 heures

Stand B 82 - Paris-expo - Porte de Versailles

« La littérature québécoise dans tous ses états » : un débat organisé par France-Culture et *Le Monde* et animé par Josyane Savigneau sera enregistré mardi 23 mars, de 21 heures à 22 heures (studio France-Culture - Espace Radio France) et diffusé sur France-Culture le lundi 29 mars de 21 heures à 22 heures.

SALON DE L'ETUDIANT

Bien choisir ses études et son métier

18, 19, 20 et 21 mars

PARIS EXPO

PORTE DE VERSAILLES

Hall 2.1 **10 h - 18 h**

avec **RTL** **5 La Cinquième**

36.15 LETUDIANT

SPORTS Le XV de France joue, samedi 20 mars, à Twickenham face à l'Angleterre, à l'occasion de la quatrième journée du Tournoi des cinq nations ; un match capital après

sa défaite, à domicile, contre les Gallois (33-34) et à quelques mois de la Coupe du monde. ● **POUR CETTE RENCONTRE**, les entraîneurs français ont fait appel à six nouveaux venus

– Sylvain Marconnet, Richard Castel, Christophe Juillet, Christophe Dominici, Pascal Giordani, Xavier Garbajosa. ● **THOMAS CASTAIGNÈDE**, le demi d'ouverture tricolore, qui n'a

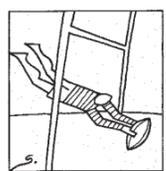
jamais perdu contre le XV à la rose, inspire crainte et admiration aux joueurs et au public anglais. ● **L'AUTRE RENCONTRE** opposera, samedi à Murrayfield, l'Ecosse à

l'Irlande. ● **AU CLASSEMENT**, l'Angleterre est en tête avec deux victoires (contre l'Ecosse et contre l'Irlande), devant l'Ecosse, la France, l'Irlande et le pays de Galles.

Un XV de France expérimental affronte les Anglais à Twickenham

Après la déconvenue subie face au pays de Galles (33-34) au Stade de France, les sélectionneurs français ont procédé à six changements pour résister, samedi à 15 h 30, en Angleterre, au grand favori du Tournoi des cinq nations 1999

ON NE CHANGE pas une équipe qui gagne mais on modifie sensiblement une équipe qui perd. Fort de ce précepte non écrit, les sélectionneurs du XV de France ont



procédé à un réajustement attendu. C'est une équipe de rugby renouvelée à plus d'un tiers qui entrera, samedi 20 mars, sur la pelouse du stade de Twickenham, pour affronter l'Angleterre et disputer son troisième match du Tournoi des cinq nations 1999.

Six changements au total marquent ce remodelage après la défaite subie le 6 mars contre le pays de Galles (33-34). Dans la ligne d'avants, l'arrivée en troisième ligne du Parisien Christophe Juillet, trente ans, et le retour du Biterrois Richard Castel, vingt-six ans, devraient pallier les défaillances défensives notées face aux Gallois, tandis que la titularisation du Parisien Sylvain Marconnet, vingt-deux ans, au poste de pilier devrait renforcer le V de devant. Derrière, l'entrée du Dacquois Pascal Giordani, vingt-quatre ans – le seul débutant à ce niveau –, au centre de la ligne des trois-quarts

et le retour du Toulousain Xavier Garbajosa, vingt-deux ans, ont pour ambition de redonner la vitesse, la robustesse et la vigilance qui ont si souvent manqué lors du dernier match. Enfin, Christophe Dominici, vingt-six ans, supplée son coéquipier du Stade français Thomas Lombard, victime d'une élongation du muscle fessier.

Les sélectionneurs ont été confrontés à la difficulté de mettre sur pied un groupe de trente joueurs qui devront impérativement être au mieux en octobre 1999 pour la Coupe du monde. « Nous avons mûrement réfléchi

avec les forces vives qui nous restent. » A sa manière, le manager Jo Maso a pointé l'un des soucis majeurs de l'encadrement technique : la revue d'effectif. Entre, d'un côté, les blessés, parmi lesquels Jean-Luc Sadourny, Marc Lièvremont, Olivier Magne, Stéphane Glas, Richard Dourthe, Thomas Lombard, et, de l'autre, les résultats décevants des équipes réserve (les équipes de France A et celles des moins de vingt et un ans se sont inclinées l'une et l'autre contre leurs homologues galloises et irlandaises), les entraîneurs nationaux, Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux, ont de moins en

moins de choix pour composer leur équipe. « La force des choses nous a emmenés à faire des changements », reconnaît le premier.

TESTS PRÉCIPITÉS

Poussé par la contrainte, les aménagements qui devaient être testés au mois de juin à l'occasion de la tournée dans l'hémisphère Sud ont été précipités. « C'est vrai que je voulais essayer en troisième ligne le tandem Christophe Juillet-Thomas Lièvremont, avec ce dernier en numéro 7, consent Jean-Claude Skrela. Sans les blessures et la dernière contre-performance, j'aurais attendu quelques mois. Je le fais

maintenant, mais pour moi cela ne constitue nullement un risque. »

Si les aléas ont commandé, personne ne s'en plaint officiellement, tant il est vrai qu'en rugby il faut désormais « accepter l'idée d'avoir des blessés », comme l'a rappelé Jo Maso avant d'ajouter, cependant, que, le moment venu, « il faudra s'interroger pour remodeler la formation à partir des cadets ». Le manager n'accepte pas que les clubs sacrifient la formation sur l'autel de l'exigence de résultats : « A vingt ans, un même a envie de jouer. Si, chaque fois qu'un titulaire doit être remplacé, on va chercher un Australien ou un Sud-Africain expérimenté, les jeunes ne pourront jamais trouver leur place, et c'est tout le rugby français qui en souffrira. »

Cette dérive commence à s'installer dans certaines équipes. La mode des trois-quarts centre taillés comme des armoires l'encourage. « On ne peut pas laisser les clubs aller dans cette direction, prévient Jo Maso. Ce serait tomber dans la facilité et, à moyen terme, on risque de voir se produire ce qu'a vécu le jeu à XIII dans les années 70. On voit où cela l'a mené. »

Pour le rugby français et pour son équipe nationale, le moment est donc venu de relever la tête. « Nous n'avons pas d'autres choix que celui d'être créatifs », insiste le capitaine du XV de France, Raphaël Ibanez. Et de commencer dès samedi à Twickenham.

E. C.

Yves Bordenave

Problèmes d'argent et comportements violents minent le rugby anglais

C'EST DEVENU un réflexe. A l'approche d'Angleterre-France, le sommet annuel du rugby européen, les journalistes anglais se penchent sur l'état du rugby français, recensent ses brutalités, ascultent son degré d'agressivité. L'un d'eux faisait récemment le tour des rédactions sportives françaises, à la recherche d'un « commentaire passionné » sur le jeu « agressif » de Vincent Moscato, le talonneur français expulsé en 1992.

En 1991-1992, le rugby français, en proie à une interminable crise de succession, avait offert une image honteuse, mêlant indiscipline et brutalité à un niveau rarement atteint depuis 1931, l'année où les Français avaient été exclus du Tournoi des cinq nations pour faits de violence et de professionnalisme. Mais, depuis, le rugby français s'est amendé, au point de ne plus avoir rien à

envier aux donneurs de leçons d'outre-Manche.

Car c'est bien un Anglais, le deuxième-ligne Martin Johnson, qui a commis, face à l'Ecosse, l'acte le plus répréhensible de ces dernières années, en foulant impunément la gorge d'un Ecossois à terre sans être sanctionné par sa fédération. C'est bien en Angleterre que de grands joueurs, tel le flanker Neil Back, posent, muscles bandés, dans des magazines de rugby pour vanter les effets positifs de la créatine. C'est bien un joueur du XV de la Rose, le talonneur Richard Cockerill, qui s'est permis, il y a peu, de défier les All Blacks pendant leur traditionnel « haka » d'avant-match.

Depuis plusieurs mois, c'est tout le rugby anglais qui, de crise (des clubs) en crise (de la fédération), donne le plus de fil à retordre aux gardiens de la tradition. Passés aux mains de quelques millionnaires, les clubs anglais se

sont lancés dans une surenchère verbale et financière qui, peu à peu, se retourne contre eux. Alors que Twickenham et Wembley sont capables de rassembler, le même après-midi, 150 000 amoureux du jeu, les stades de la première division anglaise affichent une nette baisse d'affluence (près de 15 %). Après s'être retirés de la Coupe d'Europe, pas assez rentable à leurs yeux, les grands clubs négocient leur retour. Tous sont rattrapés par de graves problèmes d'argent.

LE SPECTRE DE L'EXCLUSION

Sir John Hall vient de céder toutes ses parts (pour plus de 9 millions de francs, plus de 1,3 million d'euros) dans le club de Newcastle. A Richmond, Ashley Levett a, lui aussi, préféré jeter l'éponge, précipitant au passage le départ à la retraite de l'ancien international français Laurent Cabannes, âgé de trente-

quatre ans. D'autres clubs, comme West Hartlepool ou Bedford, se trouvent dans des situations financières inquiétantes.

A l'échelon fédéral, le rugby anglais se porte à peine mieux. Les lourds travaux entrepris à Twickenham ont largement écorné la capacité de crédit de la Rugby Football Union (RFU). En janvier, pendant vingt-quatre heures, elle voyait son XV de la Rose exclu du Tournoi des cinq nations pour avoir tenté de revenir sur l'accord de redistribution des droits de télévision. Un compromis, arraché dans un pub de Glasgow, a finalement permis de sauver les apparences (*Le Monde* du 21 janvier) : « Les Anglais sont ceux que l'on haït. A qui peut bien servir le Tournoi des cinq nations si l'on ne joue qu'entre copains ? », notait le *Daily Telegraph*.

Thomas Castaignède, la colère derrière le sourire

UN BREF INSTANT, son sourire s'est effacé, son visage a été traversé d'une lueur de colère. « Ce n'est pas en perdant à Paris contre le pays de Galles que l'on peut espé-

PORTRAIT

Le « darling » du Tournoi, comme l'appellent les Anglais, déteste perdre

rer gagner la Coupe du monde. » Thomas Castaignède a gardé en travers de la gorge le point de la défaite (33-34) encaissée par un XV de France sans caractère, samedi 6 mars, au Stade de France. Alors que ses partenaires quittaient la pelouse de Saint-Denis abattus, décontenancés, déçus, l'ouvreur du XV de France, déjà passé par tous ces états, était bien plus que cela : furieux.

Thomas Castaignède est sans doute le plus mauvais perdant, le plus gagnier de cette équipe qui, face aux Gallois, a laissé percer au grand jour d'inquiétantes lacunes morales. « J'aime jouer, mais sans perdre », glisse-t-il avec ce sourire canaille, presque enfantin, que le grand public avait découvert, le 20 janvier 1996, lorsqu'il avait crucifié l'Angleterre d'un drop à la dernière minute. Il n'avait pas vingt et un ans pour sa première participation au Tournoi, mais

déjà, son palmarès appuyait sa réputation naissante. Le jeune homme pressé avait accroché deux titres de champion de France avec Toulouse ; il avait aussi visité l'Australie en tournée avec les Barbarians, l'un de ses « plus beaux souvenirs ».

Les Anglais, qui trouvent toujours beaucoup de qualités à leurs bourreaux, n'ont jamais cessé d'admirer Thomas Castaignède depuis cette défaite. En France, on compte sur lui plus qu'on ne l'adule – ses coéquipiers raillent gentiment son allure de « gendre idéal ». Outre-Manche, en revanche, on se pâme sans gêne devant le talent pur et l'audace du jeune ouvrier français formé, dès l'âge de quatre ans et demi, au pays des frères Boniface, à Mont-de-Marsan. Sa gueule d'ange lui a valu le surnom de « darling » du Tournoi dans un quotidien londonien ; son numéro 10 et son maillot tricolore ont également inspiré des commentaires élogieux sur le « number 10 factor » des équipes de France, référence à un autre « 10 » célèbre, Zinedine Zidane.

Des clubs anglais, tel Richmond, lui ont fait des avances intéressantes, mais le jeune homme (vingt-quatre ans), ingénieur diplômé de l'INSA et récent acquéreur d'une maison à Toulouse, a décliné les offres. C'est vers l'hémisphère Sud qu'il envisage la suite de sa carrière : « Le

Super 12, cela me plaît. J'irai peut-être, d'ici peu », lâche-t-il, énigmatique, avouant tout juste une légère préférence pour l'Australie.

On le dit « distrait », mais Thomas « M. Boulettes » Castaignède, le mieux payé des rugbymen français, est aussi un homme avisé. « Un carriériste, souligne son copain d'enfance, Guillaume Toumanian, mais dans le sens où il veut vivre sa passion jusqu'au bout. Il ne s'éparpille pas. Il se fixe des échéances et il sait aller jusqu'au bout. » « Thomas n'a pas changé », assure l'ami de Mont-de-Marsan. Il se souvient du petit Castaignède, « un compétiteur-né », « dans les starting-blocks à l'heure de la sonnerie, un enfant modèle à la maison et à l'école, une tornade en dehors : il n'était jamais invité aux goûters d'anniversaire ». « Thomas a un gros mental, mais c'est surtout un joueur, nuance son coéquipier et ami du Castres Olympique Hugo Mola. Son esprit est toujours tourné vers le jeu, mais le jour où c'est compétition, il joue uniquement pour gagner. »

GRANDE FORCE MORALE

Derrière son éternel sourire, Thomas Castaignède dissimule une étonnante force morale. « Dans la défaite, je trouve toujours quelque chose pour aller de l'avant », avouait-il peu après l'incroyable déconvenue galloise. Il n'avait plus en tête que le souvenir d'un « non-match », « un trou noir », « tellement gros que c'est inexplicable ». Sa pénalité manquée en fin de match ? Une péripétie : « J'aime cette pression, je cours après ces moments excitants. J'aime me mettre en difficulté, trouver le juste équilibre entre le conformisme et la prise de risques. »

Ce n'est pas cet échec au pied qui avait éteint le sourire de Thomas Castaignède. Il était davantage chagriné par ses deux plaquages manqués en début de match. Et il se souvenait que Jean-Claude Skrela et Pierre Villepreux lui avaient demandé de glisser du centre à l'ouverture « pour ranimer les lignes d'attaque » du XV de France. Pas pour ses talents de buteur.

Eric Collier



LES TBM
OUVERT
DIMANCHE 21 MARS

DE 10H À 19H



RIVE GAUCHE

M° SÈVRES-BABYLONE

La composition des deux équipes

● **Angleterre** : Perry (Bath) – David Rees (Sale), Wilkinson (Newcastle), Guscott (Bath), Luger (Harlequins) – (o) Catt (Bath), (m) Bracken (Saracens) – Hill (Saracens), Dallaglio (cap., Wasps), Back (Leicester) – Johnson (Leicester), Tim Rodber (Northampton) – Jason Leonard (Harlequins), Cockerill (Leicester), Garforth (Leicester).
Remplaçants : Beal (Northampton), Mather (Sale), Dawson (Northampton), Corry (Leicester), Archer (Newcastle), Ubogu (Bath), McCarthy (Gloucester).
● **France** : Ntamack (Toulouse) –

Garbajosa (Toulouse), Giordani (Dax), Comba (Stade Français), Dominici (Stade Français) – (o) Castaignède (Castres), (m) Carbonneau (Brive) – Th. Lièvremont (Perpignan), Juillet (Stade Français), Castel (Béziers) – Pelous (Toulouse), Brouzet (Bègles-Bordeaux) – Tournaire (Toulouse), Ibanez (cap., Perpignan), Marconnet (Stade Français).
Remplaçants : Laussucq (Stade Français), Aucagne (Pau), Bernat-Salles (Biarritz), Raynaud (Narbonne), Auradou (Stade Français), Califano (Toulouse), De Rougemont (Bègles-Bordeaux).

Laurent Puigsegur, « pivot » atypique de l'équipe de France de handball

La sélection affronte la Russie en demi-finales de la Coupe du monde

L'équipe de France masculine devait jouer, vendredi 19 mars, contre la Russie en demi-finales de la Coupe du monde. Ce tournoi, organisé par la

Suède, offre à Daniel Costantini, l'entraîneur français, l'occasion de tester ses troupes à trois mois du championnat du monde. Le pivot Laurent

Puigsegur, vingt-sept ans, joue pour la première fois avec les Bleus. Il avait jusqu'alors été écarté en raison d'un physique jugé trop « léger ».

PAS DE MARQUES d'amer-tume, de propos revanchards. Juste un visage, tout en rondeur, illuminé en quasi-permanence par l'esquisse d'un sourire, témoignant simplement d'une « grande joie ». Celle d'avoir été retenu par Daniel Costantini, l'entraîneur de l'équipe de France A masculine de handball à l'occasion de la World Cup, tournoi international organisé par la Suède depuis lundi 15 mars.

Il aura pourtant fallu à Laurent Puigsegur attendre d'avoir vingt-sept ans et dix années de compétition de haut niveau derrière lui pour pouvoir savourer cette première sélection avec des Bleus qui, vendredi 19 mars, dans cette World Cup, devaient affronter la Russie en demi-finales.

Pourquoi si tard ? A cause d'une cheville, « bousillée par des entorses à répétition », qui a conduit ce joueur du Montpellier Handball à décliner un premier appel des Bleus, mi-1996, privilégiant une opération et le long terme. Mais c'est surtout son physique en général qui a tenu

Laurent Puigsegur écarté des rangs tricolores, en dépit de deux titres de champion de France avec Montpellier (1995, 1998).

Avec ses 1,84 m et 87 kg, « c'est Monsieur-Tout-le-Monde », note Daniel Costantini. Le Montpellierain ne serait ni assez grand ni assez lourd pour le poste qu'il occupe, celui de pivot, joueur très exposé puisqu'il évolue au sein des défenses adverses. « Il n'a pas le physique d'un Guéric Kervadec [1,98 m, 105 kg], c'est clair », relève Robert Molines, président du Montpellier Handball. Ni celui de l'autre pivot des Bleus, Bertrand Gille (vingt et un ans), décrit comme « un chène » par Daniel Costantini.

« ATTRAPER TOUS LES BALLONS »

Ce dernier a appelé Laurent Puigsegur, entre autres, parce que Bertrand Gille n'est pas remis d'une arthroscopie d'un genou. Mais pas seulement. Daniel Costantini indique avoir été séduit par ses « qualités techniques et ce que je l'ai vu faire avec son club en Ligue des champions [Montpellier

a échoué de peu aux portes des quarts de finale de l'épreuve européenne] ».

« Laurent compense par son intelligence du jeu », souligne Robert Molines. « C'est un gros travailleur, un battant, qui ne lâche jamais le morceau et peut faire tourner l'attitude de l'équipe quand ça baisse un peu les bras », ajoute Yvon Trinquier, un cadre du Montpellier Handball. « Le problème du gabarit, c'est ce qu'on en fait, juge Laurent Puigsegur. Moi, je vais aller plus vite, me retourner plus facilement, attraper pratiquement tous les ballons que l'on me donne, quelles que soient les conditions. »

Ce poste de pivot, il y tient. « C'est l'un des plus altruistes qui soient. Il faut travailler pour les autres avant de travailler pour soi », savoure Laurent Puigsegur, qui après le basketball (pour faire comme son père), puis le football, est venu au handball « vers onze ans » et a tout de suite accroché à ce « sport de combat ».

A l'heure où nombre de ses confrères jouent à l'étranger (Al-

lemagne, Espagne), le joueur montpellierain, sans « rejeter cette perspective », ne semble pas rêver d'exil. « Financièrement, cela pourrait être intéressant, mais, au niveau sportif, il me paraîtrait difficile de retrouver l'homogénéité de Montpellier, et puis je ne vis pas seul, ce serait une décision à prendre à deux. »

Sa carrière professionnelle, Laurent Puigsegur entend la poursuivre « jusqu'à ce que je n'ai plus envie de me battre ». Après ? Il évoque la possibilité de « continuer dans le hand au niveau managérial », ou de « faire quelque chose dans la région. Ouvrir un commerce, par exemple. Dans la restauration ».

D'ici là, il espère « aller au championnat du monde, en juin, cette année en Egypte et puis aux JO de Sydney en 2000, si on se qualifie ». « La motivation est là », assure-t-il. « On peut très bien envisager d'avoir Kervadec, Gille et Puigsegur dans l'effectif », avance d'ores et déjà Daniel Costantini.

Philippe Le Cœur

Le CIO prend, à son rythme, le chemin de la rénovation

Après avoir renouvelé sa confiance à son président, le Comité international olympique a lancé des projets de réforme et affirme jouer la transparence

MÊME S'IL EST CAPABLE d'exclure six de ses membres en quelques heures, le Comité international olympique (CIO) n'en reste pas moins une institution encline à l'inertie. Un certain nombre de réformes, et plus souvent de projets de réforme, ont été adoptées, jeudi 18 mars, à Lausanne (Suisse), lors de la deuxième journée de la 108^e session du CIO. Si ces mesures devaient permettre à l'organisation de ne plus avoir à connaître d'affaires comme celle de Salt Lake City (Etats-Unis), de nombreux observateurs sont néanmoins restés sur leur faim.

La disposition la plus urgente était celle du mode de désignation des villes olympiques. Un collège de seize personnes – dont huit sont des membres du CIO élus par leurs pairs – sera chargé de présélectionner deux villes parmi toutes les candidates. Celles-ci seront ensuite départagées à l'issue d'un vote de l'ensemble de l'assemblée. Ce dispositif s'appliquera pour l'attribution des Jeux d'hiver de 2006, a confirmé Juan Antonio Samaranch. Pour après ? Le CIO n'a pas répondu.

Deux commissions, par ailleurs, seront créées lors de la prochaine session, le 19 juin, à Séoul (Corée du Sud). La première, dite commission d'éthique, aura notamment pour but de surveiller les agissements des membres du CIO. La seconde, dite « CIO 2000 », sera chargée de mener une réflexion pour modifier le mode de nomination des membres au sein même du cénacle olympique (*Le Monde* du 16 mars). Ces deux instances, bien que largement composées de personnalités extérieures, seront présidées par deux membres du CIO. Juan Antonio Samaranch, qui a confirmé qu'il resterait à son poste jusqu'en 2001, s'est déjà réservé la seconde.

Au début du mois de février, lors de la conférence mondiale sur le

dopage, le CIO avait dessiné un projet d'Agence contre le dopage dans lequel, déjà, il se taillait la part du lion, notamment en désignant l'un des siens pour la fonction de président. Les ministres européens des sports avaient alors vivement réagi en disant qu'il n'était pas question de cautionner pareille initiative. Le CIO n'a pas retenu la leçon.

FORTUNE RÉVÉLÉE

Il semble, en revanche, qu'il soit décidé à une certaine transparence. Pour la première fois, il a révélé le montant de sa fortune : 200 millions de dollars (30,5 millions d'euros), dont 58 millions de dollars (8,9 millions d'euros) sont immédiatement disponibles, le reste étant placé ou réservé. Ces chiffres, qui laissent sceptiques certains observateurs, ont été validés par le cabinet d'expertise comptable Price Waterhouse Cooper SA.

Ce volet de réformes, à l'arrivée, a failli faire oublier que d'autres affaires de corruption sont en cours. Lundi 15 mars, une commission d'enquête australienne a rendu public son rapport sur la candidature de Sydney aux Jeux de 2000. Devant une presse anglo-saxonne totalement médusée, Richard W. Pound répétait à la façon d'un coucou suisse qu'il manquait « des preuves » pour engager des poursuites contre des membres du CIO impliqués dans le cas de Sydney 2000. Le rapport de l'ancien commissaire aux comptes Tom Sheridan est pourtant accablant. Ainsri l'Ougandais Francis Nyangweso est accusé d'avoir reçu 35 000 dollars (32 110 €) à la veille du vote pour l'attribution des JO d'été. Il y a fort à parier que le cas de Francis Nyangweso, qui a par ailleurs été innocenté dans l'affaire de Salt Lake City, passe à la trappe de l'histoire olympique.

Frédéric Potet



Les « erreurs de jugement » du navigateur Marc Thiercelin

LES ORGANISATEURS de l'Around Alone, la course à la voile autour du monde en solitaire avec escales, ont critiqué, vendredi 19 mars, le navigateur Marc Thiercelin (*Somewhere*) pour ne pas s'être détourné afin de porter secours à sa compatriote Isabelle Autissier (*PRB*), lors de son chavirage dans l'Atlantique Sud le 16 février (*Le Monde* du 17 février). Selon les organisateurs, Marc Thiercelin se trouvait à 121 milles (224 km) d'Isabelle Autissier, alors que l'Italien Giovanni Soldini (*Fila*) était à 200 milles (370 km). De mauvaises procédures de communication « ont conduit Marc à une erreur de jugement après le chavirage d'Autissier », a indiqué le directeur de course, Mark Schrader, ajoutant qu'à l'avenir le Français devrait se rappeler qu'en mer le premier des devoirs était de porter secours à un navigateur en difficulté. L'intéressé a expliqué n'avoir pas compris les instructions arrivées en anglais de Charleston (Etats-Unis), siège du comité de course. « Les circonstances et la fatigue m'ont fait faire une erreur, et j'en suis terriblement désolé », a-t-il ajouté.

DÉPÊCHES

● **DOPAGE** : le cycliste espagnol Abraham Olano (ONCE), champion du monde sur route 1995, a été entendu, jeudi 18 mars, par les carabinières de Bologne (Italie), dans le cadre de l'enquête menée par le juge du parquet de la ville, Giovanni Spinosa, sur la distribution des produits dopants dangereux pour la santé publique.

● **FOOTBALL** : l'arrivée du jeune stratège de Lyon Vikash Dhorasoo et le rappel du défenseur du Real Madrid Christian Karembeu, supplantant Vincent Candela blessé, constituent les deux seules retouches apportées, jeudi 18 mars, par le sélectionneur Roger Lemerre dans la liste des 19 joueurs pour le match de qualification de l'Euro-2000 contre l'Ukraine, samedi 27 mars, au Stade de France. Sauf incident, cette liste devrait rester valable pour le match contre l'Arménie, toujours dans le cadre de ces éliminatoires, le 31 mars, au Stade de France. Gardiens de but : Fabien Barthez (Monaco), Stéphane Porato (Marseille). Défenseurs : Laurent Blanc (Marseille), Christian Karembeu (Real Madrid/Esp.), Lilian Thuram (Parma/Ita.), Bixente Lizarazu (Bayern Munich/All.), Marcel Desailly (Chelsea/Ang.), Frank Leboeuf (Chelsea/Ang.) Milieux de terrain : Alain Boghossian (Parma/Ita.), Vikash Dhorasoo (Lyon), Zinedine Zidane (Juventus Turin/Ita.), Didier Deschamps (Juventus Turin/Ita.), Emmanuel Petit (Arsenal/Ang.), Patrick Vieira (Arsenal/Ang.). Attaquants : Christophe Dugarry (Marseille), Nicolas Anelka (Arsenal/Ang.), Sylvain Wiltord (Bordeaux), Robert Pires (Marseille), Youri Djorkaeff (Inter Milan/Ita.).

● **La réserve technique déposée par le Paris-Saint-Germain** lors de la rencontre de Coupe de la Ligue qui l'opposait à Montpellier, au prétexte que l'équipe héraultaise avait évolué quelques instants à onze alors que l'arbitre, Rémi Harrel, venait d'expulser le défenseur Pascal Baills, n'a pas été jugée recevable. Le résultat final – 2-0 pour Montpellier – a été entériné.

● **Le club anglais de Chelsea**, tenant du titre, a battu (3-2, 3-0 à l'aller) la formation norvégienne Vaalerenga d'Oslo, jeudi 18 mars, en match retour des quarts de finale de la Coupe des coupes. La Lazio Rome (Ita.) a éliminé les Grecs de Panionios (3-0, 3-0 à l'aller) ; Majorque (Esp.) a dominé les Polonais de Varteks (3-1, 0-0 à l'aller) et le Lokomotiv Moscou est venu à bout du Maccabi Haifa (Isr.), tombeur du Paris-Saint-Germain (1-0, 3-0 à l'aller). Les demi-finales se joueront le 8 avril.

RÉALISEZ VOUS-MÊME VOTRE

DECO
CE POTAGER FAITES-LE AVEC
botanic
les produits sont garantis naturels

Jeux d'ombre et de lumière

Source de bien-être et élément de décoration, les éclairages jouent sur les volumes, les couleurs et les matières. Aux créateurs d'inventer les objets capables de remplir toutes ces fonctions

UN BEAU DÉCOR sans éclairage n'est rien. Ou bien peu de chose. On le sait au cinéma et au théâtre. On semble encore beaucoup l'ignorer en ce qui concerne la maison. Certains adoptent intuitivement cette démarche : disposer, dans une pièce, plusieurs sources lumineuses réglables au gré des humeurs et des besoins. Mais, à en croire les spécialistes du luminaire, ils sont encore très nombreux à se contenter de doter leur pièce d'un plafonnier et/ou d'un halogène. Rien de plus. Ceux-là ont tendance à craquer pour une lampe simplement parce qu'elle est jolie, oubliant qu'elle peut aussi remplir une fonction.

Amputer de sa dimension pratique un luminaire, c'est négliger toute une partie du pouvoir qu'il détient. Celui, d'abord, de pouvoir agir sur les formes, les couleurs et la matière des choses. Celui de créer des volumes dans le volume. Celui, enfin, de jouer sur les ambiances en s'adaptant aux différentes situations.

Un tête-à-tête ne s'éclaire pas de la même façon qu'une grande ta-

teurs capables de penser à la fois esthétique et technique. « Parfois, un designer vient nous montrer un très beau luminaire. Nous ne pouvons pourtant nous permettre d'en rester là, remarque Bruno-Jean Herbin. Nous sommes de doux dingues plutôt rationnels. Nous devons tenir compte de critères pragmatiques, demander à quoi sert l'objet en question. Nous sommes un magasin, pas une galerie. C'est nous qui sommes confrontés aux clients et aux problèmes que l'installation peut poser. »

Bénéficiant, en matière de design, d'une culture plus active que la nôtre - avec des industriels qui n'hésitent pas à confectionner quelques pièces pour vérifier effet et efficacité du prototype -, les Italiens apportent une offre large, variée et rigoureuse. Une grande partie de cette création trouve sa place dans les vitrines françaises. Certaines enseignes (Electrorama, Lumière et fonction, Espace lumière, etc.) regroupent les plus grandes marques italiennes (Megalit, Artemide, Flos, Luce Plan, Lumina, Fon-

opacité, surfaces lisses et rugueuses, blanc et couleurs chez ce designer qui ne boude pas les effets ludiques.

Grand inventeur du genre, Ingo Maurer ne cesse, depuis trente ans, de créer des « objets de lumière ». Sculptures, clin d'œil, hommages à la technique, les luminaires de ce designer jouent des formes et de la matière. Bulb (1966), la lampe en forme d'ampoule électrique surdimensionnée, c'est lui. Tout comme Lucellino, une simple ampoule flanquée de deux ailes en plumes d'oie, ou Wo bist du Edison... ?, une suspension halogène hologramme (une petite prouesse technique).

Les créations d'Ingo Maurer révèlent une douce folie, de l'humour, de la poésie, sans pour autant négliger la fonction qu'elles doivent remplir. La tribu des MaMo Nouchies en plissé de papier - dernières nées du designer allemand - signe une série de lampes-sculptures délicates et fragiles pour atmosphère apaisante. Le Japon à nos portes.

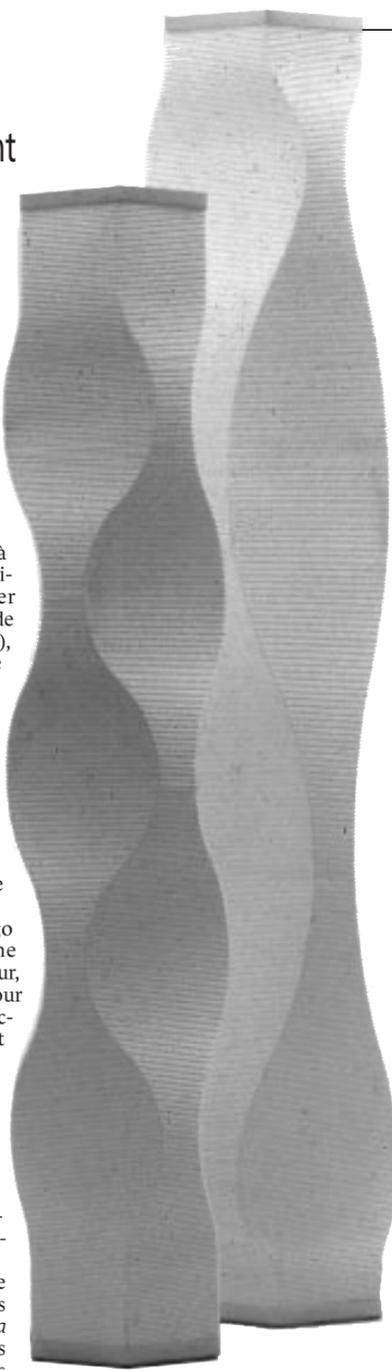
Chez Bô, on aime aussi les ambiances douces, « le calme et la volupté discrète ». Les luminaires exposés

servent tous ce dessein. Lumières apaisantes des photophores, leurs scintillantes des bougies, lampes aux lignes et lumières délicates déclinent toutes les nuances du luxe tranquille. De jeunes créateurs, dont la plupart travaillent en exclusivité pour Bô, illustrent cet art de vivre à travers des objets aux lignes pures, réalisés en matériaux nobles, à partir des savoir-faire artisanaux.

LE JAPON EST À NOS PORTES

Ils proposent quelques petites merveilles comme la lampe à suspension Acquatinta en verre soufflé de Murano - la grâce de la simplicité - et la suspension Macchina minima - un bijou d'équilibre et de finesse -, toutes deux de Michele de Lucchi. Ils ont aussi réalisé les suspensions Fucsia (déjà des classiques du contemporain) d'Achille Castiglioni ; le lampadaire Gilda - pied gracieux en acier et lampadaire aux dimensions généreuses - d'Enrico Franzolini ; les cylindres transparents montés sur culbuto de Pierluigi Nicolini.

Jeune créateur français, Laurent Beyne est largement présent dans les boutiques de luminaires contemporains. Une présence que sa production justifie et qui met en avant toute son approche du travail du verre. Lampes, plafonniers, appliques mêlent transparence et



« Lumalight », de Rolland Simmons. Lampadaire en carton ondulé, 1 950 et 2 250 F (297 et 343 €) selon la taille, chez Conran Shop.



Création de Nathalie Auzepy, une des designers invités à la Samaritaine.

MaMo Nouchies « Ysman » d'Ingo Maurer. Distribué chez Edifice.



Six créateurs à la Samaritaine

La Samaritaine expose jusqu'au samedi 27 mars quelques luminaires de six créateurs. Nathalie Auzepy, dont les lampes sont réalisées à la main, propose un travail dépouillé et drôle à la fois. Fabrice Berrux révèle un style insolite avec des lampes et des colonnes d'ampoules en verre dépoli agglutinées les unes aux autres. Michelle Quinot et Véronique Thomasset créent des lampes brossées aux pieds en bois exotique (sculptés à partir de tampons batik indiens) et aux abat-jour en papier végétal. Olivia Ruant et Forence Cattian récupèrent bois, écorces, cordes, coquillages et galets pour monter des pieds de lampe « nature » aux formes brutes. Tarass & Boulba impriment leurs abat-jour d'instantanés aux visages tordus et grimaçants. Quant à Antoine Claux, il donne à ses luminaires des allures de jouets pour adultes, colorés et ronds.

★ Samaritaine, magasin 2, troisième étage, passerelle. 19, rue de la Monnaie 75001 Paris. Tél. : 01-40-41-20-83.

blée. Une lecture solitaire dans son canapé appelle une autre lumière qu'une réunion entre amis. « Une pièce devrait toujours avoir cinq sources lumineuses, afin d'éclairer en tâches et en volumes. Il faut théâtraliser l'espace, remarque Bruno-Jean Herbin, de l'enseigne Volt et Watt. On interroge toujours nos clients sur leurs besoins, la configuration de leur pièce, ses dimensions. Car si vous choisissez des luminaires simplement parce qu'ils sont beaux, sans penser à leur fonction, vous vous retrouvez avec des éléphants blancs dans votre appartement. »

Comptant parmi les éléments fondamentaux de la décoration, l'éclairage intérieur en reste pourtant le parent pauvre. L'éventail des systèmes n'est pas à mettre en cause. Il existe aujourd'hui de nombreuses possibilités pour jouer de l'ombre et de la lumière. Même l'halogène, qui, dans les années 80, fit croire à la solution miracle alors qu'il saturait l'espace d'une lumière trop intense, s'est amélioré.

Il n'empêche. Les distributeurs restent toujours un peu confrontés à cette difficulté : trouver des créa-

Quelques adresses pour s'éclairer à Paris

- **Electrorama**, 11, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, tél. : 01-40-46-78-10.
- **Edifice**, 27 bis, boulevard Raspail, 75007 Paris, tél. : 01-45-48-53-60.
- **Volt et Watt**, 29, boulevard Raspail, 75007 Paris, tél. : 01-45-44-55-67.
- **Espace lumière**, 48, rue Mazarine, 75006 Paris, tél. : 01-43-54-06-28.
- **Flos** (show-room), 42 bis, rue de Bourgogne, 75007 Paris, tél. : 01-53-59-58-88.
- **Dix heures dix**, 127, avenue Daumesnil, 75012 Paris, tél. : 01-43-40-74-60.
- **Lumière et fonction**, 284, boulevard Raspail, 75014 Paris, tél. : 01-43-35-30-42.
- **Bô**, 8, rue Saint-Merri, 75004 Paris, tél. : 01-42-72-84-64.
- **The Conran Shop**, 117, rue du Bac, 75007 Paris, tél. : 01-42-84-10-01.

Véronique Cauhapé

Un avant-goût parisien de la Foire de Bâle de l'horlogerie

SI CE N'EST PAS la Foire de Bâle, où le gotha de l'horlogerie tient, fin avril, ses assises officielles, c'en est assurément un avant-goût. Chaque printemps, le Salon Montres et collections expose au cœur de Paris les nouveautés qui donnent des palpitations aux fous de la tocante. En 1993, la manifestation se cantonnait à une « élite ». A l'époque, 2 500 visiteurs, pour la plupart collectionneurs, rencontraient une quinzaine d'exposants dans un salon du Plaza Athénée.

Cette année, ils devraient être 16 000 à s'arrêter, sous les lambris de l'hôtel Dassault, devant les quelque vingt-cinq stands, où cohabitent les seigneurs de la haute horlogerie (Vacheron-Constantin, Blancpain, Jaeger-Lecoultré, Zénith), les grands de la « complication » (Audemars-Piguet, Gerald Genta), une pincée d'horlogers-joailliers (Boucheron, Mellerio), des marques plus « tendance » (Bell & Ross), de presque parfaits inconnus (l'italien Panerai, récemment acheté par Cartier), sans oublier d'excellents suisses (Jaquet-Droz, Ulysse Nardin, Girard-Perregaux) peu distribués en France, mais désireux de s'évader

du cercle étroit des collectionneurs - pas plus de dix mille, en France.

Le succès de Montres et collections prouve combien le goût du public a changé. « La montre, explique Daniel Orlowski, l'organisateur du Salon, n'est plus ce talisman que l'on se transmettait de père en fils. Et on ne l'achète plus guère pour connaître l'heure : c'est désormais un accessoire doué de langage. » Après la banalisation de l'objet par le quartz japonais et son intronisation dans la sphère du sens avec le design polymorphe des Swatch, l'heure est

au retour de la belle mécanique.

Ses finesses horlogères, miniaturisées dans un mince espace, passionnent un public qui, en ce domaine comme en d'autres, apprend à respecter l'artisanat. Daniel Orlowski fonde bien des espoirs sur l'étudiant aisé, type élève d'école de commerce : celui qui, avant-hier, visait le chic d'une Cartier Santos, et qui, hier encore, s'offrait des chronographes carrossés issus de l'aviation pour proclamer son dynamisme, suggère aujourd'hui sa finesse avec des montres plus discrètes, mais infiniment plus « horlogères ».

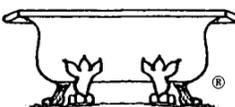
« Les jeunes citadins au seuil de la vie active, souligne Daniel Orlowski, forment un groupe nombreux et prometteur : jusqu'ici, les grands horlogers, fascinés par la reconnaissance des collectionneurs, ne s'y intéressaient guère. » Sauf quelques marques très en vogue, comme Breitling et Tag Heuer, dont les premiers modèles restaient de ce fait accessibles (environ 10 000 francs (1 525 euros), quand une « belle montre » se vendait près de deux fois plus cher).

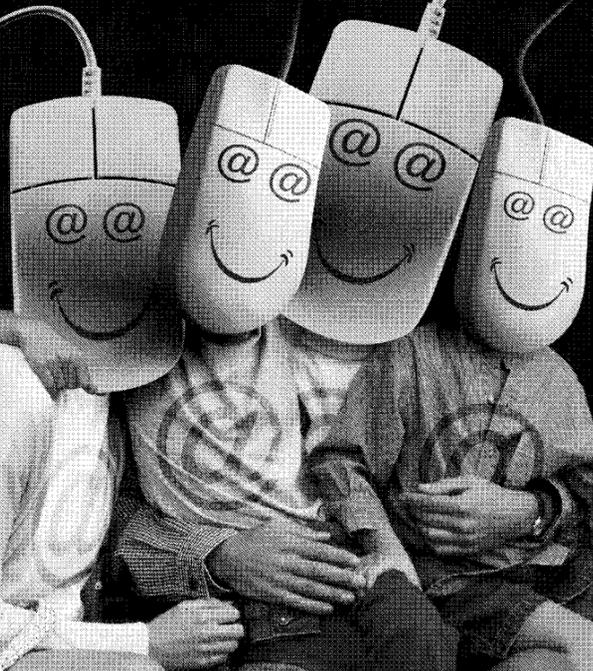
Il est significatif que Patek-Philippe, pape de l'horlogerie fine dont les modèles tournaient autour de 50 000 francs (7 622 euros), ait sorti en 1998 une montre à 24 000 francs (3 659 euros), montée - par une concession « sacrilège » à la mode - sur bracelet en caoutchouc...

Jacques Brunel

★ Montres et collections, du vendredi 19 au dimanche 21 mars à l'hôtel Dassault, 7, rond-point des Champs-Élysées 75008 Paris, M° Champs-Élysées-Clemenceau. De 11 h 30 à 19 heures, entrée 50 francs, 7,62 euros.

DETAILLANT GROSSISTE VEND AUX PARTICULIERS
Recommandé par Paris pas Cher, Paris Combines...
MATELAS & SOMMIERS
Toutes dimensions - Fixes ou relevables
SWISSFLEX - TRECA - EPEDA - SIMONS
DUNLOPILLO - BULTEX - PIRELLI - ETC...
CANAPES, SALONS, CLIC-CLAC
Cuir - Tissus - Alcantara
Steiner - Coulon - Duvivier - Sufren - Etc...
Vente par téléphone possible
Livraison gratuite sur toute la France
MOBECO
247, rue de Belleville PARIS 19 M° Télégraphe
50, avenue d'Italie PARIS 13 M° Pl. d'Italie
01.42.08.71.00 - 7j/7

VOTRE BAIGNOIRE REMISE A NEUF

Sans démontage, en blanc ou en couleur. Déplacement gratuit Paris et province.
Mr Baignoire®
01.41.95.06.82 PARIS
03.88.66.02.86 PROVINCE

le nouvel Observateur
TRAVAILLER, ACHETER, APPRENDRE, S'INFORMER, AIMER...
INTERNET MODE D'EMPLOI

Avec un cahier détachable les 250 meilleurs sites choisis par l'Obs

Du soleil sauf au nord-est

SAMEDI. Un anticyclone est centré sur le proche-atlantique et dirige un flux de nord-ouest sur la France. Une dépression est située au nord des Iles Britanniques, et la perturbation associée effleure le nord et le nord-est du pays, ne donnant que des pluies faibles près des frontières.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Les nuages et les belles éclaircies alterneront toute la journée sur l'ensemble des régions. Le vent de nord-ouest reste faible près des côtes. La température maximale avoisinera 11 à 13 degrés.

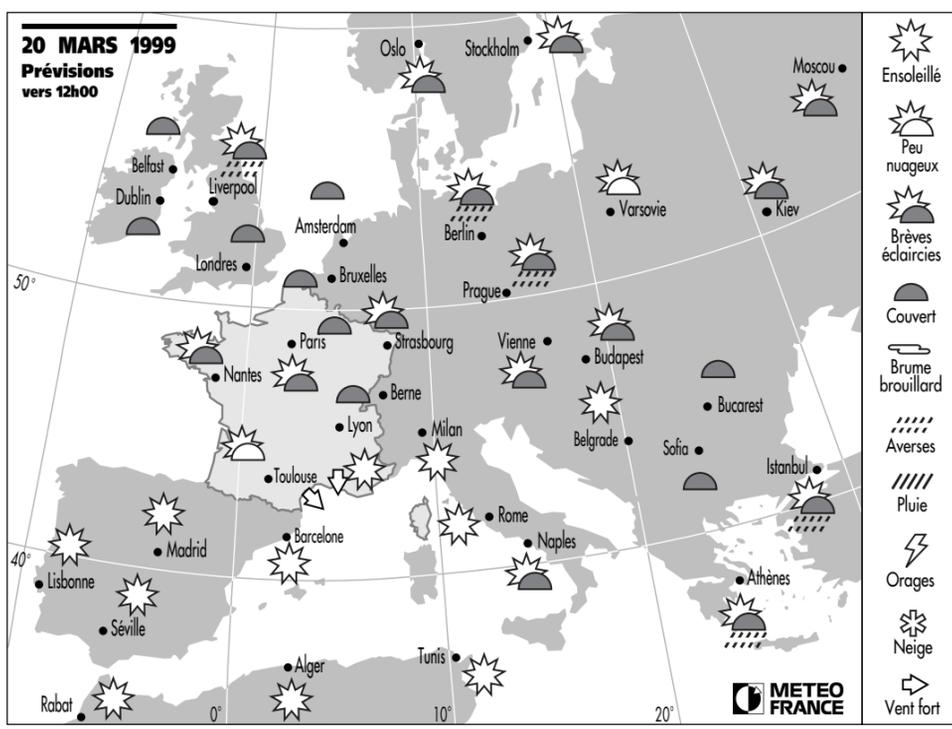
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - De Nord-Picardie aux Ardennes, les nuages resteront nombreux, avec quelques pluies faibles près des frontières belges. Ailleurs, le ciel sera très nuageux le matin, puis le soleil fera de belles apparitions l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 9 à 11 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Les nuages seront le plus souvent nombreux sur l'ensemble des régions, avec quelques gouttes près des frontières. Le thermomètre marquera 7 à 10 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Sur Poitou-Charentes, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le soleil sera prédominant. Il fera de 12 à 15 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Malgré des passages nuageux, le soleil fera de belles apparitions surtout l'après-midi. Il fera de 9 à 12 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Malgré des passages de nuages élevés, le soleil brillera largement. Le mistral et la tramontane souffleront à 80 km/h en rafales. Les températures maximales avoisineront 15 à 18 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

AFRIQUE DU NORD. A partir du dimanche 28 mars, les vols de la compagnie Air France à destination du Maroc et de la Tunisie, décolleront de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle, terminal 2 B, et non plus d'Orly. Les services Tempo Challenge, prestations « affaires », jusque-là proposés sur le réseau européen, seront désormais accessibles sur les liaisons desservant le Maghreb (modification des réservations, accès aux comptoirs « Espace » et aux salons privés, voyage à l'avant de la cabine Tempo...). Les escales sont Casablanca, Tunis, Marrakech, Agadir et Sfax. Réservations au 0802-802-802.

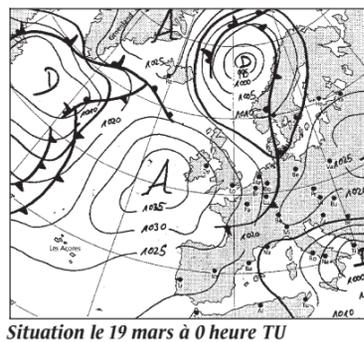
FRANCE. Le trafic des navires de la Société nationale Corse-Méditerranée (SNMCM) est paralysé depuis jeudi 18 mars par une grève des marins. Les liaisons entre le continent, la Corse, l'Italie et le Maghreb ont été suspendues jusqu'au dimanche 21 mars.

PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS 1999

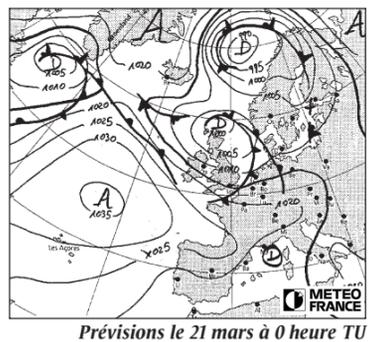
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	1/14 S	NANCY	1/7 C
BIARRITZ	5/12 S	NANTES	4/13 S
BORDEAUX	4/14 S	NICE	7/15 S
BOURGES	2/11 N	PARIS	3/11 N
BREST	4/11 N	PAU	2/12 S
CAEN	5/10 N	PERPIGNAN	8/14 S
CHERBOURG	3/11 N	RENNES	4/12 N
CLERMONT-F.	-1/10 N	ST-ETIENNE	-1/8 N
DIJON	1/9 N	STRASBOURG	0/8 C
GRENOBLE	0/13 N	TOULOUSE	3/13 S
LILLE	3/9 N	TOURS	2/11 N
LIMOGES	2/9 N	FRANCE outre-mer	
LYON	2/9 N	CAYENNE	23/29 P
MARSEILLE	3/17 S	FORT-DE-FR.	23/28 P
		NOUMEA	25/30 P

PAPEETE	25/29 N	KIEV	-7/3 S	VENISE	3/13 S	LE CAIRE	13/20 S	
POINTE-A-PIT.	22/28 P	LISBONNE	12/21 S	VIENNE	1/7 N	MARRAKECH	11/23 S	
ST-DENIS-RE.	24/28 S	LIVERPOOL	6/11 N	AMÉRIQUES				16/27 N
EUROPE				BRASILIA	18/26 N	PRETORIA	17/29 S	
AMSTERDAM	3/8 C	LONDRES	4/12 C	BUENOS AIR.	16/24 S	RABAT	9/19 S	
ATHENES	9/13 N	LUXEMBOURG	0/8 C	CARACAS	22/29 N	TUNIS	9/16 S	
BARCELONE	7/15 S	MADRID	1/17 S	CHICAGO	-3/10 N	ASIE-Océanie		
BELFAST	4/11 C	MILAN	7/17 S	LIMA	19/23 P	BANGKOK	24/36 N	
BELGRADE	-1/10 S	MOSCOW	-7/3 N	LOS ANGELES	11/14 P	BOMBAY	20/30 S	
BERLIN	1/4 C	MUNICH	1/4 C	MEXICO	14/21 P	DJAKARTA	26/29 C	
BERNE	1/6 C	NAPLES	5/12 N	MONTREAL	-4/1 N	DUBAI	18/27 S	
BRUXELLES	2/9 C	OSLO	-4/3 N	NEW YORK	2/10 S	HANOI	20/31 S	
BUCAREST	-2/8 C	PALMA DE M.	5/16 N	SAN FRANCISCO	10/12 N	HONGKONG	20/23 C	
BUDAPEST	-2/9 S	PRAGUE	-1/3 C	SANTIAGO/CHI	7/27 S	JERUSALEM	11/19 N	
COPENHAGUE	-2/6 N	ROME	0/14 S	TORONTO	-3/5 S	NEW DEHLI	15/31 S	
DUBLIN	5/11 C	SEVILLE	11/25 S	WASHINGTON	0/12 S	PEKIN	-2/4 P	
FRANCFORT	2/8 C	ST-PETERSB.	-1/4 S	AFRIQUE				3/7 S
GENEVE	3/11 N	STOCKHOLM	-1/2 C	ALGER	7/18 S	SINGAPOUR	26/30 C	
HELSINKI	-4/0 S	TENERIFE	10/14 N	DAKAR	19/25 S	SYDNEY	22/26 P	
ISTANBUL	3/7 P	VARSOVIE	-4/7 S	KINSHASA	22/33 C	TOKYO	7/17 P	



Situation le 19 mars à 0 heure TU



Prévisions le 21 mars à 0 heure TU

SPORTS D'HIVER

Les vacances de Pâques en Suisse

DES CONDITIONS d'enneigement qualifiées d'« exceptionnelles », des mesures de sécurité « garanties » pour les touristes inquiets après les avalanches de février; les responsables du tourisme en Suisse n'hésitent pas à évoquer « une fin de saison d'hiver idéale ». Ils conviennent donc les skieurs à une escapade dans l'une des stations desservies par les TGV de la « Ligne de cœur ».

● **Dans l'Oberland bernois, Gstaad** propose un forfait de Pâques, du vendredi 2 au lundi 5 avril avec 4 jours de ski pour le prix de 3, soit 468 F (71,34 €) au lieu de 600 F (91,46 €), pour un adulte. Jusqu'au 10 avril, Lenk, petite station village située au pied du Wildstrubel, programme des forfaits-semaine à partir de 2 780 F (423,80 €) en hôtel 2 étoiles ou de 3 518 F (536 €) en hôtel 4 étoiles avec 6 nuits en demi-pension et 6 jours de remontées mécaniques.

● **A Zermatt dans le Valais**, les semaines de ski de printemps sont proposées du samedi 10 avril au samedi 1er mai avec un forfait de 7 nuits (avec

les remontées) à partir de 3 383 F (516 €). A Crans-Montana, on parle de semaines « ski-soleil », jusqu'au samedi 17 avril, elles sont accessibles à partir de 3 411 F (520 €).

● **Dans les Alpes vaudoises et la région du Léman, Villars-sur-Ollon** organise, du vendredi 2 au vendredi 16 avril, un programme d'animations baptisé « Le passeport vacances ». Destiné aux enfants de six à douze ans, il coûte 103 F (15,70 €) pour six activités dont la promenade en raquette, la descente en luge, divers jeux de neige, une initiation au patinage, etc.

● **Aux Diablerets**, on peut skier deux jours (une nuit en demi-pension) pour 451 F (69 €) dans un hôtel 1 étoile ou 525 F (80 €) dans un hôtel 3 étoiles. Il est possible d'y prolonger son séjour à des conditions spéciales comprenant l'hôtel et le ski pour 349 F (53,20 €) pour un 1-étoile ou 423 F (64,48 €) pour un 3-étoiles.

★ **Signalements auprès de Suisse Tourisme, au 01-44-51-65-51 et par Minitel 3615 Suisse.**

Les hauteurs de neige dans les stations

VOICI les hauteurs d'enneigement du jeudi 18 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires et stations françaises de sports d'hiver, qui diffusent aussi ces renseignements sur répondeur au 08-36-68-64-04, par Minitel sur le 3615 En montagne et sur Internet: <http://www.skifrance.fr>. Le premier chiffre indique, en centimètres, la hauteur de neige en bas des pistes; le second, en haut des pistes.

DAUPHINÉ-ISÈRE
Alpe-d'Huez: 149-340; Alpe-du-Grand-Serre: 90-190; Auris-en-Oisans: 80-120; Autrans: 80-170; Chamrousse: 130-160; Le Collet-d'Allevard: n. c.; Les Deux-Alpes: 150-400; Lans-en-Vercors: 110-130; Méaudre: 70-150; Saint-Pierre-de-Chartreuse: 70-200; Les Sept-Laux: 100-180; Villard-de-Lans: 110-200.

HAUTE-SAVOIE
Avoriaz: 180-250; Les-Carroz-d'Arâches: 86-575; Chamonix: 80-305; Chatel: 50-220; La Clusaz: 60-280; Combloux: 80-230; Les Contamines-Montjoie: 40-220; Flaine: 125-570; Les Gets: 90-250; Le Grand-Bornand: 140-210; Les

Houches: 70-200; Megève: 90-275; Morillon: 46-575; Morzine-Avoriaz: 60-250; Praz-de-Lys-Soignand: 200-300; Praz-sur-Arly: n. c.; Saint-Gervais: 85-275; Samoëns: 40-550; Thollon-les-Menises: 90-170.

SAVOIE
Les Aillons: 40-204; Les Arcs: 142-325; Arêches-Beaufort: 60-300; Aussois: 70-80; Bonneval-sur-Arc: n. c.; Bessans: 80-110; Le Corbier: 85-135; Courchevel: 131-244; La Tania: 105-244; Crest-Voland-Cohennoz: 110-200; Flumet: 140-250; Les Karellis: 130-250; Les Menuires: 85-220; Saint-Martin-Belleville: 45-220; Méribel: 75-245; La Norma: 50-110; Notre-Dame-de-Bellecombe: 120-270; La Plagne: 155-300; La Rosière 1850: 165-325; Saint-François-Longchamp: 180-260; Saint-Sorlin-d'Arves: 90-170; Les Saissies: 100-240; Tignes: 146-260; La Toussuire: 120-140; Val-Cenis: 60-180; Val-Fréjus: 50-160; Val-d'Isère: 103-300; Valloire: 70-195; Valmeinier: 40-195; Valmorel: 90-240; Val-Thorens: 150-300.

ALPES-DU-SUD
Auron: 45-100; Beuil-les-

Launes: n. c.; Isola 2000: 60-90; Montgenèvre: 40-50; Orcières-Merlette: 50-160; Les Orres: 60-90; Pra-Loup: 40-70; Puy-Saint-Vincent: n. c.; Risoul 1850: 40-60; Le Saize-Super-Sauze: 20-110; Serre-Chevalier: 20-70; Superdévoluy: 100-150; Valberg: 40-40; Val d'Allos/Le Seignus: 50-70; Val d'Allos/La Foux: 50-70; Vars: 40-60.

PYRÉNÉES
Ax-les-Thermes: 30-80; Font-Romeu: 80-90; Gourette: 30-160; Luchon-Superbagnères: 40-100; Luz-Ardiden: 95-155; La Mongie: 40-140; Piau-Engaly: 50-110; Saint-Lary-Soulan: 40-70.

AUVERGNE
Besse/Superbesse: 50-150; Le Mont-Dore: 50-170; Superlioran: 30-130.

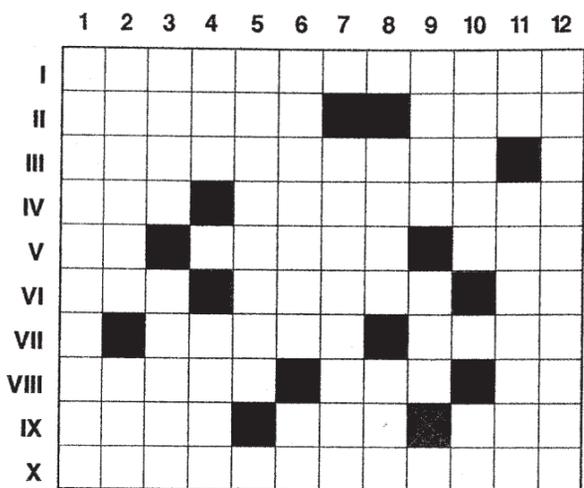
JURA
Métabief: 10-120; Mijoux-Lélex-La Faucille: 100-180; Les Rousses: 60-180.

VOSGES
Le Bonhomme: 40-70; La Bresse-Hohneck: n. c.; Gérardmer: n. c.; Saint-Maurice-sur-Moselle: 00-60; Ventron: 20-65.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99067

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Touchée sur son fondement. - II. Meneuse d'homme. Feu arrière. - III. On y sert viandes et volailles. - IV. Des poulets sortaient de sa plume. Le feu dans les fosses. - V. Premier degré. Toujours en répétitions. Le sien est propre. - VI. Scène parisienne. Mesure pour tubes. Article. - VII. Pourra prendre l'air. Devient l'Ohre en Allemagne. - VIII. En dessous de la moyenne. C'est un comble pour lui de faire des entrechats. Un début de richesse. - IX. Les

courses dans l'ensemble. Bâtit-seur de musées. Prépare les courses. - X. Séductrice mais dangereuse.

VERTICALEMENT

1. Peut reprendre par ses décisions. - 2. Pour attaquer, elle mord. Chez un faune. - 3. A vu naître deux grands poètes. Nos semblables. - 4. Un choix nécessaire. Présente sur tous les médias. - 5. Petite dépression humaine. - 6. Rencontre de la dame de pique et du valet de carreau. Hue le fait

avancer. - 7. Passée en revue. - 8. Mouvement de foule. Donne du goût à la Provence. - 9. Vénéral en Egypte, puis en Grèce et à Rome. Impeccable. - 10. Femme de lettres américaine. Pris en connaissance. - 11. Points. Fis preuve d'ouverture. - 12. Vit au jour le jour.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99066

HORIZONTALEMENT
I. Appréciation. - II. Nihilisme. Ru. - III. Coit. Allée. - IV. Inlassables. - V. Olé. Miette. - VI. Lis. Miel. Tep. - VII. Aloï. Prier. - VIII. Perpétuels. - IX. Ruhr. Oser. Os. - X. Eperon. Secte.

VERTICALEMENT
1. Ancillaire. - 2. Pion. II. Up. - 3. Philosophe. - 4. Rital. Ierr (rire). - 5. El (le). Sem. - 6. Cils. Ippon. - 7. Is. Amères. - 8. Amabilités. - 9. Telle. Eure. - 10. Lettre. - 11. Oreste. Lot. - 12. Nue. Episse.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunschour 94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

PHILATÉLIE

Timbres festifs...

LE SALON PHILATÉLIQUE Europhilex'99, qui se déroule à Strasbourg du 19 au 21 mars, bénéficie des ventes anticipées de cinq timbres, un record: le cinquante-neufième du Conseil de l'Europe (*Le Monde* du 13 mars), dès le 19 mars, et, à partir du 20, quatre timbres à 3 F liés aux événements de la vie quotidienne: le mariage, les naissances (garçon ou fille) et les remerciements. Ces quatre timbres ne semblent pas trouver grâce aux yeux du rédacteur en chef du mensuel *Timbroscopie*, Michel Melot, qui, dans l'éditorial du numéro de mars, remarque que les timbres festifs « sont une invention anglo-saxonne qui n'a pas eu l'immense succès que leurs initiateurs attendaient. » Il ajoute: « D'autres pays ont traité le sujet différemment, en émettant des



timbres, des vrais, accompagnés de vignettes comportant ce type de messages, laissant toute liberté d'utilisation à l'utilisateur. »

P. J.

Le catalogue des flammes 1997

LE SUPPLÉMENT 1997 au Catalogue des oblitérations mécaniques à flammes illustrées ou stylisées est paru. Rédigé par Dominique Buffier et édité par *Le Monde des philatélistes*, cet ouvrage de 64 pages répertorie par ordre alphabétique et par départements les 645 nouvelles flammes d'oblitération mises en service dans les bureaux de poste en France et à Monaco en 1997. Un chiffre en baisse constante depuis 1992, année record avec 840 flammes.

Le département le plus prolifique reste le Nord (avec 26 flammes), l'Aube et le Lot-et-Garonne n'en enregistrant aucune nouvelle. Le classement par thèmes signale l'intérêt de ce vecteur de communication pour la bande dessinée - une proche pa-

rente - à Fismes (51), ville natale d'Albert Uderzo, à Longwy (54), Darnetal (76), Redon (35) ou Angoulême (16) pour leurs festivals de BD, tandis que La Roche-Guyon (95) annexe Blake et Mortimer... La palme de la rareté revient à la flamme de Vigneux-de-Bretagne (44), faisant du 2 au 17 mai la publicité de son tournoi de football minimes, précédée par six flammes éphémères de Monte-Carlo. Les flammes doivent être collectionnées sur enveloppes entières pour garder leur valeur.

★ **Flammes 1997, étude n° 273, 90 F plus port 11,50 F. Commande à adresser au Monde, service de la vente au numéro, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.**

URBANISME L'architecte Frédéric Borel achève avec subtilité la première tranche d'un ensemble de logements assez inimitable, à l'angle des rues Pelleport et des Pa-

villons, à Paris. Un immeuble fracassant et coloré qui met à profit les possibilités du béton allié à la couleur, au verre et au métal. ● MALGRÉ ses formes inhabi-

tuelles, cet immeuble, au dessin explosif vu de la rue des Pavillons, réussit, rue Pelleport, à réunifier les échelles urbaines hétéroclites du 20^e arrondissement. ● LE BÉTON à

Paris est précisément le thème de la nouvelle exposition du Pavillon de l'Arsenal, ensemble qui explore toutes les façons dont la ville a pu exploiter ce matériau d'origine ré-

cente. ● C'EST L'OCCASION d'aller voir sur place, à Paris ou en banlieue, des réalisations récentes peu connues et souvent remarquables des architectes français.

A Paris, Frédéric Borel réconcilie l'architecture et le cubisme

Avec un petit immeuble édifié rue Pelleport, dans le vingtième arrondissement, l'architecte montre une nouvelle fois comment un programme de logements peut enrichir l'esthétique du paysage urbain

IL FAISAIT un vrai temps de mars, giboulées fréquentes et rares éclaircies en fin de journée, lors de la visite, avec l'architecte Frédéric Borel, de son immeuble, rue Pelleport, à l'angle de la rue des Pavillons, dans le 20^e arrondissement de Paris. Un immeuble édifié pour le compte de la Société de gérance des immeubles municipaux (SGIM) de la Ville de Paris. Métro, et pour cause, Télégraphe : car c'est ici, ou à deux pas, que Claude Chappe installe en 1793 le poste parisien du premier télégraphe à bras articulés.

Ce coin de Ménilmontant est le plus haut de la capitale, à laquelle le hameau sera rattaché en 1860. Il y a là, aujourd'hui, un micro-carrefour où la rue Pelleport forme un

Quelques pièces brèves de béton pour rêver

- **Henri Pottier**, restaurant universitaire (1965), 3, rue Censier, Paris 5^e (M^o Censier-Daubenton).
- **Pierre Sirvin**, extension de la faculté de pharmacie (1966), 63, rue d'Assas, Paris 6^e (M^o Vavin).
- **Pierre Pinsard**, église Saint-Jean (1967), avenue Fontaine-Mouton, Antony (92).
- **Renaudie, Riboulet, Thurnauer et Veret**, 12 logements (1967), 44, boulevard du Colonel-Fabien, Ivry-sur-Seine (94).
- **Joseph Belmont**, couvent du Saulchoir (1969), 22, rue des Tanneries, Paris 13^e (M^o Glacière).
- **Jacques Kalisz**, centre administratif de la ville (1972), Pantin (93).
- **Roland Schweitzer**, collège religieux (1976), 101, rue de Reuilly, Paris 12^e (M^o Daumesnil).
- **Henri Gaudin**, collège Tandou (1987), 14, rue Euryale-Dehaynin, Paris 19^e (M^o Laumière).
- **Francis Soler**, école maternelle (1988), 99, rue Pelleport, Paris 20^e (M^o Pelleport).
- **Christian de Portzamparc**, conservatoire de musique (1989), 7, rue Jean-Nicot, Paris 7^e (M^o Invalides).
- **Franck Hammoutène**, bibliothèque municipale (1990), 186, rue Saint Charles, Paris 15^e (M^o Lourmel).
- **Christian Hauvette**, crèche municipale (1990), 56, rue Saint-Maur, Paris 11^e (M^o Voltaire).

« y » avec celle des Pavillons, et où aboutissent aussi la rue du Borrégo et celle de la Duée. Un restaurant chinois, une gargotte tunisienne et un franc bistrot donnent vie et vertu à ce bout de vingtième arrondissement qui savoure un instant de calme dans l'œil du typhon de la rénovation. La première tempête, qui a dévasté la place des Fêtes, a laissé dans son sillage de petites maisons sans toit, des bouts de terrain vague, et l'on sent à nouveau l'air gronder. L'immeuble tout neuf de Borel vient justement de tomber ici, mais il a plutôt une allure d'arc-en-ciel, comme une accalmie avant le retour des vents, du vite fait de l'architecture moyenne.

Frédéric Borel est un habitué du quartier. Agé de quarante ans à peine, cet ancien collaborateur de Christian de Portzamparc a déjà construit, boulevard de Belleville, une sorte d'immeuble-buffle au front volontaire, mais à l'haleine un peu chargée, assez hétéroclite, pour la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP). Puis en 1994, 113, rue Oberkampf, un bâtiment explosif, lumineux, destiné aux jeunes postiers, qui le fit entrer aussi sec dans la légende architecturale du siècle finissant.

Tout au long de cette parcelle étroite, obscure, il choisit de plaquer tout ce qu'il peut de logements, 80 en tout, sur des fragments de mitoyens sévèrement bridés par les règlements urbains. Le pari étant impossible, il y répond en magicien sensible, emboitant en l'honneur de La Poste une kyrielle de formes plus familières aux galeries d'art qu'à la rue.

Or, la parcelle de la rue Pelleport présentait des dispositions presque inverses. De la lumière en abondance, et une vue cannibale sur le territoire parisien puisqu'elle avale à peu près tous les monuments qui dépassent, depuis le Sacré-Cœur au nord-ouest, jusqu'au Rocher des singes, à Vincennes, pour les regards perçants. Pas, ou quasiment pas, de murs mitoyens, au moins pour cette première et modeste phase de dix logements, la seconde devant en compter une vingtaine prenant appui sur le quartier.

Des vis-à-vis multiples et variés, souvenirs de l'ancien village, ou immeubles pseudo-haussmanniens, époque Tiberi, ici d'exécutable facture. Et surtout les dix mille kilotonnes d'une barre consternante larguée par le typhon



L'immeuble de Frédéric Borel, rue Pelleport, vu de la rue des Pavillons.

dans les années 70. Un bloc de plus de quinze étages, venu lui aussi profiter du panorama. Trois échelles et trois siècles à réconcilier à la pointe de deux rues.

Ce genre de situation fait la joie du métier. Elle est propice aux manifestes, ce qui n'est pas un gage de réussite, rares étant les architectes ayant une intention forte à exprimer et un savoir-faire à faire valoir. Ecartelés entre des exigences contraires – la fierté des maîtres d'ouvrage et les règles d'unité requises par les villes –, les contemporains d'Hausmann et de ses successeurs avaient su trouver dans ces contraintes l'occasion d'un belle dextérité.

L'invention de l'architecture moderne, également, permit celle de métaphores maritimes, des figures de proue quelquefois éblouis-

santes. Le temps des tours et des barres ayant conduit à l'oubli du métier urbain, on s'était retrouvé à partir des années 80 avec une architecture de gueules cassées dont les nez, recousus à la Frankenstein, n'autorisaient pas la fierté de leurs propriétaires. Mais, pour ne vexer personne, faisons l'histoire brève et revenons à Frédéric Borel.

Il se dit, en substance : « Si j'aligne des fenêtres sur mon croupion de bâtiment [dix logements, rappelons-le], j'exclus définitivement de réconcilier les échelles, j'écrase de mes cinq étages les bicoques du vieux quartier, je me fais taper dessus par les quinze niveaux du voisin de derrière, et je n'arrange en rien mes affaires avec les autres gabarits. » Or voici que l'esprit de l'ingénieur Chappe descend sur Borel avec son sémaphore bras le-

vés. Et Chappe, en connaisseur, dit à l'architecte : « Oublie les fenêtres et laisse couler le béton au gré de la lumière. » « Et de mon imagination ? », s'enquiert l'architecte. « Va pour l'imagination, mais que tes gestes gardent une certaine retenue », conclut l'inventeur du télégraphe, précurseur innocent de Diaghilev et Decoufflé. C'est ainsi que Frédéric Borel, levant les bras en pensant au V, fit le U d'urbanité. Et que demander de mieux d'un édifice parisien ?

A force de gesticuler, ce que ne manqueront pas de faire les émules de Borel, on risquait la crampe à court terme. C'est le contraire qui se passe, une sorte de joyeuse relaxation qui confine à l'état de grâce. Le dessin du feuilleté vertical de béton et de verre, agité de quelques hoquets architecturaux assez pince-sans-rire, et rehaussé de couleurs cousines du mouvement De Stijl, est calmé à l'angle par une arête blanche, un pan de mur qui impose sa paix au quartier. L'ensemble de ces façades complexes définit l'enclos dense de l'immeuble, presque un carré en plan.

Mais l'architecte, après avoir chahuté les côtés, s'en prend aussi à chaque étage, faisant subir aux plans de sa dizaine d'appartements ce que des promoteurs ordinaires doivent ressentir comme les derniers outrages. Peu de chose, en fait : des pièces en trapèze, des transparences, des arrondis, des meurtrières. Des postures à tout le moins surprenantes, compte tenu de l'atmosphère victorienne qui sévit à nouveau sur la construction parisienne. Tout cela n'est pas propice aux buffets Henri II, aux tables basses Ikea, aux rideaux en dentelle, qui viendront malgré tout. Dans l'appartement-témoin, si l'on peut dire puisque qu'il n'y en a pas deux semblables, Frédéric Borel a, quant à lui, placé un fauteuil gonflable transparent, sorte de Zeppelin réchappé d'une récente exposition de l'Institut français d'architecture (IFA).

Borel est un cubiste, estiment volontiers les observateurs, et si l'on pouvait le soupçonner rue Oberkampf, on le vérifie rue Pelleport. C'est l'avis donné par Jean-Claude Garcias dans le dernier numéro du Bulletin de l'Institut français d'architecture, un mensuel de plus en plus ouvert à l'esprit critique, pourvu toutefois qu'il ne concerne pas la rue de Tournon ni

le projet de Chaillot. Et ainsi doit également penser Gilles de Bure qui consacre au « cubisme architectural », spécialité d'origine tchèque créée au début du siècle, une page du Journal des arts dont tous les termes sont applicables aux travaux boréliens.

À propos de l'œuvre de ces Tchèques, Janak, Gocar ou Choccol, il y parle « d'objets oscillant entre une géométrie riche d'allusions symboliques et un expressionnisme éclaté », ou encore de la recherche par ces architectes d'une « rupture des grands volumes pour les fragmenter en une série de plus petits ». En réalité, les réalisations pragoises ne sont pas à la hauteur des peintures ou sculptures cubistes. Les matériaux s'y prêtaient moins, et la ligne droite avait alors plus d'avenir.

« Oublie les fenêtres et laisse couler le béton au gré de la lumière »

Rue Oberkampf, huit décennies plus tard, Borel avait commencé à travailler son « cubisme » à la façon de ces architectes qu'on assemble actuellement par commodité sous le terme de « déconstructivistes » (les Américains Peter Eisenmann et Frank Gehry, l'Irakienne Zaha Hadid, le Britannique Steven Holl), mais pour arriver à une proposition moins radicale, plus amène, plus gentiment française.

Rue Pelleport, l'architecte s'est surtout souvenu qu'on lui avait commandé du logement, pas une caserne de pompiers, un mémorial ou un musée d'avant-garde. Et aussi qu'il avait à jouer avec la fragilité du paysage parisien.

Le promoteur de cette réalisation a ainsi offert aux regards l'une des plus jolies merveilles de l'architecture parisienne. Elle ne prendra cependant tout son sens qu'avec la construction de la deuxième phase qui, pour l'heure, ne serait pas encore programmée. Sans cela, la cage d'ascenseur censée servir les deux édifices prend une allure de tuyauterie célibataire, de télégraphe désarticulé : c'est un comble !

Frédéric Edelmann

Le béton, caméléon polymorphe, s'expose au Pavillon de l'Arsenal

ET TOUT D'ABORD, un grand merci à Ann-José Arlot, dame patronnesse du Pavillon de l'Arsenal, qui, pour cette exposition, doit composer avec une mairie vaguement nerveuse face aux nouveautés du métier. En l'occurrence le béton. Dans l'introduction du catalogue qu'il signe, Jean Tiberi donne le ton : « Le béton a mauvaise presse. Il est devenu synonyme de densification, de tristesse quand ce n'est pas de malfaçon. »

Il va lui falloir ramer, et avec lui les responsables de l'exposition, pour remonter le courant : « Evidemment, le béton n'a rien à voir avec l'usage excessif, précipité, voire contre nature qui en a été fait pendant quinze années de crise du logement. » Et le maire, enfin, de pouvoir s'exalter : « Modelé par les architectes, il s'adapte bien à nos objectifs d'urbanisme, soucieux de la vie et de l'identité des quartiers. » Car, nous dit-il « la plasticité de ce matériau lui réserve l'avenir le plus riche. » On en ferait, des kilomètres de coffrages, avec une telle langue de bois !

Le béton, avant d'être coffré, est un mélange savant dont le principe fut décrit en 1791 par l'Anglais John Smeaton, puis qui devint, bon an mal an, une spécialité française. C'est un liant hydraulique en poudre, dit ciment, à quoi l'on ajoute ad libitum du sable, du gra-

vier, et, dosés à la petite cuiller, des antigels, des hydrofuges, des durcisseurs et toutes sortes d'épices, le tout pouvant être armé de ferraille. La préfabrication lourde et les catastrophes urbaines, c'est lui. Mais c'est aussi Le Corbusier à Poissy, Perret et le Conseil économique et social, les Gaudin, père et fils pour le stade Charléty. C'est encore le rocher du zoo de Vincennes (version rocaille) la votée du CNIT (version courbe) à la Défense, et la Grande Arche (version angles droits)...

On le constatera sur place : seule l'homogénéité rigoureuse de la présentation – socles de parpaings et panneaux normalisés – et la forte originalité des concepteurs permettent de dépasser le caractère hétéroclite de ce matériau aussi stable qu'un caméléon maniaco-dépressif.

Des concepteurs qui ont voulu échapper au raisonnement par type d'édifices (habitat, églises, lycées, bureaux, lieux publics...) comme aux pesanteurs d'un découpage historique qui leur aurait pourtant simplifié la vie, ou à un classement morphologique qui n'aurait pu que les perdre dans l'infini des possibilités. C'est donc à l'approche la plus difficile et la plus arbitraire que se sont livrés Bernard Marrey et Franck Hammoutène, les deux têtes pensantes de l'exposition : organiser le béton en fonction de ses qua-

lités spirituelles, et trouver dans ce cadre les exemples qui répondent aux équilibres subtils du Pavillon de l'Arsenal.

Car cette institution parisienne fonctionne un peu comme un manège où chacun doit avoir à tour de rôle sa place, architecte, ingénieur ou paysagiste. Et où les concepteurs des expositions se succèdent deux par deux, comme devant M. le Maire, pour décliner leur thème. L'architecte Hammoutène, orfèvre en la matière, fait ici le scénographe, tenant par le bras l'historien Marrey, qui joue le rôle du commissaire. Un habitué de l'Arsenal, ce Bernard Marrey, où il a déjà décliné le fer, le verre, le bois et le métal.

LE VISIBLE ET LE SECRET

Cette fois, le secret de l'exposition est sans doute à chercher ailleurs que dans les séquences proposées : dans le visible et le secret de la ville, le perceptible ou le mystérieux, le familier, l'oublié. Pour une fois Paris n'est pas la seule concernée puisque Marrey et Hammoutène ont eu la permission d'aller voir dans les communes alentour. Cela leur a permis, au registre du silence, de présenter la Cité de la Muette, construite par Eugène Beaudoin et Marcel Lods à Drancy, qui servit de camp de transit vers la déportation pendant la guerre, et a

été en partie démolie en 1988. Au registre du familier devenu invisible : le blockhaus de la rue Lapérouse, dont la démolition entreprise en 1970 devait durer plusieurs années. A celui de l'invisible revendiqué : le Mémorial de la déportation, chef-d'œuvre d'Henri Pingusson (1961) à la pointe de l'île de la Cité. Ce sont là quelques-unes des notes graves d'un ensemble volontiers ouvert, par ailleurs, à la fantaisie.

Une fantaisie ancrée dans la masse, ce qui n'exclut pas des dérogations presque contradictoires avec le propos initial. Plusieurs édifices, comme la Grande Arche de Spretkelsen, ont beau relever de l'idéal constructif du béton, ils n'en ont pas moins été recouverts de parements de brique ou de plaques de marbre agrafées. Ce mouvement de balance entre les fonctions techniques et les qualités plastiques du matériau constitue d'ailleurs le véritable et passionnant sujet de l'exposition.

F. E.

★ **Le Béton à Paris, Pavillon de l'Arsenal, 21, bd Morland, 75004 Paris. Tél. : 01-42-76-33-96. Jusqu'au 31 mai. Du mardi au samedi, de 10 h 30 à 18 h 30 ; dimanche, de 11 heures à 19 heures. Entrée libre. Catalogue : 290 F (45 €).**

TFI présente

"COUPS D'HUMOUR"

PROPOSÉS PAR GERARD LOUVVIN
MONTAGE PAR CLAUDE FOURNIER

AU TREVISE le samedi à 19h00

14, rue Trévise 75009 Paris
Métro : Rue Montmartre - Grands Boulevards - ou - Cadet

TFI Loc. 01 45 23 35 45

FONDS DE SOUTIEN
GUYSON VARIÉTÉS JAZZ
subventionné par La Mairie de Paris

L'esprit conquérant de François-René Duchable

Le pianiste vient d'enregistrer les douze études transcendantes de Liszt. Son interprétation est exceptionnelle et révolutionnaire

LES DOUZE études d'exécution transcendante, de Franz Liszt, ont de quoi faire peur aux pianistes. Leurs difficultés techniques sont telles qu'il ne s'agit pas de pièces dont le travail permettrait à des apprentis de conquérir le clavier : elles ne sont accessibles qu'aux instrumentistes chevronnés. Eux seuls sont capables d'en venir à bout. Et encore ! Il est rare qu'un pianiste soit en mesure de les jouer toutes, et nombreux sont les plus grands virtuoses de ce siècle à n'en avoir mis que quelques-unes à leur répertoire.

Après avoir refusé de les jouer, à une époque où il se plaignait de ce qu'on lui reproche sa virtuosité, François-René Duchable s'est finalement décidé à enregistrer les douze études transcendantes de Liszt. Avec son franc-parler habituel, le pianiste, né en 1952, nous a récemment déclaré : « C'était le moment ou jamais ; il fallait que je m'en débarrasse ; mais je n'attache aucune importance à ce disque. » Quel menteur ! Et l'on écrit cela avec le respect et l'affection qu'on porte à cet artiste singulier, pétri de contradictions, droit comme un « i », mais qui se cache trop souvent derrière des déclarations péremptives, afin de ne pas avoir à accepter de compliments... Et justement, on lui en faisait. Quand Duchable dit : « Je ne jouerai pas de piano toute ma vie ; je vais arrêter ma carrière bientôt », on est rassuré : il est là pour longtemps. Quand il dit : « Je joue antiromantique, antiexpressif », il ne faut surtout pas le croire.

Comment Duchable joue-t-il ces études ? Avant d'en venir là, il faut peut-être rappeler que ces œuvres – le meilleur de Liszt – ont longtemps eu mauvaise presse (trop de technique, pas assez de musique, disait-on), et que certains pianistes

ont tenté de redorer leur blason en leur insufflant une rhétorique expressive qu'un esprit contradictoire pourrait parfois expliquer par leur manque de technique. Quand l'aisance vous manque, quand les déplacements rapides d'un bout du clavier à l'autre vous sont difficiles, il peut être légitime d'appuyer les phrasés, de déclamer ce qui n'a finalement qu'à être énoncé.

IVRESSE

Le résultat est parfois réellement convaincant quand c'est un Claudio Arrau, à l'âge de soixante-dix-sept ans, qui officie (Philips) : plus jeune, il savait, et il a volontairement changé son jeu. D'un autre côté, certains grands virtuoses à la vélocité tapageuse forcent tellement les effets que l'on en a le tournis... tout en étant estomaqué par leurs performances. On pense ici à Lazar Berman (Melodyia). Il y a, enfin, Georges Cziffra, dont le génie instrumental, l'absence d'appréhension, la candeur explosent dans un enregistrement de la fin des années 50 (EMI).

Revenons-en à Duchable. Aucun obstacle technique ne lui résiste. Il transcende la mécanique du piano et les possibilités psychomotrices d'un être humain ; il allège sans cesse la pâte sonore ; n'appuie aucun phrasé ; ses doigts sont tellement déliés, sa sonorité est si transparente qu'il fait surgir, par ce simple fait, sans jamais faire un sort à un élément quelconque de la polyphonie, une multitude de détails enfouis – y compris dans l'interprétation de Cziffra. Jamais histrionique, n'ayant pas non plus recours à des procédés expressifs post-romantiques, le Liszt de Duchable est révolutionnaire en ce qu'il renvoie à la jeunesse du compositeur, à cet homme géné-

reux, beau comme un jeune dieu, qui affolait les femmes quand il se mettait au piano – et pas seulement dans ce cas-là d'ailleurs. Dans *Lisztomania*, le réalisateur de cinéma Ken Russell, qui fait jouer Liszt par Roger Daltrey, le chanteur des Who, n'a d'ailleurs pas hésité à dresser un immense phallus près du piano du compositeur.

Duchable joue ces douze études comme il refuse de le reconnaître, avec une ivresse, une joie, un esprit conquérants, une fraîcheur communicative que de multiples auditions ne font que renforcer. On connaît et l'on vénère l'enregistrement des « Feux-Follets » par Richter, dont l'aisance ahurissante, le caractère épique sont une des légendes du disque ; mais ceux de Duchable sont d'une telle jubilation, d'une telle animation, d'une telle grâce aérienne que l'on en est baba. Et l'on dira cela de chacune des études, de la beauté plastique de « Paysage » à la clarté lunaire d'« Harmonies du soir », de la fureur de « Wild Jagd », comme arraché du clavier à l'épo-



François-René Duchable.

pée caracolante de « Mazeppa ». Il y a quinze ans, une critique inspirée avait un jour écrit, après un disque Schumann un peu décevant du pianiste : « Il faudrait que Duchable se retire sous sa tente, qu'il réfléchisse à ce qu'il est. » Une autre, dans un portrait qu'elle lui consacrait, à la même époque, écrivait : « Le jour où Duchable sortira de sa chrysalide... » Anne Rey et Maryvonne de Saint-Pulgent avaient vu juste. Duchable a fui

Paris, fait retraite dans les Alpes, près d'Annecy. Il n'a jamais cessé de jouer mais il a refusé la carrière balisée qui s'annonçait. Il a fini par accepter ses facilités (il est le plus parfait pianiste de notre époque, un super-Pollini des années 70), et il est sorti de son cocon. Il semble être le seul à ne pas le croire.

Alain Lompech

1 CD EMI 5 56684 2.

SÉLECTION DISQUES

NAPOLITANE

Villanelle, arie, moresche 1530-1570
Patrizia Bovi (soprano), Giuseppe De Vittorio et Rosario Totaro (ténors),
Micrologus & Cappella de Turchini.

Naples ou l'exception. Imagine-t-on un autre lieu où musique savante et inspiration populaire s'unissent en un métissage heureux et coloré ? Le spectacle de la rue napolitaine au *Cinquecento*, dont la villanelle est l'expression, a pu faire prendre ce répertoire littéraire pour un témoignage pittoresque par son mélange de burlesque et de grivo-

serie, de truculence et de santé. Fruit d'une adhésion qui dépasse les clivages sociaux, cette musique au verbe savoureux – essentiel puisque le commerce des sons et des mots est au cœur de l'invention – trouve en Antonio Florio et sa Cappella de Turchini des interprètes dont les accents de liberté, dignes de la *commedia dell'arte*, sont superbement partagés par Patrizia Bovi et ses partenaires de Micrologus.

Philippe-Jean Catinchi
★ 1 CD OPUS 111 OPS 30-214.

MIKE WESTBROOK The Orchestra of Smith's Academy

Pianiste, compositeur et chef d'orchestre britannique, Mike Westbrook revient sur certaines de ses compositions avec un enregistrement qui regroupe des extraits de concerts en grand orchestre. Ellington est omniprésent : au travers de *Checking in at Hôtel Le Prieuré* ou de *Measure for Measure* qui rappelle aussi le goût de Westbrook pour la théâtralisation et la dramaturgie ; il y a l'un des bijoux du Duke, *It Don't Mean a Thing*. Des échos de Kurt Weill et de fanfares populaires (*Blighters*) éblouissent. La musique est emportée par un orchestre fier, féroce et virtuose. Le dernier thème, joué par l'orchestre de Steve Martland, est un blues où les improvisations se chevauchent, en mémoire du tromboniste Danilo Terenzi. Un retour vers les formes originelles du jazz qui, même dans l'ambition d'une écriture concertante, traversent l'œuvre de Westbrook.

Sylvain Siclier
★ 1 CD Enja ENJ 9358 2. Distribué par Harmonia Mundi.

CASSANDRA WILSON Traveling Miles

Après des standards du folk et du blues américain, la chanteuse afro-américaine Cassandra Wilson s'intéresse au cas Miles Davis. Si le trompettiste n'a fait appel à la voix humaine qu'avec Bob Dorough (dans *Blue Xmas* et *Nothing Like You*), il s'est souvent frotté aux succès de la grande variété (*Someday my Prince Will Come*, tiré de *Blanche Neige* ; dans les années 80 *Time After Time*, chanté par Cindy Lauper, *Human Nature*, par Michael Jackson). Au répertoire du trompettiste avec des thèmes pour les-

quels elle a écrit des paroles, elle ajoute ses propres compositions. L'ensemble tient surtout de la balade et de la chanson pop avec une base instrumentale où les guitares dominent. Dans la suite de ses deux précédents albums, le jazz est devenu une couleur pour la voix de Cassandra Wilson où se mêlent sauvagerie et tendresse. Mais la thématique « Miles » paraît un peu anecdotique, oubliée du mouvement incessant que le trompettiste insufflait à ses musiciens. A l'exception du contrebassiste Lonnie Plaxico, immense, de Steve Coleman et d'Angélique Kidjo, les accompagnateurs ne se distinguent guère.

S. Si.
★ 1 CD Blue Note 54123. Distribué par EMI.

P. I. L. Plastic Box

En 1978, Johnny Rotten quitte les Sex Pistols, retrouve son véritable nom – John Lydon –, forme Public Image Limited et invente le post-punk. En quatre CD, *Plastic Box* retrace le trajet d'un groupe qui a suivi la voie de l'inconfort. Premier single trompeur, *Public Image*, avec son introduction de basse titanique et son déluge de guitare glacée, ressemblait à un hymne. On s'aperçut vite que la subversion selon Lydon passait par la déconstruction du rock. A partir de quelques points de repères – la raideur hypnotique du « krautrock » allemand, les mélodies torturées de Peter Hammill, l'épaisseur du dub –, le chanteur et ses premiers complices, le guitariste Keith Levene et le bassiste Jah Wobble, allaient tracter les mélodies au profit d'explorations sonores bardées d'ironie radicale. Avec le recul, parmi la dizaine d'albums produits par P. I. L., on relève un chef-d'œuvre – *Metal Box* et ses partis pris totalement novateurs –, des expériences qui ont le mérite de leur extrémisme (*The Flowers of Romance*), un hit paradoxal (*This is not a Love Song*), une rémission rock efficace (*Album*, en 1986, avec Bill Laswell et Ginger Baker), mais aussi, à partir de la seconde moitié des années 80, les dérives d'un chanteur égocentrique noyé dans la complaisance de ses sarcasmes et à la voix insupportablement aigrelette.

Stéphane Davet
★ 4 CD Virgin 46968 2 5.

MARI BOINE BAND Balvvošlatjna (Room of Workshop)

Découverte en 1989 sur le label

DÉPÊCHES

■ DISQUES DE COLLECTION : la 31^e Convention internationale des disques de collection de France (Cidisc) est prévue samedi 20 et dimanche 21 mars à l'Espace Champerret (rue Jean-Ostreicher, Paris 17^e, M^o Porte-de-Champerret, Louise-Michel) de 10 heures à 19 heures. Deux cent vingt exposants sont attendus. La manifestation, qui a attiré environ neuf mille visiteurs lors de sa précédente édition, génère un chiffre d'affaires de 10 millions de francs (1,51 million d'euros) selon les responsables de *Juke Box Magazine*, organisateurs de cette convention.

■ BILAN : la troisième édition de *L'Année du disque* (éditions MBC, 144 p., 210 F, 32 €) vient de paraître. L'ouvrage dresse le bilan de l'année 1998 de l'industrie phonographique en compilant quantité de chiffres et au travers d'analyses par genre musical et activité professionnelle, de réflexions prospectives (sur le réseau Internet en particulier). Des portraits de hommes de l'année complètent ce bilan.

■ CHANSON : la chanteuse Lio a enregistré deux chansons de Jacques Prévert en vue d'un album en hommage au poète, en collaboration avec le musicien Philippe Gérard. Ce dernier a obtenu des héritiers de Prévert le droit de mettre en musique quelque deux cents de ses poèmes. Les arrangements sont signés par le pianiste Bruno Fontaine (Ute Lemper, Lambert Wilson...).

Real World de Peter Gabriel, repérée aux côtés de son compatriote, le saxophoniste de jazz Jan Garbarek, Mari Boine est une guerrière. Née dans un petit village à l'extrême nord de la Norvège, elle se bat pour la défense de la culture lapone. « La culture sami », rectifierait la chanteuse, comme à chaque fois qu'elle prend la parole pour ses ancêtres, refusant « le terme "lapon" méprisant, inventé par les colons », dit-elle. Mari Boine s'érige en porte-parole de son peuple, morcelé par les frontières, bousculé par les politiques d'assimilation, qui entretenait une relation spirituelle très forte avec la nature. Puisant dans les traditions de ses aïeux, elle chante, murmure et s'enflamme dans leur langue. Elle invente une musique au lyrisme contenu, grisante et atypique, mêlant aux instruments d'autres mondes (violin, basse, claviers, guitares, flûtes andines, didjeridoo...), mélodées et tambours sami.

Patrick Labesse
★ 1 CD Antilles 5590232. Distribué par Polygram.

U.C.S. ANTIQUITÉS
Recherche : Meubles anciens
Argenterie - Bronzes
Objets 1900 - GALLÉ
ACHAT TABLEAUX
IMPRESSIONNISTES
Renoir, Bonnard, etc...
ESTIMATIONS GRATUITES
Partage de successions
21 bis, Av. de Ségur 75007 PARIS
☎ 01.53.69.06.06
Déplacements Paris - Province

NANTERRE
AMANDIERS
Mise en scène
Matthias Langhoff
L'INSPECTEUR GÉNÉRAL
de Nikolai Gogol
DU 23 MARS
AU 25 AVRIL 99
01 46 14 70 00
RFR
Télérama
92

Vous n'êtes pas le cousin du

l'ouvreuse n'est pas votre

Tapez  (soit le 2463)*

sur votre portable pour tout savoir
sur les films en salle,
et éviter les files d'attente.**

Avec  ALLOQUÉ
Les Films, les Salles, même les Télés.

SFR est une marque de  cegetel

SFR. LE MONDE DES SERVICES EST À VOUS.

*2F/appel + le prix d'une communication normale, dans les zones couvertes par le réseau GSM de SFR. **Dans certaines salles.

DU 13 MARS AU 21 MARS 1999
57^E FOIRE NATIONALE
A LA BROCANTE
ET AUX JAMBONS
ILE DE CHATOU
TOUS LES JOURS DE 10H A 18H
PRES DE PARIS. ACCES DIRECT R.E.R. CHATOU
SYNDICAT NATIONAL DU COMMERCE DE L'ANTIQUITÉ
ET DE L'OCCASION. Tél. : 01 47 70 88 78

Huit siècles de céramiques chinoises

La collection Meiyitang, une des plus belles du monde, au Musée Cernuschi

L'ÂGE D'OR DE LA CÉRAMIQUE CHINOISE. Musée Cernuschi, 7, av. Velasquez, 75008 Paris. Tél. : 01-45-63-50-75. A partir de 35 F (5,33 €). Du mardi au dimanche, de 10 h à 17 h 40 ; jusqu'au 27 juin. Catalogue éditions Paris Musées/Findakly, 152 p., 195 F (29,73 €).

La céramique passe pour un art mineur. A tort. Pour mieux comprendre comment les Chinois se sont passionnés pour cette discipline dont ils ont fait un domaine majeur de leur culture, il faut courir à Cernuschi. Le musée parisien a ouvert ses portes à la collection Meiyitang. Sous ce nom qui signifie « le pavillon des parterres de roses », ce qui est sans doute la plus belle collection privée de céramiques chinoises au monde, du néolithique à nos jours. De cet ensemble réuni depuis la dernière guerre par une famille européenne, et jamais exposé en France, Gilles Béguin et Antoine Gournay ont extrait 99 chefs-d'œuvre qui s'échelonnent sur huit cents ans, du VI^e au XIV^e siècle.

Au cours de cette période, la Chine accentue son savoir-faire, pour parvenir, à la fin de la dynastie Song (960-1279), à une sorte de perfection. Collectionnée avec passion dès la fin des Cinq Dynasties (907-960) par les lettrés de l'empire du Milieu, la céramique doit combler au moins trois sens : la vue, bien sûr, mais aussi le toucher et même

l'ouïe puisqu'elle doit rendre un son cristallin. Quant à sa qualité, elle tient à trois conditions : la sélection des argiles, la fabrication des fours et le parfait contrôle du cycle des cuissons.

Dès le VI^e siècle, à l'époque de la dynastie Tang (618-907), dans le nord de la Chine, les techniciens mettent au point la cuisson d'une argile assez pure, à petit feu, c'est-à-dire à moins de 1 000 degrés. La poterie est enduite d'une glaçure à base de plomb qui, vitrifiée par la chaleur, donne un revêtement brillant. Au préalable, on peut inciser, graver ou peindre un décor.

TIRER PARTI DU HASARD

En augmentant la température, on passe de la terre cuite au grès, plus dur. Plus les impuretés de l'argile ont été éliminées, plus la couleur de la pâte cuite tend vers le blanc. A base de quartz, l'enduit présente, après l'épreuve du feu, une brillance et un fin réseau de craquelures. Ce qui donne à certains grès d'un blanc crèmeux l'illusion d'une mince pellicule liquide déposée sur le récipient. Pour obtenir de la porcelaine, il faut une argile encore plus fine et une température encore plus élevée (près de 1 400 degrés). La pâte est parfaitement blanche, totalement vitrifiée. Mais cette distinction a été établie plus tard par les Occidentaux et les Chinois qui désignent grès et porcelaines par le même mot.

Les couleurs sont obtenues par l'adjonction d'oxydes. Pour les



Grès du Jiangxi de l'époque des Song du Sud, XIII^e siècle. A droite, grès meiping de la région du Shanxi, dynastie Jin (XII^e ou XIII^e siècle).

terres cuites, fabriquées en grand nombre par les Tang presque toujours pour un usage funéraire, on utilise des oxydes : de plomb mêlé d'oxyde de cuivre pour obtenir des teintes vertes ; de fer pour avoir des bruns ombrés ou du jaune paille ; de cobalt pour les bleus. Comme les glaçures ont tendance à couler, ou à se mélanger, c'est au potier de tirer parti de ces hasards. Les effets de moirures obtenus sur une espèce de coffret destiné à prendre le pouls, présenté à Cernuschi, sont le résultat de cette formidable habileté.

Avec les Song, les décors des grès ivoire, incisés sous la couverture, donnent parfois l'impression d'être sculptés. D'autres sont d'un vert pâle dont le secret de fabrication est encore mal connu aujourd'hui. L'Occident leur donnera le nom de celadon, patronyme d'un berger de L'Astrée, célèbre roman du XVII^e siècle.

Les grès noirs et bruns, plus populaires, connurent une énorme diffusion hors des frontières, au Japon notamment. Les décors « en fourrure de lièvre », en « poussière



COLLECTION MEIYITANG

de thé » ou en « goutte d'huile », eurent dans l'Archipel une postérité considérable et sont à l'origine de la cérémonie du thé.

Les pièces Song retenues à Cernuschi permettent de comparer les cinq grandes familles de céramiques parmi les plus recherchées : les Ding, blanc ivoire, au décor complexe ; les Ru, rarissimes, à la couleur rappelant celle du jade ; les Guan (c'est-à-dire « officielles »), des pièces impériales fabriquées par les Song du Sud, opaques et translucides ; les Ge avec un double réseau de craquelures superposées ; et les Jun, fabriquées dans le Henan avec un peu d'oxyde de cuivre qui produit un bleu lavande, parfois agrémentées de taches violacées obtenues par une aspersion au pinceau. Ces dernières ont rarement été égalées.

A partir des Yuan (1279-1368), la dynastie mongole, les grès vont précéder et la porcelaine dominer. Mais c'est un autre chapitre de l'histoire de la céramique qui s'ouvre, qui va largement influencer l'Occident.

Emmanuel de Roux

Les voyages de Francis Poulenc à la BNF

ALEXANDRE GEORGES, Chansons de Miarka (cinq extraits), FRANCIS POULENC, La Courte Paille, Deux poèmes d'Aragon, Huit chansons polonaises, Miroirs brûlants, A sa guitare, La Dame de Monte-Carlo, avec Anne-Sophie Schmidt (soprano), David Selig (piano). BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, le 16 mars, à 19 heures.

Ce concert donnait la touche finale à une intégrale en neuf volets (et quelques mélodies doublées) des 156 mélodies composées par Francis Poulenc. S'il est un musicien des poètes – et des peintres –, c'est bien celui qui se désigna pour la postérité « musicien d'Apollinaire et d'Eluard ». Le programme thématique du jour s'intitule Francis Poulenc : voyages (le Sud, la Loire, la Vistule, Paris...). Alléchant, surtout après le méchant parcours initiatique pour parvenir en cet auditorium que rien n'enchante et où la signalétique a tout d'une rencontre avec le Sphinx...

Passons rapidement sur Alexandre Georges (1850-1938) : ce contemporain de Fauré et condisciple de Messager à l'école Niedermeyer n'a rien d'original, nonobstant quelque jolie mélancolie dans *Nuages*, l'inclination fauréenne

de *L'Eau qui court*... Anne-Sophie Schmidt est une personne pétulante et très charmante, qui possède le rare pouvoir d'être d'emblée de plain-pied avec son public – malheureusement ce soir fort clairsemé.

Son français est intelligible, son phrasé juste, mais elle ne possède pas la souplesse requise par la matière vocale spécifique de Poulenc. C'est une voix qui paraît manquer de fraîcheur, forcée la plupart du temps, et ne parlons pas d'aigus problématiques quand ils ne bénéficient pas d'une course d'élan pour les atteindre (ports de voix quasi systématiques) et ne sont pas tenus à pleine puissance.

FUNÈRES RÉSONANCES

Autant dire que « les aigus les plus doux, les graves les plus timbrés » demandés par Poulenc via le baryton Pierre Bernac, son interprète fétiche, ne sont ici pas de mise. La chanteuse sait cependant trouver, notamment dans *La Courte Paille*, les funèbres résonances sous-jacentes aux « croquis mélancoliques ou malicieusement prétextés », préconisées par Poulenc : de la tendresse maternelle empreinte d'une sourde inquiétude à la crise d'effacement devant l'enfant malade, jusqu'à la sombre prémonition de la mort.

Marie-Aude Roux

Jean-Claude Drouot, naufragé sur une île morte

L'ÎLE MORTE, de René Zahnd. Mise en scène : Henri Ronse. Avec Claude Mathieu, Jean-Marie Galey, Jérôme Pouly et Jean-Claude Drouot.

THÉÂTRE DU VIEUX-COLOMBIER, 21, rue du Vieux-Colombier, 6^e. M^o Saint-Sulpice. Tél. : 01-44-39-87-01. Mardi, mercredi et vendredi à 20 h 30 ; jeudi, à 19 heures ; dimanche, à 16 heures. 65 F à 160 F. Durée : 1 h 50. Jusqu'au 22 avril.

A soixante et un ans, Jean-Claude Drouot entre à la Comédie-Française avec le statut de pensionnaire. A l'automne, il fera ses débuts salle Richelieu, où il jouera Philinthe, dans *L'École des femmes*, de Molière, mise en scène par Eric Vigner. Pour l'heure, il fait ses premiers pas au Vieux-Colombier, dans *L'île morte*, une pièce d'un auteur suisse, René Zahnd (né en 1958), dont les débuts français seront vite oubliés. Son *Ile morte* vogue au Nord, à mi-chemin des horizons d'Ibsen et de Strindberg, qui donnent leurs prénoms aux deux frères de la pièce, Henrik le révolté (Jean-Marie Galey) et August Pexalté.

August, c'est Jean-Claude Drouot, enfoncé dans un ciré vert, le front mangé par un bonnet. Sa

femme (Claude Mathieu), qui aime aussi Henrik, est vêtue de lin clair ; elle s'appelle Julie, et, soit dit en passant, il sera aussi question dans la pièce d'une Nora, « partie dans le Sud, mariée, deux enfants ».

On ne saurait être plus explicite, dans la série « Suivez le guide ». Reste à savoir où ce dernier nous mène. René Zahnd vise le ciel, à travers une tour censée l'atteindre. Une tour de sept étages, qu'August s'escrime à faire bâtir par Carl (Jérôme Pouly) sur le sol sableux d'une île perdue, pour répondre au rêve de son père mort. Las ! la tour métaphorique n'ira jamais plus haut que les quelques rangées de moellons du décor (au cas où le spectateur n'aurait pas compris).

L'ambition de René Zahnd est durable (1 h 50 de représentation), mais réduite : nous sommes seuls et le temps passe – eh, oui, que faire ? Carl manie la truelle, Julie soupire, Henrik s'emballé (il est le meneur d'une révolte ouvrière en ville et se fait poursuivre comme « ennemi du peuple »). Jean-Claude Drouot reste sobre, même dans ses élans. A l'aide dans sa stature et sa barbe grisonnante, posé et sérieux, il fait au mieux pour ramener la tour à sa juste proportion : celle d'un homme qui regarde sa chimère.

Brigitte Salino

SORTIR

PARIS

Le Printemps des rues

L'association Le Temps des rues organise le festival Printemps des rues 1999, le samedi 20 mars, dans le quartier de la Bastille. Au programme : des spectacles de rue avec les Padox, les Obsessionnels, Kawit et Compagnie et le Théâtre pirate..., une parade, des performances, des concerts de java, la Grande Sophie, Raymorah... et une cinquantaine d'associations, d'Amnesty International à Sol en Si.

Rues de Paris, autour de la Bastille, Paris 11^e. M^o Bastille. Le 20 mars, à 14 heures. Durée : 10 heures.

Hommage à Karin Waehner

Cet hommage est organisé par Michel Denis, directeur de la Schola Cantorum (où la chorégraphe fut jusqu'à sa mort professeur de contemporain), et Jean Masse, son héritier spirituel, chorégraphe de la compagnie Epiphane. Jacqueline Robinson, Dominique Dupuy évoqueront la vie et la carrière de la chorégraphe. Christine Brunel dansera *L'oiseau qui n'existe pas*, Marianthi Psomotaki *Solo*, et Pedro Pauwels et Barbara Falls *Le Miroir blessé*. Ingeborg Liptay improvisera. Un studio Karin Waehner sera inauguré. Vidéos, photos, témoignages.

Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris 5^e. RER Port-Royal. Les 20 et 21 mars, de 14 h 30 à 17 h 30. Entrée libre.

Ars Subtilior

C'est à un voyage dans la peinture de l'amour à travers les ballades italiennes de la fin du XIV^e siècle que nous convie l'ensemble Mala Punicia. Funambule virtuose qui propose les relectures les plus novatrices de répertoires médiévaux longtemps négligés, Pedro Memelsdorff rend au si délicat *Ars Subtilior*, né des dernières spéculations de l'*Ars Nova*, son univers sensible, acoustique et rhétorique.

(Publicité)

SURFEURS

Texte et mise en scène **Xavier Durringer**

Première ce soir

Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Grand Cabaret de la peur

mise en scène de Geneviève de Kermaison, avec Aurélie Balter, Eve Guerrier, René Hernandez, Olivier Lefèvre, Marc Locci, Sandrine Montoudiol, Joe Sheridan, Simon Simon.

Espace chapiteau du Parc de la Villette, parc de la Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-la-Villette. Le 19, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F. Jusqu'au 25 avril.

Insomnies avec Cioran

mise en scène de Laurent Fréchuret, avec Sophie Barnoyon, Stéphane Bernard, Xavier Boulanger, Josiane Carle, Laurent Fréchuret, Blainde Laurain, Henri-Edouard Osinski, Anne Rejony, Sandrine de Rosa (alto), Marc Audabram (violon) et Bénédicte Bonnet (violoncelle).

Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14^e. RER Cité-Universitaire. Les 19 et 20, à 20 h 30. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 18 avril.

Surfeurs

de Xavier Durringer, mise en scène de l'auteur, avec Margot Abascal, Brigitte Catillon, Gérard Chaillou, Marc Chapiteau, Clovis Cornillac, Agnès Joessel, Philippe Kara-Mohamed, Gerald Larroche, Bruno Lopez, Jean Miez, Christiane Millet, Anisia Moerman, Edouard Montoute et Eric Savin.

Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20^e. M^o Gambetta. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 25 avril.

Il Seminario musicale

Charpentier. Stradella. Couperin. Bassani : *Leçons de ténébres*. Gérard

Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4^e. M^o Châtelet. Le 20 mars, à 17 heures. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F.

Le Super Swing Machine de Gérard Badini

Le plus grand saxophoniste classique de ce pays (il a joué avec Duke Ellington et avec Count Basie) a dû renoncer aux anches pour cause de maladie. Quand on est Badini, on ne renonce pas à la musique (à la vie) : retour sur scène, avec un superbe big band, *To Duke with Love*, par quelqu'un qui sait de quoi il parle.

Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16^e. M^o Passy. Le 20 mars, à 17 h 30. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

Ricardo Vilas

Découvert en France en duo avec Teca Calazans, remarqué alors par Claude Nougaro qui lui offrit la première partie de son Olympia, le guitariste et chanteur Ricardo Vilas vit aujourd'hui entre Paris et le Brésil. Il fête ses trente ans de carrière en compagnie de quelques amis, dont Nazaré Pereira et les Etoiles.

Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9^e. M^o Pigalle. Les 19 et 20 mars, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-77-66. De 60 F à 80 F.

ELANCOURT (Yvelines)

Les Black, Blanc, Beur à Elancourt

Deux créations des B3, les précurseurs du hip-hop en France. Sylvain Aupra et Richard M'Passi, danseurs de la compagnie depuis sa création en 1984, donneront *Bla-bla Move la*, un hommage claquant à la danse afro-jazz des années 30, à laquelle les interprètes d'aujourd'hui doivent tant. Christine Coudun, chorégraphe attitrée des B3, créera *Wartan*, un duo qui a pour thème le palabre et le Sud. *Le Prisme*, quartier des Sept-Mares, 78 Elancourt. Le 19 mars, à 21 heures. Tél. : 01-30-51-35-50. De 80 F à 90 F.

NOUVEAU FILM

LES ENSORCELEUSES

■ Dans la famille Owens, on est un peu sorcière de mère en fille. En contrepartie, une vieille malédiction veut que tout homme dont ces dames s'éprennent meure dans un délai plus ou moins bref. Le film s'intéresse à deux de ces spécimens, jolies sœurs orphelines (leur mère s'est laissée mourir de chagrin à la mort de leur père) qui vont tenter de mettre un terme à cette malédiction. Ce qui s'ensuit ne ressemble strictement à rien,

sauf à considérer qu'un scénario inepte, des mouvements de grue incessants et un flot de chantilly musicale attestent de la présence d'un cinéaste sous la gélatine industrielle. A cet égard, ce film résume exemplairement l'effarant destin de la magie hollywoodienne, qui permettait hier d'enchanter l'humanité, et dispense aujourd'hui de s'en soucier.

Jacques Mandelbaum *Film américain de Griffin Dunne. Avec Sandra Bullock, Nicole Kidman, Stockard Channing. (1 h 43.)*



le préau
CDNJPVIRE
BASSE-NORMANDIE

A demain cette nuit

de Claudine Galea
Mise en scène
Eric de Dadelsen

23 mars au 10 avril
Café de la Danse
0140217070

EN VUE

■ Un rapport du Parlement britannique invite les pairs du Royaume à s'abstenir de mettre les pieds sur les tables pendant les débats de la Chambre des Lords retransmis à la télévision.

■ « *Lucy a été laissée à l'extérieur au cas où vos remarques saugrenues l'indisposeraient encore* », a lancé à l'opposition, jeudi 18 mars, **Andrew Smith**, membre du gouvernement britannique, à propos de la chienne d'aveugle de David Blunkett, ministre de l'éducation, qui, prise de nausées pendant le discours d'un député conservateur, avait vomi sur le tapis.

■ « *Nous aurons 20 mandats de plus à la Knesset aux prochaines élections* », pronostiquait, mercredi 17 mars, un militant ultra-orthodoxe du Shass en apprenant la condamnation du rabbin **Arieh Déri**, chef de son parti, qui par « *corruption, fraude et abus de confiance* » s'était offert un appartement et des voyages à l'étranger.

■ Sœur **Adelinda Castoro** a refusé l'argent récolté au bénéfice de son orphelinat par des commerçants de Sampierdarena, à Gênes, provenant de la vente de leurs calendriers où ils posent nus.

■ « *Je n'encourage pas les sports nécessitant le port de tenues indécentes* », estimait récemment, après un premier tournoi à huis clos de femmes des monarchies du Golfe, **Latifa Rached**, nutritionniste à l'hôpital de Charjah. « *C'est le jeu d'échecs qui leur convient le mieux : il est compatible avec les traditions et n'est pas fatigant* », jugeait de son côté, **Jawaher al-Jasmi**, arbitre dans la discipline.

■ **Chahiniya**, la chamelle de course récemment cédée par un Omanais à un Emirati pour 96 000 rials (environ 1,5 million de francs), surpassera-t-elle le chameau vendu au même prix, en 1995, dans la même région ?

■ **William Poiteaux**, ancien policier municipal de Courbevoie, qui avait refusé de verbaliser un Tunisien en stationnement interdit qu'une automobiliste accablait de propos racistes, licencié pour « *attitude nonchalante préjudiciable à la bonne marche du service* », débouté en appel, se pourvoit en cassation.

■ « *J'ai rarement eu l'occasion de constater autant de lésions, même sur un sujet dont l'interpellation s'était mal passée* », a déclaré un expert, jeudi 18 mars, devant la Cour européenne de justice saisie par **Ahmed Selmouni**, d'origine marocaine, qui depuis 1991 accuse cinq policiers français de l'avoir éborgné en le torturant.

■ Un bolide a écrasé, mercredi 17 mars, sur une route des environs de Trévisé, **Giuseppe Tarzoni**, descendu de voiture pour aider deux crapauds à traverser.

Christian Colombani

Les aveux du « patron » de l'ex-sécurité militaire

Le général Ascensi admet, dans le mensuel « Armées d'aujourd'hui », que ni la consommation de cannabis ni la pénétration des sectes n'épargnent le personnel de la défense nationale

LA PRESSE MILITAIRE, singulièrement *Armées d'aujourd'hui*, le mensuel officiel du ministère de la défense, se mettrait-elle au goût du jour, la recherche du scoop ? Connu depuis longtemps pour être plutôt la voix de son maître et pour pratiquer la langue de bois avec dextérité, ce magazine donne pour la première fois la parole, dans son numéro de mars, à un homme qui ne l'a pas souvent, qui ne tient pas spécialement à agir sous les feux de la rampe et qui œuvre habituellement dans l'ombre : le général Claude Ascensi, le « patron » de la direction de la protection et de la sécurité de la défense (DPSD), l'ancienne sécurité militaire (SM).

Service discret, mais ayant pignon sur rue, la DPSD, annonce tout de go son directeur, n'entend pas apparaître comme une officine aux missions opaques. Succédant à l'ex-SM, elle a été créée, dans ses statuts et son organisation actuels, par Charles Hernu, dès 1981, du temps où il était le ministre de la défense du gouvernement de Pierre Mauroy. Son ambition est de faire preuve de vigilance pour mettre les armées à l'abri des menaces qui pourraient attenter à leurs capacités et à leur moral.

Tout la concerne, à ce titre : les forces elles-mêmes, mais aussi les industries d'armement. Pour ses missions de prévention, et pas de répression, s'empresse d'expliquer



le général Ascensi dans son entretien à *Armées d'aujourd'hui*, puisque ses agents cessent d'intervenir là où commence le travail des officiers de police judiciaire de la gendarmerie, la DPSD agit sur renseignement « *vérifié* » et « *re-*

coupe ». Pour autant, les militaires ou le personnel des usines d'armement, suspectés de ne pas s'être pliés aux contraintes du secret défense, n'apprécient pas de devoir rendre des comptes à la DPSD, même si « *les choses, affirme son "patron", sont faites selon les règles et dans le respect de la loi* ».

Au fil des confidences, on apprend que les armées seraient à l'image de la société et qu'elles n'échappent pas à ses maux, pas mieux que les civils. « *La drogue et les sectes, admet le général Ascensi, font donc partie des préoccupations du service* », sans être sa mission principale. La drogue, d'abord. Les armées sont essen-

tiellement touchées par la consommation de cannabis et de ses dérivés. « *L'usage d'autres produits stupéfiants reste tout à fait exceptionnel*, ajoute le général, *en raison des contrôles physiques et médicaux auxquels sont régulièrement soumis les personnels*. »

La consommation de cannabis peut être dangereuse pour la manipulation de certains matériels, munitions et explosifs. Le général Ascensi n'en dira pas davantage. Les sectes, ensuite. « *Le phénomène est tout à fait marginal* », commente-t-il. Des adeptes des sectes ont déjà été repérés. Le monde militaire paraît peu perméable, mais, ajoute-t-il, la vigilance est de rigueur, « *car la manipulation mentale existe, que ce soit à des fins philosophiques ou autres, beaucoup moins avouables* ». Mais, là encore, le général Ascensi, prudent, n'ira pas plus avant.

En réalité, ce qui perturbe les armées, c'est que la consommation de drogue et les activités souterraines des sectes en milieu militaire ont, de l'aveu du service de santé, une conséquence très directe : celle d'établir entre clients de l'une, les adeptes des autres et leur fournisseur ou leur manipulateur des liens d'accoutumance et de subordination qui se substituent progressivement aux relations hiérarchiques. La confrérie des drogués et des sectateurs risque alors d'imposer sa propre discipline.

Jacques Isnard

DANS LA PRESSE

BFM

Philippe Alexandre

■ La violence, l'incivisme, la délinquance des jeunes : tel est LE sujet dont on parle en France, en cette dernière année du siècle. On en parle beaucoup, on en parle peut-être même trop. Comme si les mots servaient à camoufler l'inaction. Il y avait hier à Montpellier un colloque sur le sujet. (...) Ségole Royal, Jean-Pierre Chevènement, tous les responsables où qu'ils se trouvent, dans les mairies, les écoles, les partis politiques, les préfectures et les commissariats, tous savent bien que la lutte contre la violence des jeunes est une question de surveillance. C'est-à-dire, en clair, d'effectifs : il faut

beaucoup plus de policiers dans les quartiers en difficulté, beaucoup plus de surveillants dans les établissements scolaires (...). Organiser des colloques et mobiliser des associations, ce ne sont jamais que des subterfuges pour masquer la nécessité de dégager les crédits pour assurer partout la surveillance.

LIBÉRATION

Alain Duhamel

■ La démission fracassante de la Commission Santer (...) résonne également comme une faute française, comme une responsabilité française, comme un échec d'origine plus particulièrement française. La mise en cause impitoyable d'Edith Cresson, le commissaire européen le plus mal-

traité par le rapport des sages, constitue un symbole humiliant pour la France. (...) Il y a pire. Au-delà du procès personnel d'une femme qui s'est toujours attiré d'innombrables animosités, existe une responsabilité infiniment plus grave. La France a toujours tout fait pour brider le contrôle démocratique de l'exécutif européen. Elle a sans cesse bataillé, majorité de gauche comme majorité de droite, pour freiner l'extension des compétences du Parlement européen. (...) La France est cet étrange pays qui exige mordicus que le Parlement européen reste à Strasbourg, mais qui agit pour qu'il demeure une coquille vide.

THE NEW YORK TIMES

■ En rejetant un plan de paix rai-

sonnable et en envoyant des troupes supplémentaires au Kosovo, le dirigeant serbe Slobodan Milosevic pousse les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN vers un conflit militaire dans les Balkans. A moins que M. Milosevic ne fasse marche arrière à la dernière minute, comme il l'a fait auparavant, les missiles américains et les avions de l'OTAN pourraient attaquer des cibles serbes d'ici quelques jours. Bill Clinton et les dirigeants européens auront raison d'agir ainsi dans la mesure où M. Milosevic a bravé avec arrogance tous les efforts destinés à mettre fin au conflit au Kosovo dans des termes acceptables à la fois par la Serbie et par les Albanais de souche, lesquels constituent plus de 90 % de la population du Kosovo.

www.sitec.fr/cybernet/taravu

Un site corse à la fois commercial, touristique et politique



et pratiquer la discrimination envers ceux qui trafiquent. Finalement, nous avons décidé de mettre tout le monde, en signalant simplement les appellations d'origine contrôlée. »

L'équipe d'U Taravu se charge de relever le courrier des producteurs non connectés à Internet et de leur

téléphoner lorsqu'un client passe commande : « *Nous envisageons d'installer dans les commerces et les bureaux de poste des accès Internet, où les producteurs pourront venir eux-mêmes relever leurs messages*. »

Autre objectif, attirer les estivants : « *Le tourisme en Corse se limite trop*

souvent au bord de mer. Internet nous permet de présenter notre vallée. » U Taravu propose de nombreuses informations sur les possibilités d'hébergement dans la région et les circuits de randonnée. Le site fait également le bonheur des « expatriés », qui gardent ainsi un pied virtuel dans leur vallée. Ils y trouvent des rubriques rédigées en langue corse, ainsi que des chants traditionnels à télécharger : « *Nous projetons de faire le tour des chanteurs de la vallée afin de les enregistrer et de les mettre sur Internet*. »

Enfin, bien que U Taravu ne soit pas un site prioritairement politique, l'actualité de la Corse n'est pas absente : « *Après le triste assassinat du préfet Erignac, nous avons lancé une liste de diffusion. Nous nous apprêtons aujourd'hui à ouvrir un forum de discussion, afin de réagir contre la façon dont les médias stigmatisent les mouvements nationalistes en les mettant tous dans le même panier*. »

Christophe Labbé
et Olivia Recasens

SUR LA TOILE

PARIS

■ *Fluctuat*, webmagazine indépendant sur l'actualité culturelle parisienne, devient hebdomadaire. www.fluctuat.net

JOURNAL LYCÉEN

■ Grâce à un accord entre l'éducation nationale, France Télécom et deux quotidiens régionaux, *Le Bien public* et *Le Journal de Saône-et-Loire*, les lycéens de Chalon-sur-Saône disposent de leur propre journal sur Internet. Des lycéens de Dijon et Auxerre devraient bientôt être associés à l'expérience. - (AFP) www.bourgogne-info.com/typo

INTERNET GRATUIT

■ La Banque Barclays a annoncé que ses clients britanniques pourraient bientôt bénéficier gratuitement d'un accès illimité au Web ainsi qu'à des services en ligne de banque et de transactions boursières. A ce jour, les fournisseurs d'accès britanniques font payer ce type d'abonnement environ 200 livres par an (298 euros). Plusieurs sociétés américaines et britanniques offrent déjà des accès gratuits, les abonnés devant accepter en retour l'affichage de bandeaux publicitaires sur leur écran. - (Reuters, AP)

Abonnez-vous au **Monde** pour seulement **173^F** par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Offre valable jusqu'au 31/12/99 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 901MQPA1

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENTS																									
J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .																									
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.																									
Date :	Signature :																								
<table border="1"> <tr> <td>N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031</td> <td>ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05</td> </tr> <tr> <td colspan="2">TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Nom</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Prénom</td> </tr> <tr> <td colspan="2">N°rue</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Code postal Ville</td> </tr> <tr> <td colspan="2">NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">N°rue</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Code postal Ville</td> </tr> <tr> <td colspan="2">DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER</td> </tr> <tr> <td>Code Etablissement</td> <td>Code Guichet</td> <td>N° de compte</td> <td>Clé RIB</td> </tr> </table>		N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05	TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER		Nom		Prénom		N°rue		Code postal Ville		NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)		N°rue		Code postal Ville		DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER		Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05																								
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER																									
Nom																									
Prénom																									
N°rue																									
Code postal Ville																									
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)																									
N°rue																									
Code postal Ville																									
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER																									
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB																						
<p>IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.</p>																									

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{ct}/min)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Michel Polac en hareng saur par Alain Rollat

QUAND il avait quinze ans, Michel Polac ne fumait pas encore la pipe, mais il se demandait déjà, en assumant sa part de suite, si la vie était fumigène ou fumivore. Cette question le hantait. Le journal intime de son adolescence témoigne de cette obsession : « *La vie est une fumisterie, pourquoi ne serais-je pas un fumiste ? Non, non, tu es un fumiste et tu en déduis que la vie est une fumisterie...* »

Michel Polac a maintenant soixante-huit ans, il n'est toujours pas sorti de ce ramonage, il a peur de mourir avant d'avoir trouvé la bonne chandelle et il la cherche désespérément. Faut-il le plaindre ?

Son « Autoportrait en vieux ours », diffusé cette semaine dans l'intimité de Planète, a toutes les apparences d'un appel au secours. Le vieux cabotin de « Droit de réponse » s'y met à nu, et même à moitié à poil, sous le re-

gard sans complaisance d'une caméraman-stylo qui s'appelle sûrement Zazie. Il se fait voyeur de lui-même pour apitoyer l'univers. Il met en scène sa décrépitude dans la grisaille de sa vie quotidienne. Il se la joue nature morte sur tous les registres de son nombril, qu'il camoufle toutefois avec soin.

Cruel, il assassine le souvenir du père déporté dont il a attendu en vain le retour : « *Je l'ai tué le jour où j'ai écrit qu'il était un con*. » Morbide, il filme en gros plan l'agonie de sa mère pour le seul plaisir apparent de préfigurer la sienne. « *Je rêvais que tu me prennes dans tes bras*, lui murmure-t-elle. Il fait croire qu'il ne lui répond rien. Il s'attarde davantage, à l'écran, sur les poils de son nez : « *C'est comme si mon corps s'emplissait de crin. Je vais mourir étouffé par tout ce crin...* » Maniaque, il disserte sur les oracles : « *Les doigts de pied sont la partie la plus ignoble de l'indivi-*

du. » Scatologique, il compte les crottes des chiens de sa rue. Indécent, il exhibe la nudité de sa maîtresse à gros seins sur chausures rouges. Pudique, il n'ose pas relire à voix haute les lettres du grand amour qu'il conserve après l'avoir perdu... Faut-il l'euthanasier ?

Michel Polac dit le souhaiter : « *Je suis un raté... Je n'ai toujours pas compris ce qu'était la vie et pourquoi j'étais sur cette terre... Je voudrais mourir...* » Rideau de fumée ! Ce n'est évidemment que du Hamlet en version *Charlie Hebdo*. La preuve en est que ce vieux farceur prépare déjà un second autoportrait qui le montrera côté lumière. Il l'annonce, d'ailleurs, dans le clin d'œil qui ponctue ses premières images, une longue séquence consacrée au jeu pervers d'un chat noir martyrisant une souris grise : « *Quelle pute, ce chat !* » Il suffit de lui renvoyer le compliment.

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Chevallier et Laspalles, Hugues Obry, Joe Louis Walker, Isabelle Giordano, Edouard Baer, Isabella Rossellini. **Canal+**
- 19.15 et 0.15 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Invitée : Isabella Rossellini. **LCI**
- 20.15 Le Talk Show. Le Salon du livre : Robert Charlebois, Denise Bombardier. **LCI**
- 20.55 Thalassa. La Voix de la mangrove. **France 3**
- 21.05 Savoir plus santé. Doit-on encore avoir peur de l'anesthésie ? **TV 5**
- 22.00 Faut pas rêver. Escapade en Dévoluy. Norvège : Train du froid. France : La vie au château. Cambodge : Cerf-volant chanteur. **France 3**
- 22.55 Bouillon de culture. Il n'y a pas que les Français qui écrivent bien le français. Invités : Tahar Ben Jelloun, Mongo Beti, Dany Laferrière, Robert Lalonde, Eduardo Manet, Gaétan Soucy. **France 2**
- 23.10 Sans aucun doute. Les arnaques aux voitures. Invité : Daniel Guichard. **TF 1**

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Palettes, Rembrandt (1606-1669). Le miroir des paradoxes : « Autoportraits ». **Arte**
- 20.35 La Bataille du Chili. [3/3]. Le pouvoir populaire. **Planète**

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Prise d'otages en direct
Inspiré d'un faits divers qui fit les titres de la presse allemande, ce téléfilm de Bernd Schwadewald, en deux parties (diffusés à 20 h 45, les vendredi 19 et samedi 20 mars), est surprenant de réalisme. Deux hommes décident de braquer une banque, sans réelle préparation. Le plan rate, la police arrive, les mal-fauteurs prennent des otages. Malgré quelques longueurs, un suspense à couper le souffle.

- 20.45 Les Celtes. [3/6]. Une trinité païenne. **Histoire**
- 22.10 Toutes les drogues du monde. **Odyssee**
- 22.15 Grand format. Dans la mêlée avec les Lions. **Arte**
- 22.40 La Corse, une montagne dans la mer. Histoire et traditions. **Odyssee**
- 22.50 Portraits de gangsters. [7/10]. Sam Giancana. **Planète**
- 23.15 Prince of Paisley Park. **Canal Jimmy**
- 23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Chemise noire. **France 3**
- 23.35 Inde, naissance d'une nation. Les défis économiques. **Odyssee**
- 0.05 Pourqu'oi Vincent Van Gogh s'est-il suicidé ? [2/2]. **Planète**
- 0.45 La Case de l'Oncle Doc. A la découverte des grottes ornées de Bornéo. **France 3**

SPORTS EN DIRECT

- 20.00 Handball. Coupe du monde. Demi-finale. En Suède. **AB Sport**
- 20.30 Football. Championnat de D1 : Nantes - Monaco. **Canal+**

MUSIQUE

- 21.00 Jazz à Vienne 1998. Avec John McLaughlin, guitare ; Dennis Chambers, batterie ; Victor Williams, percussions ; Matthew Garrison, basse ; Jim Beard, claviers ; Gary Thomas, saxophone. **Muzzik**

- 22.35 Le Mois Placido Domingo. *Samson et Dalila*. Opéra de Saint-Saëns. Mise en scène de Douglas Schmidt. Par l'Orchestre philharmonique de Philadelphie, dir. Julius Rudel. **Paris Première**
- 22.45 John McLaughlin & Paco De Lucia. Fribourg 1987. **Muzzik**
- 0.35 Le Live du vendredi. Mariah Carey. **M 6**
- 1.00 Pascal Obispo. **TF 1**

TÉLÉFILMS

- 20.30 La Femme de plume. Chantal Picault. **Festival**
- 20.45 Prise d'otages en direct. Bernd Schwadewald [1/2]. **Arte**
- 20.50 De gré ou de force. Fabrice Cazeneuve. **TSR**
- 22.10 La Bascule. Marco Pico. **Festival**
- 22.20 Sniper. Klaus Biedermann. **TSR**

SÉRIES

- 20.15 Ellen. What's up, ex-Doc ? **RTL 9**
- 20.30 L'Homme de nulle part. La rencontre. **Canal Jimmy**
- 20.40 Tekwar. Sursis. **13ème Rue**
- 20.55 P.J. Baby-sitter. Premier amour. **France 2**
- 20.55 Soirée Sitcom. **Téva**
- 22.20 Dream On. Tellement drôle que j'ai oublié de rire. **Canal Jimmy**
- 22.45 X-Files. Le retour de Tooms. Renaissance. **M 6**
- 22.45 Seinfeld. Les cuistot nazi (v.o.). **Canal Jimmy**

FRANCE 2

0.35 Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? ■ ■ ■
Qu'est-il arrivé à Bette Davis pour qu'elle ait accepté ce rôle de vieille mégère dérangée, costumée en petite fille des années 20, en souvenir de sa carrière d'enfant prodige ? Sa carrière était devenue très fragile, et sa rencontre avec Aldrich lui en ouvrit une nouvelle. Ce film a toujours gêné. Bette Davis, elle, n'a pas eu peur d'aller le plus loin possible. En v.o.

FILMS

- 17.30 **Maxime** ■ ■ ■ Henri Verneuil (France, 1958, N., 120 min) **Cinétoile**
- 18.20 **Sergent York** ■ ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 130 min) **Ciné Classics**
- 20.30 **Saint Louis Blues** ■ ■ ■ John Cromwell (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 100 min) **Ciné Classics**
- 21.00 **Seven** ■ ■ ■ ■ ■ David Fincher (Etats-Unis, 1995, 125 min) **Ciné Cinéma 1**
- 21.00 **No Smoking** ■ ■ ■ Alain Resnais (France, 1993, 150 min) **Cinestar 2**
- 21.05 **Qui était donc cette dame ?** ■ ■ ■ George Sidney (Etats-Unis, 1959, N., 120 min) **Cinétoile**
- 22.45 **Yanks** ■ ■ ■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1979, 140 min) **Ciné Cinéma 2**
- 23.00 **Trois places pour le 26** ■ ■ ■ Jacques Demy (France, 1988, 105 min) **Cinestar 1**
- 23.05 **La Voleuse** ■ ■ ■ Jean Chapot (France - Allemagne, 1966, N., 85 min) **Cinétoile**
- 0.05 **Eve** ■ ■ ■ ■ ■ Joseph L. Mankiewicz (EU, 1950, N., v.o., 135 min) **Ciné Classics**
- 0.30 **La Mort aux trousses** ■ ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1959, v.o., 140 min) **Cinétoile**



- 0.35 **Qu'est-il arrivé à Baby Jane ?** ■ ■ ■ Robert Aldrich. Avec Bette Davis, Joan Crawford (Etats-Unis, 1962, N., v.o., 130 min) **France 2**
- 1.40 **Mask** ■ ■ ■ Peter Bogdanovich (Etats-Unis, 1985, v.o., 120 min) **Ciné Cinéma 3**
- 2.20 **Les Amants de Véronne** ■ ■ ■ André Cayatte (France, 1948, N., 105 min) **Ciné Classics**
- 2.50 **La Fille de Ryan** ■ ■ ■ David Lean (Grande-Bretagne, 1970, 190 min) **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 18.30 Exclusif.
- 19.10 Le Bigdill.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Les P'tites Canailles. Spéciale Quasimodo.
- 23.10 Sans aucun doute. Les arnaques aux voitures. 1.00 Pascal Obispo. Live 98.

FRANCE 2

- 19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Qui est qui ?
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 P.J. Baby-sitter. Premier amour.
- 22.55 Bouillon de culture. Il n'y a pas que les Français qui écrivent bien le français.
- 0.10 Journal, Météo.
- 0.30 Ciné-club. Cycle Stars en miroir.
- 0.35 Qu'est-il arrivé à Baby Jane ? ■ ■ ■ Film. Robert Aldrich (v.o.).

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Cosby. O.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Thalassa. La Voix de la mangrove.
- 22.00 Faut pas rêver.
- 23.05 Météo, Soir 3.
- 23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Chemise noire.
- 0.30 Libre court. Samba et le commissaire. Olivier Sillig. O.
- 0.45 La Case de l'Oncle Doc. A la découverte des grottes ornées de Bornéo.
- 1.40 Nocturnales. Le concert El Cristol.

CANAL +

- En clair jusqu'à 20.30
- 18.30 Nulle part ailleurs.
- 20.15 Football. Championnat de D 1. Nantes - Monaco. 20.30 Coup d'envoi.
- 22.35 En route pour les Oscars.
- 23.00 Menteur, menteur. Film. Tom Shadyac. O.
- 0.25 Football. Bastia - Nancy.
- 2.05 Michael Keal contre la World News Company ■ ■ ■ Film. Christophe Smith (v.o.). O.

ARTE

- 19.00 Tracks.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Palettes. Rembrandt (1606-1669). Le miroir des paradoxes : Autoportraits.
- 20.45 Prise d'otages en direct. Téléfilm. Bernd Schwadewald [1/2]. O.
- 22.15 Grand format. Dans la mêlée avec les Lions.
- 23.50 Les Sables mouvants. Film. Paul Carpita. O.
- 1.35 Le Dessous des cartes. Vers l'an 2000 : prospectives (n° 1).
- 1.45 Music Planet. Patti Smith.

M 6

- 19.20 Mariés, deux enfants. O.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Notre belle famille. O.
- 20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
- 20.50 Mister Biz. Ils étaient nés pour être stars.
- 22.45 X-Files, l'intégrale. Le retour de Tooms. O. Renaissance. O.
- 0.35 Le Live du vendredi. Mariah Carey.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 21.00 Black And Blue. Du côté ensoleillé de la rue.
- 22.10 Fiction. Ecrire. L'invention des vagues.
- 23.00 Nuits magnétiques. La Brenne : pays des mille étangs.
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Stanislaw Skrowaczewski : Œuvres de Bruckner.
- 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Levaillant, Petit, Difford, Tilbrook.
- 23.07 Jazz-club.

RADIO CLASSIQUE

- 20.15 Les Soirées. Œuvres de Beethoven. 20.40 Les Ecrits de Manuel De Falla. Œuvres de Glinka, Stravinsky, Ravel, Barberi, Granados, Debussy.
- 23.00 Lucia di Lammermoor. Opéra de Donizetti. Par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Claudio Abbado.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 12.10 et 17.10 Le Monde des idées. Médias et communications Invités : Dominique Wolton et Ignacio Ramonet. **LCI**
- 21.30 Français, pour l'amour de la langue. **Forum Planète**

MAGAZINES

- 13.45 Les Grandes Enigmes de la science. La science face aux légendes. **France 2**
- 14.10 Strip-tease. Nénesse fait du foin. Perdu de vue. Les nourritures terrestres. **RTBF 1**
- 14.15 Bouillon de culture. Il n'y a pas que les Français qui écrivent bien le français. Invités : Tahar Ben Jelloun, Mongo Beti, Dany Laferrière, Robert Lalonde, Eduardo Manet, Gaétan Soucy. **TV 5**
- 17.05 Reflets, images d'ailleurs. Univers de Senghor d'Alexandrie. Fête de la francophonie 98 à Bruxelles. Were Were Liking. **TV 5**
- 19.00 T.V.+. **Canal+**
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 20 mars 1949. L'Albanie au temps d'Enver Hodja. Invité : Ismail Kadare. **Arte**
- 19.05 Paris modes. Spécial lingerie. **Paris Première**
- 20.30 Le Club. Bertrand Tavernier. **Ciné Classics**
- 20.45 La Semaine d'Histoire. **Histoire**
- 21.05 Thalassa. Les Milliards de Venise. **TV 5**
- 22.10 Culture ! **LCI**
- 22.15 Metropolis. Portrait : Magnus Carlsson. Printemps culturel en Roumanie. **Arte**
- 22.15 Envoyé spécial. Le blues de l'hiver. Les nouvelles drogues. Le coma. Post-scriptum : la planète Jean. **TV 5**
- 23.10 Tout le monde en parle. **France 2**

DOCUMENTAIRES

- 18.45 Envoyé spécial en enfer. [4/4]. Mission à Calcutta. **Planète**
- 19.00 Les Oubliés de la Libération. La victoire en couleurs. **Odyssee**
- 19.40 Les Grandes Batailles du passé. [18/28]. Austerlitz 1805. **Planète**
- 20.10 Le Feuilleton de la vie. Au cœur de la vallée. [1/8]. **France 3**
- 20.30 Kateb Yacine, l'Amour et la Révolution. **Forum Planète**
- 20.35 Planète animal. L'arche, 2000 ans après [10/16] : Les primates. **TMC**
- 20.35 Dancing in the Street. [4/10]. R-E-S-P-E-C-T. **Planète**
- 20.45 Toutes les drogues du monde. **Odyssee**

Le Monde TELEVISION

FRANCE-CULTURE

15.00 Le bon plaisir de...
Dans le cadre de la Semaine de la langue française, Olivier Germain-Thomas propose une promenade au pays des mots. Une émission à la foisonnante intensité, qui peut apparaître comme manquant de plan structuré, mais dans laquelle succèdent voix d'archives et voix d'aujourd'hui, extraits de films et chansons, pour dresser avec sève et intelligence le portrait de dame langue française.

FRANCE 3

20.55 Les coquelicots sont revenus
Pour son passage de l'autre côté de la caméra, Richard Bohringer a choisi de filmer une histoire qui lui ressemble, terrienne et charnelle, adaptée d'un livre de Michel Ragon. Il y a quelque chose de jubilatoire dans sa façon de filmer, privilégiant les acteurs plutôt que le décor, jouant avec la lumière, caressant les visages, ou s'attardant sur les jambes des femmes.

VARIÉTÉS

- 20.55 Nuit magique. Catherine Lara. **France 2**

TÉLÉFILMS

- 18.50 Foot, amour, toujours. Nick Hurran. **Ciné Cinémas**
- 20.45 Prise d'otages en direct. Bernd Schwadewald [2/2]. **Arte**
- 20.55 Les coquelicots sont revenus. Richard Bohringer. **France 3**
- 20.55 La Guerre des haras. Simon Wincer [1 et 2/2]. **Téva**
- 23.10 Hollywood Night. L'Exécuteur. Joseph Mehri. **TF 1**
- 23.30 Un amour abusif. Bill Corcoran. **M 6**
- 23.45 Les Enfants de Lascaux. Maurice Bunio. **Festival**

SÉRIES

- 17.05 Arliss. Rien de personnel. **Canal+**
- 17.05 Total Security. Les dentistes préfèrent les blondes. **Série Club**
- 18.30 Pour l'amour du risque. [1/2]. Episode pilote. **TMC**
- 18.35 Homicide. Frank a perdu la tête. **Série Club**
- 19.45 La Vie à cinq. Les retrouvailles de la Saint-Valentin. **Téva**
- 20.15 The Rutles, All You Need Is Cash. [2/3] (v.o.). **Arte**
- 20.15 Ellen. Ellen's Choice. **RTL 9**
- 20.35 Blague à part. [1 et 2/2]. Tueurs ni ais. **Canal+**
- 20.35 Working. Sexual Harassment (v.o.). **Série Club**
- 20.40 Cadfael. L'Apprenti du diable. **Ciné Cinémas**
- 20.40 New York Undercover. La terre promise. Meurtre en entreprise. **13ème Rue**
- 20.50 Charmed. Histoire de fantôme chinois. **M 6**
- 21.00 Cop Rock. Marital Blitz (v.o.). **Canal Jimmy**
- 21.15 Spin City. Malentendus. **Canal+**
- 21.35 South Park. La garçonnère. **Canal+**
- 21.45 The Sentinel. Tout recommencer. **M 6**
- 22.13 High Incident. Episode pilote (v.o.). **13ème Rue**
- 22.30 The Practice. Envers et contre tout (v.o.). Doutes raisonnables (v.o.). **Série Club**
- 22.35 La Nuit Zorro. **Disney Channel**
- 22.40 Buffy contre les vampires. [2/2]. Acathla. **M 6**
- 2.05 Friends. Celui qui faisait le lien (v.o.). **France 2**

CINÉ CINÉMA 3

2.25 Une étoile est née ■ ■ ■
Remake d'un film de William Wellman (1937) qui représentait une opération de sauvetage de Judy Garland, alors à la dérive. On retrouve sa voix magique, son jeu fascinant, bouleversant. Une étoile est née (A Star Is Born), réalisé par George Cukor en 1954, est l'admirable et déchirante chronique d'un homme (James Mason) enfantant la gloire d'une autre, dans les rapports de sacrifice de la vie et du spectacle.

FILMS



- 13.00 **Seven** ■ ■ ■ ■ ■ David Fincher. Avec Brad Pitt, Morgan Freeman (Etats-Unis, 1995, v.o., 125 min) **Ciné Cinéma 3**
- 14.45 **Les 400 Coups** ■ ■ ■ François Truffaut (France, 1959, N., 100 min) **Cinétoile**
- 15.35 **Eve** ■ ■ ■ ■ ■ Joseph L. Mankiewicz (EU, 1950, N., 135 min) **Ciné Classics**
- 20.40 **On peut toujours rêver** ■ ■ ■ Pierre Richard (France, 1991, 95 min) **TSR**
- 23.00 **Le Blob** ■ ■ ■ Chuck Russell (Etats-Unis, 1988, 95 min) **Cinestar 2**
- 23.00 **Sergent York** ■ ■ ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 135 min) **Ciné Classics**
- 23.00 **Deux heures à tuer** ■ ■ ■ Yvan Govar (France - Belgique, 1965, N., 100 min) **Cinétoile**
- 23.00 **Last Action Hero** ■ ■ ■ John McTiernan (Etats-Unis, 1992, 125 min) **Cinestar 1**
- 23.50 **Les Maîtres du monde** ■ ■ ■ Stuart Orme (Etats-Unis, 1995, 110 min) **TSR**

- 0.40 **Gloria** ■ ■ ■ John Cassavetes (Etats-Unis, 1980, v.o., 120 min) **Canal+**
- 0.40 **Au hasard Balthazar** ■ ■ ■ Robert Bresson (France, 1966, N., 100 min) **Cinétoile**
- 0.45 **Y aura-t-il de la neige à Noël ?** ■ ■ ■ Sandrine Veysset (France, 1996, 95 min) **Ciné Cinéma 2**
- 0.55 **Bound** ■ ■ ■ Larry et Andy Wachowski (EU, 1996, v.o., 110 min) **Ciné Cinéma 3**
- 1.10 **Le Sixième Jour** ■ ■ ■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1986, v.o., 110 min) **Arte**
- 1.15 **Jalousie** ■ ■ ■ Pietro Germi (Italie, 1953, N., v.o., 90 min) **Ciné Classics**



- 2.25 **Une étoile est née** ■ ■ ■ ■ ■ George Cukor. Avec Judy Graland, James Mason (Etats-Unis, 1954, v.o., 145 min) **Ciné Cinéma 1**
- 2.45 **Yanks** ■ ■ ■ John Schlesinger (Etats-Unis, 1979, v.o., 135 min) **Ciné Cinéma 3**
- 3.35 **Houdini, le grand magicien** ■ ■ ■ George Marshall (Etats-Unis, 1953, v.o., 105 min) **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 15.45 Flipper. O.
- 16.40 Dingue de toi. O.
- 17.15 Xéna, la guerrière. O.
- 18.05 Sous le soleil. O.
- 19.05 Melrose Place. O.
- 19.50 Bloc modes.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Drôle de jeu. Spéciale Filles.
- 23.10 Hollywood Night. L'Exécuteur. Téléfilm. Joseph Mehri. O.
- 0.50 Formule foot.
- 1.25 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 14.40 Samedi sport. 14.45 Tiercé à Saint-Cloud. 15.00 Rugby. Tournoi des cinq nations. Angleterre - France. 17.20 Ecosse - Irlande. 17.55 Cyclisme.
- 18.50 Friends. O.
- 19.10 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20 Le monde est petit.
- 19.50 Politiquement correct.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.55 Nuit magique.
- 23.10 Tout le monde en parle. 0.45 Journal, Météo. 1.10 Troisième mi-temps.

FRANCE 3

- 15.40 Couleur pays.
- 18.10 Expression directe.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour. O.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Le Feuilleton de la vie.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.55 Les coquelicots sont revenus. Téléfilm. Richard Bohringer. O.
- 22.35 Météo, L'Euro, Soir 3.
- 23.00 Quatre Saisons à Toulouse. Printemps.
- 1.15 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Robert Lalonde. L'enfer.
- 1.45 Saturnales. Nuit techno II : nuit de rave.

CANAL +

- 15.25 Basket NBA.
- 17.05 Arliss. O.
- 17.30 Ned et Stacey. O.
- En clair jusqu'à 20.35
- 17.55 Décode pas Bunny.
- 18.30 Toonsylvania. O.
- 19.00 T.V. +.
- 20.04 Jean-Luc et Faipassa. O.
- 20.05 En route pour les Oscars.
- 20.35 Samedi comédie. 20.35 Blague à part. [1 et 2/2]. Tueurs ni ais. O. 21.15 Spin City. Malentendus. O. 21.35 South Park. La garçonnère. O.
- 22.00 Jour de foot.
- 22.59 10 secondes et des poussières.
- 23.00 Haute trahison ■ ■ ■ Film. George P. Cosmatos. O.
- 0.40 Gloria ■ ■ ■ Film. John Cassavetes (v.o.). O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 15.00 Correspondance pour l'Europe.
- 15.30 Pi égale 3,14...
- 16.00 Sur les chemins du monde. Histoire de la Terre. 17.00 Exploration planète. 17.2 Le Peuple Tiwanaku.
- 18.20 Va savoir.
- 19.00 Histoire parallèle. Semaine du 20 mars 1949 : L'Albanie au temps d'Enver Hodja.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.00 Le Dessous des cartes. Kosovo.
- 20.15 The Rutles. All You Need Is Cash. [2/3]. O.
- 20.45 Prise d'otages en direct. Téléfilm. Bernd Schwadewald [2/2]. O.
- 22.15 Metropolis. Portrait : Magnus Carlsson. Printemps culturel en Roumanie.
- 23.15 Music Planet. Neneh Cherry, carnet de route.
- 0.10 Les Monty Python à Aspen.
- 1.00 Interview de Youssef Chahine.
- 1.10 Le Sixième Jour ■ ■ ■ Film. Youssef Chahine (v.o.). O.

M 6

- 15.10 Roar, la légende de Conor. O.
- 17.30 Raven. O.
- 17.10 Mission casse-cou. O.
- 18.05 Bugs. O.
- 19.05 Turbo.
- 19.40 Warning.
- 19.50 Mieux vaut prévenir.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Plus vite que la musique.
- 20.40 Ciné 6.
- 20.50 La Trilogie du samedi. 20.50 Charmed. Histoire de fantôme chinois. O. 21.45 The Sentinel. Tout recommencer. O. 22.40 Buffy contre les vampires. Acathla. O.
- 23.30 Un amour abusif. Téléfilm. Bill Corcoran. O.
- 1.10 Fin de siècle New York à Nantes.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 18.35 Profession spectateur.
- 20.00 Fiction. Le Réveur, de Jean Vauthier.
- 22.35 Opus. Les musiques de Yasmina Reza.
- 0.05 Le Gai Savoir.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.07 A l'Opéra.
- 19.30 La Flûte enchantée. Opéra de Mozart. Par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Friedemann Layer.
- 23.07 Présentez la facture.

En bois de zinc

par Pierre Georges

LA SYMBOLIQUE, toute la symbolique, rien que la symbolique. Dans une brasserie du boulevard Diderot à Paris, jeudi, Philippe Séguin et Alain Madelin recevaient la presse. C'est qu'ils avaient une plate-forme à présenter, une belle et solide plate-forme programmatique en 10 engagements pour les élections européennes.

C'est un bien rude métier, la politique. Il ne suffit pas de dire les choses. Encore faut-il savoir quand, comment et où les dire ! Les experts en communication du RPR et de la droite libérale, au terme d'un intense remuement, ont donc eu une idée de derrière les bistrots. Il s'agissait de parler d'Europe ? Où en parler mieux, plus opportunément, que dans une brasserie nommée, ô merveille, L'Européen !

On s'en fut donc en grand équipage investir banquettes et comptoir de L'Européen pour y tenir conférence et zinc de presse. Sont-ils futés les bougres en communication ! Plus c'est gros et grassesment souligné, plus ils imaginent que cela passe dans l'opinion publique. Avec clin d'œil de rigueur.

L'Europe ? L'Européen ! La nation ? Le Café de France ! L'agriculture ? La Closerie des Lilas ou le Bœuf couronné ! Gayssot ? Au Café de la gare ! DSK ? Aux Deux Magots, si l'établissement n'est déjà retenu pour une séance du Conseil constitutionnel ! Allègre ? Au Mammouth bar ! Voynet ? Au café des chasseurs ! Kouchner ? Au Chien qui fume !

Et ainsi de suite ! La France n'étant qu'un grand bistrot sans fin ni limites, ainsi que le signalait, affligé, *Le Monde* hier, tous les communicants du pays poli-

tique n'auraient que l'embaras du choix. Ils feraient preuve d'une imagination sans faille, d'une drôlerie inépuisable, d'un esprit de finesse que l'Europe précisément nous envie. La télévision pourrait réunir, en d'aimables estaminets, des plateaux. De fruits de mer, répondit l'écho !

Et le peuple, le bon peuple - vous, moi, tous - s'esclafferait, s'émerveillerait de tant d'ingéniosité. Au comptoir, au zinc, dans le langage aussi fleuri que toutes les aimables senteurs du beaujolais nouveau, on en parlerait avec admiration : « Ah çà, Monsieur Léon, c'est pas pour dire, mais z'en ont dans le citron, les communicants, sont pas fainéants ! » On tiendrait conférence de bar sur conférence de presse. Elle hoquetterait de bonheur, la France tranquille, éternelle, si belle à se mirer dans le miroir de ses estaminets, si prompte à admirer les stratégies de comptoir, les discours en zinc massif.

La politique de la France se fera à la corbeille à croissants. En route vers l'an 2000. Sans sucre, s'il vous plaît ! On croit rêver ! Eh oui, on rêve ! Au café ce matin, comme tous les matins de toute cette affaire qui n'en finit pas, il n'y en avait que pour le chapitre nouveau, au parfum de scandale, des révélations de la belle Christine. La République des bars et élégances dévorait son bonhomme de roman à quatre sous ou à 53 millions de francs. A la radio, un président du Conseil constitutionnel déplorait « le roman d'une mythomane ». Et du peuple des sondés, montait ce cri nettement majoritaire désormais pour dire que tout cela était d'un chic achevé. A achever même !

Les prélèvements obligatoires sont restés à un niveau record au cours de l'année 1998

La baisse promise a été contrariée par la désinflation

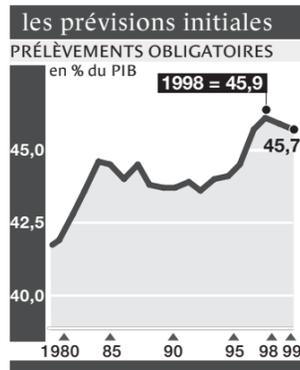
LA NOUVELLE était à ce point embarrassante que Dominique Strauss-Kahn n'a visiblement pas cherché à la révéler devant une assistance nombreuse. C'est dans le cercle réduit du club de réflexion « Convictions », qu'anime l'ancien commissaire au Plan, Jean-Baptiste de Foucauld, qu'il en a donc fait discrètement l'annonce, mercredi 17 mars : le gouvernement n'est pas parvenu à honorer l'engagement qu'il avait pris de faire baisser, en 1998, les prélèvements obligatoires c'est-à-dire la totalité des impôts recueillis par l'Etat et les collectivités locales, ainsi que les prélèvements sociaux.

Du bout des lèvres, le ministre des finances a fait cet aveu : « Je pense que quand nous aurons les résultats définitifs de 1998 par rapport à 1997, on pourra constater que l'objectif de stabilisation a été atteint. Après on essaiera de faire baisser ». Traduction : si la direction de la prévision du ministère des finances ne dispose pas encore des chiffres définitifs, il apparaît dès à présent que les prélèvements obligatoires sont vraisemblablement restés l'an passé

au niveau historique de 46,1 % du PIB, atteint en 1997. Dans un premier temps, la gauche n'avait, certes, pas fait la promesse de les faire reculer. Dans la plate-forme du PS, pour les élections législatives, il était indiqué : « Nous voulons stabiliser les prélèvements obligatoires, puis les diminuer ». Mais, pressé par la droite, pour laquelle la baisse doit être une priorité de la politique économique, le gouvernement a finalement fait sien cet objectif. Critiquant le « matraquage » fiscal réalisé par le gouvernement d'Alain Juppé, il a rapidement fait comprendre qu'il serait autrement plus habile et qu'il saurait, lui, faire baisser ces fameux « PO », comme disent les experts.

EFFET DE L'INFLATION BASSE

Cet engagement figure noir sur blanc dans les hypothèses économiques du budget pour 1999 : ces prélèvements obligatoires, après avoir atteint leur point haut de 46,1 % du PIB en 1997, devaient reculer à 45,9 % en 1998, puis 45,7 % en 1999. Le programme français de stabilité prévoit, de son côté, que le



taux soit ramené entre 44,9 % et 45,2 % d'ici 2002. Pourquoi la prédiction ne s'est-elle pas réalisée ? La mauvaise surprise ne provient pas des recettes fiscales nettes. Elles ont, certes, augmenté en 1998 (pour atteindre 1 452,3 milliards de francs), soit une hausse de 2,5 % au lieu de la progression de 2,2 % initialement prévue. Mais, dans le même temps, le PIB (qui sert donc de dénominateur pour le calcul des prélèvements obligatoires) a progressé, lui aussi,

plus vite que prévu, la croissance de 1998 atteignant 3,2 % au lieu des 3,1 % estimés initialement. Le gouvernement pouvait donc espérer que les deux tendances s'annulent.

C'était oublier un détail : les « PO » se calculent en fonction du PIB non pas en volume, mais en valeur (c'est-à-dire la croissance en volume, majorée de l'inflation). Or, l'inflation a atteint un point bas inattendu en 1998 : 0,7 % en moyenne annuelle contre une prévision initiale de 1,3 %. Autrement dit, si la croissance en volume a été plus forte que prévu, le PIB en valeur a, cependant, été plus faible qu'on ne le pensait. Ce qui change les termes du calcul : si le dénominateur est plus faible, le taux des prélèvements est mécaniquement poussé à la hausse.

Banale question de cuisine statistique, dira-t-on. Sans doute... Il reste que, dans le débat public, les prélèvements obligatoires ont une charge symbolique très forte et que l'annonce va nécessairement créer une controverse.

Laurent Mauduit

Le gouvernement lance un débat national sur l'urbanisme et les transports

LE GOUVERNEMENT a donné, jeudi 18 mars, le coup d'envoi d'un débat national intitulé « Habiter, se déplacer... vivre la ville », qui vise à harmoniser et à « refonder en cohérence les politiques publiques » de l'urbanisme et des transports, trop souvent « juxtaposées ». Jean-Claude Gayssot, ministre de l'équipement, des transports et du logement, avait annoncé à l'automne 1998 le principe d'un tel débat (*Le Monde* du 22 septembre 1998). « Avec la montée du chômage et des inégalités, les ségrégations urbaines se sont accentuées », observe M. Gayssot, qui souhaite que « le débat d'aménagement du territoire dépasse l'habituelle opposition ville-campagne » et permette notamment « une nouvelle étape pour le développement des transports collectifs ».

Le ministre appelle à « une redéfinition du rôle et de la place du logement social », mais aussi à sa relance : beaucoup de maires n'en veulent pas ou n'en veulent plus, au point que tous les moyens dégagés dans le budget ne sont pas consommés. Le débat prendra la forme de rencontres locales organisées en mars-avril dans six villes : Orléans, Perpignan, Nîmes, Lille, Lyon, Dijon, suivies d'une rencontre nationale à Paris, le 19 mai.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : les salariés de *France-Soir* dénoncent l'« annonce brutale » et « scandaleuse » de la cession du quotidien à Georges Ghosn, considérée comme « une braderie cavalière destinée à servir prioritairement la stratégie occulte de reconstitution du groupe Hersant ». Ils ne veulent pas « subir passivement leur cession ». Pour la Filpac-CGT, « le groupe Hersant continue sa restructuration au mépris des intérêts des entreprises concernées et des salariés ». La CGT demande aux pouvoirs publics et au patronat la mise en place « de mesures nouvelles garantissant le respect du pluralisme ».

■ **DÉFENSE** : le porte-avions nucléaire *Charles-de-Gaulle* a repris, jeudi 18 mars, ses essais en mer après avoir dû les interrompre, fin janvier, à l'issue de deux avaries successives de ses électropompes d'alimentation en eau du circuit secondaire de sa propulsion. Des tests sur banc, à Indret (Loire-Atlantique), ont conduit les ingénieurs à les modifier. En principe, les nouveaux essais du porte-avions sont destinés à l'amener à 50 % de sa puissance (au lieu de 30 % jusqu'ici) et à examiner comment la plate-forme se maintient en stabilité.

■ **ENVIRONNEMENT** : la Cour de Justice européenne a condamné le gouvernement français, dans un arrêt prononcé jeudi 18 mars, pour non-respect de la directive européenne de 1979 sur la protection des oiseaux sauvages dans l'estuaire de la Seine. La justice européenne a estimé que la superficie de 2 750 hectares de territoire classée en zone de protection spéciale (ZPS) dans l'estuaire était insuffisante pour protéger l'écosystème (*Le Monde* du 16 octobre).

■ **OGM** : les supermarchés britanniques Marks et Spencer ont décidé de ne plus vendre de produits alimentaires contenant des organismes génétiquement modifiés, indique *La Tribune* du 19 mars. Le groupe Auchan avait pris la même décision il y a dix-huit mois pour les denrées alimentaires vendues sous sa marque propre.

Ce n'est pas un hasard si
La BNP, Le CIC, COLAS, HEWLETT PACKARD, ISVOR FIAT, LVMH,
PERNOD RICARD, SCHNEIDER, SPIE, UNILEVER, USINOR...
ont choisi de se former au Groupe HEC

« Animés par la volonté d'être les meilleurs, nous avons retenu le programme "Global Leadership" conçu par HEC Management et ses partenaires. Ce programme unique sur trois continents forme nos cadres à devenir les leaders de demain ».

Concetta Lanciaux
Directeur des Ressources Humaines
LVMH

« Pour former nos cadres dirigeants, la BNP a créé un partenariat avec HEC Management. Nous disposons aujourd'hui d'un programme sur mesure fondé sur l'expertise et l'ouverture ».

Jean-Jacques Rosier
Directeur de la Formation
et de la Qualité
BNP

« Pour former nos spécialistes marketing européens, nous faisons appel à l'expertise internationale de HEC Management. Le programme sur mesure développé et le partenariat engagé correspondent parfaitement à nos objectifs ».

Bernard Henrot
Directeur des Relations Extérieures
UNILEVER

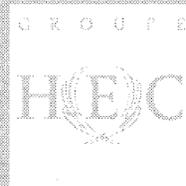
HEC Management invente la formation continue du XXI^{ème} siècle. 3500 cadres dirigeants de 17 nationalités ont participé à des programmes de formation de HEC Management en 1998. Fort de 30 années d'expérience et d'expertise au service des entreprises, HEC Management, Centre de Formation Continue du Groupe HEC, propose une gamme innovante de formations et d'événements pour les managers.

« Avec HEC Management, la formation devient un véritable levier de changement. Elle fait partie intégrante de la mise en œuvre de la stratégie ».

Jean Monville
Président-Directeur Général
SPIE

« For our international executive programs, we need world-class executive education partners. That's why we chose HEC Management ».

Marvin A. Rustell
Vice President
Institut Schneider de Management
and Corporate Training
SCHNEIDER ELECTRIC SA



La réussite, ça se travaille



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Pour plus d'information consultez notre site www.hec.fr ou contactez Nicole Mékoff au 01 39 67 70 07 / mekoff@hec.fr